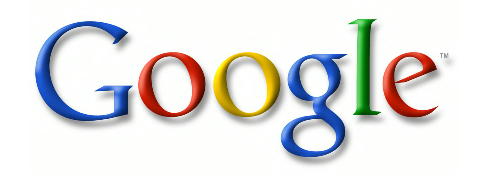


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

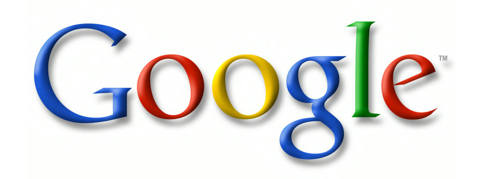
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

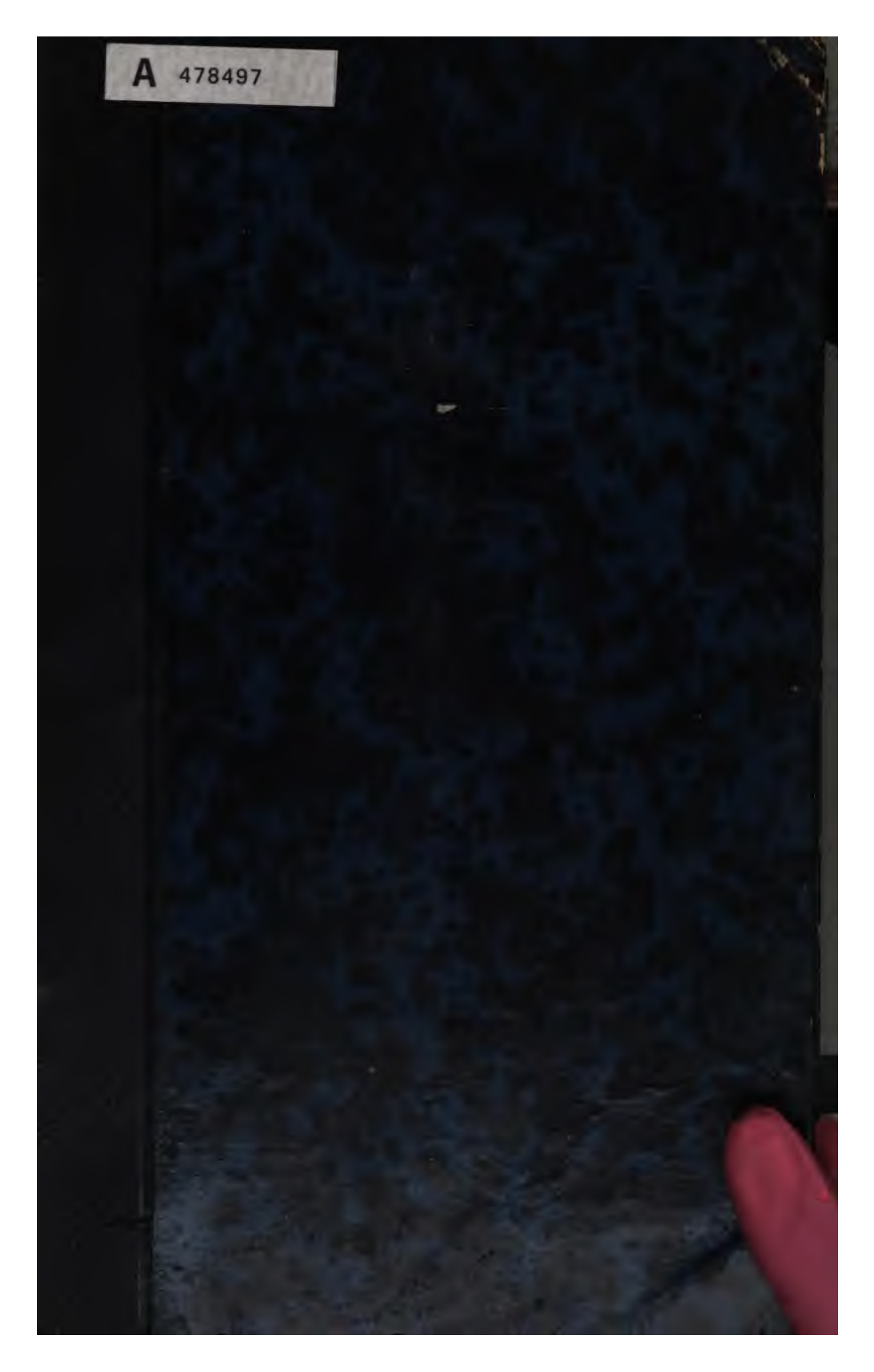
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

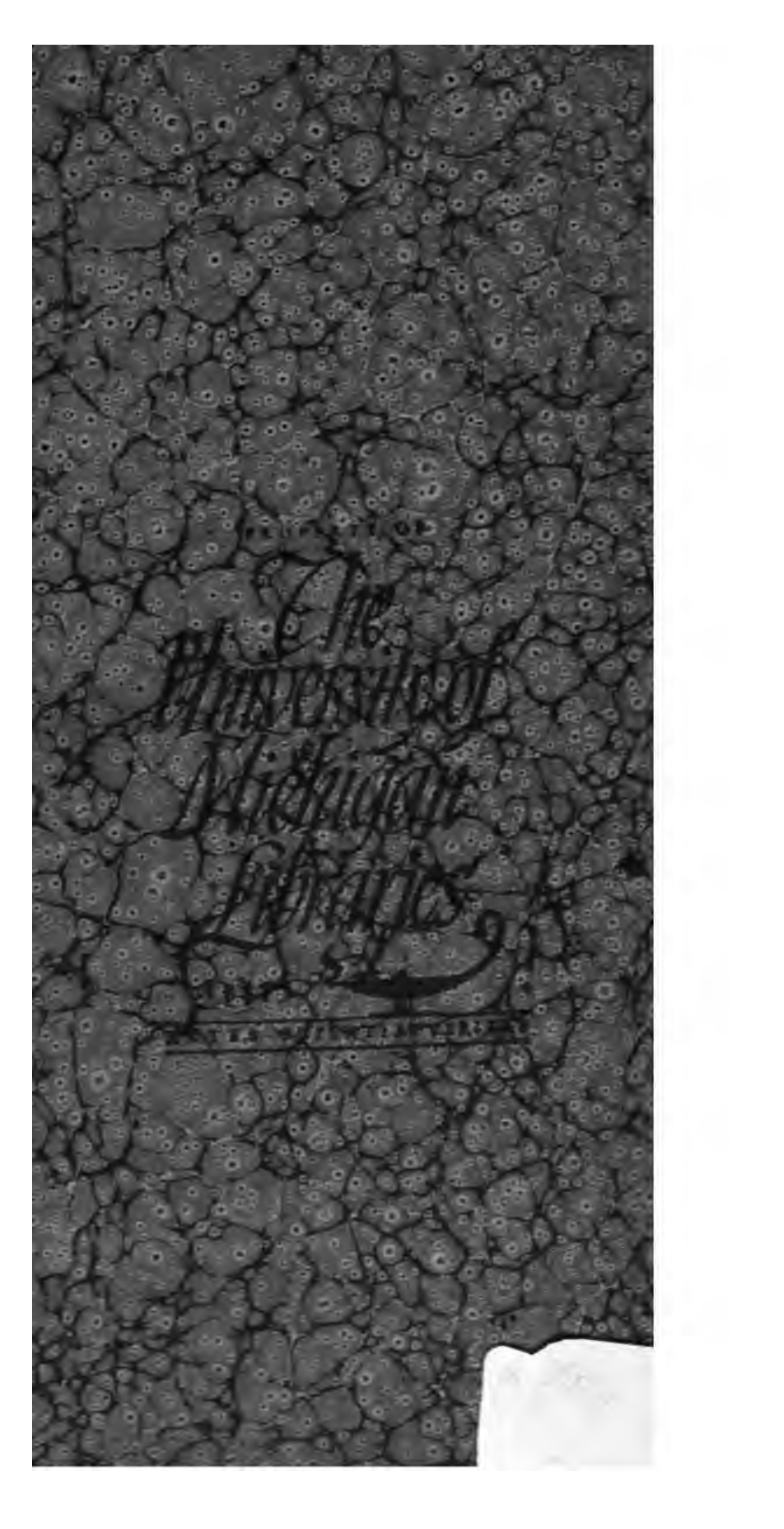
Nous vous demandons également de:

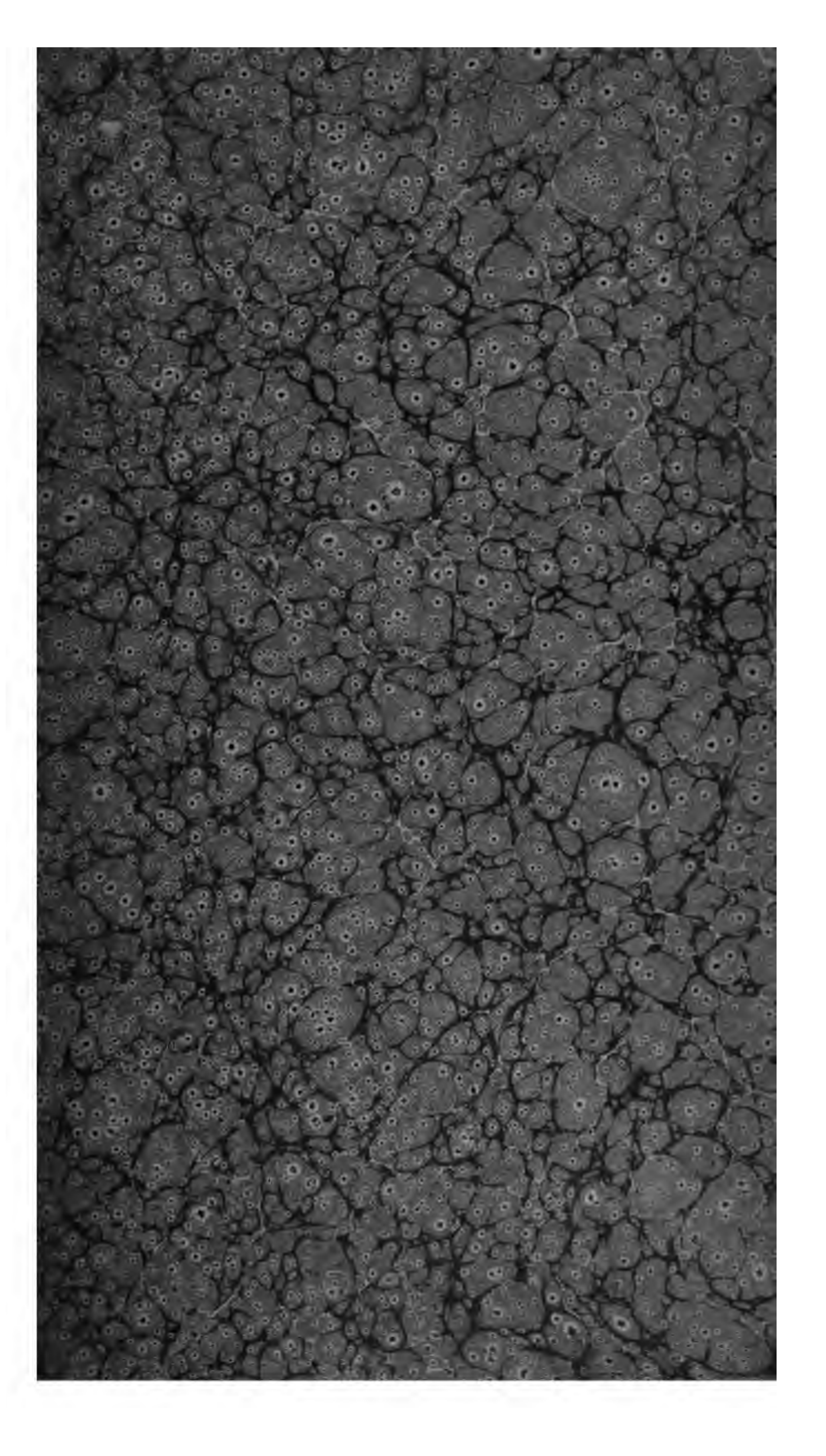
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


A 478497







COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

COURS
D'ÉCONOMIE
POLITIQUE

PROFESSÉ AU COLLÉGE DE FRANCE

PAR P. ROSSI

MEMBRE DE L'INSTITUT

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

TOME PREMIER

PARIS

GUILLAUMIN ET CIE, LIBRAIRES

Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes,
du Dictionnaire de l'Économie politique, etc.

RUE RICHELIEU, 14

—

1854

HB
163
.R83
1854
v.1

182772-190

AVERTISSEMENT

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Cette seconde édition ne diffère pas substantiellement de la première; je me suis seulement appliqué à donner plus de correction et de netteté à la rédaction, et plus de rigueur à l'enchaînement des idées.

C'est ainsi qu'ayant à traiter de la liberté industrielle considérée dans ses rapports avec chacun des trois instruments de la production, et d'abord avec le travail, j'ai ramené sous ce chef la question de la population. Comme la puissance du travail dépend, en partie, du nombre et des forces physiques des travailleurs, il y avait lieu d'étudier les lois naturelles qui président à la population et de

rechercher si elles doivent être laissées à elles-mêmes ou si la loi positive et les institutions sociales doivent intervenir dans leur développement.

La première leçon du second volume, qui embrassait plusieurs sujets distincts et d'une grande importance, m'a paru trop étendue; je l'ai partagée en deux leçons.

COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PREMIERE LEÇON

INTRODUCTION

SOMMAIRE

Importance des doctrines économiques; elle n'est plus contestée aujourd'hui. Née de la civilisation moderne avec le travail libre, l'économie politique est une des sciences que le monde ancien n'a pu qu'entrevoir. Par les divers systèmes qu'elle a successivement enfantés, elle a suivi la marche ordinaire de l'esprit humain et le développement historique de la société. — Plan de ce cours. Il ne s'offre à l'économiste que deux phénomènes principaux et distincts, la production et la distribution de la richesse. Les questions que présente le phénomène de la production feront seules cette année le sujet de nos études; celles qui touchent à la distribution de la richesse formeront l'an prochain le texte de notre cours. On ne saurait promettre la solution complète de toutes les questions qui seront exposées. La science est encore imparfaite. Indication sommaire des causes de cette imperfection.

Appelé à étudier avec vous la science de l'économie politique, il me paraît superflu d'insister sur l'utilité de cette étude, d'en faire sentir l'importance,

on peut même dire l'indispensable nécessité, en particulier pour ceux qui aspirent à prendre quelque part aux affaires publiques. Tout rend témoignage aujourd'hui du haut rang que la science économique doit occuper dans l'ordre des sciences sociales. Le développement prodigieux de l'industrie, les voies nouvelles où il entraîne les sociétés, les intérêts qu'il a créés, les souffrances qu'il occasionne, les vives questions qu'il soulève, tout concourt à fixer l'attention du public sur une science à laquelle on croit pouvoir demander compte de ces faits divers : l'importance de l'économie politique est également attestée par la confiance de ses amis et par les clameurs de ses ennemis.

Il y eut un temps, et il n'est pas bien éloigné de nous, où il n'était pas rare d'entendre des hommes graves nier jusqu'à l'existence de l'économie politique. Les faits économiques manquent, disaient-ils, de ces caractères de fixité et de généralité sans lesquels toute élaboration scientifique n'est qu'une vaine tentative. Aujourd'hui on ne la nie plus : les uns l'honorent de leur admiration et de leurs travaux ; les autres, lui faisant un crime de ses rigoureuses déductions, l'accablent de leurs dédains et de leurs outrages. Mais les uns et les autres reconnaissent que leurs hommages ou leurs attaques ne s'adressent pas à une chimère.

Sans doute, il y a une science de l'économie poli-

tique, par cela même qu'il est un ordre de faits, un ordre d'idées particulier, dont cette science a pour objet de constater l'origine, le développement, la liaison et les résultats. Il y a une économie politique parce que l'homme, avec ses penchants, ses besoins, son intelligence et ses forces, se trouve placé en présence de la nature matérielle, non-seulement pour la connaître, mais pour la dominer, pour l'approprier à ses besoins.

On se demande quelquefois : Qui donc a découvert cette science ? Cet honneur appartient-il à Platon ou à Aristote ? aux anciens ou aux modernes ? et, parmi les modernes, faut-il l'attribuer à Colbert, à Quesnay ou à Adam Smith, à l'Angleterre ou à la France ?

Tant que le butin pour l'individu, la conquête pour l'État, tant que la rapine, l'invasion, le brigandage, décorés de noms plus ou moins pompeux, ont pu être regardés comme des moyens ordinaires et réguliers d'acquisition et de développement, l'esprit humain, égaré dans ces erreurs, entraîné par le cours des événements, ne pouvait pénétrer jusqu'aux fondements de la science. Il était, par conséquent, difficile qu'elle se révélât tout entière au monde ancien, où la force matérielle gouvernait la société, où le travail libre était presque méconnu. Quelques esprits privilégiés ont pu, même à travers ces faits irréguliers de la société antique, entrevoir quelques véri-

tés, quelques lueurs de la science; mais ils n'ont pu en saisir les principes ni en mesurer l'étendue : le génie lui-même ne dépasse jamais complétement les faits généraux de son temps. Dans le monde ancien, comme partout où il se trouvera des hommes, il y avait des faits économiques ; mais la science fut à peine entrevue.

Le jour où une civilisation nouvelle s'est emparée du monde, le jour où le travail libre est devenu la loi générale des pays civilisés, où l'homme a compris que c'était par l'association pacifique qu'il pouvait faire sur la matière des conquêtes durables et légitimes, l'économie politique a été trouvée. C'est à la civilisation nouvelle que revient l'honneur de la découverte ; la science n'a pu tout d'abord en démêler nettement les principes divers.

Car ne croyez pas que l'économie politique nous ait été donnée, dès son origine, avec tous les éléments qui la constituent ; on ne remonte pas d'un seul coup aux principes des choses ; l'homme commence toujours par des tâtonnements ; il débute par l'empirisme. Placé sous l'influence des faits complexes qui le touchent de près et le poussent à l'action, il ébauche des théories et il passe de l'une à l'autre en procédant du composé au simple : c'est la loi qu'a suivie l'économie politique. Les systèmes qu'elle a enfantés, le système mercantile, celui des physiocrates et le système industriel repré-

sentent cette marche naturelle de l'esprit humain.

Au moyen âge, la propriété territoriale, fondement du nouvel ordre politique et principe de classification sociale, avait divisé les hommes en seigneurs et en serfs. Cultiver la terre était une marque de servitude ; la posséder, un titre de puissance. L'agriculture étant un métier servile, les cultivateurs attachés à la glèbe le subissaient, les propriétaires le méprisaient et l'imposaient comme une charge. La liberté, n'ayant rien à espérer, ni du château, qui, fier de ses priviléges, la repoussait, ni de la chaumière, qui ne la comprenait point encore, se renferma dans les villes, dans les bourgs ; et là, appelant à son aide l'industrie et le commerce, elle enfanta la commune. La nouvelle cité, véritable berceau des sociétés modernes et de notre civilisation, était formée d'artisans, de marchands, de commerçants. Leurs manufactures, leurs banques, leurs navires, leurs exportations, leur argent, là étaient leur force, la garantie du présent, la base de leur avenir. Pise, Gênes, Venise, Florence, Bruges, Gand et tant d'autres villes en Italie, en Flandre, en Allemagne, malgré l'exiguïté ou la pauvreté de leur territoire, atteignirent un degré de puissance que ne soupçonnaient pas encore les États dont l'ignorance féodale frappait les vastes possessions de stérilité.

Or le jour où la science essaya, timidement et

pour la première fois, de regarder ces faits européens, quel système économique pouvait-elle en tirer? Le système mercantile, celui qui ne voyait de richesse que dans l'argent et de moyens d'acquérir que dans les manufactures et le commerce d'exportation.

Ce système, dont les brillantes apparences n'éblouirent cependant pas l'esprit juste et ferme de Sully, fut plus tard poussé en théorie et en pratique jusqu'à ses dernières limites. Tandis que les folies de Law montraient au monde quelles étranges et ruineuses conséquences on peut tirer d'une idée exclusive et incomplète, le sol français, ce sol si vaste, si riche, si varié, ne livrait point ses trésors à la main avare et inhabile de ses maîtres; et le paysan, pauvre, misérable, opprimé, ne dérobait qu'avec peine la plus méchante nourriture aux contraintes d'un fisc rapace et besogneux. Ces faits, se présentant dans leur hideuse nudité à l'esprit philosophique du dix-huitième siècle, devaient, par une réaction naturelle et salutaire, changer complétement le cours des idées économiques du temps. La pratique avait créé le système mercantile; la philosophie du dix-huitième siècle, réagissant contre les institutions existantes, enfanta celui des physiocrates. Les praticiens ne voyaient de richesses que dans l'argent, les physiocrates dans le produit net de la terre. Les premiers ne demandaient que prohibitions, priviléges,

règlements; les seconds, une pleine et entière liberté de commerce et d'industrie; enfin, comme pour ne laisser aucun doute sur sa nature de système de circonstances et de réaction, la physiocratie sortit tout armée du cerveau de Quesnay, fils d'un cultivateur et qui avait été dans sa jeunesse témoin de la misère du paysan et des effets aussi absurdes que révoltants des règlements en vigueur.

Le troisième système, celui de Smith, était une sorte d'éclectisme. Le commerce et l'agriculture sont l'un et l'autre une source de richesses, parce qu'ils sont l'un et l'autre des moyens de production par le travail. Le travail, le travail libre, est le principe essentiel de toute richesse, et cette proclamation de la puissance et de la dignité du travail, l'économie politique la faisait, par l'organe de Smith, au milieu du retentissement de l'indépendance américaine, à la veille de la Révolution française. L'économiste, inspiré, sans s'en douter peut-être, par la nouvelle ère sociale, en donnant au travail son droit de cité et ses lettres de noblesse, posait un principe fondamental de la science. Là où le travail n'est point en honneur, le système industriel ne pouvait prendre naissance; c'est un germe qui ne pouvait éclore qu'au soleil de la liberté.

C'est ainsi que les faits sociaux, par leur développement providentiel, amenaient la science de système en système toujours plus près de la vérité.

Nous ne voulons rien ôter à la gloire des hommes que ces divers faits sociaux ont successivement dirigés dans leurs nobles tentatives. Le langage des faits généraux n'est compris que des hautes intelligences, et il n'est que trop dans les conditions de notre faible nature que les premiers auteurs de la science soient invinciblement entraînés par le fait général qui domine leur époque.

Quoi qu'il en soit, et par le système mercantile lui-même, et surtout par celui des économistes proprement dits, il fut déjà démontré, même à ceux qui n'avaient aucune connaissance de la *Politique* d'Aristote et du catalogue de ses ouvrages, qu'il y avait une science, une science *sui generis* à ajouter au catalogue des sciences sociales, la science de l'économie politique.

Aujourd'hui que la prospérité matérielle des États préoccupe tous les esprits, aujourd'hui que le fait du travail libre et des prodiges qu'il enfante frappe tous les regards, on n'a pas à craindre que la science qui part de ce fait, comme d'une de ses données fondamentales, puisse être abandonnée. Elle a pris rang au nombre des sciences sociales. On pourrait craindre, au contraire, qu'admise dans la république des lettres et des sciences, elle n'aspirât à la monarchie, à la monarchie absolue et universelle. Au milieu des préoccupations de l'intérêt matériel et des discussions qu'elles font naître, on peut craindre que l'homme

n'oublie sa noble nature et l'avenir qui lui est réservé, que, tout voué au culte de l'utile, il ne prenne plus aucun souci du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du laid et du beau.

Loin de nous la pensée de seconder cette funeste tendance des esprits qui se font de la richesse une idole et de son culte un devoir suprême ; mais toujours est-il que le triomphe des intérêts matériels et le besoin senti de connaître les sources de la prospérité publique et privée nous dispensent désormais d'insister sur l'importance de plus en plus croissante de la science que nous nous proposons d'étudier.

Seulement j'éprouve le besoin d'ajouter que ce m'est un plaisir bien vif et toujours nouveau, messieurs, de reprendre ici avec vous nos études économiques ; je dis avec vous, car entre les personnes qui, les années précédentes, m'ont honoré de leurs sympathies et de leur attention bienveillante, et moi, il me semblait s'être établi, par notre travail commun, une communication intellectuelle si intime, une sorte d'accord moral tel, que j'aime à me persuader que nous sommes toujours les mêmes, qu'après une halte nous continuons notre voyage ensemble. Ce sentiment a peut-être influé sur le choix de la route que je me propose de parcourir avec vous.

J'ai essayé, dans les années précédentes, de vous exposer l'ensemble de la science. Nous l'avons étu-

diée dans ses grandes divisions, la production et la distribution de la richesse, et, si nous ne nous sommes pas occupés à part d'une troisième branche qui est désignée dans les livres sous le nom de consommation, c'est que, pour nous, cette branche rentre dans les deux autres. Ce qu'on appelle consommation productive n'est autre chose que l'emploi du capital; la consommation qu'on a voulu appeler improductive, l'impôt, rentre directement dans la distribution de la richesse : le reste appartient à l'hygiène et à la morale.

Nous avons donc essayé d'étudier ces deux grands phénomènes, la production et la distribution de la richesse, et dans leur développement naturel et direct, et dans l'action des causes secondaires qui peuvent le modifier. En parcourant ce vaste champ, nous avons rencontré de nombreuses et difficiles questions. Nous avons essayé d'en traiter quelques-unes; il en est que nous avons à peine effleurées, d'autres que nous n'avons pas même abordées.

Il était impossible de parcourir dans la même année le domaine entier de la science et d'approfondir en même temps toutes les graves et nombreuses questions qu'on y rencontre. Il fallait d'abord exposer les principes, en déduire les conséquences les plus incontestables, vous montrer toute la contexture de la science, et renvoyer l'examen détaillé des questions à une discussion particulière dans un cours *ad hoc:*

c'est le parti auquel j'ai cru devoir m'arrêter. Il faut le dire, ce cours rentre mieux dans les conditions de l'enseignement, tel que le suppose l'établissement, l'institution à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir.

Cependant, en annonçant pour cette année un cours qui consisterait à traiter les questions les plus importantes de l'économie politique, je n'ai pas oublié que, parmi les personnes qui m'écoutent, il peut se trouver des jeunes gens étrangers jusqu'ici à ces études. J'ai donc cherché un moyen de concilier le travail que nous nous proposons avec la présence simultanée, et des hommes qui possèdent déjà la science ou du moins ses principes, et de ceux qui pourraient n'en posséder que ces notions superficielles qu'on acquiert dans les conversations et dans le monde. D'abord, pour chaque question, je ferai tous les efforts dont je suis capable pour en ramener l'exposition à des termes clairs et simples, au point que les notions les plus élémentaires suffisent pour la saisir ; en outre, je suivrai, dans le choix des questions, l'ordre naturel des matières. Je ne mêlerai pas les questions que présente le phénomène de la production avec celles qui touchent à la distribution de la richesse. Les premières feront seules cette année l'objet de nos études : les autres formeront l'an prochain le texte de notre cours.

Enfin j'intercalerai, si je puis parler ainsi, entre une question et l'autre, en les résumant dans quel-

ques phrases comme une table raisonnée des matières, les doctrines non controversées dont je suppose la connaissance.

J'ai l'espoir que, de cette manière, nous pourrons traiter les questions les plus importantes, sans devenir inintelligibles pour ceux qui ne sont pas encore versés dans ces matières.

Ces questions, nous les traiterons avec tout le soin dont nous sommes capable ; mais je ne vous promets pas, tant s'en faut, la solution complète, définitive, de toutes les questions que nous exposerons. Qu'on accuse, ainsi qu'on le fait tous les jours, l'économie politique de ne pas encore tout savoir, elle accepte l'accusation ; il faut bien préférer le doute philosophique à la jactance. Si la science est encore imparfaite, la seule conséquence que nous en tirons, c'est qu'il est d'autant plus nécessaire de l'étudier avec soin.

Ses imperfections, au reste, n'ont pas seulement pour cause la jeunesse, si je puis m'exprimer ainsi, de la science elle-même, elles sont dues, en grande partie, aux difficultés qu'elle rencontre, aux obstacles qu'on lui oppose, aux craintes qu'elle inspire, aux intérêts qu'elle alarme.

On s'obstine à ne voir dans l'économie politique qu'une science d'application, un moyen, un instrument. Quand on s'est ainsi placé à ce point de vue exclusif et rétréci, on élève autour de la science, on

livre en son nom (et Dieu sait avec quel droit) un combat acharné du sein duquel partent continuellement des nuages qui enveloppent la science elle-même; et, tandis qu'elle devrait de sa lumière éclairer ces débats, elle se trouve elle-même obscurcie et plongée dans les ténèbres.

Lorsque Galilée, malgré les violences de la persécution, s'écriait : « *E pur si muove,* » il a pu arriver que des hommes, persuadés que l'histoire de Josué était un traité d'astronomie et que les vérités religieuses devaient avoir pour auxiliaires les supplices, aient fait tordre les muscles du philosophe; c'est un fait déplorable. Il n'est pas moins vrai que, peu de temps après, la terre tournait même à Rome, parce qu'au fond il n'y avait personne intéressé à déplacer le soleil de son siége et à empêcher la terre d'accomplir sa révolution annuelle.

Lorsqu'un médecin annonce une découverte, l'envie et la routine peuvent apporter quelques obstacles à la rapide propagation de sa méthode curative; mais il a pour lui les malades, et ordinairement plus on est souffrant et plus on va au-devant d'une découverte médicale, réelle ou prétendue : de là la faveur qui entoure souvent l'erreur et l'imposture, et la nécessité de certains règlements. De même il se peut qu'un chimiste, en faisant une découverte importante applicable à l'industrie, froisse quelques intérêts; mais il offre en même temps un grand moyen

de richesse, et il crée des intérêts nouveaux et puissants en sa faveur. Lorsqu'il découvre le moyen de tirer du sucre de la betterave, s'il alarme les colons, il enflamme d'un zèle très-ardent les propriétaires fonciers du continent.

L'économie politique, au contraire, par ses applications, a voulu faire un peu de bien à tout le monde et beaucoup de mal à quelques-uns. Elle attaque les faits établis, les loi existantes, de grands intérêts individuels; or ce sont presque toujours ces intérêts qui élèvent le plus la voix, qui s'agitent, qui résistent; les intérêts généraux, immenses pour le pays, faibles pour chaque individu, souvent inaperçus, sont presque toujours passifs et silencieux. Si les intérêts alarmés se bornaient aux déclamations, la science, se bouchant les oreilles comme cet ancien qui voulait échapper aux chants des sirènes, pourrait suivre sa route sans en être troublée: mais il n'en est pas ainsi, et les intérêts alarmés sont bien autrement actifs.

Tant que cela a été possible, ils ont nié la science. Quand cela n'a plus été possible, chacun a voulu se servir de la science dans son propre intérêt. Chacun lui a demandé un principe pour soi, des conséquences pour soi; et, pour obtenir ce principe, pour lui arracher ces conséquences, chacun a voulu lui imposer ses propres faits particuliers et les transformer en faits généraux. Chacun lui a dit : « Voilà

les faits, les seuls dont tu doives argumenter; à moi donc un principe, à moi les déductions. » Dès lors faut-il s'étonner si, au milieu de ce bruit, de ces exigences opposées, de ce mélange inextricable de vérités et d'erreurs, la science a hésité, si elle a tâtonné, si sa marche est devenue chancelante, incertaine ?

Aussi, encore une fois, je suis loin de vous promettre la solution de toutes les questions que nous aborderons. Ce que je puis vous promettre, c'est une exposition patiente, franche, consciencieuse et un langage simple, tel qu'il convient aux investigations scientifiques. Nous tâcherons de ne pas ajouter de ténèbres aux ténèbres.

Voilà mes promesses ; les vôtres, je n'ai pas besoin de vous les demander : l'attention bienveillante dont vous m'avez toujours honoré m'est un gage certain de celle que vous voudrez bien m'accorder cette année.

DEUXIÈME LEÇON

SOMMAIRE

Objet et limite de la science économique. — Opinions diverses à ce sujet. — Les physiocrates ne se renfermaient pas dans l'étude de la richesse; l'économie politique n'était pour eux qu'un chapitre de l'organisation sociale. Adam Smith, au contraire, n'a recherché que la nature et les causes de la richesse des nations. Définitions de l'économie politique données par J.-B. Say, Storch et Sismondi. — Les sciences se distinguent entre elles et se classent d'après leur objet. La richesse, le bonheur et le développement moral sont, pour l'homme, trois buts distincts, exigeant chacun certains moyens et un certain emploi de nos facultés. On trouve ainsi dans le développement de la richesse un ordre de faits important et particulier, c'est-à-dire la matière d'une science qui ne se confond avec aucune autre. — L'économie politique, envisagée dans ce qu'elle a de général et d'invariable, est plutôt une science de raisonnement qu'une science d'observation. Il faut distinguer la science rationnelle de la science appliquée. L'économie politique, la morale et la politique se touchent, mais ne se confondent pas. Comment et dans quel ordre des principes divers concourent à la solution des problèmes sociaux.

Dût-il en rougir pour la science, l'économiste doit avouer que la première des questions à examiner est encore celle-ci : Qu'est-ce que l'économie politique, quels en sont l'objet, l'étendue, les limites? D'un côté, il serait difficile de choisir les questions les plus importantes de l'économie politique pour en faire le sujet de notre travail, si nous

n'étions pas d'accord, avant tout, sur l'objet et l'étendue de la science elle-même; de l'autre, il n'est que trop avéré que cet accord n'existe point parmi les économistes. Sa définition est encore une des questions les plus controversées de la science. Les uns, fort modestes, en apparence du moins, lui assignent des limites assez étroites, ou du moins bien déterminées; la formation et la distribution de la richesse, voilà pour eux le champ de la science; elle ne peut en franchir les bornes sans cesser d'être elle-même; les autres pourraient presque être taxés d'orgueil, tant ils veulent élargir les frontières et en enrichir le domaine. Pour eux, l'économie politique doit embrasser la société tout entière, son organisation, ses tendances, ses progrès.

Les uns et les autres ont excité contre eux de bruyantes accusations. Ceux qui veulent contenir la science dans les limites que lui assigne généralement l'école de Smith, on les accuse de ne s'occuper que d'une chose aussi vulgaire que la richesse, de ne pas considérer l'homme, la société, l'organisation sociale sous toutes leurs faces; les autres, on leur reproche de vouloir faire, en quelque sorte, un pêle-mêle de toutes les sciences morales et politiques et d'aspirer à une synthèse par trop ambitieuse.

Au surplus, ces embarras se reproduisent toutes les fois qu'une science nouvelle vient déranger le classement établi et demande à prendre rang dans

la famille scientifique. Lorsque la chimie a demandé sa part aux sciences physiques, il n'a pas été facile de la lui accorder de manière que leurs limites respectives ne fussent pas plus ou moins incertaines. De même, lorsque la géologie, cette science si belle, si grande, je dirai presque si poétique, a demandé sa place dans l'ordre scientifique, ce n'a pas été sans efforts qu'elle a pu s'asseoir, comme science à part, dans le cercle des sciences naturelles.

Il en est arrivé de même pour l'économie politique. La place qu'elle doit occuper dans le domaine des sciences sociales est encore un sujet de doute et de contestation pour les économistes, et rien ne paraît annoncer une décision prochaine et universellement adoptée.

Nous ne parlerons pas des anciens. Quoi qu'on en dise, à peine nous ont-ils laissé sur la science qui nous occupe quelques notions générales mêlées de beaucoup d'erreurs. Il serait difficile, au peu que nous trouvons dans Aristote et dans Platon, de reconnaître avec exactitude quelles étaient les limites qu'ils assignaient à une science qu'ils ont à peine effleurée. Cependant, des deux ou trois chapitres qu'Aristote nous a laissés dans sa *Politique*, on peut, ce me semble, conclure que ce génie éminemment classificateur regardait l'économie politique comme une science *sui generis*, ayant pour objet unique et particulier la richesse, l'acquisition des biens (chrématistique), comme une science qu'on ne devrait

aucunement confondre ni avec la morale, ni avec la politique proprement dite. Aristote avait aussi traité *de la Richesse* dans un ouvrage à part. Peut-être y developpait-il les théories dont il a donné un résumé dans le Ier livre de la *Politique*. Quant à son *Économique*, dont le IIe livre est apocryphe, ce n'est autre chose qu'un traité d'économie domestique.

Si nous arrivons aux temps modernes, nous ne demanderons pas la solution de cette question à l'école mercantile. L'école mercantile ne s'occupait guère de classification et de méthode : à la vérité, elle s'était emparée d'un certain nombre de faits particuliers qu'elle généralisait de son mieux; mais elle n'était pas moins restée dans l'art, sans trop de prétentions à la science : par cela seul qu'elle ne distinguait pas bien la science de l'art, la spéculation de l'action, et que l'intervention directe et constante du gouvernement dans le développement économique des sociétés formait la base de son système, elle confondait l'économie sociale avec la politique. L'école mercantile ne s'occupait, il est vrai, que de la richesse, mais comme il appartient aux financiers et aux hommes d'affaires plus encore qu'aux économistes.

C'est une justice que j'aime à rendre aux physiocrates, aux économistes français, c'est proprement sous leur main que la forme scientifique en ces matières s'est développée. On peut ne pas adopter leurs théories, on peut surtout ne pas admettre leurs

principes exclusifs; il n'est pas moins vrai qu'ils ont compris nettement qu'il y avait, dans le développement économique des sociétés, un ordre de faits et d'idées qui devaient offrir à l'esprit humain la matière d'un grand travail scientifique. Mais, hommes du dix-huitième siècle, les physiocrates vivaient dans un temps où tout était en travail en Europe, plus particulièrement en France; ils vivaient au sein d'une société qui aspirait fortement à rompre, pour ainsi dire, sa vieille écorce, et à se constituer sous une forme nouvelle. Préoccupés de ces idées qui agitaient alors tous les esprits, il leur était impossible de se renfermer dans le cercle des notions économiques et de ne pas songer avant tout à la réforme des institutions sociales.

Aussi la *Physiocratie* de Quesnay, publiée par Dupont de Nemours, traite de la constitution naturelle du gouvernement, et Mercier de la Rivière, en se conformant aux idées du maître, intitulait son ouvrage : *Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques.* Dans la pensée des physiocrates, cet ordre devait nécessairement produire tout le bonheur dont l'homme peut jouir sur la terre. Pour eux, l'économie politique n'était donc qu'un chapitre de l'organisation sociale. L'idée qui les préoccupait, n'était pas uniquement la richesse; mais la question de leur temps, de leur pays, l'organisation de la société. Tout était subordonné à cette idée, tout y convergeait, tout en éma-

nait; vaste synthèse que l'impatience des réformes suggérait, dans le siècle de l'observation et de l'analyse, à des esprits plus hardis que profonds, aux précurseurs de la grande révolution. Ce titre leur appartient, bien que leurs théories sociales n'aboutissent point à la liberté politique.

L'école que j'appelle industrielle s'est dintinguée de toutes les autres en proclamant ce grand principe, que *la première source de la richesse est le travail.* Elle mettait ainsi en évidence non-seulement un principe économique, mais celui des faits sociaux qui, dans la main d'un historien habile, devient le guide le plus sûr pour suivre l'espace humaine dans sa marche et ses établissements sur la face du globe. Smith a évidemment ramené la science dans les limites indiquées plutôt que tracées par Aristote; et je n'en veux d'autres preuves que le titre de son livre : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.* Smith ne prétend pas reconstruire la société et les gouvernements; il s'occupe essentiellement de la question de savoir quels sont les principes de notre nature et les faits humains les plus efficaces pour ce but spécial : la formation de la richesse nationale.

Ces limites posées par le chef de l'école ont bientôt été franchies; elles l'ont été même par ses disciples les plus zélés. Je ne rappellerai ici que trois noms célèbres à juste titre, et dont l'un, quoique appartenant à une personne vivante, a déjà droit, par l'éclat

qui l'environne, à être considéré comme un nom historique (1). Et d'abord mon illustre prédécesseur, M. Say. Quoique, dans son *Traité*, il se rapproche de l'idée que l'économie politique n'est proprement que la science de la richesse, que dit-il dans son *Cours complet d'économie politique?* Il s'exprime ainsi : « L'économie politique n'est pas autre chose que l'é-« conomie de la société. L'étude qu'on a faite de la « nature et des fonctions des différentes parties du « corps social a créé un ensemble de notions, une « science à laquelle on a donné le nom d'économie « politique, et qu'on aurait peut-être mieux fait de « nommer économie sociale. »

Et il ajoute : « L'objet de l'économie politique « semble avoir été restreint jusqu'ici à la connais-« sance des lois qui président à la formation, à la « distribution et à la consommation des richesses. » Il reconnaît que lui-même l'avait ainsi envisagée dans son *Traité*. Il termine toutefois par dire : « Ce-« pendant on peut voir dans cet ouvrage même que « cette science tient à tout dans la société, qu'elle « se trouve embrasser le système social tout entier.» Le voilà donc revenu, en quelque sorte, et sous ce rapport seulement, à l'idée des physiocrates. *Elle se trouve embrasser le système social tout entier.*

M. de Sismondi, dans ses *Nouveaux principes d'É-*

(1) La mort vient d'enlever M. de Sismondi à ses amis et à la science.

conomie politique, nous dit que « le bien-être physique de l'homme, autant qu'il peut être l'ouvrage de son gouvernement, est l'objet de l'économie politique. » Ici deux observations se présentent : l'une, que l'auteur ne parle plus seulement de richesse, mais de bien-être, idée plus large; l'autre, qu'il ne parle plus des résultats de l'action libre de l'homme sur la matière, en tant que cette action peut produire de la richesse ou du bien-être, mais qu'il fixe son attention essentiellement sur l'intervention du gouvernement, ce qui placerait la science tout entière dans le domaine de la politique.

M. Storch assigne à l'économie politique un champ encore plus étendu. Il dit en propres termes : « L'é-« conomie politique est la science des lois naturelles « qui déterminent la prospérité des nations, c'est-à-« dire leur richesse et leur *civilisation.* » Et ce n'est pas là une idée jetée en passant; c'est une idée qu'il a déjà développée dans son discours préliminaire; c'est sous l'influence de cette idée qu'il a divisé son ouvrage en deux parties distinctes. Ici une pensée traverse mon esprit. M. Storch avait été chargé d'enseigner l'économie politique à deux jeunes princes qui pouvaient être appelés un jour à exercer une grande influence sur les destinées de leur pays. Je soupçonne que, pénétré de l'importance de ce ministère délicat, il a voulu se donner le moyen de parler à ses élèves de toutes choses. On ne pourrait que

lui en savoir gré, car il leur a tenu le langage d'un honnête homme et d'un ami de l'humanité. Mais cela ôterait toute autorité à sa définition de l'économie politique, qui, au surplus, ne supporte pas l'examen ; car, d'imaginer qu'on puisse sérieusement vouloir embrasser dans le domaine de l'économie politique tout ce qui peut contribuer non-seulement à la richesse, mais à la civilisation, ce n'est pas là tracer des limites à la science, c'est effacer toute limite.

Il n'est pas moins vrai que cette idée si générale et si vague de M. Storch a séduit plus d'une personne. Le moyen de résister à la tentation de se placer au nombre des économistes, pour peu qu'on ait fixé son attention sur une école primaire ou sur la statistique d'une prison !

En parcourant ainsi leurs écrits, on aurait peine à nommer deux hommes éminents dans la science qui s'accordent sur sa nature et ses limites. Il y a donc une véritable question préliminaire à résoudre, d'autant plus importante que de sa solution dépend celle d'une autre question non moins fondamentale, la question de savoir d'après quels principes les problèmes de l'économie politique doivent être résolus.

Il est parfaitement vrai qu'en considérant l'homme, soit isolé, soit en état de société, on peut l'envisager sous trois points de vue distincts : sous le rapport de la richesse, sous le rapport plus large de son bonheur matériel, enfin sous le rapport beaucoup

plus étendu encore de son développement moral.

La richesse n'est point une cause nécessaire de bonheur ; on peut concevoir le bonheur matériel avec peu de richesse, et le malheur largement distribué à côté d'une grande masse de richesses. Ce qui est vrai de chacun de nous est vrai de tous, et peut être vrai d'une société tout entière. Enfin la richesse et le bonheur matériel peuvent bien être des causes indirectes, auxiliaires, secondaires, mais ne sont pas des causes nécessaires du développement moral. Comme on trouve des individus, on trouve aussi des nations dont le bien-être ne se proportionne pas à la richesse, et des nations dont la richesse et le bonheur matériel sont en progrès, tandis que leur développement moral est très-retardé. On peut citer aujourd'hui encore tel pays de l'Europe, à l'éloge duquel on nous dira qu'on ne voit nulle part ailleurs de paysans mieux traités, un gouvernement moins rude, une vie plus douce, une tolérance plus bienveillante pour les jouissances matérielles. Pour nous cependant cela ne suffit pas ; nous demanderons en même temps quel est le développement moral de ce pays, quelles idées y sont en circulation, quels besoins on y éprouve. Nous demanderons si, au lieu de se renfermer content et résigné dans sa vie matérielle, comme un chien bien nourri et pas trop souvent fustigé, l'homme n'y désire pas s'élancer dans une région supérieure, s'il ne ressent pas l'aiguillon

des besoins intellectuels et moraux. Et, si la réponse était négative, si ces besoins moraux lui étaient inconnus, si on pouvait prévoir qu'à moins de circonstances extraordinaires cette nation sera dans cent ans ce qu'elle est aujourd'hui, nous ne consentirions pas à reconnaître qu'il ne lui reste rien à désirer.

On peut donc envisager les nations comme les individus sous le point de vue de la richesse, sous le point de vue du bien-être matériel et sous le point de vue du développement moral. Chacun de ces trois états suppose un certain emploi de nos facultés, chacun de ces buts exige certains moyens, une certaine action de l'homme sur le monde extérieur et des hommes les uns sur les autres. Pour multiplier la richesse, le travail proprement dit est nécessaire, le travail éclairé par nos connaissances physiques, chimiques, mécaniques, et secondé par le concours des hommes dans une œuvre commune, mais avec des rôles différents, les uns jouant le rôle de travailleurs, les autres de capitalistes, ainsi de suite. Voilà des moyens employés dans un but particulier, la production de la richesse ; et cette richesse ainsi produite se distribue tout naturellement entre les producteurs, d'après certaines lois qui ne sont l'œuvre de personne, mais le résultat nécessaire des faits généraux de la production.

Pour le bonheur matériel, il faut quelque chose de plus ou de différent. Il faut que rien dans l'orga-

nisation sociale et dans les lois positives ne s'oppose à la libre circulation de cette richesse au profit de tous les membres de l'État; il faut qu'elle soit consommée d'une manière conforme à la saine raison, avouée par la morale, car, empressons-nous de le reconnaître, le contraire serait à la fois un mal en soi et un malheur. Il y a des conseils à demander à la jurisprudence, à l'hygiène, à la médecine. On le dit tous les jours : l'homme sage, même au sein des plaisirs, sera plus heureux avec une médiocre quantité de richesses que d'autres ne pourraient l'être avec des richesses immenses. Cela exige donc aussi une certaine application des facultés humaines, une certaine action des hommes les uns sur les autres.

Enfin, quant au développement moral, qui ne sait pas qu'il demande l'exercice des facultés d'un autre ordre? qui ne sent pas qu'il fait appel à nos sentiments les plus nobles, à tout ce que la conscience humaine a de plus intime et de plus indestructible, la raison de plus ferme et de plus élevé? Il ne s'agit plus d'accumuler quelques richesses, d'accroître et de régler les jouissances de la vie matérielle, il s'agit d'ennoblir notre nature, d'élever notre pensée, d'en étendre le domaine, de mettre en relief toute la dignité que l'homme recèle en lui-même. Et cela demande encore un certain emploi de nos facultés les plus nobles, une certaine application de nos connaissances de l'ordre le plus élevé, une certaine action

de l'homme sur l'homme pour le développement et le progrès de tous.

Les moyens doivent donc s'élever comme le but. Celui qui veut seulement acquérir, celui qui veut à la fois acquérir et jouir et celui qui veut surtout se développer moralement n'agissent pas de la même manière. Les trois buts ne sont pas incompatibles ; mais celui qui, non content du premier, veut atteindre au second, et du second s'élever au troisième, ne peut restreindre son action dans les limites où se renferme celui qui ne vise qu'au premier.

Ainsi, lors même qu'on consentirait à ne considérer que le but pratique et les moyens nécessaires pour l'atteindre, il n'y aurait aucune raison de confondre l'économie politique avec l'hygiène, la médecine, l'architecture, la politique et la morale.

Il y a plus : cette application des connaissances humaines à un but déterminé et pratique, cet emploi des forces individuelles et sociales pour tel ou tel résultat particulier, est-ce là, à proprement parler, la science ? est-ce dans cela qu'une science consiste ? De même, est-ce d'après l'usage qu'on peut en faire, selon le parti qu'on peut en tirer, ou bien d'après la nature et l'objet de ses recherches, qu'une science doit être classée ?

La réponse ne paraît pas douteuse. Ce n'est pas d'après le but auquel elle peut servir qu'on peut reconnaître la nature d'une science et la classer ; à pro-

prement parler, la science n'a pas de but extérieur. Dès qu'on s'occupe de l'emploi qu'on peut en faire, du parti qu'on peut en tirer, on sort de la science et on tombe dans l'art. La science, quel qu'en soit l'objet, n'est que la possession de la vérité, la connaissance réfléchie des rapports qui découlent de la nature même des choses, connaissance qui nous permet de remonter aux principes et d'enchaîner entre elles les déductions qu'on en tire. La connaissance d'un certain ordre de vérités, tel est l'objet, le but particulier d'une science; le moyen, c'est la recherche de ces vérités à l'aide de la méthode. La science n'est pas chargée de faire quelque chose. Il n'y aurait en ce monde que misère, ignorance et malheur, qu'il y aurait encore une science de l'économie politique. Il serait toujours vrai qu'en appliquant les forces de l'intelligence et les forces organiques de l'homme à la matière de telle ou telle façon, on produirait des objets propres à satisfaire les besoins de l'homme, et qu'en laissant les choses à leurs cours naturel ces produits se distribueraient d'une certaine manière entre les producteurs ; que l'homme, informé des conclusions de la science, en tire parti pour la richesse, pour le bien-être, pour le progrès social, il fait ce qu'il doit faire, mais la science reste toujours la même. Il n'y aurait pas une seule barque sur l'Océan, qu'il y aurait encore une astronomie, et l'astronomie serait toujours également vraie. Quel-

que parti qu'on en tire pour la navigation, la science elle-même, l'astronomie, n'est que la connaissance de la vérité relativement à un certain ordre de faits.

Or, je le demande, en classant les sciences d'après leur objet, auquel des systèmes que nous avons indiqués faut-il se rattacher ? Dirons-nous que l'économie politique embrasse cette variété de matière que quelques auteurs lui attribuent, ou bien qu'elle est une sience spéciale, n'ayant pour objet que la richesse ?

C'est demander si la richesse, avec tous les phénomènes qui s'y rapportent, se présente à l'esprit humain comme un objet particulier, nettement circonscrit et assez important pour former le sujet d'une science *sui generis*. Or nul ne peut le nier : la lutte des forces humaines, soit intellectuelles, soit physiques, avec la matière pour la dominer, la transformer, l'adapter aux besoins de l'homme, cette lutte constitue un ordre de faits et d'idées d'un haut intérêt et qui ne se confond avec aucun autre.

La richesse, pour parler comme parle l'école, est essentiellement subjective. La matière possède, sans doute, certaines propriétés ; mais les objets ne deviennent richesse qu'autant qu'ils ont été mis en rapport, par le travail ou du moins par l'appropriation, avec les besoins de l'homme. La qualité de richesse est chose contingente ; mais les faits dont elle résulte, considérés dans leur généralité, sont néces-

saires, invariables; considérés dans leur ensemble, ils se distinguent de tout autre ordre de faits. La science qui s'en empare est donc une science *sui generis*, une science déterminée, qui a son champ à elle, ses faits généraux, ses limites.

Je dis qu'elle a ses faits généraux à elle, bien que quelques-uns de ces faits lui soient, il est vrai, communs avec d'autres sciences. Ainsi, l'économie politique part essentiellement de ces données : notre puissance sur les choses au moyen du travail, notre penchant à l'épargne si un intérêt suffisant nous y pousse ; notre penchant à mettre en commun notre activité et nos forces ; nos instincts de propriété et d'échange.

Voilà des faits qui sont en tout temps et en tout lieu ; ce sont les faits généraux de l'économie politique. C'est de ces données que résulte la science de la richesse, la science rationnelle, générale, invariable. D'un côté, les choses et leurs propriétés ; de l'autre, l'homme, son intelligence et sa force physique, et ces deux éléments liés ensemble par les penchants et par les besoins de notre nature, par ces penchants et par ces besoins dont la force et l'étendue peuvent varier, mais qui sont communs à l'humanité tout entière. Cette science, ainsi envisagée, a pour théâtre l'nnivers.

Telle est la science dans sa généralité. Comment procède-t-elle ? Elle dit : « Le travail humain appli-

qué aux choses leur fait subir des modifications qui les rend propres à satisfaire nos besoins. Tout le produit du travail n'étant point consommé, il y a épargne ; si l'épargne est appliquée comme force productive, la production s'accroît. L'homme, stimulé par l'amour du plaisir, désireux de multiplier ses jouissances, ne tarde pas à reconnaître qu'en faisant des épargnes et en appliquant à la production ce qu'il a épargné, il augmente sa richesse. C'est ainsi que la richesse s'accroît par le travail et par le capital. »

Quand, en partant des données générales, j'arrive à ces déductions ; quand je démontre ces vérités aujourd'hui si triviales, mais qui ont été ignorées si longtemps, la science ne révèle-t-elle pas des vérités *sui generis*, qui ne se rapportent qu'à la production de la richesse et qui sont vraies en tout temps et en tout lieu ? D'où je conclus hardiment que la science de l'économie politique, envisagée ainsi dans ce qu'elle a de général et d'invariable, est plutôt une science de raisonnement qu'une science d'observation. Le contraire a été dit par ceux qui, comme nous le verrons bientôt, ont confondu l'économie politique rationnelle avec l'économie politique appliquée, la science avec l'art. La science, proprement dite, part d'un petit nombre de faits généraux, et c'est par la déduction qu'elle arrive à toutes ses conséquences.

Mais ces déductions sont-elles parfaitement légitimes, ces conséquences toujours vraies? Il est incon-

testablement vrai qu'un projectile lancé sous un certain angle décrit une certaine courbe ; c'est une vérité mathématique. Il est également vrai que la résistance opposée au projectile par le fluide qu'il traverse modifie plus ou moins en pratique la déduction spéculative ; c'est une vérité d'observation. La déduction mathématique est-elle fausse? nullement ; mais elle suppose le vide.

Je m'empresse de le reconnaître, l'économie spéculative néglige aussi certains faits, certaines résistances. Je signalerai tout de suite trois faits importants qui nous feront entrevoir la différence qui peut exister entre la science pure et la science appliquée, entre la science et l'art.

La nationalité, le temps et l'espace modifient souvent les résultats de la science pure. La science nous démontre que, pour augmenter la richesse, il faut produire au meilleur marché possible. Si l'on produit à bon marché là et chèrement ici, achetez là, nous dit-elle, et n'achetez point ici. Elle ne demande pas comment s'appelle l'endroit où l'on produit à bon marché, quel est le gouvernement de celui où la fabrication est chère. Dans sa généralité, elle ne s'embarrasse pas de ces questions. Quand elle vous dit : « Si les salaires réels sont très-élevés dans un endroit et très-bas dans un autre, les travailleurs quitteront ce dernier lieu pour se rendre au premier ;» cela est-il vrai? oui ; mais elle ne s'occupe pas de

savoir quelle est la distance qui sépare les deux endroits, quelles sont les difficultés pratiques qui s'opposeront à l'émigration des travailleurs, quel est le temps nécessaire pour que les deux populations se mettent en équilibre, et quelles seront jusque-là les souffrances d'une partie des travailleurs. C'est ainsi que la balistique pure ne s'occupe pas de la résistance que doit éprouver le projectile. Certes, celui qui ne connaîtrait pas la formule de la science pure serait un mauvais officier d'artillerie ; mais cet autre ne serait pas moins digne de blâme qui ferait pointer des pièces selon la formule abstraite et non suivant la formule modifiée par l'expérience. De même celui qui ne tiendrait pas compte des modifications que les circonstances doivent apporter aux résultats de la science pure tomberait dans l'absurde en appliquant les principes de l'économie politique ; mais l'économie politique est-elle moins une science pour cela ? ses formules sont-elles moins vraies?

On a trop reproché à l'école de Quesnay son *laissez faire, laissez passer*. C'était la science pure ; car, nous le verrons, il est parfaitement vrai que, si des circonstances particulières ne venaient jamais modifier la question, la liberté de l'industrie et du commerce serait le moyen le plus sûr de produire le plus de richesse possible ; mais il arrive des circonstances de temps et d'espace, des besoins particuliers tenant à la nationalité, qui peuvent modifier dans la pratique

l'application de la règle. Est-ce là une raison pour révoquer en doute les déductions de la science en tant que déductions scientifiques? nullement.

Il résulte de ces observations que, pour couper court à ces questions, on doit distinguer trois ordres de faits et d'idées.

L'économie politique rationnelle, c'est la science qui recherche la nature, les causes et le mouvement de la richesse en se fondant sur les faits généraux et constants de la nature humaine et du monde extérieur. Elle ne méconnaît ni ne repousse les autres sciences sociales ; elles lui offrent, ainsi que les sciences physiques et mathématiques, des moyens et des résultats dont elle profite; mais, pour le progrès de chacune, il importe de ne pas les confondre. Sans doute, toutes les lignes qui partent de la base du cône finissent par se réunir au sommet ; mais l'homme, placé au centre, a-t-il l'intelligence assez vive pour les saisir exactement au sommet, n'est-il pas obligé de les suivre d'abord une à une ?

« La science est aussi une en quelque manière ;
« mais chacune de ses parties, appliquée à un objet
« quelconque, forme une division à part et reçoit un
« nom particulier : de là cette foule de sciences
« et d'arts diversement nommés. » (Platon, dans le *Sophiste*.)

Le moment est-il arrivé de réunir, par une puissante synthèse, toutes les scienees morales et politi-

ques en une seule, et de fonder une haute science sociale, comme on pourrait, par la fusion en un seul tout des diverses sciences naturelles, fonder une science générale de la nature? nous en doutons; mais, cela fût-il possible, il serait tout aussi irrationnel de confondre la science générale de la nature avec la minéralogie. Que si les auteurs de quelques essais prématurés, ce nous semble, de synthèse sociale, veulent emprunter à la science de la richesse son nom d'économie politique, pour l'appliquer à leurs élucubrations économico-politico-morales, nous le voulons bien. La dénomination d'économie politique n'est pas assez heureuse pour que les économistes en défendent la possession *unguibus et rostro*; ils s'appelleront, si on le veut, *chrysologues*, *chrématisticiens*, *divitiaires*, ou de tel autre nom plus étrange encore; mais de cette usurpation d'un titre en conclure que l'économie politique est autre chose que la science de la richesse, c'est évidemment substituer à une question sérieuse un jeu de mots, une querelle de terminologie.

Vient ensuite l'économie politique appliquée : alors la science est prise comme moyen. En passant de la science à l'art, il faut tenir compte, nous en convenons, des circonstances particulières qui peuvent modifier les principes dans leurs applications. Ainsi que nous le verrons en traitant quelques-unes des grandes questions d'application, les trois cir-

constances capitales que nous avons mentionnées, le temps, l'espace, la nationalité, jouent un grand rôle dans ces causes modificatrices des résultats purement scientifiques. L'économie politique pure et l'économie politique appliquée ont chacune, au fond, le même objet, la richesse : la première en traite d'une manière plus spéciale, plus nationale ; mais l'objet est toujours le même.

Enfin on conçoit que la morale, que la politique interviennent dans les questions sociales. Le but de la société, comme le but de l'individu, n'est pas seulement d'être riche ; ce but peut même, dans certains cas, être subordonné à un but plus élevé. Supposons que ce fût un moyen de richesse nationale que de faire travailler les enfants quinze heures par jour, la morale dirait que cela n'est pas permis ; la politique aussi nous dirait que c'est là une chose nuisible à l'État, qu'elle paralyserait les forces de la population. Pour avoir des ouvriers de onze ans, on aurait des chétifs soldats de vingt ans. La morale ferait valoir ses préceptes, la politique ses exigences, et quand même il serait prouvé que le procédé serait utile comme moyen de richesse, on ne devrait pas l'employer. Devrait-on donc se récrier contre l'économie politique? non ; l'économie politique n'est qu'une science qui examine les rapports des choses et en tire des conséquences. Elle examine quels sont les effets du travail ; vous devez, dans la pratique,

appliquer le travail selon l'importance du but. Quand l'application du travail est contraire à un but plus élevé que la production de la richesse, il ne faut pas l'appliquer. Cela prouve-t-il que l'économie politique est fausse? non, cela prouve que vous confondez ce qui doit être séparé.

S'il était démontré que ces maisons où sont recueillies les malheureuses victimes de la débauche ou de la misère de leurs parents, que les maisons d'enfants trouvés sont contraires aux déductions de l'économie politique, l'économiste ne le dissimulerait pas. Alors on en conclurait que les économistes veulent que, dès demain, ces maisons soient fermées ; on ajouterait qu'ils sont des hommes sans entrailles, des hommes qui foulent aux pieds tout sentiment d'humanité. Rien de semblable n'existe. L'économie politique vous signale un fait et un résultat. C'est à vous ensuite d'examiner si, dans les circonstances de votre pays, il n'y a pas d'autres faits et d'autres conséquences qui s'opposent à la suppression de ces maisons. Supposez que, dans un département, cette suppression dût exciter une révolte ; est-ce que vous voudriez l'opérer? non, certes. Quoi que puisse dire l'économie politique, la politique répondra que la conservation de la paix publique vaut encore mieux que l'accroissement de richesse qu'on pourrait obtenir par la suppression des maisons d'enfants trouvés.

De même supposez une peuplade parfaitement satisfaite de son modeste avoir et persuadée, à tort ou à raison, qu'un accroissement de richesse ne serait pour elle qu'une cause de corruption et de désordre. Elle n'hésitera pas à sacrifier la richesse au bonheur. A son point de vue qui oserait la blâmer?

Encore une fois, nous avons plus d'un but à atteindre dans ce monde. L'économie politique peut nous servir de guide pour nous diriger vers l'un de ces buts; mais elle n'a pas mission de nous contraindre à faire telle ou telle chose; car, je le répète, une science n'a d'autre but direct que la recherche de la vérité. C'est dans l'application que nous devons tenir compte de tous les principes qui concourent à la solution d'une question sociale. L'erreur vient de ce qu'on imagine que toute question sociale est soluble par l'application d'un seul principe. De là il résulte que, toutes les fois que le principe économique se trouve impliqué dans une question, on veut mettre la solution pratique de cette question sur le compte de l'économie politique. Cela est injuste. L'économie politique donne des résultats économiques, des conséquences du principe économique; c'est aux législateurs, aux hommes d'affaires, de tenir compte de tous les autres principes qui doivent concourir pour que la solution de la question soit conforme aux intérêts les plus chers de la nation et des individus.

Je dis aux intérêts les plus chers : Quand, dans une question, l'intérêt le plus cher de la nation, le but dominant est la richesse, c'est l'économie politique qui doit l'emporter. Quand le contraire a lieu, quand il y a en jeu des intérêts de force, de dignité nationale, les considérations économiques ne sont plus que des motifs de second ordre et qui doivent céder le pas aux considérations politiques.

Je crois donc qu'il faut distinguer d'abord l'économie politique rationnelle de l'économie politique appliquée, et qu'ensuite, dans toute question, il ne faut pas confondre les considérations de l'économie politique, même appliquée, avec les autres considérations morales et politiques qui peuvent influer sur la solution de cette question.

TROISIEME LEÇON

SOMMAIRE

Récapitulation de la précédente leçon. Description générale et rapide des faits économiques qui se trouvent résumés par les mots Valeur, Richesse, Travail, Terre, Capital, etc. Le désaccord qui existe toujours sur le sens et la portée de ces expressions prouve que la science, même dans ses principes fondamentaux, n'est pas encore définitivement arrêtée. Difficultés qu'elle a rencontrées et qui lui sont particulières. Les questions les plus graves s'offrent ainsi sur le seuil même de la science. L'étude de ces questions générales doit nécessairement précéder toute discussion particulière sur la production et sur la distribution de la richesse. Ces questions auront essentiellement pour objet la valeur; la notion de la valeur est le fondement de la science. — 1° Comment se forme la notion de la valeur : la valeur n'est que l'utile dans sa relation spéciale avec la satisfaction de nos besoins : elle n'est que l'expression d'un rapport variable; 2° l'utilité est directe ou indirecte, une chose pouvant servir soit à satisfaire nos besoins, soit à nous procurer une autre chose. De là la distinction de la valeur, en valeur en usage et valeur en échange; 3° la valeur en échange n'est qu'une forme de la valeur en usage; elle existe parce que l'autre existe, et non par elle-même; 4° la valeur en usage dure tant qu'existe le rapport entre les objets et nos besoins : la valeur en échange n'existe réellement qu'au moment même de l'échange. Il y a donc trois espèces de choses : les choses qui n'ont qu'une valeur en usage; les choses qui ont à la fois les deux formes de la valeur; et celles qui, après avoir été douées des deux valeurs, perdent de nouveau la qualité de choses échangeables.

En recherchant quel est l'objet de l'économie politique, quelles en sont les véritables limites, nous avons reconnu qu'il faut distinguer deux ordres de

connaissances et de faits qui ne sont que trop souvent confondus par ceux qui s'occupent de ces matières. L'économie politique que nous avons appelée pure ou rationnelle est une science *sui generis*. Elle se fonde sur un petit nombre de faits généraux et procède ensuite par déductions. Elle est encore plus une science de raisonnement qu'une science expérimentale. La science appliquée, au contraire, tient compte de certains faits particuliers que néglige la science pure. Comme leur but n'est pas le même, que l'une ne s'occupe que de *la vérité* de ses théorèmes, que l'autre *vise essentiellement* à l'action dans une sphère donnée, leurs méthodes ne peuvent pas être identiques. La science appliquée appelle à son secours l'observation des faits particuliers et l'expérience.

Mais à l'état de science pure et à l'état de science appliquée, l'économie politique a cependant toujours pour objet la richesse ; à l'état de science pure, la richesse considérée d'une manière générale, la richesse pour le monde entier, pour l'homme sur le théâtre de l'univers ; à l'état de science appliquée, plus particulièrement la richesse de la localité, de l'agrégation à laquelle elle s'applique ; la richesse de tel ou tel État, de telle ou telle association particulière.

Enfin nous avons fait remarquer qu'il ne faut pas confondre les résultats de la science de la richesse avec les exigences soit de la morale, le juste et le bien pouvant ne pas coïncider avec l'utile, soit de la poli-

tique qui représente un ordre d'utilités qui peut être supérieur aux simples utilités économiques. Cette triple distinction donne lieu à une observation essentielle. Tandis que la distinction entre l'économie politique et la morale est aussi invariable que la distinction éternelle du bien et de l'utile, la distinction entre l'économie politique rationnelle et l'économie politique appliquée perd tous les jours de son importance. La civilisation par ses progrès ne cesse d'atténuer les faits sur lesquels la distinction est principalement fondée. Les distances s'abrégent d'une manière étonnante ; les communications deviennent progressivement plus faciles et moins coûteuses ; les relations entre les peuples s'étendent, se multiplient; ces nombreux obstacles que les antipathies nationales, les préjugés, la religion opposaient à l'industrie générale, au commerce, au mouvement des capitaux, aux déplacements des travailleurs, s'affaibliront tous les jours, et il est permis de prévoir une époque où les lois de chaque État n'empêcheront plus que tous les pays civilisés ne forment en quelque sorte qu'un seul et grand atelier, un seul et grand marché. L'économie politique rationnelle et l'économie politique appliquée ne se confondront jamais complétement. Le croire, ce serait tomber dans une utopie. Le temps, l'espace, la nationalité, ne perdront jamais toute leur influence sur les relations économiques. Mais qui ne voit pas que ces obstacles et ces résis-

tances s'affaiblissent tous les jours; que la civilisation, par ses prodiges, tend de plus en plus à rendre applicables les principes de l'économie politique rationnelle, à rapprocher l'art de la science?

Après avoir posé ces distinctions fondamentales, renfermons-nous dans le champ de l'économie politique, de la science de la richesse. C'est là que nous devons puiser la matière de notre travail.

Guidé par l'instinct, excité par le besoin, l'homme, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ne tarde pas à reconnaître qu'il existe un rapport entre lui et les objets extérieurs, entre ses besoins et les propriétés des choses dont il est entouré. Il use des biens naturels qui se trouvent à sa portée; il les applique à ses besoins, il se les approprie. Par cela seul qu'il fait acte d'application des choses extérieures à son usage, qu'il se donne, pour ainsi dire, la peine de se les approprier, son œuvre économique commence. Il applique sa personnalité aux choses dont il tire profit.

Mais ce simple travail d'appropriation ne suffit bientôt plus à l'homme. Il étend son action, il modifie les objets extérieurs, afin de les rendre propres à satisfaire des besoins auxquels ils n'auraient pas suffi dans leur état naturel. Il ouvre ainsi à l'exercice de son activité un champ plus vaste. Sous la lumière de son intelligence, il modifie l'une par l'autre les forces de la nature, et, par un travail savant, il satisfait des besoins plus délicats et plus compliqués.

A mesure que ses forces intellectuelles viennent en aide à son instinct, il découvre que la puissance de ses organes peut être prodigieusement augmentée; qu'en ne consommant pas immédiatement toutes les choses utiles, il peut en faire des moyens qui s'ajoutent comme force à la force de ses organes et à celle des agents naturels qui sont à sa disposition. Ainsi les transformations s'étendent, se multiplient; l'homme vit et prospère; il se propage et couvre bientôt la face de la terre, multipliant ses forces par le secours mutuel et l'esprit d'association, variant les rôles et les distribuant de manière que chacun travaille, que chacun profite et s'élève peu à peu à une existence de moins en moins brutale et grossière.

Ce secours mutuel, ce travail commun, trouvent leur récompense partout où la justice préside aux rapports sociaux, dans une rétribution proportionnelle. Chacun possédant ainsi plus ou moins, mais souvent plus que ses besoins ne demandent ou autre chose que ce qu'il désire, cette rétribution fait naître l'échange, ouvre un vaste champ, de nouvelles relations entre les hommes, et le monde devient, pour ainsi dire, un immense atelier et un vaste marché, l'espèce humaine une grande famille laborieuse et commerçante. Ses provisions augmentent chaque année, son bien-être est assuré; quoique les familles humaines se multiplient, cependant, grâce à l'application des forces de l'homme à la nature, cette mul-

tiplication peut être mise partout où règnent la prévoyance et la sagesse, en harmonie avec les moyens de subsistance. Et alors la terre s'embellit, les arts se multiplient, les besoins se développent et s'ennoblissent, et l'homme s'élève de plus en plus non seulement dans l'ordre physique, mais encore dans l'ordre intellectuel et moral; devenu par ses propres efforts seigneur légitime du monde extérieur, il n'a que des remercîments à offrir à celui qui nous a imposé la loi de l'association et du travail.

Telle est la série des phénomènes économiques considérés dans leur principe et dans leurs résultats. Ils se trouvent tous dans cette action continue de l'homme sur le monde matériel; ils sont tous renfermés dans cette rotation incessante de travaux, de consommation, de reproductions et d'échanges.

Un petit nombre de mots résument tous ces faits, en généralisent les idées. Tout ce que nous venons d'indiquer, tous ces faits si multiples, dont la description détaillée a rempli des volumes, se trouvent résumés par les mots : valeur, richesse, travail, terre, capital, production directe ou indirecte, population, échange, marchés, debouchés, distribution, salaires, rente, profit, impôt, revenu.

Ces mots, la science les a adoptés; mais il n'y a pas encore accord parfait sur le sens et la portée de ces expressions. C'est dire, en d'autres termes, que la science, même dans ses principes fondamentaux,

n'est pas encore définitivement arrêtée ; car le premier signe de toute science qui a atteint ce degré de perfection, c'est une nomenclature acceptée, reconnue et désormais hors de toute contestation.

L'économie politique a rencontré de graves difficultés : le passage des faits communs et grossièrement observés à l'état scientifique a été, pour l'économie politique, plus difficile que pour d'autres sciences. Il y a des faits physiques, chimiques, astronomiques que le vulgaire aussi avait observés tant bien que mal, mais sans trop s'en occuper ; il les voyait passer Quand les savants se sont plus tard emparés de ces faits, ils n'ont pas rencontré de difficultés sérieuses pour les classer selon leurs lumières et pour les dénommer comme ils ont cru convenable de le faire Les économistes, au contraire, s'emparent de faits qui sont l'occupation directe et journalière de tout le monde ; ils ont donc trouvé dans la langue commune un langage économique tout formé. Ils ont dû accepter ce langage, en se chargeant uniquement de l'épurer, de le ramener à cette rigueur, à cette exactitude scientifique qu'il ne pouvait avoir dans la bouche du vulgaire. Là était l'œuvre difficile ; le langage commun disait avant les économistes : valeur, travail, capital, salaire, revenu, et ces expressions sont arrivées dans la science avec ces significations multiples, mal définies, mal circonscrites de la langue commune, qui ne produisent guère d'embarras

dans la vie ordinaire parce qu'à chaque fait particulier chacun explique sa pensée, mais qui doivent en produire de très-grands dans le développement scientifique d'une théorie.

Prenons comme exemple le mot : capital. Personne n'ignore combien sont nombreuses dans la langue commune les significations de ce mot. Un homme tant soit peu versé dans la science économique vous dit : « Les machines, les bâtiments de ma fabrique sont mon *capital*. » Une autre personne dira qu'elle a déposé des *capitaux* chez son notaire ; et puis une troisième, en parlant d'un homme riche, dira qu'à la vérité il ne possède pas beaucoup de terre, mais qu'il a immensément de *capitaux*. Le notaire oppose le mot *capital* au mot *intérêt;* il appelle *capital* le principal d'une dette, d'une rente. Enfin on dira d'une dame qu'elle possède un gros capital en diamants. Remarquons en passant que la signification scientifique du mot capital est précisément celle qu'on a jugé à propos d'omettre dans le code de la langue, dans le dictionnaire de l'Académie. Cependant l'expression de capital joue dans la science un rôle si important que toute incertitude à son égard est une cause d'équivoques et d'erreurs.

Il y a plus ; les savants se trouvent eux-mêmes sous l'empire des faits extérieurs, c'est une atmosphère qui nous enveloppe, nous presse et nous modifie à notre insu. De là un nouveau péril pour la

science, les économistes l'ont souvent mutilée pour la rendre conforme aux usages de leur localité.

J'en citerai un exemple : l'Angleterre est, plus qu'aucun autre pays du monde, un pays de manufactures; on n'y voit que machines, ateliers, ouvriers. Là le travail proprement dit joue dans la société un rôle immense; si jamais on a dit d'un pays qu'il est un atelier, on doit le dire de l'Angleterre. Dès lors, quels sont les faits qui ont le plus agi, même à leur insu, sur les économistes anglais? le travail proprement dit et l'échange. Aussi les économistes anglais ont-ils, plus que tous autres, adopté cette idée qu'il n'y a de richesse que les produits du travail proprement dit, ni de valeur dont la science doive s'occuper que la valeur en échange. Ce sont là évidemment deux restrictions, disons-le, deux mutilations de la science opérées sous l'influence des faits dominants dans le pays. Jamais pareille idée ne serait tombée dans l'esprit d'un Napolitain.

Ces exemples nous disent assez que les questions les plus graves se rencontrent sur le seuil même de la science. On les rencontre dans le domaine de la science pure lorsqu'il s'agit de déterminer les faits généraux qui lui servent de fondement, à plus forte raison, lorsqu'on descend de ces faits généraux aux déductions et aux corollaires qui en découlent. On les rencontre et plus nombreuses encore dans le domaine de l'économie politique appliquée; car là elles

s'augmentent de toutes les divergences qu'il est si commun de rencontrer dans l'observation des faits particuliers, sans compter, ainsi que je l'ai déjà fait pressentir, tout ce que les influences morales et politiques, légitimes en elles-mêmes, quoique étrangères cependant à la science économiques, viennent y mêler.

Pressés d'arriver au cœur même de la science et aux questions pratiques, nous aurions voulu ne pas nous arrêter sur certaines questions fondamentales assez abstraites, dont toute l'utilité ne peut être immédiatement sentie par ceux qui ne sont pas suffisamment avancés dans les études économiques. Cependant je crois ne pas devoir omettre entièrement ces questions. Toute inexactitude dans les notions fondamentales obscurcit la science tout entière; l'esprit prend une fausse direction dont les effets se font ressentir même dans les questions d'application.

Je me bornerai toutefois aux points les plus essentiels, à ceux qu'il importe de bien connaître pour se faire une juste idée des éléments dont la science se compose. En cherchant ainsi à démêler les vrais principes de la science et à les obtenir purs de toute alliage, nous aurons plus d'une erreur à repousser, plus d'une théorie à rectifier ou à compléter, et pour ne pas résister à la puissance de la raison, il nous faudra peut-être plus d'une fois décliner avec fermeté, mais

avec une fermeté respectueuse, l'autorité de nos maîtres.

Ainsi vous pouvez dès ce moment saisir le plan de ce cours. D'abord les questions générales et fondamentales, celles qui doivent également précéder toute discussion particulière et sur la production et sur la distribution de la richesse. Ces questions auront essentiellement pour objet la valeur. L'économie politique n'étant que la science de la richesse, la notion de la valeur en est le fondement, *caput et fundamentum* : pas de richesse sans valeur. Ce qu'on s'efforce de produire, ce sont des valeurs; ce sont des valeurs qu'on partage dans la distribution. Comment pourrions-nous traiter de la production de la richesse cette année, et de la distribution l'an prochain, s'il restait dans notre esprit des nuages sur l'essence et les propriétés de ce qui doit être produit et distribué? Nous chercherons a connaître, non seulement la nature, mais la cause, les formes, les principes régulateurs de la valeur.

Ces bases une fois posées, nous aborderons sans crainte le phénomène de la production. Après nous être éclairés à la lumière de l'analyse sur la nature et le dénombrement des diverses forces productives, nous consacrerons nos séances à l'étude particulière de chacun de nos grands instruments producteurs, le travail, la terre et le capital. Pour chaque instrument, nous aurons à en connaître la nature, la puis-

sance et le meilleur mode d'action. C'est vous dire que les questions les plus graves et les plus délicates s'offriront à vos méditations.

J'entre en matière.

J'ai dit que les faits généraux de la science sont résumés par un certain nombre de mots. Le premier de ces mots, *valeur*, n'est pas celui qui a donné lieu à moins de controverses parmi les économistes.

L'homme, distinguant par son instinct et son discernement les choses propres à satisfaire ses besoins de celles qui ne possèdent pas cette propriété, fait cas des premières, il les apprécie, il s'en empare s'il le peut; les autres, il les néglige et n'y touche pas.

Voilà l'homme pris sur le fait. Demandons-lui pourquoi il néglige les unes et s'empare des autres, il nous répondra que les unes lui sont utiles, que les autres ne lui servent à rien. Traduisons sa réponse par un mot scientifique; nous dirons qu'il trouve de la valeur aux unes et qu'il n'en trouve pas aux autres. Ainsi la *valeur* n'est autre chose que l'utile dans sa relation spéciale avec la satisfaction de nos besoins; c'est donc une idée moins étendue que l'idée de l'utile absolu L'utile peut se concevoir d'une manière abstraite et générale; il peut se concevoir appliqué aux choses qui n'excitent en nous ni désir ni crainte. Qu'on nous expose le système du monde, nous pourrions concevoir comme utile au méca-

nisme universel qu'il y ait un certain nombre de systèmes solaires; mais ce n'est là qu'un acte de l'intelligence sans rapport avec la satisfaction de nos besoins.

L'utilité, en tant que source de la valeur, peut être directe ou indirecte. Je l'appelle directe lorsqu'elle est fondée sur la possibilité d'une application immédiate des choses à la satisfaction de nos besoins: telle est la valeur d'un pain pour l'homme qui a besoin de manger. J'appelle indirecte l'utilité des choses qui ne sont pour nous qu'un moyen de nous procurer ce qui est propre à satisfaire des besoins qu'elles ne peuvent satisfaire elles-mêmes. Un homme possède deux morceaux de pain : avec l'un, il apaise sa faim ; l'autre, il le donne, pressé par le froid, en échange de quelques sarments. La notion instinctive de la propriété se développant rapidement, maître du second morceau de pain comme il l'était du premier, il a promptement conclu qu'il avait le droit d'en disposer et d'en transférer la propriété à une autre personne. Il a appliqué le second morceau de pain à ses besoins, mais indirectement, au moyen d'un échange.

Allons encore plus au fond des choses. J'ai dit un morceau de pain, parce qu'il faut un objet transmissible, et toutes les choses utiles ne le sont pas. Il y a plus; il ne faut pas que ce soit une chose que l'autre personne puisse se procurer sans aucun sacrifice, car

il ne prendrait pas la nôtre. Les choses qui existent en quantité indéfinie, à la disposition de tout le monde, ne sont pas matière d'échange; nul n'en manque. D'un autre côté, si les choses désirées étaient excessivement rares, l'échange en serait peut-être impossible. Dans une place assiégée, quand le danger de mourir de faim est pressant, celui qui possède quelques comestibles ne veut les céder pour rien au monde. Lorsque, dans un déplorable événement, le soldat mourant de froid brisait tous les liens de la discipline, et criait à l'officier qui voulait se chauffer près de lui : « Va chercher ta bûche, » aurait-il vendu la sienne pour vingt mille francs? Non, car il se serait exposé à une mort cruelle au bout de quelques instants.

Ainsi, pour que l'échange ait lieu, le concours de certaines circonstances est nécessaire. Cela suppose des deux côtés possession, volonté de se dessaisir, envie et moyens d'avoir ce qu'un autre possède. Supprimez l'une de ces données, il n'y a pas d'échange. Mais toujours est-il que les choses peuvent s'appliquer à nos besoins d'une manière directe ou d'une manière indirecte. Avec Smith, j'appelle la première espèce d'utilité valeur en usage, puissance de nous procurer, par le troc, des choses qui puissent satisfaire immédiatement nos besoins.

De ces notions, qui ne sont que la traduction en langage scientifique des faits généraux les plus irré-

cusables, il résulte 1° que la valeur n'est que l'expression d'un rapport, et d'un rapport essentiellement variable. C'est le rapport de nos besoins avec les choses, et nul n'ignore que nos besoins sont à la fois divers et mobiles; même ceux qui nous sont communs à tous, et qui dérivent de notre constitution organique, sont variables, du moins par leur intermittence et par les degrés de leur intensité. En conséquence, la valeur n'est ni une chose constante, ni une qualité inhérente aux objets; il n'y a rien dans la valeur d'exclusivement objectif. Le morceau de pain dont nous parlions, doué d'une valeur considérable au moment où la faim tourmente l'homme, n'en a plus si celui-ci est rassasié.

2° La valeur en usage est l'expression d'un rapport essentiel qui domine toute l'économie politique; le rapport des besoins de l'homme avec les objets extérieurs. La valeur en échange n'est qu'une forme de la valeur en usage : elle dérive du même principe. Otez à une chose la propriété de satisfaire nos besoins, elle n'a plus de valeur en échange, car elle n'est bonne à rien, elle n'est utile pour personne. Un paysan des environs de Rome trouve une antique; elle n'a aucune valeur directe pour lui qui n'entend rien aux beaux-arts, et encore moins aux inscriptions de l'antiquité; mais il sait qu'il y a, dans ce monde, des antiquaires, des hommes qui désirent posséder ces débris, qu'il peut, en conséquence, échanger son antique.

Si elle n'avait de valeur en usage pour personne, le paysan la jetterait. La valeur en échange n'est donc qu'une forme de la valeur en usage; elle dérive du même principe; elle existe parce que l'autre existe et non par elle-même; s'il n'y avait pas de valeur en usage, il n'y aurait pas de valeur en échange, tandis qu'il peut y avoir valeur en usage sans valeur en échange.

3° Enfin la valeur en usage dure tant qu'existe le rapport entre les objets et les besoins de l'homme. La valeur en échange n'existe réellement qu'au moment même de l'échange. Quand le troc se fait entre le morceau de pain et le sarment, quelle est la valeur en échange du morceau de pain? c'est le sarment. Quelle est la valeur en échange du sarment? c'est le morceau de pain. Un instant après, quelle est la valeur en échange de ce morceau de pain? nul ne le sait. Vous allez (l'observation est importante même pour les questions d'application), vous allez au marché, vous achetez un hectolitre de blé pour 15 fr. Au moment du troc, voilà sa valeur en échange: l'hectolitre de blé vaut 15 fr. et les 15 fr. valent l'hectolitre de blé. Vous ne savez pas quelle sera, une heure après, la valeur en échange de l'hectolitre de blé. Voulez-vous le garder plusieurs jours, plusieurs mois? votre incertitude à cet égard sera encore plus grande. Votre blé n'a une valeur en échange déterminée, connue, réelle, qu'au moment du mar-

ché. Aussi, quand on nous dit qu'il y a équation entre les deux termes de l'échange, gardons-nous d'attacher à cette assertion un sens trop étendu. Équation dans le moment de l'échange, oui ; un moment après, non. Après le troc, comme avant, la valeur en échange est chose purement conjecturale. Un homme habile vous dira : « Je crois que vous pourrez vendre cela tant. » Il approchera plus ou moins de la vérité, selon que ses connaissances commerciales seront plus ou moins étendues, son coup d'œil plus ou moins juste ; mais son assertion n'est cependant qu'une conjecture.

Tels sont les faits de tous les jours, les faits incontestables. Qui pourrait donc parler de la valeur en échange comme d'un fait durable, constant ? Rien de pareil n'existe ni n'est possible. On a des mercuriales, précisément parce que la valeur en échange est chose qui varie à chaque instant. Il n'y a pas un marchand qui, en faisant son inventaire, ne sache que la valeur qu'il donne à ses marchandises est purement conjecturale. Il n'existe, je le répète, de valeur en échange, réelle, connue, pouvant se formuler en équation, qu'au moment même de l'échange. Dès qu'une chose a une valeur en usage, c'est-à-dire dès qu'elle peut satisfaire un besoin quelconque de l'homme, la valeur en échange est *possible*. Cette même chose se trouve-t-elle entre des mains qui sont disposées à s'en dessaisir ? cette valeur devient *pro-*

bable, *conjecturale*. Elle n'est *réelle*, *connue*, *déterminée* qu'au moment de l'échange.

Ainsi les choses se divisent, sous le rapport économique, en trois classes.

Il est des choses qui n'ont qu'une valeur d'usage. Nous en possédons tous. Nul de nous ne songe à vendre ses habits, son chapeau, le portrait de sa mère, un souvenir de son ami.

Les monuments publics ne sont pas dans le commerce : sont-ils pour cela dépourvus de valeur en usage ? Ce serait une grave erreur que de le croire. Je suppose que Rome soit à vendre ; la vendrait-on au même prix qu'une ville de cent cinquante mille habitants, toute formée de maisons aussi simples et aussi nues que nos casernes, nos magasins, nos prisons ? N'estimerait-on rien le Panthéon, rien le Colisée, rien le théâtre de Marcellus, rien l'église de Saint-Pierre, rien tous ces monuments devant lesquels l'homme s'inclinera tant que l'admiration du beau et le respect des anciens souvenirs ne seront pas éteints dans nos cœurs ? Ces monuments sont propres à satisfaire des besoins moraux. Il est des hommes qui entreprennent un voyage dispendieux pour aller les visiter, s'inspirer de leur pensée, s'animer de leurs souvenirs. Ces monuments ont donc une valeur en usage ; ils n'ont point de valeur en échange, parce qu'ils ne sont point à vendre.

Il y a plus : faisons l'inventaire d'une riche mai-

son de Rome ancienne et l'inventaire d'une fortune moderne. Dans le premier, nous placerons les esclaves : les Romains en avaient de très-habiles, dont les facultés intellectuelles et les organes avaient reçu une éducation soignée ; ils avaient parmi leurs esclaves de bons charpentiers, d'habiles bijoutiers, de savants bibliothécaires. A Rome, cela s'inventoriait comme des chevaux et des bœufs ; cela avait une valeur en échange.

Dans l'inventaire d'une fortune moderne, nous ne comprenons plus les hommes qui ne sont pas marchandise. Est-ce à dire que nos facultés intellectuelles, que les talents acquis ne sont pas des richesses, des valeurs? Mais les économistes, ceux-là même qui n'admettent pas toutes ces notions, reconnaissent que les talents naturels sont comme un fonds de terre, que les talents acquis sont des capitaux, que les uns et les autres sont des instruments producteurs. L'homme qui les possède a donc une plus grande valeur que celui que la nature n'a pas enrichi de ses dons ou que l'éducation n'a pas développé. Or, parce que, chez nous, fort heureusement, on ne traîne plus les hommes au marché, faudra-t-il ne tenir aucun compte des capacités industriellesqu'une famille, une ville, un État peuvent renfermer? Ces capacités constituent cependant une valeur irrécusable, une valeur en usage.

Je vais au-devant d'une objection. On dira : il y a

là une valeur en échange, puisque les hommes vendent les produits de leurs talents. C'est une erreur. Sans doute, lorsque je demande un tableau, je paye à l'artiste un certain prix. Est-ce à dire que le peintre m'ait transmis son talent? Je ne sache pas que l'artiste en me vendant son travail ait en rien diminué sa capacité, et qu'en achetant son tableau j'aie acquis quelque talent en peinture. Il m'a vendu le produit de son capital, et nullement son capital. Quand j'achète un morceau de drap, je n'achète pas la machine qui a servi à le faire : c'est là le capital. Il y a toutefois entre cet exemple et le précédent cette différence, que la machine qui a fait le drap a une valeur en échange; tandis que la machine intellectuelle, s'il était permis de parler ainsi, qui a fait le tableau, ne peut pas se vendre, n'est point transmissible. A-t-elle moins pour cela une valeur en usage? Qui pourrait en douter? Elle constitue la richesse, le patrimoine de celui qui la possède; c'est là la source de ses revenus, comme les machines à vapeur, comme les terres sont la source des revenus du propriétaire foncier ou du fabricant.

Un artiste, un littérateur, un savant, peuvent, il est vrai, communiquer les connaissances et les méthodes particulières qu'ils possèdent, et contribuer, par leur enseignement et leurs conseils, à former des savants, des littérateurs, des artistes. Ils rendent alors des services, et ces services ont, en effet, une valeur

en échange, proportionnée à l'utilité que l'acheteur espère en tirer, c'est-à-dire à leur valeur en usage. En augmentant le nombre des hommes doués des mêmes facultés, de la même capacité, le littérateur et l'artiste peuvent, sans doute, produire une baisse dans le prix de leurs services ou des produits de leur talent; mais on ne saurait affirmer qu'en propageant la science, en enseignant l'art, ils transmettent, ils vendent, ils échangent le talent qu'ils possèdent. On pourrait ici dire avec les juristes : Donner et retenir ne vaut.

Il y a donc trois espèces de choses : les choses qui ont une valeur en usage; les choses qui ont à la fois une valeur en usage et une valeur en échange, et celles qui, après avoir été douées de valeur en usage et de valeur en échange, perdent de nouveau la qualité de choses échangeables pour garder exclusivement leur valeur en usage. Telles sont les choses que nous achetons pour notre consommation exclusive.

Après cet exposé, nous pouvons aborder les questions suivantes : La science doit-elle s'occuper de la valeur en usage, ou se borner uniquement à étudier la valeur en échange? Quel est le fondement de la valeur en échange? Quelle est la loi qui en règle les variations? Dans ces questions se trouvent engagés les noms les plus éminents en économie politique. Enfin nous traiterons une question qui, à vrai

dire, ne devrait plus arrêter les économistes, celle de savoir s'il existe une mesure de la valeur, comme il existe une mesure de la pesanteur et de l'étendue.

QUATRIÈME LEÇON

SOMMAIRE

La science doit-elle s'occuper de la valeur en usage ou se borner uniquement à l'étude de la valeur en échange? La notion de la valeur en usage est une idée fondamentale. Ceux qui veulent la supprimer s'efforcent de mutiler la science : un grand nombre de faits économiques demeurent inexplicables pour eux. Énumération de quelques-uns de ces faits. — Notion de la richesse. Tout ce qui a quelque valeur en usage est richesse. La richesse est naturelle ou produite, matérielle ou immatérielle, limitée ou illimitée, échangeable ou non. Erreurs où sont tombés ceux qui, s'écartant de ces notions, ont fait consister la richesse ou dans la matérialité et la durée des objets, ou dans leur rareté, ou dans la valeur échangeable. — Seconde question sur la valeur. Quel est le fait régulateur de la valeur en échange? La formule de l'offre et de la demande, comprise comme elle l'est par le vulgaire des économistes, n'explique que les faits extérieurs, les vicissitudes matérielles des marchés. Il reste à expliquer les causes qui déterminent l'offre et la demande. Ces causes ne sont, en dernière analyse, que nos besoins, ce qui nous ramène à la valeur en usage.

Il est beaucoup d'auteurs pour qui la valeur en échange est seule un fait économique ; ils ne regardent la notion de la valeur en usage que comme une pure généralité, à laquelle on peut faire tout au plus l'honneur de la mentionner, dès le début, en passant, pour ne plus s'en occuper ensuite. Pour eux, l'économie politique est plus encore la science des échanges que la science de la richesse.

C'est là, il faut le dire, une erreur qui attaque la science dans ses bases, qui la mutile et la dénature.

Et d'abord, s'il est vrai que la valeur en usage est l'expression du rapport qui existe entre nos besoins et les objets extérieurs, il serait étonnant qu'on pût retrancher impunément ce fait fondamental du domaine de la science. La valeur en échange existe, parce qu'il y a valeur en usage; elle disparaît dès le moment où cesse toute valeur en usage. Faut-il donc s'occuper de l'effet en négligeant la cause; développer les conséquences en mettant complétement en oubli les principes dont elles découlent?

La valeur en usage est l'expression d'un rapport qui appartient à tous les temps et à tous les lieux. La valeur en échange est de sa nature chose éventuelle. Non-seulement elle peut ne pas exister sans que les besoins de l'homme cessent, dans une certaine mesure du moins, d'être satisfaits, mais elle disparaîtrait complétement le jour où les besoins de chacun trouveraient des moyens illimités de satisfaction. Nul n'aurait alors recours aux échanges.

Je dis que, dans le système de ceux qui prétendent ne s'occuper que de la valeur en échange, la science se trouverait mutilée : un grand nombre de faits économiques demeureraient inexplicables. Pourquoi certains marchés sont-ils encombrés de denrées qui n'auront jamais de débit? Uniquement parce que les producteurs n'ont pas suffisamment étudié quelle

pouvait être, dans un pays donné, la valeur en usage de telles ou telles marchandises. L'homme qui envoyait une cargaison de patins au Brésil avait oublié que leur valeur en usage, provenant du plaisir qu'on éprouve à glisser sur une surface glacée, est nulle là où il n'y a pas de glace. Lorsque les libraires préparaient d'immenses cargaisons de livres pour l'Amérique du Sud, ils auraient dû se rappeler que le besoin d'avoir des livres n'est senti que par ceux qui savent lire. C'est dans l'absence de valeur en usage que ces faits économiques trouvent leur explication.

Non-seulement il importe de savoir quelle peut être pour toute chose sa valeur en usage, il importe aussi de reconnaître la valeur en usage des différentes denrées relativement l'une à l'autre. Tout pays consomme une certaine quantité d'objets de luxe. Une portion de la fortune, ou, pour parler plus exactement, du revenu du pays, s'applique à la consommation de ces objets. En temps ordinaire cette proportion ne varie guère, à moins qu'il n'y ait augmentation ou diminution de richesse dans le pays. Mais supposez que, dans une année de disette, les choses nécessaires devenant plus rares, leur prix s'élève, qu'arrivera-t-il? Les objets de luxe ne seront plus recherchés dans la même quantité, ou du moins on n'en offrira plus le même prix. Or, quelle est la raison vraie, intime de ce fait économique? C'est que deux besoins se sont trouvés en concur-

rence, et que la valeur en usage des objets de luxe a diminué, tandis que celle des objets de première nécessité s'est élevée. Dans cette lutte, les besoins de première nécessité, qui tiennent immédiatement à la conservation de l'homme, l'emportent toujours sur les besoins de fantaisie, sur les choses de pur agrément. L'explication définitive du fait se trouve dans la graduation de nos besoins et, en conséquence, des diverses valeurs en usage qui en sont l'expression.

On dira : C'est là l'étude de l'offre et de la demande. Il n'est pas d'économiste qui n'affirme que l'offre et la demande sont les deux éléments régulateurs du marché; il n'y a donc pas de lacune dans leur système. Alors nous demanderons à notre tour : Qu'est-ce que l'offre et la demande? qu'expriment ces deux mots en quelque sorte magiques, par lesquels on prétend répondre à toutes les questions et résoudre tous les problèmes? La demande est l'expression des besoins des demandeurs; connaître la demande, ce n'est donc autre chose qu'étudier la valeur en usage des choses dont il s'agit. Et comme toute offre implique une demande, et que toute demande implique nécessairement une offre, dans la théorie fondamentale de l'offre et de la demande se trouve, au contraire, la preuve la plus évidente que la science repose essentiellement sur l'étude de la valeur en usage, dont la valeur en échange, je le répète, n'est qu'une forme et une expression particulière.

Il est certains objets dont la production ne pourrait avoir lieu, si le prix sur le marché n'en était pas plus élevé que le coût proprement dit de chacune de ces choses. Tels sont les objets de fantaisie ou de mode. Si les débitants les donnaient en se faisant rembourser seulement pour chaque pièce la valeur de la matière première, le prix des journées de travail et les autres frais directs de production, le nombre de ces marchands tombant en faillite serait beaucoup plus grand qu'il ne l'est effectivement. Pourquoi? Le bon sens nous le dit. Les objets de fantaisie satisfont un besoin essentiellement variable et mobile. Désirer avec ardeur, se dégoûter promptement, changer souvent, se décider dans ses préférences ou dans ses dédains par des nuances imperceptibles au vulgaire, par cela seul que le même goût est encore le privilége d'un petit nombre d'élus, ou qu'il est déjà commun à un grand nombre de personnes : tels sont les caractères de ce besoin qui nous fait rechercher les objets de fantaisie. Le caprice nous détermine, l'ostentation aussi; car la mode est une des formes de l'aristocratie de la naissance et de la richesse. La parure la plus élégante est jetée avec dédain, le jour où, par une audacieuse imitation, la femme d'un simple marchand se permet, elle aussi, de lui emprunter quelques attraits.

Au milieu de ces changements si rapides, si nombreux, si imprévus, les producteurs ne peuvent ja-

mais mesurer exactement les produits aux besoins de la consommation. Ils prévoient qu'au bout de quelque temps une partie des objets fabriqués n'aura probablement plus de valeur, qu'elle ira se couvrir de poussière ou se vendre à vil prix dans les magasins de province. Ils doivent donc, pendant la courte existence de cette valeur en usage, faire payer aux consommateurs un prix qui mette les producteurs à couvert de ce qu'ils perdront plus tard, et ils obtiennent ce prix, parce que ces objets de mode satisfont des besoins pressants, qui sont moins exactement appréciables que ne le seraient des besoins de première nécessité. N'est-ce pas là un des effets de la valeur en usage ? C'est précisément dans la nature du besoin et dans la manière de le satisfaire que se trouve l'explication de ce petit fait économique.

Il est bien d'autres faits dont l'explication se trouve également dans cette étude de la valeur en usage qu'on a trop négligée. Il en est qui se présentent tous les jours. Le drap dont est fait mon habit pouvait, lorsqu'il était à l'état de drap, satisfaire des besoins très divers, être recherché par un grand nombre de personnes. Il avait, en vertu de cette propriété, une certaine valeur en échange. Le tailleur y ajoute de la valeur en en faisant un habit. Par une certaine addition de travail et de matière première, le drap se trouve transformé en un vêtement fait à ma taille. Peut-il satisfaire les mêmes besoins qu'auparavant?

non. Il pourrait peut-être servir à un autre homme qu'à moi, mais il ne pourrait plus être utile à autant de personnes que lorsqu'il était morceau de drap. Il a donc une valeur nouvelle, et cependant sa valeur en échange aura probablement diminué. On pourrait bien encore vendre cet habit ; mais on n'en trouverait peut-être pas ce qu'on aurait offert pour le morceau de drap. C'est que la valeur en usage a disparu pour beaucoup de personnes, tandis que, pour moi, elle a augmenté en intensité. L'habit a une bien autre valeur en usage pour moi que le drap.

Redisons-le, l'étude de la valeur en usage est une partie essentielle de la science. En négligeant cette étude, en perdant de vue la distinction fondamentale des deux valeurs, plus d'un économiste a contribué à jeter la science dans une déplorable logomachie.

Qu'est-ce que la valeur ? qu'est-ce que la richesse ? Si le bon sens répond facilement à ces questions, les livres y répondent de tant de manières diverses, que l'esprit de critique a eu quelque raison d'affirmer qu'ils n'y répondent pas du tout. La valeur, encore une fois, est l'expression du rapport qui existe entre les besoins de l'homme et les choses. La richesse est un mot générique qui embrasse tous les objets dans lesquels ce rapport se vérifie. Un objet est-il propre à satisfaire nos besoins? Il y a là une valeur. L'objet lui-même est richesse.

Ainsi, valeur et richesse, sans être synonymes,

sont deux expressions nécessairement corrélatives. La valeur n'est pas la richesse, pas plus que l'impénétrabilité n'est un corps, pas plus que la pesanteur n'est une pierre. La valeur, c'est le rapport ; la richesse, c'est l'ensemble de tous les objets où ce rapport se réalise. Voilà ce que nous dit le sens commun, dont la science n'a ici aucun droit de s'écarter.

Qu'après avoir ainsi déterminé la nature de la valeur et de la richesse, on distingue, comme nous l'avons fait soigneusement nous-même, la valeur en usage de la valeur en échange ; qu'on distingue la richesse elle-même en plusieurs espèces ayant chacune ses qualités saillantes, c'est là faire œuvre de science ; qu'on disc qu'il y a des richesses naturelles et des richesses produites, des richesses matérielles et des richesses immatérielles, des richesses limitées et des richesses illimitées, des richesses échangeables et d'autres qui ne le sont pas, ces distinctions sont légitimes, importantes. De même, dire que le fait de la valeur en échange, que l'étude des richesses limitées et transmissibles occupent dans la science une plus grande place que le fait de la valeur en usage et l'étude des richesses illimitées, c'est dire vrai. Mais, parce que l'étude du cercle et de la sphère occuperait dans la géométrie une plus grande place que l'étude du parallélogramme ou du prisme, aurait-on raison d'en conclure que cette dernière ne fait pas partie de la science ?

Au lieu de suivre ces idées simples et vraies, pourquoi donner à la science économique un arrangement et un langage également arbitraires? Aussi faut-il vous tenir constamment en garde contre les erreurs où la lecture d'un grand nombre d'ouvrages pourrait vous induire. Vous parle-t-on de valeur? presque toujours il faut ajouter *en échange*. L'un vous dira: *Il n'y a de valeur que celle qui s'échange;* il a cependant reconnu ailleurs que la valeur en usage est quelque chose. Et puis, il vous dira encore: *Il n'y a de richesse sociale que celle qui s'échange*. Ailleurs, cependant, il avoue qu'il vaut mieux posséder des biens dans des pays fertiles et des climats tempérés, que dans des pays et des climats déshérités des dons de la nature.

On a été plus loin; car, il faut en convenir, l'homme ne marche jamais plus vite que lorsqu'il se jette dans le chemin de l'erreur. Chaque fois, a-t-on dit, qu'il se fait un échange, il y a valeur créée. Certes, le miracle serait grand. On n'aurait donc qu'à troquer deux ou trois mille fois de suite les mêmes objets pour en voir la valeur s'accroître indéfiniment. « Chaque fois qu'il se fait un échange, il y a valeur créée! » Il faut dire chaque fois qu'il se fait un échange, il y a manifestation d'un rapport. Sans doute, l'échange est dans l'intérêt des échangistes, puisqu'ils ne sont pas forcés de le faire et qu'ils le font pourtant. Mais qu'est-ce que chaque échange révèle? Il révèle que, dans le moment donné, des deux choses échangées

l'une vaut l'autre dans l'opinion des échangistes. Il n'y a, dans l'échange pris en soi, rien de plus, rien de moins.

Ce qui doit nous étonner, ce qui prouve combien il faut apporter d'attention dans l'examen de ces matières, c'est qu'après avoir nettement indiqué la différence entre les deux valeurs, Smith lui-même a failli dans l'application du principe. Il a dit que le diamant avait une valeur en échange hors de proportion avec sa valeur en usage. Non, messieurs, la valeur du diamant est parfaitement proportionnée à son utilité, en prenant ce mot dans le sens que les économistes doivent lui attribuer. L'utilité, c'est la propriété de satisfaire un besoin, réel ou factice, permanent ou passager, physique ou intellectuel, peu importe. D'où vient la valeur du diamant? De l'intensité et de la vivacité du besoin que le diamant satisfait. Il est une marque de distinction, un signe de richesse, un moyen d'embellissement. Le diamant a une valeur en échange proportionnée au service qu'il est censé rendre à la personne qui le possède, c'est-à-dire à la valeur en usage. Si l'on découvrait le moyen de fabriquer du diamant par la cristallisation du carbone, de manière que les boutiques des lapidaires pussent être couvertes de diamants, la valeur de ces diamants tomberait peut-être au niveau de celle des morceaux de verre, et l'on trouverait alors d'autres objets qui, par leur beauté et leur rareté,

pourraient satisfaire les exigences de l'ostentation et du luxe. La rareté est ici un moyen direct de satisfaction ; elle apaise ce besoin de notre nature qui consiste à désirer d'avoir ce que les autres n'ont pas. C'est un besoin que le moraliste peut condamner, et que la raison doit contenir dans de justes limites ; mais, en fait, c'est un besoin pour la satisfaction duquel les hommes sont disposés à faire de grands sacrifices.

Quant à l'idée de richesse, les uns la placent dans la matérialité des objets, d'autres dans leur durée, d'autres dans la faculté de les transmettre ; ceux-ci dans l'abondance des choses, ceux-là, au contraire, dans leur rareté. Enfin on a aussi dit qu'il n'y a de richesse que là où il y a valeur échangeable. « Le comble de la richesse, a dit un économiste, quelque peu de valeur qu'on possédât, serait de pouvoir se procurer pour rien tous les objets qu'on désire consommer. » Ainsi richesse et valeur ne sont pas la même chose, puisqu'on peut atteindre au *comble de la richesse, quelque peu de valeur qu'on possède.* On peut donc avoir beaucoup de richesse et peu de valeur. Pour cet économiste, ces mots ne sont pas même corrélatifs. Cependant il dit ailleurs que la richesse n'est qu'une valeur échangeable ; il ajoute : « Bien que la richesse soit une valeur échangeable, la richesse générale est accrue par le bas prix des marchandises, de toute espèce de produits. » Si cette proposition

est vraie, elle doit supporter toutes ses conséquences. *La richesse générale est accrue par le bas prix des marchandises et de toute espèce de produits.* Si le prix s'abaisse jusqu'à zéro, évidemment la richesse générale sera, pour ainsi dire, infinie. Mais, la richesse générale étant infinie, il n'y aura plus d'échanges; chacun ayant tout ce qu'il peut désirer, tout échange devient impossible. Comment donc la richesse serait-elle une valeur échangeable, puisqu'elle serait infinie, quand il n'y aurait plus de valeur en échange?

Au reste, les économistes qui prétendent négliger la valeur en usage n'ont pas été, et je le dis à leur éloge, fidèles à leur pensée. Ils supposent dans leurs raisonnements l'une et l'autre valeur; il leur a bien fallu tenir compte des faits qu'ils rencontraient. Ils parlent des richesses naturelles, des agents naturels de la production, des besoins de l'homme, de l'utilité des choses croissant avec les besoins; ils remontent, eux aussi, aux faits primitifs, aux éléments constitutifs de la science. Pourquoi donc se faire une science arbitraire à laquelle on ne peut pas même rester fidèle?

N'arrachons pas la science à ses bases naturelles. C'est la seule manière d'arriver à la solution vraie des problèmes économiques. Nous allons en faire l'épreuve tout d'abord en cherchant la solution de la seconde question, que nous nous sommes proposée sur la valeur, et qui est celle-ci: Quel est le fonde-

ment, quelle est la cause déterminante de la valeur en échange? question capitale; car, encore une fois, nous reconnaissons que le fait de la valeur en échange occupe la plus grande place dans la science. Dans la solution complète de cette question se trouve renfermée une grande partie de la science elle-même.

Il importe d'abord de bien poser la question.

Deux choses, du drap et du blé, sont échangées; quelle est leur valeur?

Dire que la valeur du drap c'est le blé, et réciproquement, c'est dire vrai; mais cette vérité est sans portée. Il est parfaitement vrai que des deux choses l'une vaut l'autre au moment de l'échange. Mais est-ce là autre chose que la question elle-même exprimée en d'autres termes?

Dire que la valeur en échange résulte du rapport entre l'offre et la demande, qu'elle est en raison directe de la demande et inverse de l'offre, c'est encore dire une chose parfaitement vraie; mais cette formule aussi se borne à expliquer comment les faits extérieurs se passent. C'est une formule suffisante pour les besoins ordinaires, si je puis m'exprimer ainsi, de la science, et pour les applications. Ainsi, quand dans un marché on verra que, comparativement aux marchés précédents, il y a moins de blé et un plus grand concours d'acheteurs, on pourra conclure que le prix du blé va monter. La formule explique suffisamment les vicissitudes matérielles des marchés.

Mais pourquoi y a-t-il eu cette offre plutôt qu'une autre offre? Pourquoi cette demande plutôt qu'une autre demande? En d'autres termes : Quels sont les faits qui agissent sur l'état du marché? quels sont les faits qui font qu'aujourd'hui un sac de blé se troque contre un mouton, et que demain on ne veut plus donner un mouton pour un sac de blé? Si l'on me dit qu'il y a un changement dans le rapport de l'offre à la demande, je l'accorde. Mais pourquoi ce changement? quelles en sont les causes? Est-il possible de les saisir, de les généraliser? La science peut-elle en tenir compte? Telle est, je crois, la question. Elle a été un sujet de méditation pour les esprits les plus élevés; elle a soulevé d'assez vives discussions parmi les hommes les plus éminents dans la science.

Cependant, en examinant les termes de la question, on est forcé de se demander si l'échange est autre chose, pour l'une et l'autre partie, que la manifestation et l'effet d'un besoin qui cherche à se satisfaire par la voie indirecte du troc; on se demande si dès lors il peut y avoir de cause plus intime, plus directe des variations du prix que le besoin lui-même; enfin on est amené à se demander si, en définitive, on ne doit pas trouver la solution de la question dans le même principe fondamental que nous venons d'établir. La valeur en échange ne doit-elle pas, en dernière analyse, dépendre des besoins, et, en conséquence, de la valeur en usage?

Plaçons-nous dans une position simple, elle nous aidera à saisir le nœud de la question. Je me représente deux hommes dans une ville assiégée et livrée à la famine : l'un possède deux pains, l'autre deux bouteilles d'eau. Ils sont parfaitement convaincus que, si le possesseur de l'eau ne mange pas aujourd'hui, aujourd'hui il meurt ; que, si l'autre ne boit pas aujourd'hui, aujourd'hui il meurt. Je suppose, en outre, qu'ils sont l'un et l'autre parfaitement certains, convaincus du moins, qu'ils seront délivrés demain, et qu'en conséquence, leur besoin présent une fois satisfait, ils n'ont aucune raison, en ce qui concerne les objets en question, de s'occuper du lendemain.

Quelle est la position vraie de ces deux hommes ? L'un a besoin d'un pain, un besoin aussi grand que l'homme peut en éprouver, sa vie en dépend. On peut donc dire que, pour lui, ce besoin est infini. L'autre se trouve dans la même position pour la bouteille d'eau. Ainsi celui qui demande le pain le demande avec une instance infinie ; celui qui demande la bouteille d'eau la demande également avec une instance infinie.

Mais il y a toujours deux éléments dans l'échange, deux éléments de chaque côté : il y a ce qu'on veut avoir, l'instance qu'on y met, le besoin qui nous pousse; il y a aussi ce qu'on veut donner en échange : il y a désir et moyen d'avoir. Dans notre exemple, le besoin

d'avoir le pain est infini, le besoin d'avoir la bouteille d'eau est infini. Quelle est l'offre? Celui qui veut le pain offre la bouteille d'eau. Quelle valeur a-t-elle pour lui (il en a deux et sera délivré le jour d'après)? aucune. Il est aussi disposé qu'on peut l'être à la sacrifier. De l'autre côté, quelle valeur a ce vieux pain pour celui qui sera délivré demain? aucune.

Ainsi, des deux côtés, désir infini d'avoir la chose qu'on n'a pas, et nul attachement pour celle qu'on possède. Quelle est donc la valeur du pain, quelle est la valeur de la bouteille d'eau? Évidemment, la bouteille d'eau vaut le pain, et le pain vaut la bouteille d'eau. Vous pouvez affirmer, sans crainte de vous tromper, que le pain s'échangera contre la bouteille d'eau, et réciproquement la bouteille d'eau contre le pain. Pourquoi? parce qu'il y a là même impulsion pour donner le pain et même impulsion pour donner l'eau; même attraction, d'un côté, pour le pain, et même attraction, de l'autre, pour l'eau. Ainsi la force qui retient a propriété actuelle est nulle; la force qui attire la propriété future est immense des deux côtés. Le résultat est nécessaire.

Si vous pouviez suivre ainsi, à travers les mille vicissitudes du marché, les parties contractantes, en analyser rigoureusement la position, en peser pour ainsi dire les besoins, vous auriez la solution vraie du problème; toutes les autres formes n'en sont qu'une enveloppe sous laquelle la vérité se dessine

plus ou moins correctement. Quand on parle de la valeur en échange, quand on dit que le prix du marché est réglé par l'offre et la demande, par le travail qu'on pourrait commander, par les frais de production, par la concurrence, par la rareté des objets, on emploie des formules qui ont toutes quelque chose de vrai, qui veulent toutes, tant bien que mal, exprimer ce que nous avons dit.

Cependant c'est avec raison que les économistes cherchent une autre formule que celle qui est tirée de l'étendue et de l'énergie des besoins et des moyens réciproques. Vraie au fond, celle-ci ne serait ni assez positive, ni assez pratique. Quoiqu'elle renferme les éléments directs de la solution, elle n'offrirait cependant pas à la science un instrument qu'elle pût facilement manier et qui l'aidât dans ses progrès. La théorie des besoins, les rapports de la valeur en usage avec la valeur en échange, des gradations de l'une avec les variations de l'autre, il ne faut jamais les perdre de vue. Ce serait faire de la science un vain mécanisme, substituer à la nature des choses une combinaison arbitraire, des formules dont on aurait perdu l'intelligence. Le profond algébriste sait toujours quel est le fond des choses que les formules enveloppent; il est toujours à même de vous donner l'explication de ces mystères. Mais les formules algébriques lui sont un instrument nécessaire; elles ne sont pas la vérité, mais une expression compendieuse

de la vérité, et un moyen à la fois commode et puissant de passer d'une vérité à l'autre. De même pour l'économiste, les formules dont il se sert pour exprimer le jeu des valeurs, le mouvement des capitaux, les oscillations des profits, et ainsi de suite. Seulement il importe de ne pas oublier que, tandis que la formule de l'algébriste peut se superposer à un certain ordre de vérités d'une manière parfaitement exacte, celle de l'économiste n'est jamais qu'une expression imparfaite de la vérité; elle dit trop ou trop peu; elle rencontre toujours des faits rebelles qui échappent à ses liens; elle n'est jamais qu'approximativement vraie.

C'est ce qui vous sera démontré par l'examen ultérieur de la question que nous avons posée; car, puisqu'il faut se contenter d'une solution indirecte, il importe de rechercher quelle est, des formules proposées, celle qui approche le plus de la vérité, et qui peut offrir à l'économiste l'instrument le plus utile pour le progrès de la science.

CINQUIÈME LEÇON

SOMMAIRE

Continuation. — Pour saisir la loi générale qui règle la valeur en échange, il faut remonter des faits extérieurs aux faits internes, des choses aux hommes. Dire que la valeur échangeable dépend de la quantité de travail qu'on peut acheter avec la chose qu'on veut échanger, c'est confondre un rapport qui peut servir de mesure approximative de la valeur avec les causes qui déterminent cette valeur. Il n'est que deux formules acceptables : celles de l'offre et de la demande, et celle qui résume tous les faits régulateurs du marché dans le fait des frais de production. — Nouvelle analyse de l'offre et de la demande, et des rapports dont elles sont l'expression compendieuse. Il résulte de cette analyse : 1° que la formule de l'offre et de la demande, en tant que résumant la théorie des besoins, renferme l'explication complète des variations de la valeur en échange ; 2° que, cette formule n'offrant pas à la science un instrument facile à manier, on a dû s'efforcer d'arriver à une autre formule qui, meilleure comme instrument, ne fût cependant qu'une traduction de la première. De là cette seconde formule : le fait régulateur de la valeur échangeable des choses, ce sont les frais de production. C'est à l'examen de cette formule que sera consacrée notre sixième leçon.

Indépendamment de la valeur en usage, il est une valeur en échange : que les uns placent le fondement de cette valeur dans l'utilité, que d'autres le placent dans la limitation des choses propres à satisfaire nos désirs, dans la disproportion qui existe entre la somme de nos besoins et la quantité des choses desti-

nées à notre usage, peu importe au fond. Il n'est personne qui ne sache que ce qui n'est bon à rien, fût-il excessivement rare, ne vaut rien, et que la chose la plus utile, si elle se trouve à la portée de tout le monde, comme l'air atmosphérique, n'a pas de valeur en échange.

Ceux qui cherchent la cause de la valeur en échange dans l'utilité ont soin d'expliquer que plus un objet utile devient rare, plus son utilité s'accroît.

Ceux qui soutiennent que la valeur en échange est un effet de la rareté des choses sont également obligés, si on les presse, de nous expliquer, par l'idée de l'utilité, comment une denrée peut ne rien valoir aujourd'hui, quoiqu'elle soit moins abondante qu'hier. Tout ce qui a cessé d'être utile, diront-ils, quelque faible qu'en soit la quantité, loin d'être rare, est abondant; il dépasse les besoins, car personne n'en demande.

En résumé, nul n'a jamais pu sérieusement prétendre qu'une chose pût avoir une valeur en échange par cela seul qu'elle était utile.

La valeur en échange dérive incontestablement de ces deux sources : la propriété qu'ont les choses de satisfaire nos désirs, et leur disproportion avec nos besoins.

La science a dû aller plus loin, elle a dû pénétrer plus avant dans la question, elle a dû passer de l'examen de la cause à l'appréciation des effets, du fait

générateur au fait régulateur. La valeur échangeable n'est nullement une propriété inhérente à la matière; elle est, de sa nature, chose mobile, variable. Ses variations sont-elles soumises à des lois générales? quelles sont ces lois? Telle est la question, il importe de le rappeler.

L'univers, je l'ai déjà dit, aux yeux de la science rationnelle, ne forme qu'un seul et grand marché; assistez-y par la pensée, voyez les productions qui affluent de tous les points du globe. La Chine envoie son thé, les Antilles leur sucre et leur café, l'Inde ses tissus et ses épices, l'Amérique ses cotons, ses bois, ses métaux, l'Europe les produits variés de ses manufactures, les œuvres de l'art, les créations du talent. Ce thé, à compter du jour où il a été détaché de la plante jusqu'au jour où il sera vendu, consommé, pourra changer de valeur cent fois. Dans la même semaine, dans le même jour peut-être, les rapports d'échange qui existaient auparavant entre le thé et le sucre, l'or, l'argent, le cacao, se trouveront altérés de mille manières. Le thé, qui s'échange aujourd'hui contre une certaine quantité de chacune des autres denrées, s'échangera demain contre une plus grande quantité de sucre et une moins grande quantité de café ou d'or. Les termes peuvent varier à l'infini. L'imagination s'effraye de toutes ces vicissitudes du marché, de tous ces faits si divers et si mobiles, qui ne cessent de se croiser, de s'enche-

vêtrer par un mouvement que rien n'arrête, et dont il paraît impossible de reconnaître les causes et la direction.

Cependant tous ces faits extérieurs, matériels, variés, sont l'expression d'un fait moral, d'un fait interne de l'homme ; on pourrait dire qu'il n'y a rien là d'objectif. Le mobile est dans l'homme et non dans les choses. Pourquoi ces offres ? pourquoi ces demandes ? pourquoi ces prétentions ? pourquoi ces résistances ? pourquoi ces transactions ? Ne le demandez pas aux choses, aux circonstances matérielles du marché : isolément considérées, elles ne pourraient vous fournir que des indications incertaines. C'est l'homme qu'il faut interroger ; la réponse définitive se trouve dans ses sentiments, dans son amour de lui-même, dans les déterminations de sa volonté. Or, quelque mobile et changeant que nous apparaisse l'homme individuel, quelque singulière, étrange même, et contraire à ses intérêts, que puisse être, dans un cas donné, la conduite d'un individu, toujours est-il qu'en prenant les hommes en masse, rien n'est plus uniforme ni plus constant que leurs actions dans la sphère de l'utile, que les déterminations de leur volonté dans les matières où ils peuvent, sans opposition ni remords, obéir au mobile de l'intérêt. Il leur arrive de le méconnaître, de se tromper ; mais s'ils l'aperçoivent, ils ne résistent point à ses impulsions. Ici la raison et la passion se confondent. Il n'y

a pas lieu de dire avec le poëte : *Video bona proboque, deteriora sequor.*

Il est donc possible de trouver, au milieu de cette grande variété de faits extérieurs, les faits internes qui les expliquent et les résument, de remonter des choses aux hommes, des manifestations extérieures à leurs ressorts cachés, des effets aux causes : il est possible, en ramenant ainsi les faits extérieurs, chacun à sa source, de les classer et d'obtenir des formules générales qui, sans nous faire perdre de vue la liaison des faits matériels avec la volonté humaine, offrent à la science un instrument de progrès facile à manier, des lois dont l'application soit aisée et peu sujette à l'erreur.

Nous ne rappellerons qu'en passant l'opinion de ceux qui ont pensé que la valeur échangeable est déterminée par la quantité de travail qu'on peut acheter avec la chose qu'on veut échanger.

Sans doute, c'est là un rapport qu'il peut être utile de connaître : il peut servir, entre autres, d'élément pour comparer, approximativement du moins, les valeurs en des lieux et en des temps divers. On pourrait dire : Ce sac de blé aujourd'hui achète à Paris dix journées de travail ; un sac de blé du même poids n'achetait, il y a dix ans, que neuf journées de travail ; un sac de blé de même poids et de même qualité procure à Smyrne douze journées de travail ; donc le blé était plus cher il y a dix ans qu'aujourd'hui,

et aujourd'hui il est plus cher à Paris qu'à Smyrne. Si l'on poussait le raisonnement jusqu'à prétendre que la valeur du blé à Smyrne et à Paris est exactement dans le rapport de dix à douze, ni plus ni moins, ce serait alors une tentative pour fixer un étalon de la valeur. Est-ce là une chose possible? c'est ce que nous examinerons dans une autre séance.

En attendant, il est facile de reconnaître que la comparaison des quantités de travail que diverses choses échangeables peuvent acheter ou nous épargner n'est d'aucune utilité pour la question qui nous occupe. Nous ne rechercherons pas ici une mesure de la valeur, mais les causes qui la déterminent. Si l'on vous présente une étoffe, il est sans doute fort utile qu'on puisse, à l'aide du mètre, vous en dire au juste la longueur et la largeur. Mais ce n'est pas à l'aide du mètre, ni de tout autre mesure, qu'on vous fera comprendre par quelles raisons on a donné à cette étoffe les dimensions que la mesure vous a fait connaître.

Il n'est, au fond, que deux formules qui, bien comprises, puissent atteindre le but, parce que l'une et l'autre, la première, d'une manière plus directe et plus philosophique, la seconde, sous une forme indirecte mais plus pratique, remontent aux véritables éléments de la solution, je veux dire aux besoins, aux moyens, aux intérêts des échangistes.

L'une est la formule de l'offre et de la demande;

l'autre, celle qui résume tous les faits régulateurs du marché dans un seul et même fait, le coût des denrées, les frais de production.

Nous avons déjà parlé de la première de ces formules, et nous vous avons fait remarquer que, comprise comme elle l'est par le vulgaire des économistes, elle n'est propre qu'à cacher les profondeurs et les difficultés de la question.

Si la formule n'exprime que des faits objectifs, les quantités qui se rencontrent sur le marché, si elle fait abstraction des désirs, des craintes, des prévisions de l'homme, si elle se borne à dire : Il y avait hier dix mille quintaux de sucre et seulement mille quintaux de café, il n'y a aujourd'hui que cinq mille quintaux de sucre en présence de deux mille quintaux de café, il est donc à peu près certain qu'aujourd'hui un quintal de sucre achètera plus de café qu'hier, elle peut satisfaire un marchand, elle n'apprend rien à l'économiste.

Mais tout le monde ne prend pas les mots d'*offre* et de *demande* dans ce sens tout extérieur et matériel.

La *demande* n'exprime pas seulement la quantité isolément considérée, mais la quantité dans ses rapports avec la nature et l'intensité du désir qui la fait rechercher, et avec la force des obstacles que ce désir voudrait et pourrait surmonter pour se satisfaire.

Tout le monde peut désirer une voiture, des chevaux, un hôtel : à coup sûr, si l'achat et l'entretien de ces choses ne coûtaient que quelques écus, il n'est peut-être pas un de nous qui ne voulût se les procurer. Mais si, au lieu d'un léger sacrifice, il faut dépenser des sommes considérables, le nombre de ceux qui voudraient réaliser cette demande diminuera en proportion de la grandeur de la dépense. Sans doute, on désirera encore la voiture, mais c'est là une demande qui ne figure pas sur le marché, parce que les uns ne voudraient pas et que les autres ne pourraient pas faire le sacrifice qu'elle exige, surmonter l'obstacle qui s'oppose à la réalisation de leur désir.

Il en est de même pour l'offre. L'*offre* n'exprime pas seulement la quantité offerte, mais cette quantité combinée avec la difficulté ou la facilité de la production. En effet, s'il existe aujourd'hui, sur le marché, dix mille paires de bas ou bien un million d'aiguilles, pouvez-vous affirmer que c'est là l'offre tout entière ? Mais personne n'ignore que, si la demande est pressante, il arrivera assez promptement une quantité énorme de bas et d'aiguilles, car ce sont choses dont la production est facile. En conséquence, il ne serait pas exact de dire que le prix est déterminé uniquement par la quantité de ces denrées qui se trouve sur le marché ; il l'est aussi par la facilité que l'on a d'augmenter la masse des choses offertes.

L'acheteur sait qu'on ne peut pas lui faire la loi pour des bas et des aiguilles.

Changez l'hypothèse : supposez qu'il s'agisse de blé, et supposez que l'offre ne soit que des deux tiers, des quatre cinquièmes de la demande effective, vous verrez immédiatement l'aspect du marché changer d'une manière effrayante. D'un côté, la demande est de nature à justifier tous les sacrifices possibles pour la satisfaire; de l'autre, il importe peu que l'offre ne soit pas de beaucoup inférieure à la demande : chacun craint d'être atteint par le déficit, et la terreur panique augmente ces angoisses et ces craintes. Chacun sent que, s'il peut renvoyer au lendemain son approvisionnement de bas et d'aiguilles, il ne peut pas également différer l'achat de sa nourriture; et comme on sait que le blé ne s'improvise pas, que la ressource de l'importation est toujours faible et incertaine; comme on sait, en conséquence, qu'il faudrait attendre la récolte de l'année prochaine, la demande devient de plus en plus vive, aveugle, pressante, et la valeur échangeable du blé dépasse toutes les prévisions. Telle est l'influence que peut exercer sur le marché la rareté de ces choses dont la quantité ne peut augmenter à volonté, l'utilité restant la même.

Encore une fois, par les mots *offre* et *demande*, il ne faut pas entendre seulement les quantités matérielles qui existent sur le marché. Dans la demande,

il faut aussi prendre en considération l'intensité et l'étendue du besoin, ainsi que les moyens d'échange dont le demandeur peut disposer ; et dans l'offre, la plus ou moins grande facilité que peuvent avoir les producteurs de modifier, par la concurrence, les conditions du marché, et d'exciter ainsi les espérances et les craintes des acheteurs et des détenteurs actuels de la denrée.

Après ces explications, vous conviendrez avec moi qu'au fond la formule de l'offre et de la demande renferme la solution du problème. Quel est donc son défaut? C'est que son sens intime ne frappe pas l'esprit du premier coup, qu'il a besoin, pour être saisi, d'un trop long commentaire, et que la formule n'offre point à la science un instrument facile à manier. On ne saisit pas, au premier coup d'œil, tous les rapports qu'elle renferme ; on ne voit pas immédiatement l'usage qu'on pourrait en faire. Je m'explique.

J'ai essayé, à la dernière séance, en terminant, de faire comprendre la position de la question par un exemple. Nous avons mis en présence deux hommes dans une circonstance donnée, l'un possédant deux pains, l'autre deux bouteilles d'eau, l'un sous l'empire d'un besoin irrésistible de pain, l'autre sous l'empire d'un besoin également irrésistible d'eau, et l'un et l'autre également convaincus qu'ils périront aujourd'hui s'ils ne peuvent satisfaire le besoin qui les presse, et également convaincus que le lendemain

ce besoin disparaîtra. Nous nous sommes demandé quelle est la valeur en échange de ce pain et de cette eau, et nous avons reconnu que le pain représentait la valeur de l'eau et l'eau la valeur du pain, puisque, dans notre hypothèse, il y a, d'un côté, besoin infini, autant que ce mot peut s'appliquer à l'homme, d'avoir le pain, et conviction de l'inutilité de cette seconde bouteille d'eau, et de l'autre, besoin infini de cette bouteille d'eau, et conviction de l'inutilité de l'autre pain. N'est-il pas évident que, ces deux contractants se prenant avec la même force par la gorge, passez-moi l'expression, il faut que l'un cède la bouteille d'eau, l'autre le pain ? Les deux forces impulsives sont les mêmes, l'échange doit se faire.

Maintenant, changez quelque chose dans l'une de ces positions; supposez, d'un côté, que le besoin de l'eau n'est plus si urgent, ou bien multipliez les pains, ou bien encore, affaiblissez la conviction de l'inutilité de ces objets pour le lendemain; bref, apportez par la pensée quelque changement dans les situations, et vous trouverez que les résultats ne seront plus les mêmes. Les économistes vous diront que les conditions de l'offre et de la demande sont changées ; mais au fond qu'y a-t-il de changé ? l'élément capital de la valeur, le besoin, soit qu'il ait cessé d'être le même parce que l'utilité est moindre, soit que les moyens de se procurer les choses aient augmenté, soit que la quantité des choses se trouve

altérée, qu'elles ne soient plus si rares ou si abondantes qu'auparavant.

Les besoins agissent selon leur énergie, leur étendue, il faut ajouter, et leur graduation. Une femme du monde, en présence d'un superbe collier, brûlera peut-être du désir de l'avoir; le besoin qu'elle éprouve est peut-être d'une étrange énergie. Il y a des besoins qui sont très-étendus. Porter des souliers, ou du moins des sabots, ne pas marcher nu-pieds, pour une population tant soit peu avancée en civilisation, est un besoin général. Boire, manger est un besoin encore plus général et plus absolu. Mais remarquez la gradation. Mettez la femme dont nous parlions en présence d'une nourriture saine, peut-être s'en passera-t-elle; d'un logement confortable, peut-être préférera-t-elle ce qui la fera briller dans un bal. Mais tenez-la quarante-huit heures sans boire, et alors placez devant elle le collier et un verre d'eau, c'est le verre d'eau qui aura la préférence.

Nous avons tous une grande variété de besoins. En passant devant un libraire, je vois un ouvrage qui me plaît; s'il ne coûte que dix francs, je l'achète; il en coûte cinquante, il en coûte cent, c'est un de ces magnifiques volumes où brille, avant tout, le génie financier et esthétique de l'imprimeur; je passe outre; mon désir s'est-il évanoui? non; mais si je donne les cent francs, il me faudra retrancher de mon budget quelque chose qui m'est plus utile ou plus agréa-

ble que ce livre. Donc, par cela seul qu'il coûte cent francs au lieu de dix, que je ne pourrais faire de telles dépenses qu'en retranchant quelque chose à l'entretien de ma famille, à l'éducation de mes enfants, je m'abstiens. Il est des besoins plus importants que je dois satisfaire avant tout.

Il y a donc dans les besoins trois éléments à considérer : l'étendue, l'énergie, et puis leur gradation ou énergie relative, comme vous voudrez l'appeler : ces éléments se combinent avec un quatrième, je veux dire avec les moyens d'échange que possède chaque demandeur. Chaque élément modifie la demande comme il modifie l'offre. Je passe devant le libraire et je ne lui achète pas son volume, parce que je ne puis pas lui faire d'offre.

Aujourd'hui, l'or et l'argent sont, entre eux, dans le rapport, à peu près, d'un à seize. Supposez que, par suite d'un événement quelconque, tout travail soit arrêté dans les mines d'or de l'Amérique et de l'Asie ; ajoutez à cette supposition celle d'une grande guerre, qui fait rechercher l'or, soit monnayé, soit en lingots ; enfin, supposez que tous les gouvernements, à l'imitation de l'Angleterre, substituent, comme monnaie obligatoire dans les payements, l'or à l'argent ; au lieu de seize onces d'argent pour en avoir une d'or, il en faudra peut-être seize et demie, dix-sept. Le rapport entre l'or et l'argent est changé ; le rapport entre l'or et les autres marchandises de-

meure-t-il le même? non. Il y aura là le même changement. Pour une once d'or il ne faudra plus donner seulement la même quantité de ces marchandises, mais un septième ou un huitième en sus. La raison vraie du changement, c'est que le besoin qu'ont de l'or d'autrui ceux qui en manquent est devenu, par ce concours de circonstances, plus intense, plus général, et relativement plus fort que d'autres besoins qui, auparavant, se trouvaient sur la même ligne ou lui étaient supérieurs.

Dans la supposition que nous venons de faire, le rapport entre l'argent et les autres marchandises n'est pas changé : s'il faut plus d'argent pour avoir la même quantité d'or, il faut aussi plus de sucre, plus de drap, plus de toile. Il n'y a eu de changement direct que relativement à l'or. Pour les autres marchandises, le changement n'est que l'effet, je dirais presque d'un contre-coup qu'elles éprouvent en se mesurant avec l'or.

Il serait inutile de pousser plus loin cette analyse.

Nous pouvons à cette heure accepter, comme conséquences parfaitement légitimes, ces deux points :

1° La formule de l'offre et de la demande, en tant que résumant la théorie des besoins, renferme l'explication vraie, complète, *subjective* de toutes les variations de la valeur échangeable.

2° Cette formule ainsi comprise n'offrant pas à la science un instrument facile à manier et d'une ap-

plication fructueuse, on a dû s'efforcer d'arriver à une autre formule qui, meilleure comme instrument, ne fût cependant qu'une traduction de la première.

De là la formule qui a dit : Le fait régulateur de la valeur échangeable des choses, c'est la quantité de travail nécessaire pour les produire ; et, en généralisant davantage, la cause déterminante de la valeur en échange se trouve dans le coût des choses, dans les frais de production. Cette formule est-elle vraie, complétement vraie ? remplace-t-elle avec utilité la formule de l'offre et de la demande ? n'exige-t-elle pas quelques amendements ? ne serait-elle pas sujette, dans son application, à des restrictions, à des exceptions considérables ?

C'est ce qui formera le sujet de nos études à notre prochaine réunion.

SIXIÈME LEÇON

SOMMAIRE

Analyse de la formule qui détermine le prix des choses par les frais de production. Les frais de production se composent 1° de la rétribution due aux travailleurs ; 2° des profits du capitaliste ; 3° des valeurs nécessaires au remboursement ou à l'amortissement du capital. La *rente* territoriale n'entre pas dans les frais de production. La formule découle de ces données : 1° nul ne produit uniquement pour le plaisir de produire ; 2° tous les producteurs recherchent les gros profits ; 3° nul n'achète sans les moyens d'acheter, ni au delà de ces moyens. D'où il résulte 1° que, toutes les fois que le prix ne rembourse pas les frais, la production diminue ou s'arrête ; 2° que, si le prix dépasse sensiblement les frais, la concurrence ramène les profits au taux commun. Les oscillations du marché trouvent ainsi leur point d'arrêt dans la coïncidence du *prix courant* avec le *prix naturel*. Avantages pratiques de la formule. Quels en sont les inconvénients? 1° Elle ne s'applique qu'aux richesses *produites;* 2° elle suppose une liberté indéfinie de retrait chez les consommateurs, liberté qui n'existe pas pour les denrées qui nous sont indispensables ; 3° elle suppose une libre concurrence que les monopoles rendent souvent impossible. — Les monopoles sont les uns naturels, les autres artificiels. Enumération des divers monopoles ; leur caractère. Nous chercherons dans la leçon suivante à connaître l'influence qu'ils exercent sur le prix des denrées.

La valeur relative des choses est comme la quantité de travail qui a été nécessaire pour les produire. Si, pour produire une chose, il a fallu une quantité de travail égale à quatre, et que, pour produire une autre chose, il ait fallu une quantité de travail égale

à huit, j'en dois conclure que le premier objet ne vaut que la moitié du second.

C'est là le théorème que nous voulons aujourd'hui soumettre à votre examen.

Il importe, avant tout, d'en bien comprendre les termes.

Et d'abord gardons-nous d'imaginer qu'en parlant de la quantité de travail on entende parler seulement du travail proprement dit, des journées qu'il faudrait payer pour obtenir l'un ou l'autre produit; il faut prendre le mot travail dans un sens général, embrassant à la fois le travail proprement dit et le travail accumulé, c'est-à-dire le capital. En d'autres termes, il faut entendre, par la quantité de travail, les frais de production.

Mais permettez-moi d'expliquer davantage encore le sens de la formule, pour ceux qui commencent cette étude.

La production de la richesse s'opère à l'aide de trois instruments, de trois moyens : — le travail de l'homme, — le capital, — la terre. — Le travail de l'homme comprend le travail de l'intelligence et celui des organes. Au travail de l'homme répond ce que nous appelons la rétribution, ce qu'on appelle ordinairement, d'après la forme la plus usitée, le salaire.

L'homme ne travaille pas seulement avec ses bras et ses mains, il se sert encore d'instruments, de machines; il applique son travail et la force de ces

machines aux matières qu'il veut transformer, à ce qu'on appelle ordinairement matières premières. Ces matières premières, ces outils, ces machines, ces forces, en un mot, ces richesses que l'homme avait produites et qu'il applique à la production de richesses nouvelles, au lieu de les consommer pour son plaisir, c'est là le capital. Vous comprenez maintenant pourquoi on l'appelle aussi travail accumulé. Au capital correspond le profit : celui qui travaille a droit à une rétribution; celui qui donne son capital a, par les mêmes raisons, au même titre, droit à des profits.

Sous le nom de *terre*, il faut comprendre non-seulement les champs, les prairies, les vignobles, les forêts, mais aussi les mines, les carrières, les cours d'eau et, en général, toutes les forces et toutes les richesses naturelles qui sont entrées dans le domaine de la propriété particulière. Nous examinerons ailleurs la question de savoir si des talents naturels, surtout lorsqu'ils dépassent la mesure commune, ne doivent pas aussi être compris dans la même catégorie. Ce qui reste pour le propriétaire de la terre, une fois le travailleur et le capitaliste satisfaits, s'appelle rente ou, si vous le préférez, fermage.

Les frais de production se composent 1° de la rétribution due aux travailleurs; 2° des profits du capitaliste; 3° des valeurs nécessaires soit au remboursement des avances faites par le capitaliste,

soit à l'amortissement de son capital. Je m'explique :

Un capitaliste vous loue sa machine, et vous lui payez un certain prix. De quels éléments se compose ce payement? Ne renferme-t-il que les profits sur la valeur capitale de la machine, évalués au taux moyen du jour? S'il en était ainsi, le propriétaire de la machine ferait un bien mauvais calcul. La machine se détériorant par l'usage, il verrait disparaître son capital sans compensation. Indépendamment des profits proprement dits, vous lui accordez une somme annuelle destinée, par son accumulation, à maintenir intact le capital.

Il en est de même de la matière première : sa valeur doit être reproduite par la transformation. Ainsi, lorsque vous payez le prix d'un pain, le prix doit représenter tout le travail qui a formé cette denrée, à commencer par celui du cultivateur, les profits des divers capitalistes qui ont coopéré aux phases successives de cette production complexe, et, en outre, la valeur des semences, des engrais, des machines, des moyens de transport, en tant que ces instruments et ces forces ont été consommés ou détériorés par la production du pain que vous venez d'acheter.

Tels sont les éléments dont se composent les frais de production. Je ne parle pas ici de la *rente*, elle n'entre pas, du moins d'une manière sensible, et sous le rapport qui nous occupe, dans les frais de

production. Ici il est impossible de ne pas vous demander de me croire sur parole pendant quelques jours. Je ne puis pas intercaler ici, sous forme de résumé, la théorie de la rente territoriale ; qu'il me suffise de vous dire, en ce moment, que la rente territoriale, que le fermage est un effet, une conséquence du prix auquel peuvent s'élever les produits agricoles, mais qu'elle n'en est pas la cause. Le blé ne vaut pas vingt francs l'hectolitre parce qu'on paye un fermage, mais on paye un fermage parce que le prix du blé étant à vingt francs, il reste un surplus après qu'on a déduit les salaires, les profits et le remboursement du capital.

Vous comprenez maintenant la portée de la formule que nous nous proposons d'expliquer, et vous ne serez pas étonnés d'apprendre en même temps qu'elle a soulevé de grandes clameurs. Elle paraissait démentie par les faits de tous les jours et sur tous les marchés du monde. Comment! disait-on, vous soutenez que la valeur relative des objets n'est autre chose que le montant des frais de production, et l'on voit chaque jour de malheureux producteurs obligés de vendre au-dessous de ce que les denrées leur coûtent, tandis que d'autres producteurs font des profits scandaleux sur les produits qu'ils portent au marché! Vous mettez donc en avant une doctrine qui est en contradiction manifeste avec des faits qui frappent tous les regards.

Certes, Messieurs, quand on sait quelle était la portée de l'esprit de l'inventeur de cette formule; quand on sait que Ricardo n'était pas seulement un économiste de cabinet, un génie spéculatif, mais un homme qui avait passé la plus grande partie de sa vie dans les affaires, dans les affaires commerciales; qu'il avait fait, dans ces affaires, une grande fortune, dans le sens anglais du mot, et, il faut le dire, au témoignage public de l'Angleterre tout entière, une fortune des plus honorables, par l'effet d'un travail assidu et intelligent, il est difficile d'imaginer que Ricardo ne sût pas qu'il arrive tous les jours sur le marché des denrées qu'on vend à un prix inférieur aux frais de production, comme il en est d'autres qu'on vend à des prix fort supérieurs.

Ricardo distinguait, avec Smith, le prix courant et le prix naturel. Il appelait prix naturel des choses, précisément celui qui est représenté par le montant des frais de production; prix courant celui qui est représenté par les oscillations du marché, au-dessous et au-dessus du prix naturel.

A cette occasion, on a dit qu'il n'y a pas, en économie politique, de prix naturel, qu'il n'y a que des prix courants, que tout le reste est hypothétique et sort, pour ainsi dire, des limites de la science.

Ce n'est pas nous qui, faisant, disons-le, ce que les économistes en général avaient négligé de faire, avons soigneusement distingué la valeur possible de

la valeur conjecturale, et celle-ci de la valeur déterminée, connue, actuelle ; ce n'est pas nous qui avons, plus que personne, insisté sur cette idée, que la valeur est, de sa nature, chose mobile, variable, contingente, nullement inhérente aux choses ; ce n'est pas nous, dis-je, qui voulons repousser cette remarque, que, rigoureusement parlant, il n'y a pas d'autre valeur en échange, d'autre prix que le prix courant. Seulement on peut s'étonner que ces observations sur la distinction de Smith et de Ricardo aient été faites par des économistes qui paraissent disposés à croire que la valeur en échange constitue, avec les choses, une sorte d'équation permanente. Mais il n'est d'aucun intérêt pour la jeunesse de nous arrêter à ces remarques, purement critiques, sur tel ou tel traité d'économie politique. Examinons la formule de Ricardo ; essayons de l'apprécier.

Quels sont les fondements de cette formule? Elle s'appuie sur ces données : 1° nul ne produit uniquement pour le plaisir de produire ; 2° tous les producteurs, stimulés qu'ils sont par l'intérêt individuel, courent après les gros profits ; 3° nul n'achète sans les moyens d'acheter, ni au delà de ces moyens.

De ces données irrécusables il résulte 1° que, toutes les fois que le prix d'une denrée ne rembourse pas le prix de production, la production de cette denrée diminue, ou s'arrête complétement. Il est certain que, si les fabricants de chapeaux ne retrou-

vaient pas, dans la vente de leur marchandise, les frais de production, tels que je les ai énumérés, nous devrions imaginer un autre moyen de couvrir nos têtes, car nous ne trouverions pas de chapeaux sur le marché ; nul ne s'aviserait d'en produire uniquement pour nous procurer l'agrément de cette manière de couverture.

2° Il est également vrai, que, si le prix actuel des chapeaux dépassait sensiblement les frais de production, si ce prix donnait ce qu'on appelle de gros bénéfices, vous verriez augmenter le nombre des fabricants de chapeaux ; en d'autres termes, vous verriez s'établir la concurrence, jusqu'à ce que le taux des profits fût ramené par l'abaissement du prix au taux ordinaire pour toutes les industries du même pays et du même temps.

Voilà, Messieurs, des observations puisées dans la nature même des hommes et des choses, par conséquent des observations irrécusables. Où se trouve le point d'arrêt des oscillations que je viens d'indiquer? Dans la coïncidence du prix courant avec le prix naturel, c'est-à-dire dans la coïncidence des frais de production avec la valeur en échange. Quand la valeur en échange couvre les frais, on continue à produire, et tant qu'elle ne dépasse pas ces frais, la production reste dans les mêmes limites. En effet, la hausse des prix, dans l'hypothèse, se trouve arrêtée, d'un côté, par la concurrence des producteurs,

de l'autre, par le retrait des consommateurs. Supposez que les chapeliers, par un accord unanime, disent : Nous voulons vendre un chapeau plus que nous ne le vendions hier. Il arrivera de deux choses l'une : ou ils en vendront moins ; car, au lieu de consommer deux chapeaux par an, on fera en sorte de n'en consommer qu'un ; et alors les bénéfices des entrepreneurs diminuant, l'accord sera rompu et l'équilibre rétabli : ou, par cette tentative de monopole, ils obtiendront, en effet, des bénéfices considérables, et le nombre des fabricants augmentera jusqu'à ce que les profits de cette industrie soient descendus au taux moyen.

C'est là ce qui arrive tous les jours. Ces deux faits, le retrait des consommateurs, la concurrence des producteurs, expliquent et justifient la formule de Ricardo, dans certaines limites du moins ; ces limites, je les indiquerai dans un instant.

Sans doute on peut dire, et c'est l'objection qu'a faite un économiste anglais très-distingué, mais qui n'a pas toujours bien compris l'auteur qu'il voulait réfuter, sans doute on peut dire que cette nouvelle formule n'est, au fond, que la formule de l'offre et de la demande, parce que dire que les frais haussent, c'est dire que les obstacles augmentent, que la demande diminue ; dire que les frais baissent, c'est dire que les obstacles diminuent et que l'offre s'est augmentée.

Il est facile de rétorquer l'argument. Dire que l'offre augmente, répondront les disciples de Ricardo, c'est dire que les frais baissent; et réciproquement dire que la demande diminue, c'est dire que les frais augmentent; ce qui, dans bien des cas, est parfaitement vrai.

Toujours est-il que la formule de Ricardo, si elle était absolument vraie, offrirait à l'esprit une satisfaction que ne lui offre pas celle de l'offre et de la demande. La formule de Ricardo repose sur des faits matériels appréciables, et qu'il est facile de comparer entre eux. Encore une fois, quand je dis en raison de l'offre et de la demande, je ne sais pas quelles sont l'offre et la demande de cet objet, quelles sont l'offre et la demande de cet autre objet; mais si l'on me dit : comme les frais de production, je puis me faire plus facilement une idée du prix relatif de ces denrées. C'est là l'avantage de la formule de Ricardo; voyons quels en sont les inconvénients.

L'inconvénient capital, c'est qu'elle est incomplète, qu'elle ne suffit pas à tous les phénomènes économiques auxquels une pareille formule doit être applicable.

1° Puisqu'elle suppose des frais de production, elle ne s'applique qu'aux richesses produites; or, nous avons toujours distingué les richesses en richesses naturelles et richesses produites. Les richesses naturelles ne sont pas toutes illimitées, et la formule ne

s'applique pas à celles qui, limitées et appropriées, ont une valeur en échange, quoiqu'il n'y ait pas eu pour elles de frais de production.

Jusqu'ici, disons-le, l'inconvénient serait faible; ces richesses ne jouent pas un rôle très-important dans le mouvement économique d'une nation.

2° Il y a plus : cette formule suppose une liberté indéfinie de retrait chez les consommateurs et une liberté indéfinie de concurrence du côté des producteurs. Si ces deux conditions pouvaient toujours se réaliser, la formule n'admettrait ni exception ni limites. Mais ces deux faits ne sont ni aussi généraux ni aussi constants que la formule le suppose. Là se trouve le véritable écueil du système; Ricardo lui-même l'a entrevu. Il reconnaît lui-même qu'il est des choses qui échappent à sa règle; mais il n'a pas assez tenu compte de ces exceptions, il les a crues infiniment moins importantes qu'elles ne le sont en réalité.

Efforçons-nous de reconnaître toute l'étendue de cette difficulté que le grand économiste a entrevue, mais qu'il n'a pas suffisamment appréciée.

Nous le savons tous, il y a des denrées dont on n'abandonne pas la consommation lors même que le prix en serait fort élevé. D'abord, les denrées de première nécessité. Que le blé se vende vingt, trente, quarante francs l'hectolitre, si réellement le besoin existe, le débit est assuré. On peut diminuer un peu la consommation des céréales, mais on ne peut la diminuer

d'une manière indéfinie. Aussi qu'arrive-t-il lorsque, je ne dis pas une disette réelle, mais seulement la crainte d'une disette se fait sentir; lorsqu'on craint un changement entre les proportions ordinaires de l'offre et de la demande? Le prix du blé s'élève d'une manière effrayante.

Outre les denrées de première nécessité, il en est d'autres qui nous sont devenues presque aussi indispensables. L'homme obéit, souvent en aveugle, à ses habitudes; il est aujourd'hui une foule d'objets de consommation, inconnus à nos ancêtres et dont il nous serait sinon impossible, du moins très-difficile de nous passer. La privation de ces objets est pénible au point que nous sommes disposés à faire de grands sacrifices pécuniaires pour nous les procurer. N'avons-nous pas vu le prix exorbitant auquel étaient arrivées sous l'empire les denrées coloniales? Cependant il s'en vendait encore, et il n'y avait là ni pleine liberté de retrait des consommateurs, parce qu'ils étaient sous l'empire de l'habitude, ni libre concurrence des producteurs, parce qu'il y avait monopole. Aussi s'est-il formé de grandes fortunes au milieu de grandes souffrances. Il est donc des objets dont la demande peut diminuer, mais ne s'arrête jamais complétement; elle peut être plus ou moins grande, mais il y en a toujours une, tandis qu'elle peut cesser tout à fait pour d'autres objets.

Ce que je dis du retrait des consommateurs s'ap-

plique, à plus forte raison, à la concurrence des producteurs et à la production indéfinie des choses consommables. Ricardo, évidemment, s'est préoccupé de l'industrie proprement dite; il a porté son attention sur les manufactures dont les produits paraissent pouvoir être augmentés d'une manière indéfinie : quand on songe à ce qu'il était produit de toiles de coton il y a trente ou quarante ans, et à ce qu'il en est produit aujourd'hui, on conçoit que l'esprit humain se dise : Il n'y a pas là de limites. Ce que je dis des toiles de coton, vous pouvez le dire de la fabrication de certains objets de fer ou d'acier.

Il est vrai que, pour ces choses, les prix courants ne tardent pas à se confondre avec les frais de production; il est vrai, du moins, que, pour ces objets, les prix courants *pourront être* facilement ramenés au prix naturel, aux frais de production, si aucun monopole ne s'oppose à la baisse des prix. L'influence des monopoles, c'est là le fait que Ricardo n'a pas assez apprécié. Il est deux espèces de monopoles : le monopole naturel et le monopole artificiel.

Il y a monopole naturel lorsque, par la nature même des choses, la production n'est possible que dans une certaine mesure et pour certaines personnes. Il est évident que la possession de la terre, des mines, des carrières constitue un monopole. Le globe tout entier serait parfaitement cultivé, que la possession de la terre ne serait pas moins un monopole; car le besoin

de nourriture pourrait s'accroître sans qu'il fût possible de produire un setier de blé de plus. Il n'y a pas là de concurrence possible au delà de certaines limites facilement appréciables.

Une mine d'or, un vignoble dans une localité toute particulière, donnent naissance à un monopole naturel de plus en plus étroit, à une production de plus en plus exclusive et privilégiée. Il naît du blé dans la plus grande partie de l'Europe; la vigne donne de riches produits en France, en Espagne, en Italie, en Portugal, dans quelques parties de la Suisse et de l'Allemagne; mais ce n'est que dans quelques localités spécialement favorisés de la nature qu'on obtient du vin Laffitte, du lacrymachristi, du vin de l'Hermitage, du tokai.

Il est une seconde espèce de monopoles naturels que Ricardo lui-même a indiqués. Qui pourrait multiplier les tableaux de Raphaël ou les statues de Michel-Ange? Lorsque les libraires de Paris demandaient aux écrivains du temps de leur fournir des *lettres persanes*, ils oubliaient que Montesquieu avait seul le monopole de son génie. La mort de l'artiste devient, par l'effet du monopole, une cause de richesse pour les possesseurs privilégiés des chefs-d'œuvre qu'il a créés. Si, par la mort des grands écrivains, en n'obtient pas des résultats analogues, c'est que l'art de copier et surtout l'imprimerie peuvent multiplier d'une manière indéfinie les produc-

tions littéraires et scientifiques. Quel magnifique revenu pour les héritiers de Molière, même dans ces temps de débauche intellectuelle, si nul ne pouvait connaître l'*Avare*, le *Tartufe*, le *Misanthrope*, qu'en assistant à une lecture que ces héritiers auraient seuls le droit de nous faire !

La facilité des transports est encore une sorte de monopole naturel au profit des producteurs qui se trouvent à portée des grands centres de consommation. Lorsque les jardiniers des environs de Paris offrent les prémices de leur savante culture au luxe de la capitale, ils n'ont point à redouter la concurrence des produits précoces et spontanés de Pise, de Rome, de Naples, de Cadix ou de Malaga.

Les monopoles artificiels sont encore plus variés et plus nombreux.

Les uns ne sont que des mesures d'équité et d'utilité générale : tels sont les brevets d'invention et les priviléges des auteurs et de leurs héritiers. On se tromperait fort si l'on croyait servir les intérêts généraux en livrant au pillage les productions intellectuelles et en déniant ainsi toute récompense et tout encouragement aux travaux de l'intelligence.

Il est triste, sans doute, de voir trop souvent la science, le génie, s'abaisser jusqu'aux plus viles manœuvres du comptoir et de la boutique, et négliger le culte austère et laborieux de la gloire pour l'idolâtrie de la richesse. Mais le monde avançait-il plus

rapidement dans la voie du progrès et les nations étaient-elles plus éclairées, plus libres, plus heureuses, lorsque l'homme de lettres, le savant, descendaient timidement de leur mansarde et s'en allaient mendier, dans les antichambres des grands, un regard, un sourire, un misérable secours? Le travail intellectuel aussi a brisé ses entraves et conquis sa liberté, et si, dans les premières joies de son affranchissement, il ne sait pas se préserver de tout écart, il obéit à la loi générale des réactions humaines. Humilions-nous dans le sentiment des faiblesses de notre nature, mais ne maudissons pas la liberté : c'est notre force, notre aiguillon, notre soutien; l'homme libre tombe et se relève; l'esclave gît dans la boue.

Le monopole des brevets d'invention et des priviléges d'auteur consiste dans le droit exclusif que la loi reconnaît à certaines personnes de produire certaines choses : est un monopole de même nature, si ce n'est pour l'origine du droit, du moins pour ses résultats économiques, le privilége qu'a le gouvernement de vendre certaines denrées, telles que le tabac, le sel, la poudre de guerre, les cartes à jouer, le papier timbré; ces ventes sont des impôts déguisés. Outre les frais de production, les consommateurs versent dans les caisses du trésor une somme proportionnée aux besoins de l'État.

Les lois prohibitives fondent un monopole de même

nature, au profit des producteurs nationaux et à la charge des consommateurs.

C'est encore un monopole d'une nature analogue que la propriété des maisons, dans une ville dont l'enceinte est déterminée; à plus forte raison si, comme cela arrive pour les places de guerre, il est défendu d'élever aucune construction solide dans un certain rayon hors de la ville.

Il est des monopoles qui résultent de la possession exclusive de certains instruments particuliers de production, plus efficaces que les instruments ordinaires. Il serait inutile de citer ici des exemples que tout le monde connaît. Tout inventeur d'une machine utile se trouve dans ce cas, soit qu'il l'applique lui-même à l'œuvre de la production, soit qu'il cède son privilége aux producteurs qui ont les moyens de l'acheter et de la faire valoir.

Le caractère commun à tous les monopoles, c'est d'être un obstacle à la libre concurrence; mais ce caractère, ils ne l'ont pas tous au même degré.

Il est des monopoles qui permettent aux producteurs privilégiés de multiplier, selon l'étendue de leurs moyens, les instruments de la production, et d'accroître ainsi indéfiniment la quantité des produits. Il en est, et c'est le cas de certains monopoles naturels, qui ne laissent pas aux producteurs cette faculté illimitée. Le propriétaire d'une chute d'eau ou d'un vignoble renommé n'est pas dans les con-

ditions d'un industriel qui aurait découvert une nouvelle machine, ou une nouvelle combinaison chimique.

De même, parmi les monopoles qui permettent au producteur d'augmenter la quantité de ses produits par l'emploi d'une nouvelle portion de capital et de travail, il en est qui donnent pour chaque portion employée le même résultat. Deux fabriques de bas, placées dans les mêmes circonstances et animées par la même quantité de capital et de travail, produiront chacune une même quantité de marchandise. La même fabrique, s'il est possible de lui appliquer une seconde portion de capital et de travail, donnera un produit double. Le possesseur d'un fonds de terre peut-il se flatter d'en retirer un produit double ou triple, par cela seul qu'il aura pu y employer une seconde et une troisième portion de capital et de travail? nullement. L'expérience nous apprend que le produit proportionnel diminue de plus en plus. La troisième portion de capital donnera un résultat inférieur à celui de la seconde, celle-ci produira moins que la première. Employer une seconde ou une troisième portion de capital sur une terre de première qualité déjà exploitée, c'est comme cultiver des terres de deuxième et de troisième qualité. Le capital restant le même, les produits deviennent toujours moins considérables.

Maintenant quelle est l'influence de tous ces faits

si importants et si divers sur le prix des denrées? Jusqu'à quel point et de quelle manière ces faits, qui tous se résument en un obstacle plus ou moins considérable à la libre concurrence, modifient-ils la loi du marché, cette loi qui explique les variations des prix par le montant des frais de production? Là est le fond de la question et une partie essentielle de la science économique. En se bornant à signaler l'effet général des monopoles, comme obstacle à la libre concurrence, on s'arrêterait à la surface des choses, et l'on ne pourrait arriver qu'à des conclusions incomplètes et hasardées.

SEPTIÈME LEÇON

SOMMAIRE

Influence des divers monopoles sur le prix des denrées. Lorsque par la nature du monopole on ne peut pas augmenter à volonté la masse des produits, le prix, au lieu de se proportionner aux frais de production, peut les dépasser. Si, au contraire, les produits peuvent être augmentés, le possesseur du monopole est jusqu'à un certain point intéressé à baisser le prix de sa denrée. Cet intérêt cesse lorsqu'une nouvelle baisse n'augmenterait pas sensiblement la consommation. — De tous les monopoles, le plus important à étudier est celui de la terre. 1° La terre doit être envisagée comme une collection de machines de forces fort inégales. 2° Au delà d'une certaine limite, plus on multiplie les sommes de capital et de travail employées sur la même terre, moins on obtient de produit proportionnel. Conséquences qui en résultent pour la comptabilité agricole. — Ces deux caractères de la production agricole une fois connus, il reste à étudier l'influence de ce monopole naturel sur le prix des denrées.

Il est, nous avons dit, des monopoles si étroits par la nature même des choses, que les possesseurs eux-mêmes du monopole ne peuvent, quels que soient d'ailleurs leurs capitaux, augmenter la quantité des choses produites. Dans ce cas, le prix ne reconnaît d'autre règle que celle de l'offre et de la demande : il est fixé, d'un côté, par les besoins des consommateurs et leurs moyens de payement, de l'autre par la

quantité des produits offerts et les besoins des producteurs. Évidemment, la formule des frais de production n'est point applicable à ces échanges. Une bouteille de vin de Tokai ne coûte probablement pas plus, en capital et en travail, qu'une bouteille du vin le plus acide de la Suisse; cependant l'une se vend trois sous, l'autre vingt francs (1).

Le prix du tokai ne trouve sa limite que dans celle des sacrifices que les consommateurs les plus capricieux et les plus riches consentent à faire pour un objet de luxe, pour une jouissance fugitive, dans la concurrence d'autres vins rares, soit naturels, soit falsifiés, dans la nécessité de ne pas garder trop longtemps une denrée qui peut se détériorer, qui exige des soins et qui se reproduit annuellement. Au prix de deux cents francs la bouteille, probablement le vin le plus exquis ne trouverait pas un nombre suffisant d'acheteurs. Les hommes les plus riches éprouveraient quelque honte d'une si folle dépense. Un tableau de Raphaël, au contraire, peut être échangé contre une somme considérable, parce qu'il ne se

(1) Qu'importe, dira-t-on, le prix de la bouteille de vin? Les deux propriétaires retireront probablement le même intérêt de l'argent qu'ils auront placé dans l'achat de leur vignoble. C'est possible; mais pourquoi l'acheteur de l'un des clos a-t-il payé un prix fort supérieur à celui de l'autre clos? Précisément parce que le prix des produits dépasse de beaucoup les frais de production. Il ne faut pas confondre les frais de production avec les intérêts des sommes employées dans l'achat du fonds de terre. L'acheteur du fonds n'a fait que se mettre à la place du propriétaire; il a acheté la *rente*. Ceci deviendra plus clair sous peu.

reproduit pas, parce qu'il satisfait à un besoin d'une nature plus noble, plus élevée, et qu'il procure des jouissances d'art et d'ostentation qui se renouvellent et se prolongent indéfiniment. Quelques prodigues exceptés, quel est le père de famille qui voudrait employer autre chose qu'une modique portion de son revenu dans l'achat de vins très-rares? L'amour des arts, au contraire, le sentiment du beau, un noble orgueil ont souvent déterminé l'homme riche à consacrer une partie considérable de ses revenus, quelquefois même de son capital, à l'acquisition des chefs d'œuvre de sculpture et de peinture, dont la possession honore une famille et l'associe, en quelque sorte, aux gloires nationales.

Ces considérations ne s'appliquent pas aux monopoles qui permettent aux producteurs d'augmenter, en proportion de leurs moyens, et avec un égal résultat pour chaque portion de capital, la masse des choses produites.

Un libraire exige huit ou neuf francs pour un volume in-8° qui ne renferme peut-être pas la matière de six feuilles d'impression. Le prix est élevé, l'exigence sévère, quel que soit d'ailleurs le talent qui a présidé à la rédaction du livre. Mais un autre libraire ne peut vous l'offrir pour cinq francs, car il n'a pas le droit de l'imprimer ; il serait contrefacteur s'il le faisait. Ainsi il faut payer huit francs, ou se passer du livre. Nous l'aurons cependant, dans peu de temps,

pour un prix plus modéré. Bien que le privilége subsiste toujours, l'intérêt même du libraire, surtout si le livre est à la portée d'un grand nombre de lecteurs, lui conseillera de nous le donner meilleur marché. Il est plus utile de gagner promptement dix sous par volume sur dix mille exemplaires que de gagner cinquante sous par volume sur mille exemplaires seulement. Il est des besoins impatients et accompagnés des moyens propres à satisfaire cette impatience : ceux-là obéissent aux premières exigences des producteurs. Il est aussi des besoins moins impatients et accompagnés de moyens moins étendus de fortune : pour ceux-là, il faut baisser le prix si l'on veut qu'ils songent à se satisfaire. Plus on baisse les prix, plus on augmente le nombre des consommateurs ; le producteur, tout en gagnant moins sur chaque article, gagne davantage sur la masse. Dans plus d'un cas, il ramènera lui-même, dans son propre intérêt, le taux du prix au moment des frais de production.

Il est, en France, un certain nombre d'hommes qui sont habitués au tabac. Cette habitude, l'expérience le prouve, est quelquefois d'une ténacité extraordinaire. Si, en se fondant sur cette donnée, le gouvernement élevait le prix du tabac à trente francs le kilogramme, croyez-vous que le trésor s'enrichirait? non, certes ; il y aurait, sans doute, quelques acheteurs de tabac à trente francs le kilogramme ; mais le

plus grand nombre de consommateurs feraient ce qu'il est possible de faire, ils renonceraient au tabac. D'ailleurs, un prix si élevé offrirait une telle prime à la contrebande, qu'elle se développerait avec une incroyable énergie ; les revenus du trésor, au lieu d'augmenter, diminueraient d'une manière effrayante.

Dans ces monopoles, il est donc, jusqu'à un certain point, de l'intérêt du producteur lui-même de chercher les moyens d'améliorer ses produits, ou d'en diminuer le prix : cet intérêt disparaît lorsque tout nouvel appât offert aux consommateurs ne peut en augmenter le nombre, ni accroître le montant de leurs achats, lorsque le marché se trouve, pour ainsi dire, et pendant un temps du moins, saturé du produit dont il s'agit.

En étudiant le monopole des moyens les plus actifs de production, le privilége des machines, on arrive à des résultats analogues. Dans ce cas aussi, le producteur est intéressé à baisser le prix pour étendre sa fabrication. Personne n'ignore que les frais généraux sont à peu près les mêmes pour une petite fabrication que pour une grande. Dès lors le producteur doit chercher à travailler en employant un gros capital ; il doit chercher à produire cent mille paires de bas plutôt que dix mille. Il faut, en conséquence, augmenter le nombre des consommateurs par la baisse des prix.

Le *maximum* du prix que le possesseur privilégié d'une machine peut espérer pour ses produits est égal au coût des mêmes objets obtenus sans l'aide de cette machine.

Mais les consommateurs n'ont guère à redouter de voir les prix se soutenir longtemps à cette hauteur. Au bout de quelque temps, un abaissement est inévitable, nonobstant le privilége, soit par la raison que nous venons d'indiquer, soit par l'augmentation de la quantité offerte ; seulement cette diminution ne sera ni aussi rapide ni aussi forte qu'elle le serait s'il n'y avait pas de monopole.

Mais, de tous les monopoles, le plus important à étudier est celui qui résulte de l'appropriation de la terre. La plupart des autres monopoles, les uns sont temporaires de leur nature, les autres n'ont pas d'importance ; enfin il en est, ceux du gouvernement par exemple, qui peuvent être ou ne pas être ; ce sont des impôts dont nous aurons à examiner plus tard les avantages et les inconvénients.

Le monopole de la terre est permanent et général ; il tient à la nature même des choses. Rêvez l'égalité absolue des partages ou la mise en commun de tous les fonds de terre ; détruisez la propriété particulière pour ne reconnaître qu'un seul propriétaire, l'association générale ; enlèverez-vous à la terre ses propriétés économiques ? en ferez-vous un instrument de production autre que la nature n'a voulu

nous le donner? Son étendue sera-t-elle jamais illimitée ; sa substance homogène, également productive, également facile à exploiter ?

Si tous les monopoles influent sur les phénomènes économiques d'une manière plus ou moins directe, aucun ne produit d'effets plus remarquables, je dirais presque plus singuliers, que le monopole naturel de la terre. Trop d'économistes ont à se reprocher de ne pas en avoir fait une étude sérieuse. Leurs théories ne portent que trop les traces d'une négligence difficile à excuser pour ceux qui ont pu lire les écrits de Malthus et de Ricardo.

On a dit que la terre était une machine, on a fondé plus d'un raisonnement sur cette comparaison. Acceptons, si l'on veut, la métaphore : il est, entre une machine et la terre, assez de ressemblances pour que la comparaison ne soit pas absurde ; à une condition cependant, c'est de ne pas négliger les dissemblances. La terre est une machine, mais une machine ayant des propriétés particulières qui la distinguent de toute autre machine.

Exprimons plus nettement encore notre pensée en disant que la terre est une collection de machines de forces très-inégales. Il n'y a pas un de nous qui ne sache qu'il existe une grande différence entre une terre et une autre terre. Cette variété dépend premièrement des qualités naturelles du sol. Nul ne croira que dix arpents de la terre si fertile de Lom-

bardie soient la même chose que dix arpents de rochers dans les Alpes de la Suisse.

On peut classer les biens-fonds, les diviser en terre de première, de seconde, de troisième, de quatrième qualité. Ces classifications sont utiles pour certaines opérations, en particulier pour l'assiette de l'impôt foncier. La classification sera plus ou moins rigoureuse selon le degré d'exactitude nécessaire pour le but qu'on se propose.

Ce n'est pas tout. Dix arpents de terre placés dans la banlieue de Paris, et dix arpents de terre placés au fond de l'Auvergne, à une distance considérable de tous moyens faciles de transport et de tout grand centre de consommation, bien que doués de la même fertilité naturelle, ne sont pas deux machines de force égale, pas plus que dix arpents d'excellente terre labourable ne pourraient être comparés à dix arpents de méchantes bruyères.

Ainsi, premier caractère essentiel, la terre doit être envisagée comme une collection de machines de forces très-diverses et très-inégales.

Il est un second caractère non moins important à étudier. Au delà d'une certaine limite, plus vous multipliez les sommes de capital et de travail employées sur la même terre, moins vous obtenez de produit proportionnel. Cent arpents de la terre la plus fertile, fussent-ils à peine remués avec la pointe d'un bâton, donneront cependant une récolte quel-

conque ; appliquez la bêche, et vous aurez une récolte plus abondante; passez de la bêche à la charrue, à l'agriculture savante, et vous augmenterez encore le produit net. Mais une certaine limite une fois atteinte, si par l'emploi d'un capital et d'un travail, comme dix, vous obteniez un produit de vingt, en appliquant à la même terre encore dix de capital et de travail, vous n'obtiendrez pas un produit double du premier ; cette seconde portion de capital ne produira peut-être qu'une somme de quinze ; une troisième portion ne produirait que ce qui est strictement nécessaire pour recouvrer les avances. Si vous vous obstinez à mettre sur la même terre un nouveau supplément de capital et de travail, vous ne rentrerez pas même dans vos déboursés.

C'est là le caractère fondamental de cette forme de production. Une machine proprement dite, tant qu'elle pourra travailler, donnera toujours un résultat proportionnel. S'il est possible d'appliquer la force de la vapeur à vingt métiers au lieu de dix, chaque métier donnera le même résultat, et les vingt métiers donneront un produit double de celui que les dix métiers auraient donné. Ce n'est pas ainsi que la terre se comporte : c'est ce que trop d'agriculteurs paraissent ignorer ; aussi les amateurs en agriculture se ruinent souvent ; ils ne connaissent pas la base de toute bonne comptabilité agricole. Pour tenir une comptabilité agricole qui rende un compte exact de

ce qu'on fait et qui éclaire le cultivateur, non-seulement sur les opérations consommées, mais encore sur les opérations à faire, il faut, dans tout domaine, distinguer avec soin les différentes qualités de terre, les traiter comme des machines de qualités différentes et ne pas confondre le produit de la bonne terre avec le produit de la mauvaise. Celui qui cultive un domaine d'une certaine étendue, sans distinguer les diverses qualités de terre que le domaine renferme, celui qui tient une comptabilité unique, où viennent se confondre les dépenses et les résultats de toutes les parties du domaine, imaginera que chacune de ces parties lui donne un produit net : c'est probablement une erreur. Tel homme qui cultive cent arpents obtiendrait à moins de frais le même revenu s'il n'en cultivait que cinquante, peut-être en retirerait-il un revenu plus considérable. Pour tenir une comptabilité rationnelle, il ne suffit pas de distinguer les diverses espèces de terre, il faut aussi ouvrir un compte à chaque mise de capital. Si, alléché par le prix du marché ou désireux d'employer un nouveau capital, je double mon fonds d'exploitation, je dois ouvrir un compte à part à la seconde mise ; sans cela, il arrivera ce qui arrive avec deux portions de terre de qualité différente. Les profits de la première mise se confondront avec les résultats de la seconde ; je pourrai croire avoir gagné également sur les deux, tandis que la seconde mise ne

m'aura donné que de la perte, perte compensée par les profits de la première.

Maintenant que nous avons suffisamment étudié les deux caractères particuliers du troisième instrument de production, la terre, nous pourrons, dans la prochaine séance, rechercher quelle est l'influence de ces faits sur le prix des denrées. C'est une des questions les plus importantes de l'économie politique.

HUITIÈME LEÇON

SOMMAIRE

De la production agricole considérée dans ses rapports avec le prix des produits. Chez les sociétés naissantes et qui possèdent un territoire vaste et fertile, la terre ne constitue pas encore un vrai monopole, pas plus que l'air et le soleil. Comment, la population augmentant, il arrive sur le marché des blés qui n'ont pas tous été obtenus avec les mêmes frais de production. Cependant il n'y aura, pour les produits de même qualité, qu'un seul prix réglé sur le coût du blé obtenu le plus chèrement. Aussi, plus ce coût sera élevé, plus sera grande pour une portion du blé porté au marché la différence entre le prix naturel et le prix courant. Cette différence constitue le fermage ou *rente territoriale*. Elle n'est pas la cause du prix; elle en est un effet. Examen critique de la démonstration que Ricardo a donnée de la théorie de la *rente*. Pour établir la doctrine de la rente, il n'est nullement nécessaire de prouver qu'il est des terres ne payant aucun fermage. — Adam Smith et J. B. Say n'ont pas bien saisi le principe de la rente territoriale. — Récapitulation. — La formule qui prend le coût du produit comme règle du prix est modifiée par l'intervention de l'un ou de l'autre des monopoles auxquels se trouvent soumis les divers instruments de la production.

Supposons que notre globe ne fût occupé que par des populations peu nombreuses et n'ayant pas encore de demeure fixe; que le sol ne fût exploité qu'occasionnellement par des tribus nomades, qui cultiveraient successivement les terrains placés autour de leurs tentes; dans cet état de choses, quelle influence la terre, en tant qu'instrument de pro-

duction, aurait-elle sur le prix des denrées? aucune. Elle serait considérée comme l'air et le soleil. Chacun en profite, nul ne songe à en payer ni à en demander le prix. Si le cultivateur trouvait le moindre obstacle dans la culture d'un morceau de terre, il cultiverait le morceau à côté; s'il voulait vendre ses denrées au-dessus des frais de production, le consommateur dirait : Je vais aussi cultiver un terrain.

Les sociétés s'établissent et se développent; les populations augmentent, et avec elles le besoin de subsistances. Les terres deviennent des propriétés particulières, et en même temps elles se classent tout naturellement d'après la règle que nous avons exposée.

Au commencement de cet ordre de choses, que se passe-t-il? L'histoire nous l'apprend. Celle de l'Amérique nous a retracé de nos jours ce qui a dû se passer dans les temps reculés.

Les populations se fixant, il se forme des foyers de consommation. On a soin de placer le siége principal de chaque association dans un sol fertile, souvent au bord de la mer ou d'une grande rivière. Autour de ce centre, on occupe un terrain plus ou moins étendu, et on l'exploite. Quel est alors le prix des denrées qui servent à la nourriture? A peu près encore les frais de production; parce que dans ces premiers temps la quantité des terres fertiles à la portée du centre de consommation dépasse encore de beau-

coup les besoins. Si on élevait le prix des denrées au-dessus des frais de production, le consommateur pourrait payer un moment ce prix exagéré, mais seulement jusqu'à ce qu'on eût cultivé d'autres terres. C'est ce qui ne manquerait pas d'avoir lieu, parce que, dans l'hypothèse, les bonnes terres abondent et que le capital trouve dans leur exploitation des profits assurés. La possession de la terre, bien que le principe de la propriété individuelle se trouve établi, ne forme point encore un véritable monopole.

Mais cet état de choses n'est que temporaire. Les populations augmentent très-rapidement. Depuis soixante ans, les États-Unis ont vu leur population doubler plus d'une fois. L'accroissement de la population donne lieu à une demande de plus en plus vive de moyens de subsistance.

C'est ici que j'appelle toute votre attention : supposez que toutes les terres de première qualité et à la portée du marché aient été mises en culture, sans que leurs produits suffisent aux besoins ; que peut-on faire? On ne peut choisir qu'entre trois moyens : chercher des terres également fertiles, mais plus éloignées ; cultiver les terres voisines, mais moins fertiles et qu'on avait jusque-là négligées ; ou bien, solliciter les terres déjà en culture avec une plus forte quantité de capital et de travail, leur demander plus de produit moyennant une exploitation plus puissante, mais plus coûteuse.

C'est dire, en d'autres termes, que, lorsque le besoin croissant de produits agricoles se fait sentir et que l'exploitation des premières terres est insuffisante, il faut produire plus chèrement; car employer une seconde portion de capital sur la même terre, ou cultiver avec cette même portion de capital soit une terre inférieure, soit une terre également fertile, mais plus éloignée du centre de consommation, c'est toujours produire plus chèrement. C'est l'effet des deux caractères particuliers de la terre que nous avons signalés à votre attention.

Vous aurez donc sur le marché des produits agricoles, des matières premières, des comestibles qui n'auront pas tous été obtenus avec les mêmes frais de production : les uns auront coûté plus cher que les autres. Le blé retiré d'une terre de première qualité, à la portée du marché, aura coûté moins cher que celui qu'on aura obtenu d'une terre peu fertile, exigeant, pour rapporter quelque chose, plus d'engrais que l'autre, un travail plus profond, une culture plus laborieuse, ou bien placée fort loin du marché, ce qui rend nécessaires des moyens de transport plus coûteux.

Cela étant, y aura-t-il sur le marché pour ces produits un seul prix ou plusieurs? Et, s'il n'y avait qu'un seul prix, serait-il proportionné aux frais de production du blé obtenu le plus chèrement, ou à ceux du blé qui a coûté le moins? Il n'y aura, sur

le marché, qu'un seul prix, et ce prix sera représenté par la production la plus chère.

Je dis d'abord qu'il n'y aura qu'un seul prix. Sans doute, on n'a qu'à prendre les mercuriales pour voir combien le prix du blé varie dans les différentes parties de la France, ou dans la même contrée, à des époques diverses. Mais, quand on dit qu'il n'y a qu'un seul prix, on veut parler du même marché, de la même époque et du blé de même qualité.

Allez aujourd'hui à la halle au blé; trouverez-vous un prix pour le blé produit par une terre, et un autre prix pour le blé produit par telle autre terre? Il y aura une différence si le blé qui se trouve d'un côté est meilleur ou moins bon, plus ou moins pesant que l'autre; mais entre deux sacs de blé de même poids et de même qualité, y a-t-il une différence de prix dans le même marché, au même moment, uniquement parce que l'un a coûté 10 au producteur et que l'autre a coûté 20? Qui est-ce qui s'informe de cela? Il ne peut pas y avoir de différence dans les prix, et de fait il n'y en a pas. En toutes choses, il est constant que les prix se nivellent.

Or, quel est le prix qui domine? Il n'y a pas de marchand qui ne le sache, c'est le prix du blé qui a été produit le plus chèrement. La raison en est évidente. Si l'homme qui a produit le plus chèrement n'obtenait pas le remboursement de ses avances et des profits équitables, il ne produirait pas.

Quant à celui qui a obtenu du blé dans la terre la plus fertile, pourquoi ne profiterait-il pas des circonstances du marché? Il n'a pas à craindre, comme le marchand de bas ou de chapeaux, qu'on établisse des machines à côté de la sienne pour multiplier les produits. Il sait très-bien qu'il jouit d'un monopole; qu'on n'improvise pas des terres; que ses produits ne s'obtiennent qu'à certaines époques de l'année; qu'on a besoin de sa denrée, et que si l'approvisionnement de Paris se trouvait diminué, je ne dis pas de la moitié ni du tiers, mais seulement de cinq cent mille hectolitres, ce déficit ferait immédiatement monter les prix. C'est le propre de cette denrée; pour peu qu'elle devienne rare, le prix s'élève outre mesure; mais aussi, pour peu qu'elle surabonde, le prix peut également baisser outre mesure. Car on peut compter sur la vanité, sur l'amour du plaisir et du luxe pour faire acheter d'autres marchandises, en baissant un peu leur prix, et en les mettant ainsi à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs; mais personne n'achète deux pains quand un seul lui suffit.

Le commerce des denrées de première nécessité est donc un commerce qui a des caractères particuliers. Le producteur de blé n'a aucune raison pour donner sa denrée à meilleur marché que son voisin, par cela seul qu'elle lui coûte moins. Si ce voisin produit du blé, c'est que ce blé est nécessaire; s'il est nécessaire, il se vendra. Le producteur peut at-

tendre un mois, deux mois, trois mois, mais au fond il n'a rien à craindre. Il lui conviendra mieux de diminuer un peu la récolte future que de donner aujourd'hui sa denrée à trop bas prix. Le régulateur du prix n'est donc pas le blé obtenu avec le moins de frais de production. Les autres producteurs, s'il en était ainsi, n'auraient pas voulu produire. Le régulateur est le coût du blé obtenu le plus chèrement, et le prix de toute denrée similaire tend à se rapprocher de celui-là.

Nous disons qu'il *tend à se rapprocher*, et c'est ainsi qu'il faut toujours s'exprimer en économie politique, car tous ces résultats n'ont jamais de rigueur mathématique. Vous trouverez des propriétaires qui, pressés par le besoin, vendent au-dessous du prix qu'ils pourraient obtenir quelques jours plus tard; vous en trouverez qui, ignorant les circonstances du marché, ne tirent pas de leur denrée le prix qu'ils en pourraient tirer; d'autres qui débordent par une production imprudente les besoins réels de la consommation. Mais la tendance constante, générale, du prix de ces denrées, c'est de se rapprocher des frais de production de celles qui ont été produites le plus chèrement; d'où il résulte forcément que, plus on aura été obligé, par l'accroissement de la population, de recourir à l'un des trois moyens que nous avons indiqués plus haut, la culture de terres inférieures, celle de terres plus éloignées, ou

l'application d'une nouvelle quantité de capital et de travail sur la même terre, plus, dis-je, on aura été obligé de recourir à ces expédients, et plus i sera certain que, pour une portion de la marchandise, il y aura une différence notable entre les frais de production et le prix du marché. C'est là la conséquence qu'il importe de bien saisir et sur laquelle je me permets d'insister.

Je viens de prouver 1° qu'il y a nécessairement sur le marché une portion de blé produite plus chèrement que les autres. Je prends le blé comme type; l'observation s'applique à tous les produits de même nature; 2° qu'il y a tendance vers un prix unique, et que ce prix est déterminé par le coût de la production la plus chère. Donc plus ce coût sera élevé, plus sera grande pour une portion du blé porté au marché la différence entre ce qu'il aura coûté et le prix qu'on obtiendra. Ayez du blé ayant coûté 10, du blé qui aura coûté 12, une autre partie 15, enfin une dernière partie 20; je dis qu'il y a tendance à ce que tout ce blé se vende 20. En fait, tout le blé ne se vendra pas à ce prix; mais c'est vers ce prix que tous les échanges convergeront.

Cela étant, le vendeur du blé produit le moins chèrement obtiendra ses frais de production, et 10 en sus; le suivant aura 8 en sus du coût; le troisième n'aura que 5 : le dernier ne retirera que ses frais de production.

Empressons-nous de faire remarquer que cette marche de la production agricole, ce développement progressif des faits économiques que nous venons de rappeler, peuvent être retardés, modifiés, interrompus par certaines circonstances.

Il se peut que la population et la demande des matières alimentaires augmentent, sans qu'il soit nécessaire, pendant un temps, du moins, de produire plus chèrement. C'est ce qui arrive lorsqu'une heureuse découverte, un nouveau procédé, permet aux agriculteurs soit de produire davantage avec la même dépense, soit d'accroître la production et d'en diminuer en même temps les frais. Supposez que nous en fussions à la bêche avec notre population, avec nos trente-trois millions d'hommes, quel serait le prix du blé en France? Introduisez la charrue au lieu de la bêche, au lieu de la jachère, les assolements, et voyez comment la puissance scientifique permet d'augmenter les produits sans augmenter les frais de production.

De même, si nos routes étaient perfectionnées, nos canaux achevés, tous les moyens de transport améliorés, on pourrait, sans augmenter les frais de production, offrir du blé provenant de terrains aujourd'hui trop éloignés des marchés. Qu'on applique la charrue à un champ exploité par la bêche, ou bien que l'on procure un moyen de transport économique pour les produits d'un champ placé à cent lieues de

tout centre de consommation, dans les deux cas une plus grande quantité de blé arrivera sur le marché sans que les frais de production s'en trouvent augmentés.

Mais quelle que soit l'influence des faits que nous venons d'indiquer, toujours est-il que, par la nature même des choses, des produits agricoles de même espèce, obtenus avec des frais de production très-divers, pourront s'échanger sur le marché, aux conditions déterminées par le produit le plus coûteux.

Il est une autre différence qu'il importe de vous faire remarquer entre les produits agricoles et les produits manufacturés. Supposez deux produits : dans l'un, la matière première entre comme élément principal de sa valeur ; l'autre, au contraire, tire son prix de la puissance industrielle, du travail appliqué à une matière première dont la valeur n'est qu'une très-faible partie de la valeur totale du produit. Vous pouvez affirmer que, toutes les fois que l'augmentation de la population et de la richesse nationale amènera un accroissement dans la demande, le prix du premier produit tendra à s'élever, celui du second à baisser.

Supposez que, la richesse publique et la population augmentant, la consommation demande une plus grande quantité de pain et d'étoffes de coton brodées, le prix du pain s'élèvera ; pour les broderies, au contraire, la tendance du prix sera vers la baisse.

Les bonnes terres étant déjà exploitées, il faudra, pour mettre l'offre du blé au niveau de la demande, cultiver des terres moins bonnes, ou bien employer, sur les mêmes terres une nouvelle portion de capital. La matière première pour la fabrication du pain deviendra de plus en plus chère, et lors même qu'on trouverait quelque procédé de panification moins coûteux, cette économie de travail n'empêcherait pas le renchérissement du blé.

Pour les étoffes brodées, au contraire, si la demande en devenait plus vive, au point de stimuler l'action des capitaux, le génie industriel ne tarderait pas à inventer des machines, des moyens de travail de plus en plus économiques et rapides, et cette économie sur les frais produirait une baisse sensible sur le prix d'une denrée qui tire de la main-d'œuvre l'élément principal de sa valeur.

Ces considérations sont importantes. Vous pouvez entrevoir comment la question du prix se rattache aux questions de population, et comment les vicissitudes du marché se lient, par des rapports très-étroits, aux phases de la civilisation.

Je reviens au fait capital. Il est irrécusable que les produits de la terre ne sont pas tous obtenus avec les mêmes frais de production, la terre n'étant qu'une collection de machines de force inégale. Il est également irrécusable que ces produits obtenus ainsi à des conditions différentes ont, sur le marché, une ten-

dance constante vers le même prix, et que ce prix est représenté par les frais de production du produit le plus chèrement obtenu. Il y a donc une différence entre les résultats économiques obtenus par un possesseur de terre et les résultats obtenus par un autre possesseur.

Cette différence entre les frais de production et le prix du marché, entre les frais exigés par le produit moins coûteux et le prix du marché réglé par les frais de production nécessaires à ceux qui ont produit le plus chèrement, c'est le fermage (1), c'est la *rente* des propriétaires de terre, c'est la rente territoriale. Telle est la base de cette théorie si neuve et si capitale, qui est, disons-le, la gloire de l'économie politique moderne, et qui donne l'explication des faits économiques les plus importants et les plus compliqués.

La *rente* n'est pas autre chose que cette différence entre le prix du marché et les frais de production, entre le prix courant et le prix naturel des produits de la terre. La rente augmente ou diminue comme cette différence : elle est un effet, un résultat, et nullement la cause du prix.

Cette belle théorie a été mise en lumière, entre autres, par Ricardo, auquel cependant on peut re-

(1) Le mot de *fermage* est impropre. Il y a *rente* toutes les fois que, les frais de production prélevés, il reste quelque chose; peu importe que la terre soit affermée ou non.

procher les répugnances qu'elle a rencontrées dans l'esprit d'un grand nombre d'économistes, surtout en France.

Esprit éminent et le premier des économistes après Smith, Ricardo n'a pas toujours apporté dans l'exposition de ses idées toute la clarté désirable. Il a quelquefois abusé du langage et sacrifié la clarté à des formes concises et abstraites dont la rigueur n'est cependant qu'apparente. Aussi a-t-il souvent été mal compris. Quant à la théorie dont nous parlons, on a cru assez généralement qu'il faisait sortir la rente, non des faits économiques que j'ai essayé d'expliquer, mais uniquement de la diverse fertilité des terres. Or la différence de qualité des terres peut, sans doute, conduire à ce résultat, mais elle n'est point nécessaire pour l'expliquer.

Lors même que toutes les terres seraient de la même qualité et placées dans les mêmes circonstances, les faits économiques qui sont la cause de la rente n'auraient pas moins lieu, et la théorie de la rente territoriale n'en serait pas moins vraie dans toutes ses parties.

Et quand même il n'y aurait pas sur la surface du globe un seul coin de terre assez stérile pour mettre le producteur hors d'état de payer une rente au propriétaire, il ne serait pas moins certain que la rente n'est que le résultat de la différence entre le prix courant et le prix naturel des produits, et qu'elle ne



peut exercer aucune influence sur le prix, dont elle n'est qu'un effet.

Sans doute, ces lois économiques, ces faits généraux échappent trop souvent aux yeux du vulgaire ; ils se cachent sous des apparences trompeuses. Ainsi le fermage étant d'ordinaire stipulé en argent et pour un nombre d'années déterminé, il se peut que le fermier se trouve, les prix venant à baisser, dans la nécessité d'abandonner au propriétaire une partie de ses profits. C'est un malheur pour le fermier ; mais cet accident, loin de jeter le moindre doute sur les principes que nous avons exposés, en est, au contraire, la confirmation : il est facile de le prouver.

Dans une production quelconque, qu'arriverait-il si l'ouvrier apportait son travail sans exiger de l'entrepreneur un salaire fixe en argent? Évidemment, une fois l'opération accomplie, le produit ou le prix qu'on en retirerait serait distribué entre l'entrepreneur et l'ouvrier selon certaines lois que nous chercherons plus tard à connaître. Mais quelle que fût la loi du partage, quel que fût le rapport proportionnel entre les profits de l'entrepreneur et la rétribution de l'ouvrier, toujours est-il que celui-ci courrait, comme l'entrepreneur, les chances du marché, qu'il profiterait de l'élévation des prix, et aurait une perte à supporter en cas de baisse. L'entrepreneur et l'ouvrier seraient de véritables associés, également exposés à toutes les chances, participant également à tous

les bénéfices de l'opération commune, proportionnellement à leur part respective d'intérêt. Tel serait le cours des choses, ordinaire, naturel, si l'ouvrier pouvait, comme le capitaliste, attendre la fin de l'entreprise commune et courir toutes les chances. L'ouvrier ne le pouvant pas, il renonce à la qualité d'associé. Sur le fait fondamental, qui est le concours du capital et du travail dans une œuvre commune, il se greffe, pour ainsi dire, un autre fait qui est une espèce de contrat aléatoire : l'ouvrier cède à l'entrepreneur pour un *salaire* fixe, déterminé, actuel, sa quote-part du produit futur. De même, quand un fermier se présente à un propriétaire foncier, et qu'au lieu de lui dire : « Je cultiverai votre terre en y employant telle quantité de capital et de travail, et ensuite, après avoir prélevé sur le prix des denrées tous les frais de production, les profits y compris, je vous remettrai le surplus, s'il y en a, à titre de rente ; » quand, dis-je, au lieu de parler ainsi, il consent à lui payer une somme fixe chaque année, il fait un contrat aléatoire avec le propriétaire, comme l'ouvrier en fait un avec l'entrepreneur. Il conjecture que le prix des denrées, pendant un certain nombre d'années, atteindra une moyenne assez élevée pour le garantir de toute perte, et il se hasarde à promettre un fermage fixe en argent : c'est encore une seconde opération entée sur l'opération naturelle et fondamentale. Quelquefois le fermier s'y enrichit, quel-

quefois il s'y ruine ; mais ces faits particuliers ne changent rien à la nature et à l'origine de la rente. Si le fermier n'obtient pas des bénéfices suffisants, ce n'est pas la rente qui les lui enlève, il ne doit l'imputer qu'à lui-même : par une convention imprudente, il a fait don au propriétaire de la terre d'une partie de ses profits.

Que le fermier ne se trompe pas dans ses calculs, et le propriétaire foncier ne pourra, dans aucun cas, percevoir que l'excédant du prix, tous les frais de production prélevés. Le jour où il exigerait davantage, sa terre serait abandonnée, et le capital appliqué à une autre terre ou à une autre branche d'industrie.

Il est vrai qu'en pratique le capital voué aux exploitations agricoles se déplace et change de destination moins facilement que les capitaux employés à des entreprises d'une autre nature. L'économie politique appliquée doit, sans doute, tenir compte de ces obstacles, et ne jamais oublier que les formules de la science abstraite expriment plutôt des *tendances* que des faits constamment et généralement accomplis. Mais, quelle que soit l'importance des cas exceptionnels, il n'en est pas moins vrai que l'entrepreneur d'une exploitation agricole, ainsi que tout autre capitaliste, se dispose à quitter la terre qu'il exploite aussitôt qu'on exige de lui un fermage qui ne laisserait que des bénéfices inférieurs au taux moyen des profits.

Deux terres exploitées avec le même capital pro-

duisent l'une 1,000 hectolitres de blé et l'autre seulement 500 ; quelle rente pourrait exiger le propriétaire si les frais de production absorbaient en entier pour chacune des deux terres la valeur de 500 hectolitres de blé ? Évidemment, tandis qu'il pourrait obtenir pour la première un fermage équivalent à 500 hectolitres de blé, il n'aurait rien à demander, rien à espérer de la seconde.

Ce qui est vrai de deux terres est également vrai de deux portions de capital appliquées à la même terre. Si le fermier ne peut obtenir de la seconde portion de capital que le produit nécessaire pour couvrir les frais de production, y aura-t-il une rente pour cette dernière portion de produit qu'on porte sur le marché? Il n'y en aura pas ! L'entrepreneur se propose, vu l'état du marché, d'exploiter une terre moyennant 20,000 francs de capital et un travail proportionné, et, comparant les frais de production avec les prix courants, il croit pouvoir payer 10,000 francs de fermage. Mais, la demande de blé venant à augmenter, le fermier fait un nouveau calcul. Les prix étant plus élevés, au lieu d'employer 20,000 francs de capital, il pourra en employer 40,000 ; et, bien que la quantité de produit obtenue par la seconde portion de capital soit inférieure à celle que donnait la première, il pourra cependant couvrir ses frais par la hausse des prix. S'il en a les moyens, il appliquera donc à la terre cette seconde

portion de capital. Le propriétaire qui perçoit 10,000 francs de fermage pourra-t-il en exiger 20,000? pourra-t-il, du moins, espérer une augmentation quelconque de fermage? Il faut distinguer.

Ou la hausse des prix est telle que la valeur du produit obtenu par la seconde portion de capital suffit seule à couvrir les frais de cette nouvelle production, et, dans ce cas, le propriétaire profitera de la hausse. Tout le blé produit se vendant à un prix plus élevé, la quantité obtenue de la première exploitation laissera, tous les frais de production prélevés, un excédant plus considérable, c'est-à-dire une rente plus forte. Mais, veuillez le remarquer, serait-il exact de dire que, dans ce cas, le propriétaire perçoit une rente sur l'exploitation opérée au moyen de la *seconde* portion de capital? certes non. La hausse des prix a rendu possible cette seconde exploitation et amélioré les résultats de la première, mais il n'y a pas de rente dépendant de l'emploi de la seconde portion de capital.

Ou la hausse des prix est telle que l'entrepreneur ne pourra recouvrer tous les frais de la seconde production qu'en profitant de la mieux-value de tout le blé provenant soit de la première, soit de la seconde exploitation, et, dans ce cas, le propriétaire pourrait sans doute dire à l'entrepreneur : Vous ne devez pas employer une seconde portion de capital, dans une exploitation qui, par elle-même, ne donne

pas des produits suffisants pour vous rembourser tous les frais de production. Mais, s'il consentait à ce second emploi, il ne pourrait exiger une augmentation de fermage. Dans ce cas, la distinction des deux exploitations disparaît, et les choses se passent comme si on avait tout d'abord appliqué à la terre une seule et même portion de capital.

Mais, sans nous arrêter à des hypothèses exceptionnelles, et à des détails qui trouveront mieux leur place lorsque nous traiterons les questions relatives à la distribution de la richesse, qu'il nous suffise d'avoir démontré que l'exploitation de la terre pourra, par la nature même des choses, donner une portion de produit qui payera tout juste les frais de production, et ne laissera pas de fermage. Ce résultat irrécusable est le fait fondamental, la base de la théorie de la rente.

Aussi, d'où sont venues les résistances qu'à rencontrées cette théorie? uniquement d'un abus de méthode. Pour établir la doctrine de la rente, on avait supposé la culture successive de terres diverses et de qualité de plus en plus inférieure. On arrivait ainsi à démontrer que plus la terre dont l'exploitation devenait possible était mauvaise, et plus la rente des terres d'une qualité supérieure augmentait, sans toutefois qu'il y eût de fermage possible pour la terre exploitée en dernier lieu.

Or voici ce qui est arrivé. Des auteurs dont l'esprit,

quoique fort distingué d'ailleurs, s'ouvrait d'autant moins aux vérités nouvelles, qu'ayant rendu de grands services à la science, ils étaient enclins à croire qu'elle était sortie de leurs mains complète et parachevée, ont repoussé la conclusion par cela seul que la démonstration en avait été faite à l'aide d'une supposition forcée. Des terres, ont-ils dit, qui ne payent pas de fermage, on n'en connaît pas en Europe ; il n'y a pas de prairie naturelle tellement disgraciée de la nature qu'on ne puisse l'affermer pour quelques sous l'arpent. Ils en ont conclu que la théorie de la rente croulait par la base.

Mais admettons le fait comme vrai; qu'importe que toutes les terres payent un fermage ? La question est de savoir s'il y a un fermage pour chaque portion de capital appliquée à l'exploitation territoriale, pour chaque portion de produit tirée de ces terres. La question est de savoir si chaque portion de produits agricoles portée sur le marché donne le salaire du travailleur, le profit du capitaliste, plus, dans tous les cas, une rente pour le propriétaire foncier. Voilà ce qui évidemment n'est pas. Ainsi que je l'ai expliqué, l'exploitation d'un domaine est un fait complexe. Une partie du domaine peut donner une grosse rente, tandis qu'une autre partie n'en donnera pas du tout. Tenez la comptabilité en bloc, sans distinguer les dépenses et les produits des diverses parties de fonds, vous mettrez sur le compte de la mauvaise terre ce

qui appartient à la bonne. Ce que je dis des différentes portions du même domaine, vous devez le dire des différentes portions du capital successivement appliquées aux mêmes parties du domaine. Un fermier exploite une ferme de cent arpents (je prends des chiffres au hasard) avec 10,000 francs, et, vu l'état du marché, il peut payer, je suppose, 1,500 francs de rente. Le prix du blé s'élevant, il comprend qu'il peut à ces premiers 10,000 francs en ajouter 10,000. Ce nouveau capital, au lieu de lui donner 100 hectolitres de blé, ne lui en donnera que 80 ; ces 80 hectolitres, il les vendra à un prix plus élevé, et c'est parce que le prix est plus élevé, qu'il pourra, avec 80 hectolitres, rentrer dans ses déboursés, comme il faisait auparavant avec 100. Maintenant, si le prix du blé s'élève encore, il calculera qu'il peut, à la rigueur, ajouter 10,000 francs aux 20,000 déjà employés ; ces 10,000 francs lui donneront seulement 60 hectolitres de blé ; mais, grâce à l'élévation du prix, ces 60 hectolitres pourront couvrir les frais de production.

La question est de savoir si le propriétaire du terrain aura une rente territoriale, non-seulement pour les deux premières portions de capital appliquées à sa terre, mais aussi pour la dernière.

Il avait 1,500 francs pour la première exploitation, il peut avoir quelques centaines de francs pour la seconde ; mais il arrive un point où le fermier ne re-

tire du prix du marché que ce qu'il faut pour couvrir les frais de production. Alors il n'y a plus de rente ; par la même raison que le chapelier qui ne trouve pas un prix suffisant de ses chapeaux cesse d'en fabriquer, le fermier de qui l'on exigerait une rente que le prix du blé ne pourrait pas rembourser cesserait d'en produire.

Le moment arrive donc où il n'y a pas de fermage. Ainsi, encore une fois, qu'importe que toutes les terres donnent une rente? La question n'est pas là. Au surplus, s'il est vrai que Ricardo, dans le chapitre II de ses *Principes*, a peut-être abusé de la supposition qu'il est des terres ne donnant pas de fermage, il est également vrai qu'il a nettement expliqué sa pensée dans le chapitre XXIV, consacré à l'examen de la doctrine de Smith sur le fermage. Je ne saurais mieux terminer cette séance qu'en vous lisant quelques passages de ce chapitre. Ricardo nous donne d'abord l'opinion de Smith, en ces termes. Je lis dans la traduction de M. Constancio :

« On ne peut porter ordinairement au marché, » dit Adam Smith, « que ces parties seulement du pro« duit de la terre, dont le prix ordinaire est suffi« sant pour remplacer le capital qu'il faut employer « pour les y porter, et les profits ordinaires de ce « capital. Si le prix ordinaire est plus que suffisant, « le surplus en ira naturellement au fermage. *S'il « n'est juste que suffisant, la marchandise pourra bien*

« *être portée au marché, mais elle ne peut fournir à* « *payer un fermage au propriétaire*. Le prix sera-t-il « ou ne sera-t-il pas plus que suffisant ? C'est ce qui « dépend de la demande. »

Vous le voyez, messieurs, quand on s'est étayé de l'autorité d'Adam Smith pour combattre la théorie de la rente, on lui a fait dire ce qu'il n'a pas dit. Le passage cité par Ricardo renferme le principe de la rente dans toute sa pureté. Smith n'a pas su, il est vrai, tirer du principe toutes les conséquences qui en découlent, mais ce passage prouve que son esprit avait aperçu une partie de la vérité, et ce qu'il en avait aperçu, il l'avait exprimé avec cette netteté qui le distingue.

Ricardo continue ainsi :

« Le lecteur serait naturellement porté à croire, « d'après ce passage, qu'il n'est pas possible que son « auteur se soit trompé sur la nature du fermage, « et qu'il doit avoir senti que la qualité des terrains « que les besoins de la société auraient fait mettre « en culture aurait dépendu de savoir *si le prix ordi-* « *naire de leurs produits était suffisant pour remplacer* « *le capital qui a dû être employé à cette culture, en y* « *joignant les profits ordinaires*. »

Cependant Smith est tombé dans l'erreur ; il s'était persuadé, entre autres, que, dans tout état de choses, le prix des subsistances dépasse les frais de production. « Mais quelle preuve en donne-t-il (re-

« prend Ricardo) ? Aucune, si ce n'est l'assertion que « les marais les plus déserts d'Écosse et de Norwége « forment une espèce de pâturages pour des bestiaux « qui, avec leur lait et l'accroissement du troupeau, « suffisent toujours non-seulement à faire subsister « tous les gens que leurs garde et entretien exigent, « mais encore à payer au fermier ou maître du trou- « peau les profits ordinaires de son capital. Qu'il me « soit permis d'en douter. »

En vérité, cela est fort indifférent pour la science : le tort de Ricardo a été de se croire obligé de nier le fait. « Je crois, ajoute-t-il, qu'il existe en tout « pays, depuis le moins avancé en civilisation jus- « qu'au plus civilisé, des terres d'une qualité telle « qu'elles ne rendent que le produit suffisant pour « remplacer le capital qui y est employé, avec les « profits qu'on retire ordinairement des capitaux « dans chaque pays. Nous savons que cela a lieu en « Amérique, et cependant personne ne prétend que « le fermage y soit réglé d'après les principes diffé- « rents de ceux qui sont admis pour l'Europe. Mais, « quand il serait vrai (voici le passage où Ricardo « exprimait enfin nettement sa pensée) que l'Angle- « terre fût si avancée en civilisation qu'il n'y restât « actuellement plus de terres qui ne payassent un « fermage, il serait toujours vrai qu'il faut qu'il y « ait eu autrefois de pareilles terres. Qu'il y en ait « ou qu'il n'y en ait pas, cela ne fait rien à la ques

« tion, car il suffit qu'on admette qu'il y a des ca-
« pitaux employés dans la Grande-Bretagne sur des
« terres qui ne rendent que le capital déboursé avec
« les profits ordinaires, soit que ces terres aient été
« depuis longtemps cultivées, soit qu'elles ne l'aient
« été que récemment. »

Là est, en effet, la question tout entière. Dès lors, que signifie la note que J.-B. Say a mise à la traduction française du passage que je viens de citer? Que signifie cette phrase : « Or c'est précisément ce « que Smith n'admet pas, puisqu'il dit qu'il n'a vu « si mauvais pâturage d'Écosse qui ne rapportât quel- « que revenu foncier à son propriétaire. » On est forcé de reconnaître que l'illustre économiste n'avait pas saisi la question. Car, encore une fois, qu'importe que toute terre paye une rente? Admettons ce fait; il n'est pas moins vrai qu'il se fera sur ces terres payant un fermage un emploi ultérieur de capital qui ne fournira point de rente.

Nous pouvons maintenant résumer cette partie de notre travail. — La loi économique, qui règle le prix, le proportionne ordinairement aux frais de production. Mais, d'un côté, ce n'est là qu'une tendance, le point vers lequel convergent tous les faits particuliers, sans jamais l'atteindre d'une manière complète et constante; de l'autre, cette loi économique, cette tendance ne peut se déployer librement que sous l'influence de la libre concurrence. La libre concurrence

est exclue par toute espèce de monopole. Nous avons classé les monopoles sous quatre chefs. L'influence des monopoles, et surtout celle du second, se retrouve plus ou moins dans presque toutes les productions possibles. Vous auriez de la peine à imaginer un produit qui ne fût absolument que le résultat du capital et du travail, sans aucun concours du troisième instrument de la production. D'ailleurs, quelque minime que soit la valeur de la matière première, cette matière première doit être travaillée. Il faut des ateliers ; ces ateliers sont bâtis sur un sol, ils payent un fermage. Si la navigation entre pour quelque chose dans la production de la marchandise, cette navigation ne peut se faire que par des moyens dus au concours des trois instruments de la production. Quand le fabricant d'épingles achète le métal nécessaire pour les faire, il paye des opérations très-complexes qui ont eu lieu pour le lui amener; et lui-même, il est obligé d'avoir des ateliers, de faire des expéditions, d'ajouter au coût de la marchandise les frais du transport.

Vous trouvez donc, presque toujours, sur votre route un monopole. Il n'est guère de produit qu'on puisse regarder comme le résultat pur et simple du capital et du travail.

Ainsi l'hypothèse sur laquelle se fonde la loi économique, qui proportionne le prix aux frais de production, ne se réalise jamais complétement; s'il est

des productions où ces deux faits se rapprochent et coïncident presque, il en est où ils restent à une grande distance l'un de l'autre. Cette loi économique, prise dans toute sa rigueur, appartient donc au domaine de l'économie politique abstraite ; elle n'est point une loi d'application constante et directe.

C'est une formule qui est profondément modifiée par l'intervention de l'un ou de l'autre des monopoles auxquels se trouvent soumis les instruments de la production.

C'est donc avec cette correction essentielle, c'est en ne perdant jamais de vue ces modifications si profondes et si importantes, qu'on peut faire un emploi utile de la formule que Ricardo a substituée à celle de l'offre et de la demande.

NEUVIÈME LEÇON

SOMMAIRE

Dernière question générale : y a-t-il une mesure constante, invariable, un étalon de la valeur? 1° La valeur ne peut être mesurée que par une valeur ; 2° toute valeur est nécessairement variable. Il résulte de ces principes qu'il y a contradiction dans les termes mêmes de la question. — On a proposé comme mesure de la valeur le travail, l'argent et le blé. Comment, en prenant le travail pour mesure de la valeur, M. Garnier, le traducteur de Smith, a confondu la nature d'un objet avec sa valeur.

Il nous reste à traiter la dernière des trois questions, concernant la valeur, que nous nous étions proposées. Cette question est celle-ci : Y a-t-il une mesure de la valeur, une mesure constante, invariable, une unité à laquelle toutes les valeurs puissent être rapportées? En d'autres termes, y a-t-il un étalon, un mètre pour mesurer la valeur, comme il y en a un pour mesurer la grandeur?

Il faut le dire, messieurs, c'est là une de ces questions qu'il suffit de bien poser pour les résoudre. Il suffit de se rappeler les principes de la matière et de se demander quels sont les éléments qui se trouvent renfermés dans les termes de la question pour

en apercevoir à l'instant même la solution aussi nette qu'irrécusable.

Et, avant tout, demandons-nous : Par quel moyen, par quel mètre pourrait-on mesurer la valeur? Évidemment, messieurs, la valeur ne peut être mesurée que par une valeur; c'est un rapport qui ne peut être mesuré que par un élément de même nature qu'on prendrait comme terme de comparaison. C'est là un principe évident, irrécusable, qu'au fait personne ne conteste et que nul esprit sérieux ne pourrait imaginer de contester.

Nous savons, en second lieu, que la valeur n'est qu'une idée de relation. La valeur peut, sans doute, avoir pour cause première, éloignée, les propriétés des corps, mais elle ne dépend nullement de ces propriétés elles-mêmes; elle est déterminée par d'autres circonstances. Nous avons vu que, par la nature même des choses, toute valeur est variable et essentiellement mobile, que la valeur de toutes choses peut être aujourd'hui ce qu'elle n'était pas hier, ce qu'elle ne sera probablement pas demain. Nous avons cherché à nous former une idée aussi exacte que possible, dans une matière aussi compliquée, des causes qui déterminent ces variations.

Reprenons maintenant la question. Peut-on trouver une mesure de la valeur, un étalon invariable, qui puisse nous servir en tout temps et en tout lieu? Et d'abord, les valeurs se mesurent-elles? Oui, mes-

sieurs ; nous le savons tous, et il n'y a pas de femme allant au marché qui ne le sache. Les valeurs se mesurent l'une par l'autre. Ainsi, au marché de Paris, d'aujourd'hui 17 janvier 1837, on obtient, je suppose, pour une pièce d'argent qu'on appelle *cent sous*, également un lièvre, une poularde, un mouchoir de soie, ou deux kilogrammes de café. J'en conclus qu'aujourd'hui, 17 janvier 1837, à Paris, la valeur d'un lièvre est égale à la valeur d'une pièce de cinq francs, à la valeur de deux kilogrammes de café, à la valeur d'un mouchoir de soie, à la valeur d'une poularde. Je puis alterner entre ces termes, comme bon me semble ; si la volaille vaut le lièvre, le lièvre vaut la volaille : voilà des quantités égales l'une à l'autre, des quantités qui se mesurent l'une par l'autre.

J'irai plus loin. J'ai introduit dans le marché une pièce de cinq francs ; cette pièce, en d'autres termes, la monnaie, dans les conditions supposées, est en effet un excellent instrument pour la mesure. Il est clair que, sur le marché de Paris, on n'établira pas de comparaison directe entre le lièvre, la volaille et le mouchoir ; mais on saura que pour cinq francs on a un lièvre, que pour cinq francs on a un mouchoir, on a une poularde, c'est l'instrument d'échange qui circulera sur le marché, c'est avec la monnaie que toutes les comparaisons seront faites. Si, à la fin du marché, chacun vient me dire combien il a donné

de monnaie pour cette chose, combien pour telle autre, combien pour une troisième, je connaîtrai la valeur comparative de ces choses. L'une vaut le double de la première, l'autre vaut le triple, parce que la première a coûté cinq francs, la seconde dix, la troisième quinze. La monnaie me servira ainsi de mesure, encore une fois, aujourd'hui, 17 janvier 1837, au marché de Paris.

Aucune difficulté jusqu'ici. Au lieu de la monnaie métallique, vous pourriez employer un autre instrument d'échange. La monnaie métallique est plus commode, et il est inutile de dire ici pourquoi ; nous y reviendrons ailleurs.

On raconte d'une tribu de nègres qu'elle n'a pas de monnaie, et que cependant elle mesure la valeur des choses comme nous le faisons au moyen de la monnaie. Ils ont une mesure idéale qu'ils appellent, je crois, *macutte*. L'un dit : Ceci vaut trois macuttes ; l'autre répond : Ceci vaut quatre macuttes, dix macuttes. Ils apprécient tous les objets par cette mesure purement imaginaire. En tant que moyen de comparaison, comme expression d'un rapport, cette mesure imaginaire leur rend le même service que nous rend notre franc, monnaie métallique.

Mais ce n'est pas là la question que nous nous sommes proposée ; ce n'est pas le problème que prétendent avoir résolu ceux qui croient avoir trouvé une mesure de la valeur. Un homme revient d'Égypte,

et nous dit : J'ai mesuré la grande pyramide, elle a tant de mètres de hauteur. Un autre nous apprend qu'il a mesuré l'obélisque de Louqsor; il a tant de mètres de hauteur. Enfin, un troisième nous donne la hauteur de la tour de Strasbourg ou de celle de Cologne. En comparant ces trois faits, vous en déduisez le rapport de hauteur qui existe entre l'obélisque de Louqsor et la tour de Strasbourg. Si les témoignages sont dignes de foi, nul ne révoque en doute votre conclusion. Pourquoi? c'est que l'unité dont on s'est servi, le mètre, est exactement la même, qu'on l'applique à la grande pyramide, à l'obélisque ou à la tour de Strasbourg; c'est une quantité à la fois connue et invariable. Vous savez comment on a déterminé le mètre dans notre système des poids et mesures. Tant que les lois du monde physique ne changeront pas, le mètre sera invariable.

Mais voici une autre hypothèse. Un érudit me dit : Je vous apprends que, d'après mes recherches, mille livres pesant de blé valaient, à Rome, du temps de Cicéron, une livre pesant d'argent. En même temps un marchand me dit que mille livres pesant de blé valent aujourd'hui, à Paris, également une livre pesant d'argent. Enfin, un voyageur digne de foi affirme que mille livres pesant de blé valent aujourd'hui, en Perse, une livre d'argent. Ainsi, mille livres pesant de blé valaient, à Rome, et valent aujourd'hui, dans deux pays différents, une livre pesant d'argent. Que

dois-je en conclure? que le blé valait autrefois à Rome ce qu'il vaut aujourd'hui à Paris, ce qu'il vaut aujourd'hui en Perse? Si je puis en tirer cette conséquence, le problème est résolu. L'argent est la mesure de la valeur.

Je pourrais dire également : Une livre d'argent valait, à Rome, du temps de Cicéron, mille livres de blé; la même quantité d'argent vaut aujourd'hui, à Paris et en Perse, mille livres pesant de blé; donc l'argent valait à Rome ce qu'il vaut aujourd'hui à Paris, et c'est le blé qui est la mesure de la valeur.

Mais les notions que nous avons développées, relativement à la nature de la valeur, nous autorisent-elles à dire que la valeur du blé était à Rome, du temps de Cicéron, la même qu'elle est de nos jours à Paris et en Perse, par cela seul que mille livres de cette denrée valaient alors et valent aujourd'hui une livre pesant d'argent? Il faudrait prouver d'abord que l'argent valait alors à Rome ce qu'il vaut aujourd'hui à Paris et en Perse, et qu'il vaut aujourd'hui à Paris ce qu'il vaut en Perse. Or, qui fera cette preuve? comment la ferait-on? La valeur de l'argent est-elle aussi immuable que la grandeur du mètre? Pour que l'argent eut à Rome, du temps de Cicéron, la valeur qu'il a aujourd'hui à Paris, il faudrait que le rapport de l'argent alors existant à Rome avec les besoins du marché fût ce qu'il est aujourd'hui à Paris. Quand on me dit que mille li-

vres de blé valaient à Rome une livre pesant d'argent, et qu'il en est de même aujourd'hui à Paris, je réponds que cela peut arriver de deux manières : il se peut que le blé et l'argent eussent en effet alors la même valeur qu'ils ont aujourd'hui à Paris ; il se peut aussi que l'argent fût plus cher, et que la valeur du blé fût également plus élevée. La même proportion existerait toujours. L'argent et le blé pouvaient également acheter plus de choses qu'ils n'en achètent aujourd'hui.

Qu'on vienne vous dire que mille livres de blé à Rome, du temps de Néron, ne valaient plus seulement une livre pesant d'argent, mais qu'elles en valaient deux ; que pourra-t-on en conclure ? Que la valeur du blé avait doublé ? Non ; on pourrait nous dire que ce n'est pas la valeur du blé qui avait doublé, mais la valeur de l'argent qui avait diminué de moitié. Auquel de ces faits attribuer le changement, puisqu'il peut également être attribué à l'un ou à l'autre terme de l'équation, ou même à tous les deux? L'une des denrées peut être devenue plus abondante, l'autre plus rare, l'une plus facile à produire, l'autre moins facile ; tout est également variable d'un côté et de l'autre. L'étalon qu'on cherche est donc impossible à trouver. Il faudrait une chose à la fois immobile et variable : immobile, parce qu'elle doit servir d'étalon ; variable, parce que la mesure de la valeur ne peut être qu'une valeur. Il y a contradiction

dans les termes mêmes de la question. Ce n'est donc pas par hyperbole qu'on a appelé le problème de la mesure de la valeur la quadrature du cercle en économie politique.

Cependant l'esprit humain, stimulé par une ambition qui témoigne de l'élévation de notre nature, ne se résigne pas volontiers à ces impossibilités ; il ne cesse de faire effort pour franchir les limites où il se trouve renfermé. Ces nobles tentatives ne sont pas sans utilité, lorsqu'elles n'absorbent pas entièrement des forces intellectuelles que réclament des travaux d'une utilité plus probable.

Mais, dira-t-on, si la mesure de la valeur dans des temps et des lieux différents n'existe pas, comment se fait-il que, cependant, on mesure ces valeurs tous les jours ? Il n'y a pas de négociant, pas de spéculateur qui ne s'informe quel a été le prix en argent de telle marchandise, ici, là, cette année, l'an dernier, et qui ne prenne ces données pour base de ses opérations.

Le fait est certain ; mais que prouve-t-il ? La quadrature du cercle est un problème insoluble ; il n'est pas nécessaire d'être un grand mathématicien pour le savoir. Cependant dans la pratique on se sert tous les jours de la quadrature du cercle. Vous savez, messieurs, que ce problème a pu être ramené à la découverte du rapport du diamètre à la circonférence, et qu'on a trouvé que ce rapport était, par approxi-

mation, de 1 à 3 1/7, ou, mieux encore, de 1 à 3, 141. On a même, pour plus d'exactitude, poussé le calcul jusqu'à la cent quarantième décimale. On peut donc s'approcher de la vérité jusqu'à une distance imperceptible. Cependant y a-t-il un mathématicien qui dise qu'on a trouvé la quadrature du cercle ? Tous soutiennent, au contraire, que c'est là un problème qui n'est ni résolu ni soluble.

Or, si les mathématiciens ne prétendent pas avoir résolu le problème de la quadrature du cercle, quoiqu'ils nous fournissent une formule approximative plus que suffisante, les économistes prétendront-ils avoir une mesure de la valeur, tandis qu'ils sont restés à mille lieues, même pour les opérations pratiques, du degré d'exactitude auquel les mathématiciens ont pu nous amener ?

Quels sont, en effet, les moyens de mesurer la valeur indiquée par les économistes qui ont essayé de résoudre ce problème ? On peut les réduire à trois : les uns ont cherché cette mesure dans le travail de l'homme, les autres dans la monnaie d'or et d'argent; enfin il en est qui ont cru la trouver dans le blé.

Plus que Smith lui-même, c'est son savant traducteur, M. Garnier, qui a vu dans le travail la mesure certaine, l'étalon de la valeur. Sa proposition fondamentale est celle-ci : « Le travail humain, considéré en lui-même, est invariable. » Oh ! certes, messieurs, si cette proposition est vraie, le problème est résolu

Le docte écrivain était trop éclairé pour ne pas sentir qu'il fallait découvrir une quantité *invariable*, une valeur immobile. Mais le travail humain l'est-il? « Ce « que donne l'ouvrier qui travaille, dit-il, le sacrifice « qu'il fait d'une portion de son temps, de ses forces, « de sa liberté, ce sacrifice est toujours le même dans « tous les temps et dans tous les lieux. C'est là une « quantité certaine et constante, déterminée par des « lois naturelles, comme le cours des astres et la « marche des saisons.... Dans ce sens, le travail est « la mesure de la valeur. Si nous savons quelle quan- « tité de travail une chose a pu payer ou commander « à une époque donnée et à une autre époque, nous « savons quelle est la valeur relative de cet objet aux « deux époques différentes. »

C'est donc le travail qu'il prend comme quantité *invariable*, parce que, suivant lui, il représente toujours le même sacrifice d'une portion du temps, des forces et de la liberté d'un homme. Ainsi, car je ne veux rien négliger pour rendre clairement sa pensée, qu'importe que le travailleur soit un Romain contemporain de Marius, ou bien un Français, un Anglais, un Chinois d'aujourd'hui ? Ne sont-ce pas quatre hommes, et chacun de ces hommes ne donne-t-il pas une fraction égale des vingt-quatre heures du jour ? Ne se priveront-ils pas tous, pendant ce temps, de la liberté de faire autre chose, ne feront-ils pas tous le même effort de muscles ?

Pour simplifier, acceptons l'hypothèse; il n'y aurait cependant pas cette identité qu'on suppose entre les travaux humains. Je ne parle pas ici de l'instruction particulière du travailleur; nous entrerions dans d'autres difficultés. Prenons l'homme tel qu'il sort des mains de la nature; essayons les forces dynamiques de différents hommes dans différents climats, nous trouverons qu'elles sont loin d'être égales. Il peut y avoir la même dépense de temps et non de forces. Mais admettons de plus que le travail soit réellement le même partout, qu'il y ait toujours même sacrifice de temps, de forces et de liberté; cette concession rendra-t-elle plus facile la solution du problème? Le croire, c'est évidemment une erreur fondée sur la confusion de deux idées bien distinctes; on confond la nature d'un objet avec sa valeur.

Supposez en effet cette égalité de travaux; cela veut dire que, relativement aux sacrifices que l'homme fait, le travail de l'ouvrier romain, de l'ouvrier anglais, parisien, chinois, est le même. D'accord : l'objet est identique, en résulte-t-il que la valeur soit la même, que le prix du travail d'un homme dans Rome ancienne fût le même que celui du travail d'un Anglais, d'un Français, d'un Chinois d'aujourd'hui ? En aucune façon ; car la valeur du travail, employons la formule la plus ordinaire, dépend de l'offre et de la demande. Le jour où il n'y a qu'un petit nombre de travailleurs comparativement à la demande du

travail, la valeur du travail hausse ; si la demande diminue, la valeur du travail baisse, et l'ouvrier n'obtient pas la même rétribution. Mais, encore une fois, quel rapport y a-t-il entre un objet et la valeur de cet objet ? Mesure-t-on la valeur par la matière ou par la forme des objets à évaluer ? La valeur ne se mesure que par la valeur ; c'est la valeur qui devrait être invariable et non l'objet. Une colonne de porphyre, du temps de Périclès, une colonne de porphyre, du temps d'Auguste, une colonne de porphyre, ouvrage de nos jours, si elles sont de la même grandeur, de la même qualité, du même travail, n'offrent aucune différence sensible entre elles quant à l'objet en soi. Mais la valeur de l'une de ces colonnes était-elle la même au temps de Périclès qu'au temps d'Auguste ? Était-elle, au temps d'Auguste, ce qu'elle serait aujourd'hui ? Prouver que ces colonnes étaient égales en beauté et en grandeur, cela prouverait-il qu'il y avait entre elles égalité de valeur ?

Pour résoudre le problème que nous avons posé, il faudrait donc prouver, non que le travail est toujours le même, mais qu'il représente toujours la même valeur ; démonstration impossible.

Plus loin, l'auteur, se rappelant que le travail doit être considéré comme une valeur, tandis que, jusque-là, il ne l'a considéré que comme un objet, reconnaît que c'est la valeur seule qui sert de mesure. Il dit cependant ailleurs que, si la valeur n'est autre chose

que le prix, ce serait le fait de l'échange qui déterminerait la valeur des choses. « Mais qu'est-ce qui détermine la valeur des choses, si ce n'est l'échange? Il y aurait donc deux valeurs réglées à la fois par un échange? » Sans doute ; il est parfaitement certain que si on donne un objet contre un autre, c'est que l'un vaut l'autre. Les circonstances qui ont produit le marché déterminent la valeur d'un objet par l'autre, et réciproquement. « Donc, dit-il, quand le blé « est cher, par suite d'une mauvaise récolte, il fau- « drait dire qu'il y a variation dans la valeur du blé, « et, en même temps, variation dans la valeur de « l'argent. Ainsi une grêle dans la Picardie aura l'ef- « fet de faire baisser les piastres du Mexique. »

La tournure peut paraître spirituelle, mais l'observation est sans force. Dans l'hypothèse, qu'est-il arrivé? Par suite d'une mauvaise récolte en Picardie, le blé a changé de valeur, il a acquis une valeur plus grande. Il a donc fallu plus d'argent pour l'acheter, et non-seulement plus d'argent, mais plus de toute autre chose qu'on n'aurait pu donner en échange. Pour avoir un hectolitre de blé, il faudrait donner plus de vin que lorsqu'il n'y avait pas eu de disette. La disette de blé ne fait donc pas plus baisser les piastres du Mexique qu'elle ne ferait baisser le vin de Bordeaux.

Les piastres du Mexique, rapprochées des autres objets, peuvent n'avoir éprouvé, dans leur valeur,

aucun changement; il se peut que la viande ne coûte pas plus qu'elle ne coûtait auparavant, et ces piastres du Mexique, qui, relativement au blé, se trouvent dans une position différente, peuvent se trouver dans la même position relativement à la viande. Ce sont là les applications les plus élémentaires de la théorie des valeurs. Ne perdons jamais de vue que la valeur ne peut se mesurer que par des valeurs, qu'en conséquence il faut trouver une valeur invariable ou reconnaître avec nous que le problème est insoluble.

Les économistes que je viens de citer ont été induits en erreur parce qu'en considérant l'objet ils ont fait abstraction de la qualité, qui, seule, peut servir de mesure, c'est-à-dire de la valeur.

Ceux qui prennent pour étalon la monnaie ont pour eux la pratique universelle. Quand on nous dit que tel homme, en Angleterre, a 60,000 liv. sterling de revenu, nous traduisons tout de suite ce chiffre en monnaie française, et nous nous surprenons à dire que cet homme est cinq fois plus riche que tel Français qui a 300,000 fr. de revenu.

Cependant, même dans nos propos familiers, nous y apporterons souvent moins de laisser-aller, moins de négligence. Si on nous dit qu'un juge anglais a 6,000 liv. sterling d'honoraires, et que c'est là un traitement exorbitant, après avoir donné les raisons politiques qui militent en faveur du système judi-

ciaire des Anglais, nous avons soin d'ajouter : D'ailleurs, 150,000 fr. à Londres en valent tout au plus 60 ou 80,000 à Paris; avec une livre sterling on n'achète pas, à Londres, ce que nous achetons pour 25 fr. à Paris. Mais si on demande quelle est, au juste, la somme de francs équivalant à Paris aux 6,000 liv. sterling du juge anglais, il n'est pas un homme en état de le dire avec une parfaite exactitude.

Est-ce parce qu'on ne sait pas se servir de cet instrument, ou bien parce que la monnaie, comme les autres étalons qu'on a cherchés, est une mesure très-imparfaite et qui, dans trop de cas, s'écarte de la vérité, quoique dans d'autres elle puisse en approcher? C'est ce que nous verrons dans la séance prochaine.

DIXIÈME LEÇON

SOMMAIRE

La monnaie ne peut servir à mesurer les valeurs à des époques différentes et à des distances considérables. Nature et caractères de la monnaie. La valeur en est variable. Elle varie comme le besoin et la quantité. Le besoin est d'autant plus variable, que les métaux précieux sont recherchés et comme monnaie et comme matière métallique, et que le passage de l'un à l'autre état est très-facile. La quantité n'est pas moins variable, selon les lieux et les époques, que le besoin. Tableau historique de ces variations dans le monde ancien et dans les temps modernes, surtout après la découverte de l'Amérique.

Après avoir reconnu que ceux qui ont proposé le travail comme étalon de la valeur n'ont été conduits à cette idée que parce qu'ils n'ont pas distingué le travail de la valeur du travail, qu'ils ont confondu l'effort supposé constant de l'homme qui travaille, avec la rétribution, malheureusement trop variable, qu'il en obtient, nous nous sommes demandé si ceux qui proposent de considérer la monnaie (d'or et d'argent) comme étalon de la valeur, toujours dans ce sens qu'elle puisse servir à mesurer les valeurs à des époques différentes ou à des distances plus ou moins grandes, sont mieux fondés que ceux qui ont eu recours au travail.

Nous sommes appelés à examiner cette question dans un moment où il n'y a pas d'homme entendant quelquefois parler de ce qui se passe dans le monde commercial, qui ne soit tenté de se dire : Quelles que soient aujourd'hui la rapidité des communications entre les pays commerçants et la facilité de rétablir l'équilibre entre les divers marchés, la valeur de l'argent est aussi variable, même de nos jours, que la valeur de tout autre chose. Dans ce moment, en effet, un grand pays, faute d'équilibre entre les besoins de la circulation et la masse du numéraire, est frappé d'une crise commerciale telle, que l'escompte y est monté jusqu'à deux et trois pour cent par mois, jusqu'à trente et trente-six par an. Ce fait n'a pas duré une heure, un jour, une semaine ; il pèse sur l'Amérique du Nord depuis bien des mois, et nul ne peut assigner le jour où il cessera de l'affliger.

Sans doute un grand nombre de paquebots ont navigué, pendant cette crise, d'Europe en Amérique ; ce trajet est aujourd'hui si facile et si prompt ! Cependant cet équilibre dans la masse de numéraire entre les États-Unis et les pays commerçants de l'Europe n'est pas encore rétabli.

En Amérique, le commerçant qui avait les reins forts a pu se dire : Pendant cette crise qui durera un mois, deux mois, un an, je garde mes marchandises en magasin ; celui, au contraire, qui a dû réaliser, celui qui n'a pu, comme on dit, enrayer, celui-là a

dû vendre ses marchandises à vil prix. La valeur de la monnaie a donc varié en Amérique ; avec la même quantité d'or ou d'argent vous y achetez beaucoup plus de marchandises qu'auparavant.

L'Europe s'est ressentie de la crise américaine. L'escompte est monté jusqu'au-dessus de six pour cent par an en Angleterre, où il est ordinairement à quatre ou même à trois pour les bonnes signatures.

En France, la secousse a été moins forte que dans les deux pays que je viens de citer. Le commerce français, plus prudent, plus retenu, a su éviter de grands désastres.

Ainsi le prix de l'argent était extrêmement élevé en Amérique, et plus élevé qu'à l'ordinaire en Angleterre, tandis qu'en France il n'éprouvait que de faibles oscillations.

La valeur de la monnaie est donc aussi peu invariable que la valeur de toute autre chose.

Mais, comme c'est là une vérité qu'il importe de saisir complétement, il faut aller encore un peu plus au fond de la question.

Je rappelle ici à ceux qui connaissent déjà ces matières, et j'apprends à ceux qui commencent leurs études économiques, que la monnaie sert essentiellement à ce qu'on appelle l'échange indirect. Si chacun de nous possédait ce que désire le possesseur de la chose que nous désirons, il n'y aurait aucune nécessité de la monnaie. Les échanges se feraient di-

rectement, en nature. Cela n'étant pas, on a trouvé une marchandise dont une qualité essentielle est de plaire à tout le monde, de satisfaire un besoin universel, le besoin de faire des échanges. Ce besoin est, dans une mesure plus ou moins grande, commun à tous les hommes. Celui-là même qui n'a d'autre richesse que le travail de ses bras, c'est en l'échangeant d'abord contre quelques pièces de monnaie, qu'il parvient à se procurer les choses nécessaires à la vie.

Les métaux précieux ont été choisis par une sorte d'assentiment universel pour faire les fonctions de monnaie. Cela se conçoit facilement : ce sont des matières qui, mieux que tant d'autres, se conservent sans altération sensible et dont la garde n'exige pas de soins particuliers ; des matières dont le transport est d'autant plus facile que, sous un petit volume, elles renferment une assez grande valeur relative. Elles sont propres à tous les échanges : la métallurgie nous fournit des masses d'or et d'argent assez homogènes pour qu'on puisse, facilement et sans perte de valeur, les diviser en parties parfaitement proportionnelles ; elle sait également, par des moyens économiques et faciles, réunir les parties séparées et en former une seule masse. Tandis qu'un diamant partagé en quatre parties n'a plus la même valeur, le prix des quatre petits diamants qu'on a obtenus étant inférieur au prix qu'on aurait retiré du dia-

mant dans son intégrité; une livre d'or, partagée en autant de parties qu'on voudra, n'aura rien perdu de sa valeur.

L'or et l'argent sont une marchandise qui, revêtue de la fonction de monnaie (ce qui en rend la valeur un peu moins variable), n'est pas propre à d'autres usages qu'aux échanges. Que peut-on faire d'un écu de cinq francs ou d'une pièce de quarante francs, tant qu'ils restent, l'un écu de cinq francs et l'autre pièce de quarante francs? Sans doute, on trouve quelques êtres dépravés qui éprouvent un grand plaisir à fixer des yeux leur cassette; mais ce n'est pas là un besoin commun. L'or et l'argent monnayés ne servent qu'aux échanges. Le prodigue qui s'écrie : — La monnaie n'est faite que pour être dépensée, — dit une chose fausse dans le sens qu'il y attache, vraie en ce sens que la monnaie ne peut servir à aucun autre usage en tant que monnaie.

Enfin l'or et l'argent monnayés ont cette singulière et importante propriété de pouvoir, avec la plus grande facilité et avec des frais minimes, passer de l'état de marchandise à celui de monnaie, et réciproquement de l'état de monnaie à celui de marchandise.

Telle est la nature de la monnaie. Or, rappelons-nous que la valeur en échange de toutes choses résulte de deux éléments : du besoin qu'on a de la chose et de sa quantité. Toutes les fois que l'un et

l'autre élément, l'utilité et la quantité, sont sujets à variation, il y a nécessairement variation dans la valeur.

Cela étant, est-il vrai que le besoin qu'on éprouve de la monnaie est toujours le même, que la quantité de monnaie est à peu près constante ? Le besoin est d'autant plus variable que les métaux précieux peuvent être recherchés comme monnaie et comme matière métallique, et que le passage de l'un à l'autre état est très-facile.

Supposez que, le besoin de monnaie étant comme dix, la demande de bijoux, d'ornements, de vaisselle augmente tout à coup, et qu'égale aujourd'hui à deux, elle devienne demain égale à quatre ou à six. N'est-il pas évident que ce besoin croissant de matière métallique influera sur la valeur de la monnaie par le passage facile et rapide de celle-ci à l'état de pur métal ? On fondra de la monnaie pour en faire des bijoux, de la vaisselle, des ornements. Si, au contraire, on éprouve un besoin urgent, imprévu, extraordinaire de monnaie, comme cela arrive quelquefois en temps de guerre, le fait contraire se vérifie. L'or et l'argent, de l'état d'ornements ou de bijoux, passent à l'état de monnaie.

Le besoin d'or et d'argent monnayés varie selon le nombre, l'importance, l'étendue des transactions commerciales, selon qu'il y a ou qu'il n'y a pas des moyens d'échange supplémentaires, tels que billets

de banque, lettres de change, papier-monnaie, habitudes de bourse. Je dis habitudes de bourse. Dans un pays où il y a une bourse, il se fait tous les jours, à l'aide des virements et des compensations, des affaires immenses avec peu ou point de monnaie. Là où ces moyens sont inconnus, il faut, proportionnellement à la masse des affaires, une plus grande quantité de monnaie.

La demande de monnaie effective augmente avec la crainte et l'inquiétude. En temps de guerre, le prix de la monnaie, surtout de la monnaie d'or, s'élève. Il en est de même partout où il n'y a pas de sécurité.

Les peuples de l'Asie enterrent leur or et leur argent. Ainsi le besoin varie selon les conditions sociales et politiques du pays. Supposez une nation toute composée d'hommes parfaitement honnêtes, avec un gouvernement digne d'elle, la monnaie métallique est inutile. Des billets, des feuilles de chêne, un signe quelconque des dettes et des créances réciproques suffiraient à toutes les transactions commerciales. Les menues dépenses exigeraient seules, pour plus de commodité, une certaine quantité de monnaie.

En tant que matière, le besoin est également variable. Il se consomme aujourd'hui plus d'or et d'argent en bijoux, vaisselle, harnais, dorures, etc., qu'il ne s'en consommait autrefois. Il s'en consomme en Europe peut-être pour cent cinquante millions. L'An-

gleterre seule en emploie plus de soixante millions; la France, en 1819, en employait, selon les calculs de M. Chaptal, à peu près trente. On peut porter cela aujourd'hui à quarante millions environ. On a calculé que la Suisse en consommait alors huit à neuf millions, aujourd'hui neuf ou dix. Le luxe s'est accru. On emploie aujourd'hui en un an plus d'or et d'argent qu'on n'en employait en quinze ans au treizième ou au quatorzième siècle.

Considérons maintenant les variations qui arrivent dans la quantité de la matière métallique. La quantité n'a pas été moins variable, pas moins différente, d'une époque à une autre, que le besoin.

A la vérité, l'or et l'argent sont des denrées de monopole ; ne trouve pas une mine, ne fabrique pas de l'argent qui veut. La masse monétaire ne peut être augmentée indéfiniment. Elle peut varier cependant ; elle peut varier par la découverte de mines nouvelles. Ainsi, de nos jours, on a tenté, en Amérique, l'ouverture de deux cents mines, peut-être. Ainsi, la Russie a produit, dans le commencement de ce siècle, une quantité de métaux précieux plus grande qu'auparavant. On peut découvrir, soit des mines nouvelles, soit des machines qui facilitent l'extraction du minerai, soit des moyens plus économiques de le porter à l'état de métal pur : tout cela fait varier le rapport de la quantité.

L'or et l'argent peuvent être employés de deux

manières : sans presque les user, ou bien en les faisant disparaître assez promptement par le frottement et l'usure. Ainsi, la somme énorme qui s'emploie en Angleterre pour les harnais ne rentre guère dans le commerce. Selon que la mode, le luxe, les usages d'un pays le portent vers l'une ou l'autre de ces consommations, la quantité et la valeur du métal existant peuvent varier d'une époque à une autre, d'un lieu à un autre lieu.

De même, elles peuvent varier selon que la circulation est plus ou moins facile. La circulation des espèces métalliques n'est pas, surtout quand il s'agit de distances considérables, aussi prompte qu'on pourrait le penser. Dans les temps anciens, car on prétend, à l'aide de l'or et de l'argent, mesurer la valeur même dans les temps anciens ; à cette époque, dis-je, une circulation rapide de la monnaie était-elle chose possible ? Il suffit des notions les plus superficielles de l'histoire pour être convaincu du contraire. Dans ces temps de violence et de rapine, l'or et l'argent, au lieu de se répandre également dans les diverses parties du monde civilisé, s'entassaient tout à coup dans les mains des conquérants, et cette brusque retraite d'un lieu, cette rapide accumulation dans un autre lieu, produisaient dans la valeur de ces métaux de violentes oscillations qui sont à peine concevables pour nous. Ainsi, du temps de Démosthène, grâce aux conquêtes d'Alexandre, l'or, com-

parativement à l'époque de Solon, avait perdu à Athènes les quatre cinquièmes de sa valeur. A Rome, sous Jules César, le rapport de l'or à l'argent, qui, lors de la prise de Syracuse, avait été de 1 : 17 à peu près, tomba tout à coup au rapport d'environ 1 : 8. Ces étranges fluctuations sont d'autant plus faciles que la masse circulante est moins grande. Le gonflement d'un ruisseau peut changer le niveau d'un étang, il ne produirait pas d'effet sensible dans un lac d'une vaste étendue. Au moyen âge, lorsque les Juifs, presque seuls possesseurs de l'or et de l'argent monnayés, étaient en butte à toutes sortes de vexations, croyez-vous qu'il fût aisé d'établir l'équilibre de la monnaie entre les divers marchés ? Or, pour toutes choses, lorsqu'il n'y a pas d'équilibre, la valeur peut éprouver les oscillations les plus brusques, les variations les plus imprévues.

Les deux éléments de la valeur, le besoin et la quantité, sont donc, par la nature des choses, variables dans une certaine mesure, même en fait de monnaie. La raison nous le dit. Les faits historiques sont parfaitement d'accord avec ses déductions.

Je ne m'arrêterai pas davantage aux faits que peut nous offrir l'antiquité. Ceux qui seraient curieux de ces recherches n'ont qu'à consulter les écrits de Heeren, de Garnier, de Boeck, de Letronne, de Reitemeier, de Humboldt (1) et de Jacob. Arrivons aux

(1) Pendant l'impression de ce Cours, M. de Humboldt a ajouté à tout

temps modernes, à cette période historique dont l'économiste peut fixer le commencement par la découverte du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique. Mais avant de nous demander quelle a été l'influence de ces grands événements, demandons-nous quelle était, avant ces faits, la circulation des espèces métalliques en Europe.

D'après l'hypothèse la plus probable et qui a été adoptée, entre autres, par le statisticien distingué que je viens de citer, M. Jacob, avant la découverte de l'Amérique, il n'y avait pas en Europe une circulation de plus de huit cent à huit cent cinquante millions de francs. Aussi ne serez-vous pas étonnés de voir dans les mémoires du temps le bas prix des denrées relativement à l'argent. Combien ne se faisait-il pas de transactions pour lesquelles la monnaie de cuivre suffisait, et combien était général alors l'usage de rétribuer les travailleurs par des salaires en nature! Ainsi que je l'ai dit, la monnaie, dans ce temps-là, était, en quelque sorte, un monopole dans les mains des Juifs et de ceux qu'on appelait les Lombards; elle n'existait en abondance qu'en Italie et en Flandre, dans les pays commerçants, dans les pays ma-

ce qu'il avait déjà publié sur ces matières un morceau très-remarquable sur les fluctuations de la production aurifère. Il se trouve dans la revue allemande qui porte le titre de *Revue trimestrielle*. Ceux qui ne lisent pas l'allemand doivent regretter la brièveté de l'extrait, fort spirituel d'ailleurs, que M. Léon de Laborde en a donné dans la *Revue française* (décembre 1838).

nufacturiers. De même les ornements d'or et d'argent n'étaient guère connus que dans les palais des grands seigneurs et dans les églises. J'en excepte toujours l'Italie et la Flandre. Partout ailleurs on ne voyait que des vêtements grossiers et des ameublements dont la simplicité serait effrayante pour nous. A ces causes d'oscillations dans la valeur monétaire se joignait l'absence de toute sécurité, dans un temps où la féodalité employait sa bravoure a détrousser les voyageurs, et n'épargnait ni avanies, ni extorsions au bourgeois industrieux qui, s'éloignant de l'enceinte de la cité, osait approcher du manoir.

Or, l'Amérique fut découverte en 1492. Plus tard, on s'empara de Mexico (1521); plus tard encore (1545), on découvrit les fameuses mines du Potosi, et les Européens, poussés par une cupidité sans bornes jusqu'aux crimes les plus effroyables, après avoir enlevé aux indigènes tout l'or et tout l'argent qu'ils possédaient, et qui s'élevaient à des sommes très-considérables, les forcèrent à fouiller les entrailles de la terre et à leur arracher par un travail meurtrier l'or que l'Europe convoitait. L'avarice des premiers occupants était excitée par la grandeur des profits. Dans les premiers temps, avant que l'équilibre se fût rétabli entre la quantité de la monnaie et l'état des marchés, plus d'un acheteur obtenait six fois la valeur réelle de l'argent qu'il donnait. Il faut toujours un certain temps pour que l'accroisse-

ment du numéraire frappe tous les yeux, et que les prix se proportionnent à la masse de la monnaie jetée sur le marché.

Quelles sont les sommes importées en Europe de 1492 à 1600? M. de Humboldt et M. Jacob sont tombés à peu près d'accord sur cette évaluation. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails de leurs calculs; mais, sur l'autorité de ces deux écrivains, on peut admettre que de 1492 à 1600 la masse du métal importé montait, or et argent compris, à environ trois milliards et demi. Ajoutez à cette somme les huit cent cinquante millions déjà en circulation; faites les déductions nécessaires pour la portion exportée en Asie, car vous savez que pendant longtemps l'Europe n'a commercé avec l'Asie qu'en y apportant des piastres; déduisez de même l'or et l'argent employés en bijoux et en ornements, ou consommés et perdus de toute autre manière, et vous arriverez, avec les écrivains que j'ai cités, à reconnaître qu'en 1600 il y avait en Europe trois milliards deux cent cinquante millions de numéraire.

Mais la conquête de ces métaux américains et leur influence sur la circulation monétaire en Europe ne peuvent être considérées comme un événement instantané, comme un fait qui serait, en quelque sorte, le fait d'un jour : ce phénomène économique a eu besoin, pour s'accomplir, d'un siècle tout entier, de

1492 à 1600. D'abord on n'a apporté en Europe que l'or pris aux indigènes, puis on a travaillé à l'exploitation de certaines mines, puis on a découvert les riches mines de Potosi ; de sorte que, dans le cours d'un siècle, l'Europe s'est trouvée d'abord avec ses huit cent cinquante millions, plus tard avec douze cents millions, puis avec deux milliards, et ce n'est qu'à la fin de cette période qu'elle est arrivée à la somme de trois milliards deux cent cinquante millions. Ainsi, pendant un grand siècle, la quantité de monnaie sur le marché a constamment varié ; elle n'était pas un jour ce qu'elle était la veille, ni ce qu'elle devait être le lendemain. Au milieu de cette fluctuation incessante, il est impossible de tirer, des prix d'un jour comparés à ceux du mois suivant, aucune conclusion sérieuse sur la valeur comparative des choses. Quand on connaîtra le prix de la viande à Paris en 1520, en 1530, en 1550, connaîtrons-nous la valeur comparative de la viande à ces trois époques ? En supposant qu'une livre de viande se vendît 5 sous en 1520, 7 et demi en 1550, pourrions-nous en conclure qu'en 1550 la valeur de la viande était une fois et demie celle de 1520 ? Nullement. Il faudrait pour cela connaître exactement le rapport du numéraire qui existait sur le marché ces deux années. Or la masse de la monnaie a toujours varié pendant un siècle.

Est-ce tout ? Non. Vous connaîtriez la somme exacte

pour la plupart, des ouvriers agricoles qui vivaient sur la ferme.

Il existe à ce sujet un document fort curieux que je me permettrai de vous lire :

En 1548, dans le fort de cette crise, un évêque anglais, l'évêque Latimer, prêchait devant le roi d'Angleterre, Édouard VI. L'évêque exhortait le roi à la charité et lui faisait un touchant tableau des misères du temps; voici comment il s'exprimait : « Mon « père était un cultivateur qui n'avait pas de terres « à lui; il payait un fermage de trois à quatre livres « au plus, et il travaillait assez pour faire vivre une « demi-douzaine d'ouvriers; il avait de quoi faire « paître une centaine de moutons, et ma mère pre- « nait soin du lait de trente vaches. » Ainsi voilà un fermier qui avait un capital d'une centaine de moutons et de trente vaches. « Il avait de quoi s'équi- « per, lui et son cheval, lorsqu'il se rendait à l'en- « droit où il devait recevoir la paye du roi. Je me « rappelle que je bouclai son harnais, lorsqu'il par- « tit pour le champ de bataille de Blackheath. Il m'en- « voya à l'école, sans quoi je n'aurais pas l'honneur « de prêcher aujourd'hui devant Sa Majesté. Il maria « mes sœurs en les dotant de cinq livres, et il nous « éleva dans la crainte de Dieu. Sa maison était ou- « verte aux voisins peu aisés; il donnait aux pauvres, « le tout avec le produit de ladite ferme ; tandis que « celui qui l'occupe actuellement paye seize livres

« par an ou davantage et ne peut rien pour son roi, « pour lui-même et pour ses enfants, ni offrir un « verre au pauvre qui a soif. » Vous voyez ce qui était arrivé. Pendant que le père de l'évêque avait la ferme, comme il payait suivant l'ancien bail, il payait trois ou quatre livres seulement, et put ainsi tripler, quadrupler peut-être ses profits. Quand le bail fut expiré, le propriétaire en quadrupla le prix. Aussi le fermier, suivant les expressions exagérées de l'évêque, ne pouvait-il plus rien faire pour son roi, ni pour lui-même, ni pour ses enfants.

Il parut, en 1581, un livre fort curieux que les hommes qui ne veulent pas se donner la peine de vérifier les dates ont attribué à Shakspeare, parce qu'il porte un W et un S, sans réfléchir qu'il aurait dû l'écrire à seize ans et que ce n'est pas là le livre d'un jeune homme. Il paraît qu'il faut l'attribuer à William Stafford. Dans ce livre, on discute la question du jour : c'est un dialogue fort curieux entre des hommes de toutes les classes de la société, et la conclusion est que personne n'avait une vue nette du problème, tant il est malaisé, lorsqu'on est au milieu d'une crise sociale, de s'en rendre un compte exact.

Quoi qu'il en soit, ce fut une immense perturbation que l'arrivée sur les marchés européens du métal américain. Les classes les plus élevées comme les moins fortunées de la société en souffrirent plus ou

moins longtemps, tandis que la classe moyenne en profitait. La découverte de l'Amérique a donc contribué à l'accomplissement de ce fait social qui a éclaté même aux yeux des plus aveugles en 1789 et s'est emparé de l'Europe. La classe moyenne, forte de ses richesses et de son développement intellectuel et matériel, a osé regarder en face les vieilles aristocraties et leur dire fort durement : Aujourd'hui, c'est mon tour.

Ce fait, je le répète, est dû en partie à la découverte de l'Amérique, à cette grande perturbation apportée dans les valeurs, aux efforts de Ferdinand, de Charles V, de Philippe II, de l'inquisition espagnole! C'est ainsi que la Providence se joue de nos faibles lumières, et fait de notre orgueil, de nos passions, aussi bien que des bons instincts qu'elle nous a donnés, les instruments de ses décrets.

Au dix-septième siècle, les mines de l'Amérique produisirent huit milliards et demi. Faites les mêmes déductions pour les ornements, les bijoux, le commerce de l'Asie, vous aurez, à la fin du dix-septième siècle, un total de monnaie circulante de sept milliards quatre cent vingt-cinq millions.

C'était une augmentation de 128 pour 100 sur le siècle précédent. Quelles vives oscillations, quelle nouvelle et profonde perturbation dans le marché! Cela aussi n'a pas eu lieu en un jour : ce fut le travail continu d'un siècle entier.

Pendant deux siècles, l'Amérique avec ses trésors ne cesse d'agiter les marchés de l'Europe : la quantité de l'argent ne reste jamais la même. N'est-il pas évident qu'il ne pouvait rien y avoir de tant soit peu stable et constant dans la valeur de la monnaie? 128 pour 100 d'augmentation dans la masse du numéraire ! Le prix des marchandises augmentait-il de 128 pour 100 pendant ce siècle? En aucune façon. Les prix moyens des marchandises, loin de suivre l'augmentation du numéraire, présentèrent pendant ce siècle, d'après les documents rassemblés par MM. Garnier, Jacob, Quetelet et Alphonse de Candolle, les oscillations les plus bizarres et les plus violentes.

La monnaie n'est donc pas la mesure exacte de la valeur, pas même approximativement. Le prix des marchandises augmente ici de 30 pour 100, ailleurs de 400 pour 100, tandis que le prix du blé, à Paris, a été presque stationnaire. On ne peut arriver à aucune conclusion certaine, si on ne tient compte que de ces seules données.

Le dix-huitième siècle aboutit à un autre grand événement; je dis grand relativement à la question qui nous occupe. Il s'agit de l'insurrection de l'Amérique du Sud, de 1809. De 1700 à 1809, l'Amérique nous a envoyé une somme énorme, vingt-deux milliards. C'était le temps où, entre autres, la mine de Valenciana, au Mexique, prodiguait ses trésors. En faisant les déductions et additions nécessaires, on a

obtenu, pour 1809, une somme de numéraire circulant de neuf milliards et demi. Car il faut, ici, des déductions plus fortes que les précédentes. L'usage des ornements et des bijoux d'or et d'argent s'est excessivement augmenté. Ces neuf millards et demi nous donnent 28 pour 100 en sus de la quantité de numéraire existant en 1700.

Le prix des marchandises a-t-il augmenté en proportion? On pourrait ici répondre affirmativement, puisque le prix des marchandises s'éleva, si ce n'est dans une proportion rigoureuse avec l'accroissement du numéraire, du moins dans une mesure qui en approchait. Cependant ce fait est loin d'appuyer l'opinion de ceux qui cherchent la mesure de la valeur dans l'argent.

Qui ne sait combien la population de l'Europe s'est accrue pendant le dix-huitième siècle? Qui ne sait combien les affaires commerciales ont pris d'extension? combien s'est élevé, dans ce siècle, le nombre des manufactures, des consommations de toute espèce, le besoin de monnaie? L'augmentation de 28 pour 100 dans la somme des espèces métalliques aurait dû être absorbée presque en entier par l'étendue nouvelle des besoins et l'accroissement proportionnel de la demande. Les prix auraient dû être à peu près stationnaires. Cependant ils se sont élevés dans une mesure presque proportionnelle à l'augmentation du numéraire.

Il y a donc là une anomalie qui demande à être expliquée. Le prix d'un hectolitre de blé, en 1700, était, je suppose, de six. La masse du numéraire augmente de 28 pour 100, mais, en même temps, le besoin de monnaie augmente aussi, et, cependant, le prix de l'hectolitre de blé, au lieu de rester le même, s'élève. L'explication se trouve dans la Révolution française, car les prix sur lesquels on a raisonné ne remontent qu'à cette époque. Non-seulement la Révolution française a fait cesser la fabrication d'une grande quantité de bijoux, d'ornements, d'ustensiles d'or et d'argent, mais elle a fait fondre et retourner à l'état de monnaie, soit en France, soit hors de France, une grande quantité d'or et d'argent, des matières ouvrées appartenant à des particuliers, à des églises, à des établissements publics, à l'État. La Révolution française a employé une masse énorme de papier-monnaie, et plus d'un État l'a imitée pour se défendre. En même temps s'est établi de plus en plus dans le commerce l'usage des virements et des compensations. C'est là une addition à la monnaie fournie par les mines; c'est comme si l'Amérique, au lieu de donner 28 pour 100 d'augmentation, en avait fourni 50. Le prix des autres marchandises a pu s'élever de plus de 28 pour 100.

On pourrait faire la même démonstration pour l'époque actuelle : de 1809 à nos jours, l'importation des métaux précieux a sensiblement diminué. Que

nous a envoyé l'Amérique, malgré tous les efforts des capitalistes anglais sur les mines de ce pays? Nous avons reçu environ deux milliards six cents millions, et je comprends dans cette somme cinq cents millions fournis par les mines de Russie. Ainsi l'Amérique a fourni seulement deux milliards ou à peu près. Mais en même temps la consommation de l'or est devenue plus grande, l'industrie s'est développée. Aujourd'hui, quel est le fait dominant? celui d'une oscillation toute contraire. Depuis 1492, les oscillations du marché étaient produites par l'augmentation du numéraire; aujourd'hui, elles le sont par la diminution. Je ne la crois pas à beaucoup près aussi grande qu'on l'a prétendu. Je ne la crois pas d'un sixième, ni même d'un huitième. Mais, quelque opinion qu'on ait de l'importance du fait, le fait est irrécusable. Aujourd'hui, par conséquent, le prix des denrées doit tendre à s'abaisser.

Mais, quand même je pourrais indiquer au juste cette baisse, pourrais-je en conclure quelque chose de bien exact sur la valeur des marchandises? nullement; toujours par cette considération que c'est là un fait constamment mobile, modifié par une foule de causes, et qui, par conséquent, n'admet que des aperçus généraux et assez vagues. C'est un fait dont, sans doute, doivent tenir compte et l'économiste et l'homme d'État, parce que, si cela allait plus loin, si les mines d'Amérique cessaient de fournir, tous

les ans, une certaine quantité de métaux précieux pour remplacer la perte causée par l'usure, par le frottement, par les envois d'espèces en Asie (1), et si les produits métalliques de l'Asie septentrionale ne comblaient pas ce *déficit*, nous marcherions de plus en plus vers une baisse des denrées vis-à-vis du numéraire, fait grave pour les rapports des propriétaires avec les fermiers, des travailleurs avec les capitalistes. Cela prouve aussi que, dans la reconnaissance des États de l'Amérique du Sud, dans les facilités qu'on peut leur donner pour qu'ils se consolident et que le souci de leur indépendance ne les tienne pas dans de continuelles agitations, il y a une question économique, aussi bien qu'une question politique.

Quoi qu'il en soit, il est désormais évident pour nous que la monnaie ne peut être prise comme mesure de la valeur.

(1) Ces envois sont aujourd'hui peu considérables, parce qu'on échange le thé de la Chine avec de l'opium. La passion effrénée des Chinois pour l'opium, véritable fléau pour leur santé et pour leurs facultés intellectuelles, fait que la plus grande partie de la valeur de leur thé est payée avec cette denrée. L'Asie n'absorbe guère plus de 50 millions chaque année.

ONZIÈME LEÇON

SOMMAIRE

Erreur de ceux qui ont cru trouver la mesure de la valeur dans le blé. — Résumé des théories fondamentales sur la nature de la valeur et de la richesse. — Il est des richesses produites et des richesses naturelles. — Observations générales. — Conclusion de la première partie de ce cours.

Nous avons démontré que l'opinion de ceux qui ont cru trouver un véritable étalon de la valeur, soit dans le travail, soit dans la monnaie d'or et d'argent, n'avait, en réalité, aucun fondement solide. La monnaie, dans certains cas, dans certaines limites de temps et d'espace, peut offrir une donnée suffisante pour les pratiques commerciales et économiques; mais on ne saurait confondre une donnée pouvant servir de base à des conjectures plus ou moins plausibles avec une mesure invariable donnant des résultats rigoureux et mathématiques.

Ce que j'ai dit du travail et de la monnaie s'applique également au blé; aussi me bornerai-je, sur ce point, à quelques indications générales, chacun de vous pouvant, autant que la nature des deux ma-

tières le comporte, appliquer au blé les observations que nous avons faites relativement à la monnaie, et arriver aux mêmes conclusions.

On a indiqué le blé comme mesure de la valeur, premièrement parce qu'étant propre à satisfaire un des besoins les plus impérieux de notre nature, le blé est une denrée d'un usage général; en second lieu, parce que, précisément à cause de cette propriété, le blé est, dit-on, également nécessaire, et à peu près dans la même quantité, à tous les hommes. Q'on soit riche ou pauvre, la faim est satisfaite, dans chacun de nous, par une quantité approximativement égale de substance alimentaire. Cette assertion est déjà moins rigoureusement vraie que la première. Enfin on a dit que la quantité de blé se proportionne, autant que cela est possible, à la population. A mesure que la population augmente, la production du blé s'accroît par l'exploitation des terres non encore cultivées, ou bien, s'il est impossible d'augmenter d'une manière proportionnelle les moyens de nourriture, c'est la population qui, par son dépérissement, se met au niveau de la quantité de substance alimentaire. On en conclut qu'il existe entre l'offre et la demande du blé un rapport qui paraît invariable, puisque, si la quantité de blé s'élève, la population augmente, et que, si la quantité de blé diminue, la population diminue, ou par l'émigration, ou par les souffrances et la mort.

Il y a du vrai dans ces remarques; cependant elles sont loin de suffire à la conclusion absolue qu'on a prétendu en tirer. D'abord il en est du blé comme de toute autre denrée. Lorsque vous apercevez sur le marché une altération dans le rapport de cette denrée avec les autres, il est difficile de savoir, et tout le problème est là, quel est celui des deux termes de l'échange qui a causé l'altération. Quand vous apprendrez qu'à telle époque, à Athènes, le blé valait tant de drachmes la médimne, et que sur le même marché, à telle autre époque, il ne valait plus que les deux tiers de cette quantité de monnaie, direz-vous que c'est le blé qui a varié, ou bien l'autre terme de l'échange? Il y a plus : ils peuvent avoir varié l'un et l'autre. Il y a plus encore : les termes apparents de l'échange peuvent être les mêmes, le blé peut toujours s'échanger contre la même quantité d'huile, d'or ou d'argent, quoique l'offre du blé ait augmenté ou diminué. Il suffit pour cela que l'offre de l'autre denrée ait augmenté ou diminué dans la même proportion.

Il y a donc toujours, je le répète, une incertitude. Quand les termes apparents de l'échange ne sont pas altérés, l'incertitude n'a guère d'importance pour la question qui nous occupe; mais, quand le blé s'échange avec une plus ou moins grande quantité d'autres choses, comment résoudre, pour des époques et des lieux très-différents, le problème de savoir à la-

quelle des deux valeurs le changement doit être attribué? Évidemment la science n'a aucun moyen direct de solution : elle ne peut employer que des moyens indirects, et doit se contenter de conjectures et de résultats approximatifs.

D'ailleurs, ce que j'ai dit de la monnaie est vrai du blé dans une limite plus ou moins étendue. Les deux éléments qui constituent la valeur en échange de toute chose sont variables même pour le blé. L'utilité du blé n'a pas été la même dans tous les temps, ni pour tous les peuples. Aujourd'hui encore, elle n'est pas la même partout. Dans les pays du Midi, les populations font une grande consommation de blé; dans les pays du Nord, on en consomme moins. Les habitudes des peuples varient même à cet égard. Un Français, un Italien, un Espagnol, consomment plus de pain que de viande, un Anglais consomme beaucoup plus de viande et moins de pain. Aujourd'hui nous possédons une denrée qui, dans certaines limites, a pu remplacer le blé. L'Irlande se nourrit principalement de pommes de terre, tandis que cette denrée est repoussée par les habitudes des peuples du Midi.

D'un autre côté, qui ne sait pas que l'accroissement de la population et la production du blé ne dépendent pas des mêmes causes, et présentent, comparativement l'un à l'autre, de fréquentes et cruelles oscillations? Mais on dit : « La population se met toujours

au niveau des subsistances. » Vous retrouvez ici un exemple de ces propositions absolues que je signalais dans une des premières séances. Dans les théorèmes de la science pure, abstraite, cette proposition est vraie, rigoureusement vraie, parce que la science pure ne tient compte ni du temps, ni de l'espace. *La population se met au niveau des subsistances.* Sans doute; si le blé surabonde, tôt ou tard le marché sera fréquenté par un plus grand nombre de demandeurs. Mais sera-ce demain, l'année prochaine, dans deux ans, dans trois? Il faut du temps pour que la population se développe de manière à augmenter sensiblement la demande du blé.

Il en est de même de la proposition inverse. S'il n'est aucun moyen d'augmenter la production du blé, ou, pour mieux dire, de mettre une masse suffisante d'aliments à la portée des nouveaux consommateurs, l'émigration ou la mort ramèneront la population au niveau des subsistances. Mais l'homme qui manque d'une partie de sa nourriture ne meurt pas à l'instant même. Il se débat contre la douleur. Avant de mourir il souffre, il souffre longtemps, il ne meurt que peu à peu; son énergie lui tourne à piége; elle prolonge ses angoisses en lui donnant la capacité de résister jusqu'à un certain point à l'urgence de ses besoins. C'est lentement, graduellement, que disparaît ce surcroît de demandeurs de blé, que la légèreté et l'imprudence avaient jetés sur le marché.

Ainsi, la proposition n'est vraie qu'autant qu'on supprime l'élément du temps ; mais quand on prend le blé comme mesure de la valeur dans un pays, à une époque donnée, qui nous assure que le fait que nous prenons comme règle n'est pas l'expression fugitive d'une de ces funestes transitions?

Voilà quant au besoin : l'autre élément de la valeur n'est pas moins variable. La quantité de blé varie avec les récoltes ; on peut, j'en conviens, éviter jusqu'à un certain point, cette difficulté par l'emploi des moyennes. La moyenne d'un certain nombre d'années est assez égale à la moyenne d'une autre période semblable ; mais, quand il s'agit d'employer le blé comme mesure de la valeur, est-il toujours facile de recourir à cet expédient? Quand on veut l'employer comme mesure de la valeur pour les temps anciens, où sont nos données pour former ces moyennes? Singulière prétention! Aujourd'hui même, à l'heure qu'il est, rien n'est plus difficile que de connaître au juste la quantité de blé récoltée en France. Les efforts du gouvernement échouent lorsqu'il veut obtenir des renseignements parfaitement exacts et dignes de foi, et cela dans un pays civilisé, où la centralisation est un fait accompli et où les moyens d'investigation sont proportionnés à la puissance de l'administration. Les statistiques ne nous offrent trop souvent que des calculs arbitraires plutôt que des faits consciencieusement observés. Connaît-on, à peu

près du moins, la récolte d'une commune ou d'une section de commune? On prend le nombre d'arpents labourables des communes voisines, et, à l'aide d'une règle de trois, on remplit de prétendues observations ces longues colonnes dont les chiffres paraissent au public des autorités irréfragables.

Ensuite, connaissons-nous toutes les lois et tous les règlements publiés dans les différents pays, à toutes les époques, sur les céréales, sur leur importation et leur exportation? Ces faits ne viennent-ils pas troubler profondément les lois du marché et ôter toute certitude à nos déductions relativement à la valeur du blé comparée avec la valeur des autres choses ?

Enfin, l'exploitation de terrains vierges, la découverte d'instruments nouveaux, de machines puissantes, peuvent aussi modifier la production du blé. La diminution des frais de production influe sur la valeur du blé d'une manière trop difficile à apprécier lorsqu'on est à de grandes distances de lieu ou de temps.

Ainsi le blé, pas plus que le travail et la monnaie, ne fournit le moyen de résoudre un problème qui, par son énoncé seul, se montre insoluble. Lorsque des questions de statistique ou des travaux historiques nous font sentir la nécessité de déterminer la valeur comparative d'une même denrée, à des époques ou dans des lieux très-éloignés l'un de l'autre,

il faut s'attacher, avant tout, à l'étude des conditions spéciales du problème et proportionner les moyens de solution aux difficultés qu'il renferme. S'agit-il de faits consommés à la même époque, dans des lieux différents, mais compris cependant dans la même sphère commerciale, vous pourrez employer avec assez de succès et un degré suffisant d'exactitude la monnaie comme mesure de la valeur. S'il s'agit de temps très-éloignés l'un de l'autre, et de peuples qui ne sont pas compris dans la même sphère commerciale, le problème deviendra de plus en plus compliqué et difficile, la monnaie n'offrira qu'un secours trompeur et des données incertaines. Il faut alors reconnaître, sans hésiter, que le problème renferme plus d'inconnues qu'il n'y a d'équations possibles, et qu'on ne peut le résoudre qu'en tâtonnant et d'une manière grossière. Il faut appeler à son secours non-seulement les faits relatifs au travail, au blé, à la monnaie, mais en général tous les phénomènes économiques, tous les faits historiques propres à jeter quelque lumière sur la question et à nous faire entrevoir la vérité.

J'ai insisté, trop peut-être, sur ces questions relatives à la valeur, parce que plus on approfondit les études économiques, et plus on doit être convaincu, ce me semble, de la nécessité de donner pour base à cette science, qui, dans sa pureté, est, ainsi que je l'ai dit, plutôt une science de raisonnement que d'ob-

servation, des données nettes, positives, des notions tout à fait exactes.

La première partie de notre tâche est achevée. Nous avons cherché, selon la mesure de nos forces, à établir les fondements de la science. L'objet et les limites de l'économie politique sont fixés pour nous, et à la lumière de l'analyse, nous avons obtenu une connaissance distincte de toutes les idées qui se trouvent renfermées dans ces mots de valeur et de richesse dont l'esprit de système a si étrangement abusé.

Nous pouvons maintenant aborder avec quelque confiance les deux grands phénomènes de l'économie sociale. Néanmoins permettez-moi de terminer cette leçon par la récapitulation de nos idées sur la valeur et la richesse. Ce rapide résumé sera comme un flambeau, pour nous diriger dans le cours de nos travaux : en ne perdant pas de vue notre point de départ, nous marcherons au but d'un pas plus sûr et plus résolu.

Le mot de valeur exprime le rapport qui existe entre notre organisation et les choses, ce rapport qui fait que ces choses sont propres à satisfaire nos besoins.

Partout où ce rapport se retrouve, partout où existe cette propriété, l'humanité a toujours vu et verra toujours de la richesse. De tous les objets qui l'entourent, l'homme, lorsqu'il les considère uniquement sous le rapport de leur utilité, en fait deux lots :

l'un des choses qui peuvent avoir toute autre propriété, mais qui n'ont pas celle de pouvoir satisfaire ses besoins, et l'autre des choses qui possèdent cette précieuse qualité.

C'est là une distinction fondamentale, prise dans un fait général, fondée sur la nature même des choses. Si l'homme apprenait qu'il y a dans la lune, ou dans Jupiter, du blé, du vin, il n'appellerait pas cela richesse relativement aux habitants de la terre, parce qu'il n'aurait aucune possibilité de les appliquer à la satisfaction de ses besoins.

La valeur en usage, c'est la qualité; la richesse, c'est l'objet dans lequel cette qualité se trouve. La richesse est à la valeur ce que la matière est aux propriétés de la matière. Partout où nous trouvons pesanteur, impénétrabilité, divisibilité, inertie, nous reconnaissons la matière ; partout où nous trouvons la propriété de satisfaire nos besoins et la possibilité de tirer parti de ces choses, nous reconnaissons la richesse.

La valeur en échange est une qualité ultérieure. Ce n'est pas la valeur en échange qui constitue la richesse, c'est parce que la richesse préexiste que la valeur en échange est possible.

Or la valeur en usage existe-t-elle seulement dans les choses que l'homme produit, ou même dans celles dont il jouit, bien qu'il ne les produise pas ? Question qu'il suffit de poser pour la résoudre. Qui ne

sait qu'il est une foule de choses que l'homme ne produit pas, mais dont il jouit cependant, parce qu'elles sont propres à satisfaire ses besoins, parce qu'elles ont une valeur en usage ? Elles sont richesse.

La richesse se subdivise en richesse naturelle et en richesse produite, et la richesse naturelle se subdivise à son tour en richesse limitée et en richesse illimitée ; ce qui n'est pas exactement synonyme de richesse échangeable et de richesse non échangeable. Il peut y avoir une richesse limitée qui ne soit pas échangeable ; nous l'avons prouvé.

Ces notions, qui sont, ce me semble, aussi simples qu'incontestables, ne sont cependant pas celles de la plupart des économistes. Chacun a trouvé une définition de la richesse, plus encore dans les préoccupations de son esprit que dans la nature des choses. Au lieu d'une analyse patiente et complète des faits généraux de notre nature relativement à la matière dont il s'agit, on a employé du premier coup la synthèse. En posant une définition arbitraire de la richesse, on est arrivé à établir, contrairement au sens commun, qu'il n'y a de richesse que les choses produites; que tout ce qui n'est pas produit peut être une chose utile, un bien, mais ne mérite pas de figurer dans le catalogue des richesses sociales. Ainsi le producteur qui vous fait présent d'une aune de son étoffe vous donne une quantité plus ou moins grande de richesse. Mais, quand la Providence vous

dispense la lumière et l'eau qui ont contribué à la production du coton ; quand, au lieu de faire tourner les roues de la fabrique à l'aide de chevaux ou d'une vapeur produite à grands frais, on s'est servi d'une chute d'eau naturelle qui n'exigeait aucune dépense, dans cette eau, dans cette lumière il n'y a pas de richesse. A la vérité, on s'est servi de ces choses, on a satisfait avec elles des besoins, on en satisfait tous les jours ; à la vérité encore, entre celui qui se réchauffe aux rayons d'un soleil bienfaisant et celui qui cherche à se réchauffer près d'un feu très-coûteux et insuffisant, il n'y a d'autre différence que la misère du second : n'importe ; c'est le premier qui est pauvre ; c'est le second qui est riche, parce qu'au lieu de soleil il n'a que quelques morceaux de tourbe ou de bois.

Deux hommes s'emparent chacun d'un arbre et deviennent propriétaires, l'un d'un pommier sauvage, l'autre d'un cocotier chargé de fruits. Ils ont employé la même hache et donné le même nombre de coups. S'il n'y a de richesse que par la production, par l'effort que l'homme a fait pour l'obtenir, la richesse n'est que la difficulté vaincue. S'il en est ainsi, quand l'un s'est emparé du pommier sauvage avec dix coups de hache, et l'autre du cocotier également avec dix coups de hache, ils possèdent la même richesse.

C'est là cependant une absurdité. Celui qui pos-

sède un arbre bon tout au plus à brûler, et celui qui possède des fruits qui peuvent apaiser la faim et la soif n'ont pas une richesse égale. Mais cette richesse est-elle née après coup? est-elle due exclusivement à l'effort de l'homme ? La richesse existait dans les deux arbres. L'un de ces hommes a été enrichi par les mains de la nature, et l'autre l'a trouvée avare envers lui. L'un a été traité comme l'Esquimau qui habite une terre de désolation, et l'autre, comme ces peuples que la Providence a placés sur un sol fertile, dans un riche pays, sous un climat délicieux.

Allons encore plus avant. Un de ces hommes détache un fruit du cocotier, l'autre un gland d'un chêne. On dit : Il y a là un travail, ne fût-ce que le travail de l'appropriation. J'ai déjà fait remarquer que, le même travail suffisant également pour s'approprier le fruit du cocotier et le gland, la diversité du résultat dépend d'un fait antérieur et hors de la puissance de l'homme. Mais laissons de côté cette observation. L'un s'empare d'un fruit du cocotier et l'autre d'un gland, et vous dites qu'il y a là une production : mais quelle production ? Entre le travail de l'homme qui, arrivant dans un pays vierge et y apercevant un cocotier, s'empare de quelques fruits et les emporte, et le travail du capitaine de navire qui, à la Guadeloupe, charge son bâtiment de caisses de sucre qu'il transporte au Havre, quelle différence y a-t-il, si ce n'est que l'un agit en grand et l'autre

en petit? Tous les deux ont transporté d'un lieu à un autre une chose utile. L'un a détaché du cocotier un fruit et l'a emporté chez lui, l'autre a pris à la Guadeloupe une caisse de sucre et l'a transportée au Havre; ce sont évidemment deux faits de même nature.

Suivez le raisonnement des économistes, demandez-leur : Ce capitaine de navire qui a porté le sucre de la Guadeloupe au Havre a-t-il produit ce sucre? Non, répondront-ils ; et les physiocrates auraient ajouté que ce capitaine n'a rien produit du tout; les économistes modernes diront qu'il n'a point produit le sucre, mais qu'il lui a donné une utilité, une valeur de plus, en le mettant à la portée de consommateurs qui n'auraient pas trouvé commode d'aller le prendre à la Guadeloupe. De même, celui qui voulait manger des fruits du cocotier, ne trouvant pas commode d'aller à l'arbre toutes les fois qu'il en voulait, en a emporté une certaine quantité chez lui. C'est la même chose.

Vous dites que l'homme qui porte le sucre de la Guadeloupe au Havre ne fait qu'y ajouter une valeur; celui qui détache le fruit du cocotier y ajoute donc également une valeur. Une valeur ajoutée à quoi? A la valeur préexistante. Où était la valeur préexistante du sucre? dans la propriété de satisfaire certains besoins. Quelle est la valeur du fruit de cocotier? exactement la même. Donc, le fait de l'appropriation ne crée pas la valeur du bien naturel, mais seu-

lement y ajoute une valeur nouvelle, comme le commerce de transport en ajoute une à une foule de marchandises.

Au surplus, cette doctrine, qui méconnaît la valeur des sources, des rivières, des prairies naturelles, ne serait qu'une cause d'embarras pour les économistes qui la professent, si on leur demandait d'être conséquents avec eux-mêmes, d'effacer de leurs livres tout ce qui se rapporte aux richesses naturelles, et de nous donner cependant une explication approfondie et complète de certains phénomènes économiques.

Il est vrai que, grâce à la plus précieuse de ses qualités, le bon sens, l'homme échappe souvent aux conséquences d'un faux principe. Lorsque, chemin faisant, il découvre le danger, il se détourne ; sourd aux plaintes de la logique, il abandonne la ligne droite, et, par une déviation dont il faut lui savoir gré, il arrive à des conséquences raisonnables. C'est ainsi que procède souvent notre esprit. Mais souvent aussi l'orgueil du raisonnement l'emporte, et l'homme qui croit avoir saisi un principe se jette, en logicien impitoyable, et tête baissée, dans l'absurde.

Faut-il en donner des preuves? Qui ne sait que, voyant sur une pièce de monnaie l'effigie d'un souverain, et sachant que le droit de battre monnaie est ce qu'on appelle un droit régalien, en d'autres termes un monopole légal, les légistes se mirent dans l'esprit que faire de la fausse monnaie, c'était s'arroger les

droits du prince et commettre un crime de lèse-majesté ? Un vol devint ainsi une usurpation du pouvoir souverain, et ce fut en partant de cette idée et avec une conscience parfaitement tranquille (car l'orgueil de l'esprit ne laisse point de place au remords), qu'on envoya les faux monnayeurs au supplice.

Un autre jour, partant de je ne sais quelle fausse notion de la justice humaine, à savoir, que l'aveu de l'accusé est nécessaire pour la condamnation, on arriva à la torture, et l'homme soumit ses semblables à des souffrances atroces, pour s'assurer qu'ils méritaient une punition. Enfin une notion arbitraire de la religion chrétienne peupla les cachots et dressa les bûchers de l'inquisition.

Heureusement il n'est pas donné à l'économie politique d'enfanter de tels désordres par l'abus d'un faux principe. Cependant elle n'a point échappé aux enivrements de la logique, à l'ambition d'un système complet, tiré tout entier d'un principe unique, exclusif. Que sont les fameuses théories de la *balance*, du *produit net*, de la *libre concurrence*, avec leur généralité et leur intolérance, si ce n'est un déplorable entêtement dans des principes plus ou moins arbitraires légèrement adoptés, un mépris peu sensé de tous les faits autres que ceux qu'on avait observés avec tant de précipitation et généralisés avec tant d'audace? Ces théories hasardées, excessives, n'ont pas, il est vrai, allumé des bûchers, prodigué les tor-

tures ; pourrait-on cependant affirmer qu'elles n'ont pas été la cause de beaucoup de mal? Hélas! leurs funestes conséquences pèsent toujours et pèseront longtemps encore sur la société. La *balance du commerce* et la *libre concurrence* ont établi au sein de chaque État une guerre intestine dont nous ne sommes pas destinés à apercevoir le terme.

Quelle vaine consommation de capitaux! quelles pertes de travail! quel déplorable emploi de la richesse nationale! En y regardant avec attention, l'imagination s'épouvante des sommes que les faux systèmes et les mauvaises lois qu'ils nous ont prodiguées ont coûté à la France. Et les fers, et les houilles, et les sucres, et les primes, et les Antilles, et fasse le Ciel qu'on ne doive pas ajouter un jour l'Afrique! Cependant, en voyant la prospérité nationale s'accroître et la France nouvelle briller d'un si vif éclat, on se demande avec étonnement quel aurait été le degré de puissance et de richesse qu'à l'aide de ses admirables ressources géographiques et territoriales et de son active et intelligente population, elle aurait pu atteindre, si ces forces n'avaient jamais reçu de fausses directions, si son énergie ne s'était pas trop souvent déployée au détriment de l'intérêt général.

Quoi qu'il en soit, et les souffrances des travailleurs, et les crises qui viennent, presque périodiquement, frapper le commerce et l'industrie, et la lutte acharnée des intérêts particuliers, agricoles, indus-

triels, maritimes, coloniaux, révèlent un désordre dans les institutions économiques de la société, dont il est équitable d'accuser à la fois et la pratique plus encore intéressée qu'aveugle des hommes d'affaires, et les théories par trop absolues des économistes.

N'oublions donc pas, messieurs, qu'en économie politique aussi, on peut arriver à de funestes résultats, lorsqu'on part de principes arbitraires, lorsqu'on offre aux praticiens une synthèse qui n'est pas le résumé d'une analyse patiente et rigoureuse. Il nous paraît singulier, à nous, qu'une école entière ait pris pour point de départ cette idée bizarre, que la richesse d'une nation consiste dans l'or et l'argent. Cependant le fait est positif; cette école a gouverné l'Europe pendant longues années, et non-seulement il se trouve dans nos bibliothèques un grand nombre de livres où cette théorie est développée, mais aujourd'hui encore, au moment où je parle, cette doctrine ne manque pas de défenseurs systématiques. Il est des économistes, dans un pays voisin, qui soutiennent encore le système mercantile. Ailleurs on n'ose plus proclamer ces principes, mais on en poursuit l'application avec d'autant plus d'assurance. On espère échapper au blâme et au ridicule par les déguisements sous lesquels on se cache : on sait combien il est facile d'étouffer la voix de l'intérêt général sous les cris et les applaudissements des intérêts particuliers qu'on protége.

DOUZIÈME LEÇON

SOMMAIRE

Notions générales sur la production. — L'homme combine, modifie, transforme, mais il ne crée pas. Il n'apporte dans la production matérielle que le mouvement. — Il y a trois éléments dans le phénomène de la production : une force, un mode d'application et un résultat. — Analyse des forces productives. Les forces ou moyens productifs sont directs ou indirects, — intellectuels ou physiques, — communs ou appropriés, — naturels ou produits. — Importance des forces appropriées. On les désigne d'ordinaire par les dénominations peu heureuses de terre, de capital et de travail. — Caractère commun de ces forces. — Dissemblances. — Parmi les moyens indirects de production figurent l'échange, la monnaie, l'action gouvernementale.

En traitant diverses questions qui se rattachent aux bases mêmes de l'économie politique, nous avons fait remarquer que la richesse se divise en richesse naturelle et en richesse produite, et que, bien que la richesse produite ne puisse pas occuper exclusivement la pensée de l'économiste, elle constitue cependant l'objet principal de la science. Nous allons donc nous occuper de l'examen des questions capitales qui se rattachent à la théorie de la production de la richesse ; plus tard nous aborderons celles, plus graves encore et plus importantes, que présente le phénomène de la distribution. Mais, ainsi que nous

l'avons déjà fait et que nous nous sommes engagé à le faire pour l'utilité de ceux qui commencent cette étude, nous ferons précéder cet examen d'un résumé rapide des notions fondamentales qui concernent la production de la richesse.

Et, avant tout, nous devons être d'accord sur le sens du mot production, qui revient constamment dans la science.

Nul n'ignore que l'homme ne crée rien, qu'il n'a pas le pouvoir d'ajouter la plus petite molécule à l'univers. L'homme, en agissant, combine, modifie, transforme; c'est là toute sa puissance. Ainsi, quand on dit produire, on dit transformer, produire avec ce qui est quelque chose autre que ce qui existait déjà, si ce n'est quant à la substance, du moins quant à la forme, quant à l'usage, quant au service que ce produit peut rendre à l'homme, quant au rapport existant entre nos besoins et les choses.

Le mot de création, ce mot si ambitieux pour l'homme, ne peut guère s'appliquer qu'aux productions de l'esprit, aux œuvres de l'intelligence et de l'imagination. On pourrait, jusqu'à un certain point, dire que Newton a créé la théorie de l'attraction, et Corneille le *Cid;* mais on ne pourra jamais dire qu'un chimiste, dans son laboratoire, a créé une substance nouvelle. Il a beau mêler des choses diverses, solliciter des phénomènes naturels, rapprocher les corps, et par ce rapprochement développer en eux

des qualités qui ne se développaient pas à certaine distance, toujours est-il qu'il n'a fait que combiner, modifier, transformer. Rigoureusement parlant, au reste, Newton et Corneille n'ont pas fait autre chose. Eux aussi ont rapproché des faits divers, mis ensemble des idées et des sentiments préexistants.

Dans la production matérielle, qu'est-ce que l'homme apporte? En dernière analyse, il n'apporte qu'une chose, le mouvement. Quand je verse un alcali sur un acide, à coup sûr je ne suis pas le véritable auteur du phénomène qui en résulte. Tout ce que je fais, c'est de rapprocher deux substances. Quand je pousse une molécule de mercure contre une autre molécule de mercure, les deux molécules s'incorporent et n'en font qu'une. Ce que j'y mets du mien, c'est le mouvement.

Celui qui trace un sillon ne fait pas autre chose. Il donne l'impulsion à un corps, il détermine un mouvement par lequel le sein de la terre se déchire et une portion du terrain remué tombe à droite et l'autre à gauche.

Entrez dans une manufacture, dans l'atelier le plus compliqué; donnez-vous la peine de fixer votre attention sur toutes les opérations qu'on y exécute, et vous verrez que, en dernier résultat, le travailleur le plus ignorant, comme le mécanicien le plus habile, font tous la même chose quant au fait matériel; ils produisent un mouvement, avec la différence que

l'un en a prévu et calculé d'avance les effets, et que l'autre agit à peu près comme une force inanimée.

La production est donc, en dernière analyse, une application de forces, donnant pour résultat quelque chose qui soit propre à satisfaire un besoin de l'homme. Je dis *quelque chose qui soit propre à satisfaire un besoin de l'homme*, et non, comme quelques économistes l'ont dit, *quelque chose qui puisse être échangé*, ce qui nous ramènerait à la fausse doctrine que nous avons déjà combattue, savoir, que la richesse n'est autre chose que la valeur en échange, et qu'il n'y a pas de richesse là où il n'y a pas de valeur échangeable.

En parlant de cette application de forces destinées à produire un résultat qui puisse satisfaire un des besoins de l'homme, vous pouvez, si bon vous semble, employer le mot de création et dire, sans blesser les convenances du langage, qu'il y a création non de matière, mais de valeur en usage, création d'un rapport qui n'existait pas auparavant. Lorsqu'un boulanger prend du blé en grains, qui, dans nos habitudes, ne pourrait satisfaire notre appétit que d'une manière imparfaite et désagréable, et que, par l'application de certaines forces, il arrive à en faire du pain, il a créé une valeur en usage. Nous ne sommes pas placés vis-à-vis du pain comme nous l'étions devant des épis de blé.

Il y a donc toujours dans le phénomène de la pro-

duction trois éléments : une force, un mode d'application et un résultat; en d'autres termes, la cause, l'effet, et le passage de la cause à l'effet par l'action que la cause a dû exercer pour que l'effet fût produit.

Les forces ou moyens productifs sont divers. Si, en traitant des frais de production, nous avons pu nous borner à une mention rapide des trois instruments producteurs, le travail, le capital et la terre, le sujet nous commande de donner ici un aperçu plus exact de toutes les forces productives, et d'en déterminer les caractères, en signalant les dissemblances et les analogies qu'elles présentent. Cette analyse jettera beaucoup de jour sur les questions que nous devrons ensuite aborder.

Il y a des moyens de production directs et des moyens indirects. C'est dire qu'il est des moyens qui sont une cause *sine quâ non* de l'effet dont il s'agit, des forces qui *font* cette production. Il y en a d'autres qui contribuent à la production, mais ne la feraient pas. Les premiers peuvent agir même seuls, les autres ne peuvent qu'aider les premiers à produire.

Cette distinction entre l'action directe et le concours indirect est puisée dans la nature des choses et n'est pas uniquement de notre sujet; aussi la retrouvez-vous dans les matières qui en paraissent le plus éloignées. C'est la distinction que tout législateur de-

vrait reconnaître entre les *codélinquants* et les *complices*, la différence qu'il y a entre des hommes qui mettent chacun la main à la perpétration du même crime et ceux qui n'y coopèrent qu'en donnant certaines directions aux premiers, en facilitant leurs démarches, en les aidant, en un mot, d'une manière indirecte. En législation criminelle, c'est un abus de langage et une justice grossière que de mettre sur la même ligne, avec les deux hommes dont l'un a saisi et l'autre poignardé la victime, celui qui, la veille du crime, leur a fourni le poignard ou leur a dit à quelle heure sortait la personne qu'ils voulaient assassiner, et par quels endroits elle devait passer. Les uns ont commis le crime, l'autre y a contribué. Sans les premiers, le crime n'aurait pas eu lieu ; sans l'autre, il était encore possible. De même, en économie politique, la production du chanvre serait impossible sans terre, sans pluie, sans chaleur, sans semences, sans main-d'œuvre. Ce sont des forces nécessaires, des moyens directs. Qu'un chimiste donne d'utiles directions à l'agriculteur, qu'un mécanicien perfectionne une machine, que le gouvernement facilite l'importation de certains engrais particulièrement utiles à la culture du chanvre, évidemment le chimiste, le mécanicien, le gouvernement, ont contribué à la production de cette denrée. Cependant, sans leur concours, la production était encore possible. Ils ont été des producteurs indirects.

Des moyens de production, les uns sont physiques, les autres intellectuels. Est-il nécessaire d'expliquer ces termes, et de prouver la justesse de la distinction?

De même, les uns sont communs à tous, les autres appropriés. Quand le blanchisseur expose ses toiles aux rayons du soleil, il emploie une force productive, comme lorsqu'il étend ses toiles la nuit pour que la rosée aide au blanchiment. Ce sont là des moyens communs.

Le blanchisseur qui, ne pouvant pas profiter du soleil, est obligé d'allumer des fourneaux, emploie un moyen approprié. Ce fourneau est à lui, ce bois ou ce charbon lui appartient; nul ne pourra s'en servir sans se les procurer par l'échange.

Enfin les moyens de production se subdivisent en moyens naturels et moyens produits par l'homme.

Le soleil, qui n'est à personne, une prairie naturelle, une forêt, qui sont des propriétés, sont également sortis des mains du Créateur. Le ruisseau qui traverse votre domaine vous appartient, du moins tant que l'eau est chez vous, bien que vous n'ayez pas donné un seul coup de bêche pour lui creuser son lit, que la nature seule ait tout fait.

Parmi les moyens naturels et appropriés, il en est un très-puissant, les forces de l'homme. Ce qui ne veut pas dire que tous les travailleurs soient sur la même ligne, même quant à l'emploi des forces mus-

culaires. Non, sans doute. Auriol fait de ses muscles et de ses nerfs un autre usage qu'un portefaix. Les forces musculaires peuvent être, soit inégalement distribuées par la nature, soit plus ou moins développées et dirigées par l'éducation, comme les forces intellectuelles. Nous appelons moyen naturel les forces de l'homme, en ce sens qu'il n'y a point d'homme qui, dans une certaine mesure, ne puisse, même sans apprentissage et par simple impulsion instinctive, faire usage de ses bras, de ses membres, de son intelligence, à l'effet de produire quelque chose d'agréable ou d'utile.

Les forces produites jouent un rôle immense dans la production. Cette puissance, qui enfante aujourd'hui tant de prodiges, qui brave la tempête, efface les distances, rapproche les nations, leurs produits, leurs marchés, et prépare les éléments d'une meilleure économie sociale, la vapeur, est une force appropriée et produite. Toutes les machines, tous les outils sont dans ce cas. Toutes les forces naturelles qui ne sont plus dans leur état primitif, qui ont été développées, augmentées par l'usage ou par l'art, sont également, pour cette augmentation, pour ce développement, des forces produites. La force musculaire d'un jeune paysan qui n'a rien appris, pas même à mouvoir ses bras autrement que par instinct, est une force naturelle. Dans la force musculaire d'un matelot qui a appris la manœuvre, il y a apprentissage,

production. S'il était resté chez lui, il ne pourrait pas faire ce qu'il fait tous les jours sur son vaisseau. Que dirons-nous de l'homme qui joüe d'un instrument et de celui qui danse?

Cela peut s'appliquer à certains agents dont l'homme se sert. Un cheval de Franconi et le cheval d'un porteur d'eau ne sont pas deux forces absolument semblables; le cheval du porteur d'eau n'est qu'une force naturelle, l'autre a de plus une force acquise.

Y a-t-il des forces produites et cependant non appropriées? Rigoureusement parlant, il n'en est pas. La production suppose et engendre la propriété; elle suppose celle des forces productives, à l'exception des agents naturels et communs, et engendre celle du produit. Peu importe pour nous que ces deux propriétés appartiennent au producteur lui-même ou à d'autres personnes. Mais, dans le langage ordinaire, on appelle souvent choses communes celles dont l'État est propriétaire, et dont non-seulement les citoyens, mais tous les étrangers peuvent user, en se conformant aux coutumes et règlements du pays. Or ces choses, telles que les routes, les rivières, les rivages, les ports, les havres, les rades, et généralement toutes les portions du territoire de l'État qui ne sont guère susceptibles d'une propriété privée, sont aussi des forces productives, soit directes, soit indirectes. Mais, encore une fois, nous reconnaissons qu'il n'est

pas exact de dire que ces forces, produites ou non, ne sont point appropriées.

Ce sont les forces appropriées qui constituent essentiellement les trois instruments que l'économiste désigne sous les noms de terre, de capital et de travail ; dénominations, à vrai dire, peu heureuses, le mot de terre ne présentant pas à l'esprit l'ensemble des forces naturelles appropriées, tandis que celui de travail indique plutôt l'acte que la puissance, ou, si l'on veut, plutôt l'effet que la cause.

Le caractère commun de ces trois instruments de la production, c'est de pouvoir être employés comme forces appropriées et directes. La tyrannie peut trouver les moyens d'interdire le libre usage de l'air, de l'eau, de la lumière.

Les dissemblances sont profondes. Le travail et la terre sont des forces primitives ; le capital n'est jamais qu'un résultat : c'est l'épargne appliquée à la reproduction ; l'homme emploie comme instrument de production ce qu'il pourrait employer comme moyen de jouissance.

Le travail en tant que puissance n'est point transmissible ; les possesseurs d'esclaves ne l'ont rendu tel qu'en le dénaturant ; le capital et la terre sont régulièrement et légitimement dans le commerce.

La terre et le capital sont des forces matérielles qui n'obéissent qu'aux lois du monde physique : l'instinct et la sensibilité organique ne suffisent point

à créer dans les animaux irrationnels le principe de la liberté, c'est-à-dire le devoir et le droit; ils ne sont que moyen.

L'homme intelligent, libre, responsable, est sous l'empire de la loi morale. Rien dans les manifestations de la volonté humaine ne peut se soustraire au principe de la moralité, pas plus que dans un corps aucune partie, ne fût-ce qu'un atome, ne peut échapper aux lois de la physique. Le travail, émanation de la volonté, est donc une puissance soumise à des lois particulières; c'est une force qui ne saurait être confondue avec aucune autre. Faire abstraction, dans les lois du travail, de notre nature morale, c'est abuser de l'analyse et rabaisser l'homme au niveau de la brute. C'est en vain que l'économiste s'arrogerait un pareil droit.

Sans doute, la science économique a son domaine qui se distingue de celui de la morale. A tort ou à raison, un économiste pourrait se persuader que le travail de l'esclave est plus productif que celui de l'homme libre, et en conclure que, sous le rapport de la richesse nationale, l'esclavage est préférable à la liberté. Mais là s'arrête son droit. La science médicale ne considère dans l'homme que la vie organique; le médecin pourrait-il, en conséquence, conseiller certaines expériences, abréger par la mort des souffrances sans remède, seconder les désirs de ceux qui voudraient, en détruisant des existences encore in-

sensibles, échapper aux fâcheuses conséquences de leurs passions ? non ; l'action qu'il exerce sur la brute, il ne songe pas même à l'exercer sur le corps humain, quelle que soit d'ailleurs l'analogie des constitutions organiques de l'homme et de l'animal. La science et l'art s'arrêtent devant une loi supérieure, devant la loi morale dont le droit positif n'est que l'expression incomplète.

De même l'économiste pourrait rêver une plus grande masse de richesses produites, si le travail de l'homme, le travail volontaire, était complétement remplacé par l'action forcée, nécessaire, des animaux et des machines. Cette pensée, juste ou non, ne le jetterait pas hors du domaine de la science. Tous les systèmes, toutes les hypothèses économiques lui appartiennent, comme l'idéalisme appartient à la philosophie, et la théorie de l'horreur du vide à la physique.

Mais là finit le droit de l'économiste. Il peut s'imaginer que le plus mauvais des producteurs, c'est l'homme ; mais, l'homme et le travail libre étant donnés, en conclure qu'il faut les supprimer autant que possible, qu'on doit rabaisser l'homme à la condition de la brute, ou du moins n'envisager le travail humain que comme l'action mécanique d'une force purement matérielle, ce serait s'exposer non-seulement aux critiques des économistes éclairés, mais au blâme de tout homme qui se sentirait le droit de

parler au nom de la morale et de la saine politique.

L'économiste doit accepter les faits tels qu'ils sont, et ce n'est pas les accepter que de confondre le travail de l'homme avec toute autre force productive.

Les dissemblances que nous avons signalées ne sont pas seulement spéculatives.

Le principe de l'inaliénabilité de l'homme et de sa liberté est écrit dans nos lois. « On ne peut engager ses services qu'à temps, ou pour une entreprise déterminée. » *Cod. civ.*, art. 1780. La loi civile ne confond pas le travail de l'homme avec l'action d'un cheval ou d'une pompe à feu.

L'action productive du capital, ainsi que celle de la terre, peuvent être suspendues sans autres inconvénients directs qu'une diminution de produits. Que les chevaux d'un entrepreneur de transports deviennent inutiles, s'il ne trouvait ni à les employer à d'autres travaux, ni à les vendre, il les livrerait à l'écorcheur. Le champ qui ne rend plus les frais de culture, on le laisse en jachère. Mais on ne peut ni envoyer au boucher, ni abandonner les travailleurs sans emploi ou frappés d'impuissance par la maladie ou la vieillesse. Sans doute, tout entrepreneur particulier peut, à la rigueur, jeter sur le pavé ses ouvriers, comme ceux-ci doivent avoir le droit de quitter son atelier. Mais l'entrepreneur général, la société ! Je ne veux pas agiter ici la question de savoir quelles sont, sous ce rapport, les limites rigoureuses du

droit et des obligations réciproques des travailleurs et de l'État. Je me borne au fait. En fait, les travailleurs sans emploi consomment d'abord toutes leurs épargnes, et lorsque de la pauvreté ils tombent dans la misère, ils se trouvent, quelle que soit d'ailleurs la forme des secours, à la charge de la charité officielle ou particulière. C'est là, quoi qu'on en dise, un fait nécessaire; il n'est ni égoïsme, ni système, ni loi capable de fermer tout secours aux indigents. Nous pouvons les laisser mourir peu à peu, minés lentement par la mauvaise nourriture, par la maladie, par les souffrances morales; mais les condamner par un abandon absolu à une mort certaine et immédiate, de propos délibéré faire pour eux de la société le cachot d'Ugolin; oh! non; nos entrailles n'ont pas atteint ce haut degré de stoïcisme. Mais nous retrouverons ces matières importantes et délicates, lorsque nous traiterons de la population d'abord, et plus tard de la rétribution du travail dans la distribution de la richesse.

Ce que nous avons dit suffit à prouver que le travail humain est une force productive *sui generis*, une force que l'économiste, tout aussi bien que le moraliste et le publiciste, doit distinguer de toutes les autres.

En parlant de la production agricole et du prix de ses produits, nous avons déjà fait remarquer les caractères particuliers qui distinguent la terre du capi-

tal. Ce n'est que sous certains points de vue, nous l'avons démontré, que la terre peut être regardée comme une machine.

La terre et la puissance du travail sont des dons de la nature. Le capital est le fait de l'homme. C'est donc avec une sorte de raison qu'on l'a appelé du travail accumulé. Cependant, en s'abstenant de consommer improductivement une portion de ses produits, ce n'est pas seulement du travail que l'homme épargne et accumule. Le produit, transformé en instrument producteur, est presque toujours le résultat, non-seulement du travail et d'un capital préexistant, mais aussi de la terre.

Ce que l'homme trouve dans le monde extérieur comme force productive et appropriée, c'est la terre. La force productive que l'homme trouve en lui-même, c'est le travail. Toute force productive qui n'est ni terre ni travail, c'est là, messieurs, le capital. Il comprend toutes ces forces, ou complétement ou partiellement produites, qu'on applique à la reproduction. Ainsi tous les outils, toutes les machines sont capital; ainsi les chevaux, les bestiaux, les semences, les engrais, les hangars, les magasins, les boutiques, les ateliers employés à la production, sont du capital.

Nous retrouverons plus tard la distinction du capital en capital fixe et capital circulant; distinction qui n'est pas sans importance, mais qui n'a peut-être

pas, ainsi que nous le verrons, toute l'exactitude nécessaire.

Le capital est donc une force productive qui est elle-même produite. Dès lors on pourra dire que, si les talents naturels sont comparables à la terre, les talents acquis, l'ensemble des forces humaines que l'éducation a formées, c'est du capital. Un père de famille qui met son fils en apprentissage fait chaque année une certaine dépense ; il crée un capital dont son fils est le fonds, le produit s'accumule sur l'enfant. Il aurait pu consommer ce surplus au lieu de l'employer à payer l'apprentissage de son fils ; il aurait pu laisser cet enfant parfaitement inculte, et se donner à lui-même quelques jouissances de plus. Il a sagement agi. Il a épargné, et transformé cette épargne en éducation. Il a modifié son fils. Voilà la vérité.

Ne nous laissons pas rebuter par des expressions qui ont quelque chose de matériel. Nous ne considérons ici qu'un instrument de travail. Le père a modifié son fils. D'un être inculte, il en a fait une personne très-intelligente, d'une force presque aveugle, une force capable de produire des effets qu'elle n'aurait pu produire sans l'éducation qu'elle a reçue. Il a créé un capital parce qu'il a agi dans le but de faire servir à la production les forces acquises de son enfant.

Il n'en est pas de même de la mère qui, ne la des-

tinant pas au théâtre, fait cependant apprendre à sa fille l'art de danser avec grâce. C'est sans doute là une élégance, elle rehausse les charmes naturels de la jeune personne, mais on ne peut pas dire qu'il y ait là formation d'un capital; on n'a point en vue l'augmentation des forces économiques. C'est une dépense d'ornement, comme celle de l'homme qui fait broder son habit, tandis que le père qui met son fils en apprentissage capitalise pour son fils, pour lui-même, pour la société.

Les moyens intellectuels se divisent donc, comme les moyens physiques, en moyens naturels et moyens acquis. Les moyens physiques acquis par l'homme supposent toujours une acquisition intellectuelle. L'enfant qui apprend à grimper au mât d'un vaisseau a, sous certains rapports, une intelligence plus développée que l'enfant qui passe toutes ses journées à garder des moutons. L'un a des connaissances et des idées que l'autre n'a pas.

Ici se présente la question de savoir si, comme l'ont prétendu quelques philosophes, tous les hommes pourraient atteindre au même but; si les différences qu'on observe entre les diverses intelligences ne sont que le résultat de l'éducation. La question est pour nous sans importance. Dans l'un de ces systèmes, toujours serait-il que les hommes naîtraient tous avec une certaine force intellectuelle que l'éducation ensuite développerait, peu chez les uns, beau-

coup chez les autres. Dans l'autre système, que je crois vrai, les hommes ne naissent pas tous avec la même force intellectuelle, et à cette différence primitive vient s'ajouter celle de l'éducation. Dans les deux systèmes, il y a une force naturelle et une force acquise; seulement dans le premier la puissance naturelle serait la même pour tous.

Ce qu'on dit des forces physiques acquises, on le dit également des forces intellectuelles que nous devons à l'instruction. Quand elles sont destinées à la reproduction, elles forment, dit-on, un capital. Ainsi, non-seulement l'homme qui fait faire à son fils un apprentissage de tailleur ou de cordonnier, de pianiste ou de violon, mais aussi le père qui fait de son fils un médecin, un juriste, un littérateur, capitalisent une force destinée à produire quelque chose propre à satisfaire un des besoins de l'humanité.

Il y a, dans cette manière de capitaliser, un peu de hasard, plus de chances à courir que dans les autres; c'est une des causes qui font que la rétribution de ces travailleurs est assez élevée. Les frais sont plus grands, les risques plus considérables. Celui qui, après avoir étudié jusqu'à l'âge de vingt ou vingt-deux ans, n'est pas capable de suivre la carrière dans laquelle il voulait entrer, a détruit un capital social. Non-seulement il s'est rendu lui-même impuissant et ridicule, mais il a dévoré des épargnes dont une

application plus heureuse aurait pu donner un produit qui a complétement manqué. C'est le blé de la parabole; il a été jeté sur des pierres et des ronces.

Ces considérations sont justes. Au fond, si on excepte quelques agents naturels, l'eau, la lumière, il n'y a pas un seul instrument de la production qui se trouve dans son état primitif et naturel, qui ne soit mêlé, si je puis parler ainsi, de capital.

Toute terre améliorée, toute mine en voie d'exploitation, tout cours d'eau rectifié, renferment un capital : il y a là des moyens de production ajoutés par l'homme qui, en s'abstenant sagement de certaines consommations, a su accumuler des produits et multiplier les forces de la terre.

Il en est de même des forces humaines. Aussi n'avons-nous pas hésité à nous servir, dans ce cours, de l'expression de capital pour désigner les forces, les talents que l'on doit à l'éducation.

Comme nous le verrons en abordant les questions compliquées et délicates que fait naître la distribution de la richesse, il importe, pour la clarté de la discussion et l'exactitude des résultats, de pouvoir toujours distinguer, dans l'action de la production, les forces initiales des forces produites, le travail et la terre du capital.

Mais il importe aussi de ne pas méconnaître les assimilations qui se produisent par la force des choses

lorsqu'un capital vient s'ajouter à un instrument primitif.

Pour ce qui concerne la terre, je me borne à vous faire remarquer qu'il est des portions de capital incorporées depuis si longtemps et d'une manière si intime au sol, que c'est une pure abstraction que de prétendre qu'on puisse toujours discerner la puissance naturelle de l'instrument de la puissance capitalisée. On peut toujours connaître les effets d'une digue, d'un canal, d'une construction considérable; mais les modifications que produisent à la longue sur le sol un labour profond et réitéré, l'emploi de certains engrais et de certains mélanges, une culture savante, qui pourrait, après un nombre plus ou moins considérable d'années, les distinguer avec quelque exactitude des qualités naturelles du terrain?

Le capital, qui s'ajoute à la puissance naturelle de l'homme, subit une assimilation plus importante encore. Car tout ce qui s'ajoute à l'homme se trouve nécessairement soumis aux principes souverains de notre nature. Rien dans l'homme ne peut se soustraire au principe de la liberté et de la moralité, pas plus ses forces naturelles que ses forces acquises, pas plus le travail initial que le travail capitalisé par l'éducation et l'épargne. Toujours est-il que l'homme est un agent libre et responsable, que nul n'a le droit, pas même l'économiste spéculatif, de l'envisager comme une machine. Disons, nous le voulons

bien, que les forces acquises sont un capital, mais n'oublions jamais que ce capital est attaché à la puissance du travail par un lien indissoluble, et comme on ne peut pas placer sur la même ligne la force naturelle d'une chute d'eau et celle de l'être humain, de même les forces produites d'un cheval et d'une machine à vapeur, ces forces dont nous pouvons à volonté user, ne pas user et abuser, ne peuvent jamais être confondues avec les talents acquis de l'homme.

Il est d'autres questions importantes qu'on peut élever au sujet du capital, entre autres celle de savoir si les économistes ont eu raison de comprendre dans la notion du capital les matières premières et les sommes ou produits avancés par les entrepreneurs à titre de salaire ; c'est ailleurs que nous pourrons les traiter avec plus de profit et plus de clarté.

Tels sont les moyens directs de production.

Les moyens indirects sont très-nombreux. Un moyen indirect est tout ce qui favorise la production, tout ce qui tend à la rendre plus active, plus facile. Sous ce point de vue, l'échange est un moyen indirect de production ; la circulation de la richesse en est un autre. Il faut en dire autant de la monnaie.

Demandez-vous ce que serait la production si on supprimait les échanges, la circulation, la monnaie, et vous serez bientôt convaincus de l'importance de ces moyens indirects.

Je n'ajouterai plus qu'un exemple : l'action gouvernementale est aussi un moyen indirect de production. Supprimez par la pensée le gouvernement, supprimez la justice sociale, supprimez la force publique, et dites ce que deviendrait le travail des sociétés civiles. Il faut bien que celui qui a fabriqué ce chapeau reconnaisse que le gendarme qui passe dans la rue, que le juge qui siége dans son tribunal, que le geôlier qui reçoit un malfaiteur et le garde en prison, que l'armée qui défend la frontière contre les invasions de l'ennemi, contribuent à la production. Ces moyens étant supprimés, il lui serait difficile de fabriquer des chapeaux, et s'il avait la bonhomie d'en faire, il ne trouverait que trop de personnes disposées à les lui enlever sans payement. En conséquence, tous ceux qui vouent leur travail, leur temps, leurs études à l'exercice de la puissance publique ou à l'administration de la justice sociale, contribuent à la production nationale.

D'où il résulte que c'est une véritable exagération que ce partage que quelques écrivains ont fait de la société en deux classes : les producteurs et les non-producteurs, les travailleurs et les oisifs. Certes, s'il est des oisifs, on doit les blâmer ; mais il est facile de se convaincre qu'il y en a infiniment moins qu'on ne l'a prétendu, car je suis loin de ne voir de producteurs que dans ceux qui passent leur vie à faire de la toile de coton ou des souliers. J'honore le travail

quel qu'il soit, pourvu qu'il soit honnête; je respecte le travailleur quel qu'il soit, pourvu que son travail soit licite; mais ce respect ne doit pas être le privilége exclusif du travailleur manuel. Je n'appelle pas oisif celui qui veille à la sûreté publique, celui qui administre la justice, celui qui par ses travaux contribue à ce que le pays ait de bonnes lois.

Je vais plus loin. Je n'appelle pas oisif celui qui, au lieu de consacrer tous ses revenus au plaisir, les administre sagement et en destine une partie à la reproduction, celui qui par l'épargne augmente le capital national. Est-il nécessaire de travailler de ses mains pour ne pas être oisif? Faut-il absolument contribuer à la production par ses muscles? Ne peut-on pas y contribuer par ses capitaux, par son intelligence, par la direction qu'on donne à autrui?

Ainsi, sans prétendre qu'il n'y ait pas dans le monde des hommes qui oublient la dignité de notre nature au point de se livrer à une véritable oisiveté, qui se ravalent jusqu'à la fainéantise, il ne faut pas croire non plus que le nombre de ces oisifs soit aussi grand qu'on l'a dit. Il est tel homme qui, par ses méditations, rend à la société plus de services que ne lui en rendraient cinq mille hommes travaillant de leurs mains. Celui qui a découvert la force de la vapeur, qui par là a surpris à la nature un de ses plus importants secrets, celui qui cherche le moyen de diminuer le nombre des criminels, ces hommes

peuvent-ils être appelés oisifs ? Et, s'ils réclamaient la première place parmi les travailleurs, y aurait-il là de quoi se récrier?

Après ces notions générales sur la production, nous pourrons, dans une prochaine séance, dire quelques mots des querelles qu'une distinction de Smith a fait naître, je veux parler de la distinction entre le travail productif et le travail improductif, entre les produits matériels et les produits immatériels. Nous aborderons ensuite les questions vitales du sujet; je vous les indique dès aujourd'hui.

Vous avez vu que la production comprend trois éléments : les forces, le mode d'application, le résultat; sur chacun de ces éléments peut s'élever, a été élevée en effet, la question de savoir si, dans l'intérêt social, la liberté vaut mieux que la règle, ou la règle mieux que la liberté; s'il vaut mieux pour la production que chacun puisse y employer les forces qu'il a et les appliquer comme il l'entend, que chacun puisse produire tel résultat que bon lui semble ; ou s'il vaut mieux augmenter ou contenir certaines forces, favoriser certains résultats, en exclure certains autres. Ces questions sont dignes du plus sérieux examen : elles sont à la fois philosophiques et pratiques; elles appartiennent en même temps à la science pure et à la science appliquée ; elles intéressent également l'économiste, l'administrateur, l'homme d'État.

TREIZIÈME LEÇON

SOMMAIRE

Du travail productif et du travail improductif ; des produits matériels et immatériels. Ces distinctions ont leur source dans un chapitre d'Adam Smith. Exagérant la pensée de cet auteur, les uns ont appelé improductif le travail qui ne donne que des produits immatériels ; les autres ont dit que le travail productif produit les choses, que l'autre ne produit que des services qui ne sont pas des choses. — Réfutation. Il y a produit, richesse, toutes les fois que le résultat de la force appliquée est de nature à satisfaire un besoin, peu importe la nature du besoin qu'on se propose de satisfaire. — Causes de l'erreur : 1° les économistes, que dominait l'idée de la valeur en échange, n'ont pas tenu compte de toute richesse qu'on ne peut acheter pour la transporter ensuite sur le marché ; 2° on n'a pas distingué la production directe et la production indirecte ; 3° on n'a pas distingué les trois éléments principaux qui se trouvent dans le phénomène de la production : la force, l'application de la force, le résultat. Conclusion.

Nous avons essayé de vous donner une vue générale des diverses forces productives, de leur nature, de leurs caractères. Vous avez pu en conclure avant tout que le phénomène de la production comprend en lui-même tous les phénomènes économiques. Pour servir à la méthode, on peut, comme nous le faisons, distinguer la production de la distribution de la richesse, ou bien, comme d'autres l'ont fait, analyser séparément la production, la distribution et la con-

sommation; ou bien encore, avec quelques économistes, la production, l'échange, la distribution et la consommation; enfin on peut aussi substituer, si l'on veut, à l'échange la circulation, pour en faire une des divisions de la science. Mais, en fait, tous ces phénomènes particuliers se retrouvent nécessairement dans celui de la production. Ainsi, pour que la production ait lieu, il faut évidemment qu'il y ait consommation, soit une consommation productive, c'est-à-dire la transformation d'une certaine quantité de matière, soit une consommation proprement dite. Car il n'y a pas de production sans travail; le travail est l'œuvre de l'homme, et l'homme consomme; la distribution de la richesse lui en fournit les moyens. De même, il n'y a pas de production de quelque importance sans échanges. On conçoit qu'un sauvage, s'armant d'une flèche œuvre de ses mains, produise le morceau de gibier qui lui sert de nourriture; qu'une famille de montagnards presque sans communication avec le reste du monde fabrique elle-même tout ce dont elle a besoin. Mais ce sont là des faits insignifiants dans le mouvement économique des sociétés. Sur tous les marchés, une très grande partie des achats ne sont que des achats faits par des producteurs qui échangent pour produire. Tous ces phénomènes se tiennent, ils sont, pour ainsi dire, enchevêtrés les uns dans les autres; l'analyse scientifique peut les distinguer, les classer en groupes

distincts plus ou moins nombreux. Deux sections principales, la production et la distribution de la richesse, nous paraissent suffire à la clarté de la méthode, à l'exposition logique et au complet développement des idées économiques.

De cette vue générale du phénomène de la production découle un second et important corollaire; c'est que nous ne devons pas regarder comme ayant une grande valeur pour la science ces distinctions tant vantées du travail productif et du travail improductif, de la production matérielle et de la production immatérielle, des *produits-choses* et des *produits-services*. Arrêtons-y cependant notre attention. D'abord ces distinctions ont leur source dans un chapitre d'Adam Smith, et toute opinion qui s'abrite derrière ce nom mérite par cela seul d'être examinée avec respect. En second lieu, ces distinctions ont été l'objet d'une longue discussion scientifique entre des hommes qui ont bien mérité de la science, en particulier entre J.-B. Say et Malthus.

Adam Smith, dans un chapitre de son grand ouvrage (liv. II, chap. III), a dit : « Il y a une sorte de « travail qui ajoute à la valeur du sujet sur lequel il « s'exerce; il y en a un autre qui n'a pas le même « effet. Le premier, produisant une valeur, peut être « appelé *travail productif*, le dernier *travail non pro-« ductif*. Ainsi, le travail d'un ouvrier de manufac-« ture ajoute, en général, à la valeur de la matière

« sur laquelle travaille cet ouvrier, la valeur de sa « subsistance et du profit de son maître. » A ne considérer que le fait matériel, l'observation est irrécusable. Si l'ouvrier a travaillé, le morceau de drap sera plus long, plus avancé le soir, qu'il ne l'était au commencement de la journée ; en conséquence, l'entrepreneur aura, le soir, quelque chose qu'il n'avait pas le matin. « Le travail d'un domestique, « au contraire, dit Smith, n'ajoute à la valeur de « rien du tout. Quoique le premier reçoive des sa« laires que son maître lui avance, il ne lui coûte « dans le fait aucune dépense, la valeur de ces sa« laires se retrouvant, en général, avec un profit de « plus, dans l'augmentation de valeur du sujet au« quel ce travail a été appliqué. Mais la subsistance « consommée par le domestique ne se trouve nulle « part. Un particulier s'enrichit à employer une mul« titude d'ouvriers fabriquant ; il s'appauvrit à entre« tenir une multitude de domestiques. »

Tel est le fondement de cette distinction. Adam Smith, toutefois, avait trop de sagacité dans l'esprit pour tomber dans des erreurs grossières, et c'eût été une erreur grossière que de regarder le travail des domestiques comme un travail sans valeur. Aussi ajoute-t-il : « Le travail de ceux-ci a néanmoins sa « valeur, et mérite sa récompense, aussi bien que « celui des autres mérite la sienne. Mais le travail « de l'ouvrier se fixe et se réalise sur un sujet quel-

« conque, ou sur une chose vénale qui dure au moins « quelque temps après que le travail a cessé. C'est, « pour ainsi dire, une certaine quantité de travail « amassé et mis en réserve, pour être employé, s'il « est nécessaire, dans quelque autre occasion... Le « travail du domestique, au contraire, ne se fixe et « ne se réalise sur aucun sujet, sur aucune chose « qu'on puisse vendre ensuite. En général, ses ser- « vices périssent à l'instant même où il les rend, et ne « laissent presque jamais après eux aucune trace ou « aucune valeur qui puisse servir par la suite à pro- « curer une pareille quantité de services. » Et puis, avec son esprit généralisateur, il étend l'observation à tous les travailleurs dont le travail, dans sa pensée, ne se fixe nulle part, et entre autres à tous les magistrats et à tous ceux qui ne travaillent pas matériellement sur un morceau d'étoffe ou sur une pièce de terre. « Leur service (dit-il, en parlant de tous « les magistrats civils et militaires), tout honorable, « tout utile, tout nécessaire qu'il est, ne produit rien « avec quoi on puisse ensuite se procurer une pareille « quantité de services. » Il est évident, en effet, qu'on ne peut aller sur le marché offrir un morceau d'administration de la justice en échange d'un pain ou d'un mètre d'étoffe.

Telle est la pensée de Smith; mais, lorsque les idées systématiques, incomplètes, des hommes éminents tombent aux mains de leurs disciples, c est toujours

la partie faible que certains esprits en saisissent de préférence et qu'ils se plaisent à exagérer. Cela est tout naturel, me disait dans ma jeunesse un habile littérateur; les mauvais peintres ne réussissent à saisir la ressemblance que sur une figure difforme. Ils ne sont frappés que du trait saillant, hors des proportions de l'art. Il en est de même dans l'imitation littéraire et scientifique. Les erreurs de l'esprit sont comme ces traits qui, dans la figure, brisent les proportions de la beauté. C'est ainsi qu'en s'emparant de cette distinction de Smith, on a exagéré sa pensée, en excluant de la catégorie des richesses et des moyens producteurs le travail, qu'il a eu le tort d'appeler improductif.

Les uns ont dit : « Le travail improductif, quel « est-il? C'est le travail qui ne donne que des pro« duits immatériels. » Alors est née la fameuse distinction des produits matériels et des produits immatériels, les uns étant richesse et les autres ne l'étant pas. De là des définitions arbitraires de la richesse : on a dit qu'elle consiste en choses matérielles et surtout susceptibles d'accumulation.

Les autres ont dit : « Le travail productif produit « des choses, l'autre ne produit que des services; les « services ne sont pas des choses. »

Or, si nous nous sommes fait une juste idée de la production, il n'y a dans tout cela qu'un abus de mots. La production est toujours l'application d'une

force, suivant une certaine forme, pour obtenir un résultat. Il y a produit toutes les fois que le résultat est de nature à satisfaire un des besoins de l'homme. Voilà le vrai. Ainsi, toutes les fois que nous trouverons une force qui s'applique d'une certaine manière et que le résultat de cette application nous sera utile ou agréable, nous dirons qu'il y a eu production, qu'il y a un produit, et, en conséquence, qu'il y a valeur en usage et richesse.

D'où vient donc cette confusion d'idées? Représentez-vous un agriculteur, un fabricant de mousseline, un improvisateur, un chanteur, un frotteur d'appartements. Que font-ils? Chacun emploie une force, chacun l'applique selon un certain mode, chacun produit un résultat qui satisfait un besoin de l'homme. L'agriculteur vous donne du blé, du chanvre, du vin; le fabricant vous fournit de la toile. L'improvisateur, que vous donne-t-il? y a-t-il chez vous des besoins qu'il puisse satisfaire? Oui, sans doute; puisque vous allez l'entendre, même au prix d'un sacrifice, vous éprouvez donc un besoin plus vif que le sacrifice n'est grand. Peu importe ici la nature de ce besoin. C'est l'amour du beau, c'est la curiosité, c'est peut-être le désir de faire voir que vous êtes connaisseur en poésie. Il est des personnes qui vont avec une intrépidité rare entendre des improvisateurs ou des acteurs étrangers, parlant une langue dont ces auditeurs bénévoles auraient peine à déchiffrer quelques

phrases à l'aide d'un dictionnaire. Ils surmontent non-seulement l'obstacle de l'argent qu'on leur demande, mais l'ennui : tant est puissant dans les hommes le désir de paraître! L'économie politique ne recherche pas si ce désir est naturel ou factice, louable ou non; elle dit seulement : Vous remplissez une salle pour entendre un improvisateur, donc il y a chez vous un besoin moral à satisfaire; donc l'improvisation est au nombre des productions utiles ou agréables. Improviser, c'est faire une application des forces intellectuelles, qui a ses formes particulières, comme l'application des forces manuelles d'un tisserand. Le tisserand nous donne de la toile qui satisfait le besoin de nous couvrir ou de nous parer; l'improvisateur nous débite un certain nombre de vers dont l'effet est également de satisfaire notre amour du beau, notre curiosité, ou du moins notre vanité. Où est la différence? Qu'il considère les producteurs ou les consommateurs, l'économiste, dans l'un et l'autre cas, n'aperçoit que l'emploi d'une force dans un but utile ou agréable, et la production d'un résultat analogue à la force employée. Il y a une différence, dira-t-on, dans la nature du besoin qu'on cherche à satisfaire. Mais, pour déterminer ce qui est richesse et ce qui ne l'est pas, devons-nous nous attacher à la distinction des besoins en besoins physiques et intellectuels, en besoins matériels et moraux, avoués ou non par la saine raison? — Ce sont là des besoins

d'une nature différente. — Qu'importe à l'économiste? Vous appelez richesse le diadème que vous posez sur le front de votre femme, la broderie dont est chargé votre habit, le pain qui sert à votre nourriture, le livre qui vous dirige dans vos prières. Ces objets satisfont-ils des besoins de même nature? Cependant personne ne s'avise de dire que le diadème, que la broderie, que le livre de prières ne sont pas richesse.

Poursuivons : vous employez un frotteur pour qu'il rende à vos parquets leur éclat. Sans doute, le résultat de son travail, vous ne pouvez ni l'envoyer au marché, ni le renfermer dans des caisses et le transporter aux Indes, pas plus que les trilles d'une cantatrice ou les battements d'une danseuse. Les traces de son travail disparaîtront demain sans nous laisser les trésors de souvenirs que nous laissent la musique et la danse. Cependant, qu'est-ce à dire? Faites-vous frotter l'appartement uniquement pour que le frotteur exerce sa force musculaire? Vous voulez satisfaire un de vos désirs, le désir d'avoir un appartement bien tenu, de suivre en même temps les lois de l'hygiène et celles de l'elégance. Quelle différence y a-t-il, aux yeux de la science, entre l'homme qui a frotté votre appartement parce que le soir il y a réception chez vous, et celui qui a brossé votre habit, et celui qui a tissé les rideaux de vos salons ou fabriqué vos gants? Et quand, dans cette même

soirée, à laquelle ont contribué ainsi et le tailleur, et le tapissier, et le frotteur, et le gantier, vous faites venir des chanteurs pour qu'on entende de la musique et qu'on reconnaisse que vous tenez un grand état, évidemment c'est toujours le même besoin qui est satisfait par la production de chacun de ces travailleurs, quelles que soient d'ailleurs la forme et la nature de leurs produits. C'est en vain qu'on voudrait dénier à quelques-uns de ces produits le caractère de richesse pour le réserver exclusivement aux autres.

Cependant même des hommes éminents sont tombés dans cette erreur! Cela s'explique par trois observations.

Parmi les acheteurs, les uns achètent des produits ou du travail pour les consommer eux-mêmes directement; d'autres ne les achètent que pour vendre les nouveaux produits qu'ils obtiennent au moyen des produits et du travail qu'ils ont acquis. Le manufacturier de Mulhouse ne fait pas tisser cent mille aunes de toile de coton pour s'en faire des vêtements, mais bien pour les vendre. L'idée qui le domine, lui fabricant, c'est la valeur en échange. Au contraire, celui qui achète certains produits pour lui-même, pour sa propre consommation, c'est de leur valeur en usage qu'il s'occupe avant tout.

Il est donc sur le marché un nombre considérable de demandeurs et de vendeurs, qui ne s'occupent

dans leurs opérations que de la consommation reproductive et de l'échange. Il en est qui ne songent, au contraire, et ne pourvoient qu'à la consommation proprement dite, à la consommation personnelle et immédiate. Mais l'action des premiers, qui opèrent sur de grandes masses et dominent le marché, a plus particulièrement attiré l'attention des économistes. Devant les vastes ateliers, les puissantes usines, les riches magasins, on a oublié la boutique du détaillant, la loge du portier, l'échoppe du décrotteur. Dès lors il était tout simple que les hommes qui n'attachaient pas à la notion de la valeur en usage tout le prix qu'elle mérite et qui se laissaient dominer par l'importance de la valeur en échange dans les transactions économiques, au point de ne voir de richesse que dans cette valeur, il était tout simple, dis-je, que ces hommes tombassent dans l'erreur que nous avons signalée. Ils étaient amenés par les préoccupations de leur esprit à ne pas tenir compte de toute richesse qu'on ne peut acheter pour la transporter ensuite sur le marché. Habitués à considérer le producteur comme acheteur de produits propres à être transformés et revendus, ils ont mutilé même la notion de la valeur en échange, car en fixant leur attention sur celui qui achète un service, ils ont perdu de vue celui qui l'a vendu. Le travail de mon domestique est improductif pour moi : admettons-le pour un instant; est-il improductif pour lui? La nourriture, les

vêtements, l'argent que je lui donne ne sont-ils pas de la richesse, richesse obtenue évidemment par son travail ?

Une seconde cause d'erreur a été de ne pas distinguer la production directe de la production indirecte, distinction fondamentale et dont nous avons, je pense, démontré suffisamment l'importance dans la dernière séance. Si Smith y avait réfléchi, il n'aurait pas dit que le travail du magistrat est, à la vérité, un travail honorable, utile, nécessaire, mais qu'il n'est pas productif. Comme nous le demandions, la production serait-elle facile sans ce travail? Si elle est presque impossible, n'est-il pas évident que ce travail y contribue, si ce n'est par un concours direct et matériel, du moins par une action indirecte dont on ne peut pas ne pas tenir compte?

Il est une dernière cause de cette confusion d'idées. On n'a pas soigneusement distingué les trois faits principaux du phénomène de la production : la force ou moyen productif, l'application de cette force, le résultat. Dès lors, voici comment les choses se sont passées dans l'esprit des économistes auxquels nous faisons allusion.

Vous entrez chez un horloger pour vous fournir d'une montre. Qu'est-ce que vous achetez? un résultat, un produit. Peu vous importe de savoir comment a été faite cette montre. Nous avons tous une montre sur nous. Probablement il n'y a personne

dans cette salle qui puisse en expliquer parfaitement le mécanisme. Quel travail a-t-elle exigé, par combien de mains a-t-elle passé, quels outils a-t-on employés? Nous l'ignorons et nous n'en prenons pas souci, le résultat seul nous tenant à cœur.

De même, quand vous désirez un habit, vous allez chez le tailleur qui vous le vend. Vous n'achetez pas le drap, mais l'habit. Que vous importe de savoir dans quel lieu le tailleur achète son drap, comment et par qui ce drap a été fabriqué?

Voilà un ordre de faits. Il en est un autre. Il se trouve encore des personnes, gens de la vieille roche, qui n'entendent pas les choses ainsi. Il font venir chez eux un ouvrier et lui donnent à faire telle ou telle pièce d'habillement, en lui fournissant l'étoffe et tout ce qui est nécessaire à ce travail. Qu'achètent-ils, ceux-là? Ils achètent une force, un moyen qui produira des résultats quelconques à leurs périls et risques. Mais l'objet du contrat, c'est l'achat d'une force. De même, vous engagez un domestique, vous louez un homme, vous achetez une force. Que fera cet homme? Il fera mille choses diverses. Aujourd'hui il vous rendra des services importants, demain il ne fera à peu près rien. C'est une force qui est temporairement à votre service, à vos ordres, et c'est là ce que vous vous proposiez d'obtenir. Aussi vous vous informerez si l'homme qui vous offre ses services est habile, honnête, s'il est jeune ou vieux, robuste

ou faible; mais, quant aux résultats de son travail, ils dépendront de l'usage que vous ferez de cette force.

Enfin il y a une troisième manière de procéder. Au lieu d'acheter ou de louer pour un temps plus ou moins long une force dont on a, dans une certaine mesure, la libre disposition, on peut acheter une application déterminée de cette force; l'attention se fixe alors sur le fait particulier qu'on veut obtenir. Si vous avez un procès, qu'achetez-vous de l'avocat qui a le privilége d'aller parler pour vous? Vous achetez une application déterminée de sa force intellectuelle, un fait isolé; vous n'achetez pas cette force pour en user à votre gré, pour en obtenir également des plaidoyers ou sermons, des *factums* ou des pamplets politiques; à proprement parler, vous n'achetez pas non plus un produit, vous n'achetez pas le résultat que vous avez en vue. Le plaidoyer vous fera-t-il gagner votre procès? Qui le sait? Ce qu'il y a de certain, ce qui ce passe entre vous et votre avocat, c'est que, pour une certaine valeur, il ira tel jour, en tel endroit, porter la parole pour vous, faire, dans votre intérêt, une application de ses forces intellectuelles; il en résultera ensuite ce qu'il pourra.

De même, celui qui, voulant donner une brillante soirée, fait venir à grands frais les premiers chanteurs de la capitale, achète une application déterminée de la puissance musicale de ces artistes. La musique plaira, ou ne plaira pas; le concert vaudra au maître

de la maison des louanges ou des épigrammes; ce n'est pas le résultat que les chanteurs ont vendu. Il en est de même des médecins. Mais cet homme bizarre qui avait fait avec son médecin le pacte de lui donner tant chaque jour de bonne santé et rien les jours où il serait malade essayait de renverser le procédé commun : il voulait acheter le résultat.

C'est ainsi que, dans les échanges, on fixe son attention sur l'une ou sur l'autre des trois conditions essentielles de la production.

Mais ces diverses formes de l'échange peuvent-elles enlever à certains produits le caractère de richesse, et aux efforts d'une classe de producteurs la qualité de travaux productifs? Évidemment il n'est entre ces idées aucune liaison propre à légitimer une pareille déduction. Parce qu'au lieu d'acheter le résultat j'achète la force nécessaire pour le produire, l'action de cette force ne sera pas productive et le produit ne sera pas richesse? Reprenons l'exemple du tailleur. Qu'on achète d'un tailleur des vêtements tout confectionnés, ou qu'on les obtienne d'un ouvrier tailleur auquel on fournit la matière et un salaire, toujours est-il que, quant au résultat, les deux faits sont parfaitement semblables. Nul ne dira que le premier est un travail productif et le second un travail improductif; seulement, dans le second cas, celui qui désirait un habit a été son propre entrepreneur.

Or, entre l'ouvrier tailleur que vous avez pris chez vous et votre domestique, quelle différence y a-t-il sous le rapport des forces productives? Aucune.

Quand Smith a dit qu'il ne restait rien du travail du domestique, il s'est trompé, disons-le, au delà de ce qu'il était permis à Adam Smith de se tromper. Un fabricant dirige lui-même une vaste manufacture qui exige une surveillance très-active et très-laborieuse. Il est là l'homme nécessaire, et à coup sûr nul ne lui refuse le titre de travailleur, bien qu'en adoptant les idées de Smith on pût dire qu'il ne produit rien, comme Smith le dit du magistrat, du militaire, de l'officier de police. Ce même homme, ne voulant pas autour de lui des ouvriers improductifs, n'a point de domestiques. Il est donc forcé de se servir lui-même. Mais, comme il n'est guère donné à l'homme d'être à la fois en divers lieux, de vaquer en même temps à des choses différentes, que devient son travail productif pendant le temps qu'il doit consacrer à ce prétendu travail improductif? N'est-il pas évident que vos gens font un ouvrage qui vous donne les moyens de vous livrer à un travail plus approprié à vos facultés? Dès lors comment dire qu'il ne reste pas de traces de leur service? Il reste tout ce que vous faites et que vous ne pourriez pas faire si vous n'étiez remplacé par eux dans le service de votre personne et de votre maison.

Mais, dit-on, ceux qui entretiennent une foule de

valets se ruinent. — Et les hommes qui, pour faire du drap, emploient dix fois plus d'ouvriers qu'il n'en faut, ne se ruinent-ils pas ? Et l'agriculteur qui entretient dix fois plus de chevaux que ses besoins ne l'exigent, ne se ruine-t-il pas également ? C'est dire qu'il ne faut pas multiplier inutilement les forces productives. Cela est vrai de toute espèce de production. Avoir quinze domestiques, tandis que votre maison peut être bien tenue avec quatre, c'est comme atteler dix bœufs à un char qui peut être traîné par deux ; c'est comme employer dix ouvriers pour labourer une pièce de terre qui n'en demande que six.

Ce n'est donc pas la multitude des domestiques qui appauvrit, mais la disproportion entre leur nombre et le produit à obtenir. Je vais plus loin. Quand vous avez plus de serviteurs qu'il ne vous est indispensable d'en avoir, vous êtes sans doute un mauvais administrateur de votre fortune ; mais, dans ce cas même, leur travail n'est pas improductif. En effet, pourquoi voulez-vous que, dans mes visites, je traverse vos antichambres entre deux haies de valets ? Est-ce pour mon plaisir à moi ? pour le leur ? Non ; c'est pour votre plaisir à vous ; c'est un moyen d'ostentation, une preuve de richesse et de magnificence. C'est exactement par la même raison que je trouve dans le salon votre femme étincelante de diamants, bien que leurs feux ne se mêlent plus depuis longtemps à l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Cepen-

dant direz-vous que ces diamants ne sont pas une richesse parce que le besoin qu'ils sont destinés à satisfaire est le même qui vous décide à nourrir tous ces gens qui font parade de votre livrée?

Si l'on dit que c'est là un besoin factice, et qui, poussé au delà de certaines limites, est tout à fait condamnable, l'économie politique n'a rien à objecter. Il n'est pas moins vrai que ces hommes produisent quelque chose. La preuve en est que vous les payez, et que, s'ils ne vous procuraient aucune espèce de jouissance, vous ne feriez pas le sacrifice du salaire.

Le chanteur (on insiste), quand il a fini de chanter, ne nous laisse rien. — Il nous laisse un souvenir! Quand vous avez bu du vin de Champagne, que reste-t-il? Que reste-t-il des mets qui sont l'objet d'une consommation immédiate? Le pain au moment où vous le portez à votre bouche, le vin au moment où vous l'approchez de vos lèvres, sont sans doute des produits. Le chant qui sort de la poitrine du chanteur et arrive à votre oreille est également un produit. Un moment après, il n'existe plus, comme le vin de Champagne qu'on vient de boire, comme les glaces qu'on vient de manger.

Que la consommation suive ou non de près le fait de la production, qu'elle s'accomplisse plus ou moins rapidement, les résultats économiques pourront être divers, mais le fait de la consommation, quel qu'il

soit, ne peut ôter au produit la qualité de richesse. Il est des produits immatériels qui sont de plus longue durée que certains produits matériels. Un palais dure longtemps, mais l'*Iliade* est une source intarissable de jouissances intellectuelles.

Toutes les fois qu'en étudiant un fait sous le point de vue économique, on y reconnaît une force, une application de cette force et un résultat, c'est-à-dire un produit propre à satisfaire un besoin de l'homme, il y a un travail productif de richesse. Peu importe que le producteur soit un agriculteur, un fabricant de drap, un chanteur, un jurisconsulte, un tailleur, un médecin. Si on veut citer des abus comme celui d'avoir une foule de domestiques, les mêmes abus sont possibles dans toutes les productions. Pourquoi de nos jours, où nous sommes si éclairés, je ne dis pas sur l'économie politique, mais sur nos intérêts matériels et personnels, pourquoi tant d'entrepreneurs se ruinent-ils? C'est qu'ils ont employé beaucoup plus de forces que cela n'était utile pour le but qu'on pouvait obtenir, qu'ils ont construit des maisons, des avenues d'une vaine magnificence, organisé des états-majors, comme on dit vulgairement, et consommé ainsi en pure perte une grande partie du capital. Ils ont fait ce que fait l'homme qui, ayant cinquante mille livres de rente, a la sotte manie de faire parader dans son antichambre une multitude de domestiques. Il peut se ruiner.

Mais celui-ci, du moins, a satisfait un besoin, il a produit un plaisir de vanité et d'ostentation ; tandis que celui qui exagère le capital fixe d'une entreprise, qui, au lieu d'un hangar qui aurait coûté trois mille francs, construit sans nécessité de grands magasins, d'immenses bâtiments, ne fait qu'une erreur de calcul. Il agit comme un homme qui jetterait certains objets par la fenêtre, croyant les déposer dans une chambre voisine. Il y a plutôt encore production dans le premier que dans le second cas.

Ces distinctions arbitraires ne sont propres qu'à jeter dans de fausses théories, dans des discussions parfaitement inutiles. La production est, sans doute, un fait très-varié dans ses manifestations, mais constant et immuable dans ses principes.

Ici se terminent les notions générales que nous devions vous exposer sur la production, sur la nature, l'action et les résultats des diverses forces productives.

Nous pouvons maintenant aborder les questions particulières sans crainte d'être embarrassé dans notre marche par de vaines difficultés. Nous pourrons avancer vers le but sans être obligé de faire des haltes pour donner des explications épisodiques qui auraient rendu toute bonne déduction impossible ou par trop difficile. Je reprends la question où je l'ai laissée.

Cette grande question, qui, par ses ramifications et

ses rapports, touche à l'organisation même de l'État, la question de la liberté de l'industrie, s'applique, dans une certaine mesure, à chacun des trois instruments essentiels de la production. Pour chacun d'eux, mais plus particulièrement par rapport au capital et au travail, on peut se demander : le développement de la force productive doit-il être exempt de toute entrave ? faut-il, du moins, régler le mode d'application ? enfin, le choix du résultat doit-il être laissé au libre jugement du producteur ?

Ce sont là les questions que nous nous proposons d'examiner. Nous aurons ainsi parcouru les questions fondamentales qui se rattachent au phénomène de la production. Plus tard nous traiterons celles qui concernent la distribution de la richesse.

QUATORZIÈME LEÇON

SOMMAIRE

De la production libre ou réglementaire. Exposition de la question. Opinions, à ce sujet, des diverses écoles d'économistes. — La question doit être examinée dans ses rapports avec chacun des trois instruments de la production. Nous commencerons par le travail. La puissance du travail dépendant avant tout des travailleurs, non-seulement de leur nombre, mais de leurs forces, de leurs habitudes, de leurs moyens, c'est la question de la population qui s'offre la première à notre examen.

De toutes les questions de l'économie politique, soit pure, soit appliquée, il n'en est aucune qui ait plus vivement attiré l'attention et suscité plus de débats que celle de savoir si l'œuvre économique d'un pays doit être abandonnée à l'intérêt individuel, aux déterminations libres de chaque producteur; ou bien si elle doit être soumise à une règle commune et à des lois préventives. C'est là la question dans toute sa généralité; nous verrons qu'elle se subdivise en plusieurs questions particulières, chacune d'une haute importance. Mais c'est la question générale de la liberté de l'industrie et du commerce qui a divisé les économistes, et fourni aux diverses écoles leurs bannières, leurs armes, leurs anathèmes.

L'école mercantile était conduite par ses principes à proscrire la liberté du commerce et de l'industrie. Selon ses doctrines, c'est dans la monnaie que consiste essentiellement la richesse; pour elle, est riche l'État qui a beaucoup d'or et d'argent, pauvre l'État qui n'en possède qu'une petite quantité : toute exportation de numéraire est une perte; il n'y a de gain que par l'importation de la monnaie. Une fois ces principes adoptés, l'asservissement de l'industrie et du commerce en était une conséquence nécessaire.

Ainsi il fallait empêcher l'exportation des matières premières, ces matières devant, disait-on, être travaillées par nos ouvriers, afin que l'étranger nous paye avec son or cette main-d'œuvre; on devait défendre l'importation de tout objet manufacturé, parce que le producteur étranger voudrait être payé en argent. Remarquez-le, je ne fais ici que rappeler les opinions de l'école mercantile. Sans doute, lorsque les disciples de cette école affirmaient que le producteur étranger voulait notre argent, ils étaient dans l'erreur. L'étranger veut se procurer les choses dont il a besoin, ou celles dont l'échange successif lui sera le plus utile; il ne se soucie guère de notre monnaie. Le Suédois qui nous apporterait du fer brut ou manufacturé préférerait à notre argent du blé, du vin ou autre chose que la Suède n'a pas, si toutefois il pouvait obtenir ces denrées chez nous à des conditions meilleures que partout ailleurs.

A l'école mercantile succéda l'école des économistes proprement dits, l'école des physiocrates, ne reconnaissant d'autre force véritablement productive que la terre, que la *nature*. Cette école adopta, sur la question de la liberté de commerce et de l'industrie, des maximes tout à fait opposées à celles de ses devanciers. Le fameux « laissez faire, laissez passer, » qu'on a tant reproché aux économistes, et qu'on nous reproche encore, c'est aux physiocrates que nous le devons. Ici vous me demanderez peut-être : Comment ces économistes, en partant du principe erroné qu'il n'y a d'autre force productive que la terre, sont-ils arrivés à la pleine liberté de l'industrie et du commerce? Quelle relation y a-t-il entre ces deux théories? Sont-elles réellement parties intégrantes et constitutives d'un seul et même système?

On s'abuserait, ce me semble, en supposant entre ces doctrines le rapport intime, nécessaire, qui rattache l'effet à sa cause ou qui lie entre elles les conséquences d'un seul et même principe.

Nous l'avons déjà dit : les physiocrates, par un mélange qu'on voudrait aujourd'hui, en le reproduisant, nous donner comme chose nouvelle, comme un progrès de notre temps, confondaient souvent la politique, le droit public et l'économie civile. Le principe du *laissez faire, laissez passer*, se trouve dans les *Maximes générales* de Quesnay, à côté du produit net

et de la royauté absolue. La liberté du commerce et de l'industrie était au nombre des améliorations que le médecin de Louis XV attendait de l'autorité souveraine, debarrassée *de ces contre-forces* qui ne peuvent produire, disait-il, *que la discorde entre les grands et l'accablement des petits*. C'étaient les abus épouvantables de la fiscalité et du privilége qui durent faire sentir le besoin de briser les entraves de l'industrie et du commerce. On conçoit même qu'en présence de ces orgies de l'intérêt particulier et de la puissance effrénée des privilégiés, les économistes aient désespéré de tout gouvernement mixte, et regardé comme des rêves les résultats heureux de tout système de lutte et de balancement. Les idées simples nous séduisent, et le pouvoir d'un seul en est une. Certes, il peut paraître étrange que la royauté absolue ait apparu comme la sauvegarde du peuple au *penseur* de l'entre-sol de Versailles. Mais le pouvoir absolu résistait alors à la cour de Rome et chassait les jésuites; et, d'ailleurs, si en France il vendait les lettres de cachet et livrait le peuple aux fermiers généraux, il se faisait bel esprit et protecteur des philosophes à Berlin. On le vit peu de temps après abolir la peine de mort à Florence, en Autriche faire la guerre aux couvents, et même à Saint-Pétersbourg il balbutiait philanthropie et réforme. L'éclat dont brillaient au loin ces figures royales les grandissait aux yeux d'un monde avide de nouveautés et de pro-

grès; le temps et l'expérience ont pu seuls nous les montrer dans leurs justes proportions.

Il ne faut pas oublier que l'école philosophique du dix-huitième siècle n'était pas d'accord en tout point avec elle-même, ni homogène. Il ne faut pas confondre les voltairiens avec les disciples de Montesquieu, ni avec ceux de Rousseau. Les premiers ne brillaient point par leurs études politiques; ils pouvaient fort bien s'accommoder du pouvoir absolu, de la monarchie administrative, pour parler comme on parle aujourd'hui. C'est aux seconds qu'appartiennent en France les doctrines de la monarchie représentative, comme celles de la république aux troisièmes. Or les disciples de Montesquieu et de Rousseau n'étaient pas alors les plus nombreux, et ce n'est pas de leurs rangs que sortit la secte des physiocrates. Malgré les railleries de l'*Homme aux quarante écus*, il faut classer les physiocrates parmi les voltairiens, ou, ce qui est peut-être plus juste, en faire un groupe à part.

Quoi qu'il en soit, c'est surtout comme réaction contre des abus et comme moyen de fraternité entre les hommes, plutôt que comme déduction rigoureuse du principe *physiocratique*, que la liberté de l'industrie et du commerce dut se présenter d'abord à l'esprit des économistes. On pourrait même dire que les deux théories, loin de découler l'une de l'autre, étaient, jusqu'à un certain point, opposées. N'est-il pas évident qu'en prohibant toute importation de

produits agricoles, on aurait souvent accru, par la hausse des prix, le *produit net* des terres françaises? Mais il y aurait injustice à pousser trop loin l'argument; les économistes n'avaient pas une idée nette du revenu territorial, dont l'analyse appartient à notre époque et a été un des pas les plus notables de la science depuis les travaux de Smith.

Cependant, bien que le principe de la liberté commerciale ne fût pas une partie nécessaire, intégrante du système de Quesnay, il ne faudrait pas croire non plus que les économistes ne l'aient adopté que par des considérations morales et politiques. Ils l'ont aussi fondé sur des considérations économiques proprement dites, sur l'étude des résultats qu'on obtient en laissant libre carrière à l'intérêt personnel, aux lumières individuelles et aux rapports de nation à nation, et il ne serait pas exact de dire qu'ils ont entièrement méconnu l'influence que ces résultats exercent même sur la rente territoriale, sur ce que les économistes appelaient le produit net.

Lorsque l'école industrielle a remplacé celle des physiocrates, elle s'en est séparée surtout en s'abstenant des questions politiques proprement dites et en repoussant ce principe exclusif qu'*il n'y a de productif que la terre*. Elle a reconnu la puissance productive du travail; et la mettant en évidence par d'admirables analyses, elle est arrivée aux mêmes conséquences sur la question de la liberté; elle a

également adopté le principe « laissez faire, laissez passer. »

Ainsi, des trois écoles qui se sont partagé le domaine de l'économie politique, l'école mercantile, l'école physiocrate et l'école industrielle, il n'y a que la première, la moins scientifique des trois, qui, en partant de ce principe évidemment faux, que la richesse consiste dans la monnaie, soit arrivée à proscrire toute liberté du commerce et de l'industrie. Les deux autres écoles ont adopté le principe de la liberté comme un principe absolu, comme une maxime qui n'admet pas d'exceptions.

Cependant il n'est pas un de vous qui ne sache que ce principe, loin d'avoir pénétré dans la pratique générale des affaires, n'a trouvé d'asile que dans quelques États secondaires. Les autres ont presque tous adopté un système plus ou moins prohibitif, soit comme protection de l'industrie nationale, soit comme ressource financière, ou comme mesure d'ordre public.

Toute loi restrictive produit certains effets économiques dont les uns ont été prévus, dont les autres ont échappé aux prévisions du législateur. Défendez l'acier étranger, et vous fabriquerez, coûte que coûte, de l'acier en France. Frappez d'un impôt énorme le sucre de canne, et vous créez le sucre de betterave.

Une fois que ces faits se sont établis et développés, vous avez créé des intérêts, engagé les capitaux et

l'avenir d'un grand nombre de personnes, formé des habitudes, changé l'état économique de plus d'une localité. Alors se manifeste une agitation, un mouvement qui se fait ressentir même dans le domaine de la science. Ces faits artificiels grossissent, prennent du corps; ils ne se contentent plus d'être des faits, ils veulent, si je puis parler ainsi, se faire théories, ils aspirent à l'état de doctrine.

Ces intérêts ont donné naissance à une quatrième école, école qui part, elle aussi, des principes de Smith, dans ce sens qu'elle reconnaît le travail comme instrument principal de la production, et qu'elle n'adopte pas les principes de l'école mercantile, ni de l'école physiocrate, mais qui se range cependant sous la bannière de l'école mercantile pour ce qui concerne les gênes et les règlements à imposer à l'industrie et au commerce. Et alors il s'est trouvé des sophistes qui ont raisonné de la sorte : Si le *laissez-faire, laissez-passer*, était réellement un principe, il devrait s'appliquer à toutes les manifestations de l'activité humaine, aux faits de l'économie nationale comme à ceux de la politique. Quel motif y aurait-il de distinguer et de ne pas se confier également pour l'un et l'autre ordre de faits à la raison de l'homme et à l'intérêt individuel? Or il est certain, et nul ne le conteste, que ce prétendu principe, appliqué au gouvernement des États, ne produirait que l'anarchie : il faut une organisation sociale, un pouvoir politique,

des lois répressives, des règlements préventifs : donc le même principe ne serait également qu'une cause de perturbation et de désordre en économie politique. C'est ainsi quand appliquant la formule à un sujet pour lequel elle n'était pas destinée, on n'a pas eu de peine à prouver que cette application serait absurde, et après cette facile démonstration on a retourné l'argument, et on a dit : Ce principe serait funeste en politique, donc il ne le serait pas moins en économie sociale.

Mais ce n'est pas là un procédé qu'on puisse appeler scientifique. Le tour peut être spirituel, l'argument n'est pas sérieux.

Laissons cette manière de raisonner aux discussions éphémères de la politique du jour; elles n'ont rien de commun avec les investigations approfondies et désintéressées de la science.

Nous savons que les forces ou moyens productifs peuvent se ranger sous trois chefs : le travail, le capital et la terre.

Les agents naturels non appropriés échappent à toute loi, à toute contrainte. Dès qu'une loi les frappe, c'est qu'ils sont devenus la propriété de quelqu'un, que quelqu'un a le droit d'en disposer : peu importe que ce soit un particulier, une corporation, une ville, un État. L'usage d'une rivière peut être l'objet d'un règlement, parce que la rivière appartient aux États dont elle baigne le territoire.

Nous savons aussi que les capacités individuelles, les facultés acquises, bien qu'elles puissent être comprises dans la notion du capital, peuvent aussi être considérées comme une modification du premier instrument producteur, le travail.

Cela étant, nous voulons, avant tout, étudier la question de liberté dans ses rapports avec la puissance du travail.

La puissance du travail dépend avant tout des travailleurs, et non-seulement de leur nombre, mais surtout de leurs forces, de leurs habitudes, de leurs moyens. C'est dire que la question de la puissance et de la liberté du travail se trouve intimement liée à la question de la population. Pour la population comme pour les autres moyens de production, on a élevé la question de savoir si l'action individuelle serait laissée à elle-même, ou si elle serait contenue ou stimulée par le pouvoir social.

C'est là une des plus graves et des plus délicates questions de la science. Car la population est à la fois pour nous but et moyen. Point de richesse produite sans population, et ce n'est que pour la population qu'on produit la richesse. Ce double point de vue a été pour trop d'esprits une cause de confusion et d'erreur. Essayons d'approfondir la question en la ramenant à ses véritables principes.

Sous l'empire de la liberté, les travailleurs se portent là où le travail leur est le plus utile; et partout

où le travail est le plus utile pour eux-mêmes, on peut espérer qu'il est aussi le plus utile pour la société tout entière. Là le travail et le capital se rencontrent et s'allient; la production s'anime et se fortifie de leurs efforts combinés.

C'est seulement lorsqu'il y a demande réelle de travail que la production se proportionne au nombre des travailleurs. Il serait absurde d'imaginer que la puissance productive d'une nation augmente comme la quantité de travail disponible, quelles que soient d'ailleurs les oscillations du capital; absurde de croire que, mille travailleurs produisant un million, on obtiendra deux millions par cela seul qu'on aura deux mille travailleurs; la puissance productive d'un État ne double pas toujours avec une population double.

C'est là cependant ce que paraissaient croire ceux qui imaginaient de stimuler la population, afin qu'elle augmentât rapidement, et avec elle le nombre des travailleurs, et avec le nombre des travailleurs la puissance et les résultats du travail social. Il n'y a pas un de nous qui, en lisant les historiens, en parcourant les recueils de lois, les écrits de philosophie politique, n'ait rencontré des lois pour favoriser l'accroissement de la population, de beaux discours en faveur de ces mesures, de vives déclamations et de foudroyants anathèmes contre les doctrines et les institutions qui paraissaient contraires à ce principe. Non-seulement il ne fallait pas mettre obstacle au

libre développement de la population, mais c'était, disait-on, le propre d'un bon gouvernement, l'office d'un législateur éclairé de faire tout ce qui était en son pouvoir pour l'augmenter. — Là où est la population, là est la force : c'était un aphorisme.

On sait que l'époque généralement adoptée pour la capacité du mariage était l'âge de la puberté, douze ans pour les femmes et quatorze ans pour les hommes. On ne se demandait pas si, indépendamment de la puberté physique, il ne devait pas y avoir pour le mariage, j'oserais presque dire une puberté intellectuelle et morale. Elle a douze ans, il en a quatorze, donc ils sont propres à fonder la famille ! Et, dans une grande partie de l'Europe, le mariage de ces deux enfants était valable, même sans le consentement de leurs parents.

Combien de lois proclamaient une exemption entière ou partielle d'impôt, en faveur de qui? peut-être du père de famille sage, prévoyant, qui en contractant mariage n'avait pas oublié que ce lien sacré lui imposait l'obligation, non d'augmenter la population de l'État, mais de lui fournir des hommes utiles, parvenus au complet développement de leurs forces physiques et morales? Nullement; l'exemption était une prime accordée à celui dont la femme était accouchée le plus souvent, à celui qui avait le plus d'enfants. Que ces enfants fussent bien portants ou maladifs, chétifs ou robustes, bien ou mal élevés;

que le père, en s'engageant dans les liens du mariage, eût ou n'eût pas l'espoir fondé de pouvoir suffire aux besoins de sa famille, c'est ce dont le législateur ne s'occupait guère. Vous avez dix enfants, vous avez fait acte de bon citoyen ; à vous la récompense.

Il serait facile de démontrer que nos lois actuelles elles-mêmes ont pris naissance sous l'impression de pareilles idées. Aujourd'hui encore vous entendrez des hommes graves expliquer telle ou telle disposition de nos codes, en disant : Le législateur a voulu favoriser les mariages, stimuler la population : ils disent vrai ; leur tort est de croire que c'est là une bonne raison, que ce motif justifie la loi.

Il y a cependant des faits qui auraient dû frapper de bonne heure les hommes d'État et tous ceux qui s'occupaient de questions sociales ; ces faits, les voici :

La capacité de se reproduire commence pour l'homme à la puberté, et cesse ordinairement aux approches de la vieillesse. Négligeons, pour plus de sûreté, ces deux termes extrêmes ; regardons, comme un fait exceptionnel, la puberté chez l'homme avant quinze ou seize ans, et la faculté de concevoir chez la femme âgée de quarante-cinq ans ; resserrez encore davantage, si vous le voulez, les deux limites ; vous trouverez toujours au moins vingt ans, dans la vie de l'homme, pendant lesquels il est apte à la repro-

duction de son espèce. Faites une nouvelle déduction pour l'allaitement, pour les maladies, pour tous les accidents possibles; et si vous ne dites pas, comme certains calculateurs, que tout mariage pourrait ajouter à la population dix individus, vous reconnaîtrez, du moins, qu'en moyenne il pourrait en ajouter cinq ou six. D'où il résulte que si aucun obstacle ne venait arrêter ce développement, on arriverait au doublement de la population dans un temps fort court et facile à calculer. Mais à quoi bon des calculs hypothétiques? Le terme de vingt-cinq ans est un chiffre donné par l'expérience la mieux constatée. L'Amérique du Nord a vu plus d'une fois sa population doubler dans un quart de siècle. C'est donc un fait incontestable qu'une population peut, veuillez remarquer que je dis *peut*, doubler en vingt-cinq ans.

Si cette possibilité se réalisait en France, d'ici à vingt-cinq ans nous serions 66 millions; dans cinquante ans, 132; vingt-cinq ans plus tard, 264 millions; au bout du siècle, la France compterait 528 millions d'hommes, et plus d'un milliard après une nouvelle période de vingt-cinq ans. Bientôt la surface de la terre ne suffirait plus à contenir la population de la France seule, fût-il possible aux hommes de passer toute leur vie debout à côté les uns des autres.

Certes, voilà des faits qui, grâce à Dieu, ne se sont

pas accomplis dans le passé, et que nul ne craint pour l'avenir. Mais pourquoi ne se sont-ils pas réalisés? La question méritait d'être soulevée et résolue.

La Providence a donné à l'union des sexes l'attrait du plaisir. Les douleurs de l'enfantement sont effacées par les joies les plus pures, par les délices de la maternité. C'est avec peine que la religion, la morale, l'autorité paternelle, la puissance de la loi, s'efforcent de contenir et de diriger cet élan qui porte les deux sexes à l'union et à la propagation de notre espèce. Pourquoi donc la loi du doublement de la population en vingt-cinq ans ne s'est-elle pas réalisée universellement en tout temps, en tout lieu? Quel a été l'obstacle, cet obstacle plus fort que la tendance naturelle des deux sexes, plus énergique que le plaisir? Qui a pu refuser à tant de millions d'êtres humains leur place sur la terre?

Il était facile de reconnaître que la question admettait deux réponses : « Ces enfants n'ont pas vu le jour, parce que, malgré l'attrait du plaisir, l'homme, libre et responsable, n'a pas voulu, par un motif quelconque, en peupler la terre; » ou bien : « Ces enfants ont, en effet, ouvert les yeux à la lumière, mais pour les refermer aussitôt, et passer rapidement et en foule du berceau dans la tombe. »

De ces deux réponses, quelle est la réponse historique, celle qui est justifiée par un plus grand nombre de faits?

Il valait la peine de le vérifier : indépendamment des résultats économiques, c'est le bien et le mal moral qui peuvent se trouver aux prises dans les deux réponses. La première peut être conforme à la morale et à la dignité de l'homme : l'autre nous montre l'espèce humaine obéissant en aveugle à ses instincts physiques et se plaçant sur la même ligne que les végétaux et les animaux.

On sait, en effet, qu'un grand nombre d'individus meurent en naissant, qu'il y a une grande déperdition de forces reproductives dans le règne végétal comme dans le règne animal. Si cela n'était pas, l'univers aurait été couvert de certaines plantes, envahi par quelques espèces animales plus prolifiques que les autres. Mais le manque de nourriture et de toutes les autres conditions nécessaires à la croissance et à la vie arrête tous ces embryons et ces germes au début de leur existence.

Si on avait cherché à résoudre un problème qui paraissait s'offrir de lui-même à l'esprit, si on avait essayé de faire pour l'homme ce que les naturalistes ont fait pour les animaux et pour les plantes, on serait promptement arrivé à un développement sincère et complet de la théorie de la population. Au lieu de se demander si l'intérêt de l'État était, dans tous les cas, de voir les naissances se multiplier, on se serait demandé s'il devait désirer des enfants destinés à mourir à l'âge de deux, de quatre, de six ans.



S'il était permis, en songeant à un fait aussi douloureux, de concentrer ses pensées sur la question économique, n'est-il pas évident qu'il y a là pour l'État une perte qu'aucun profit ne compense?

Sont-ce là des remarques dénuées de tout fondement, les hypothèses d'un esprit sombre et chagrin? non, messieurs. Pour reconnaître qu'un pareil état de chose se réalise, du moins dans certaines localités et dans certaines circonstances, on n'a qu'à regarder autour de soi. Qu'aperçoit-on dans quelques contrées de l'Amérique du Sud? Que voyons-nous dans certaines parties de l'Europe elle-même? Point d'habitants peut-être? Non : il s'y trouve une population plus ou moins considérable. Mais, des hommes ayant atteint la complète virilité, y en a-t-il un grand nombre? de ces vieillards encore verts qui ont conservé toutes leurs facultés intellectuelles, de ces vieillards qui sont l'honneur et la sagesse vivante d'un pays, y en a-t-il? Ce sont des populations qui paraissent naître uniquement pour mourir; des conscrits qui vivent à peine une bataille et tombent, des armées où il n'y a pas de vétérans. Dans le diocèse de Nijni-Nowogorod, sur chaque millier d'enfants mâles, il en est 661 qui n'atteignent pas la seizième année!

En revanche, transportez-vous dans certains départements de la France, dans plusieurs cantons de la Suisse, dans quelques comtés de l'Angleterre, et vous y assisterez à un spectacle tout opposé. Le nom-

bre proportionnel des naissances y est bien inférieur à celui des pays dont je viens de parler; mais quelle population! quelle vie moyenne! quelle longévité! Dans ces pays, lorsque la société fait un appel aux talents, aux forces, au dévouement de ses membres, elle ne trouve pas toujours dans les rangs des hommes nouveaux, presque aussi impuissants que ceux qui sont déjà descendus dans la tombe. Les mêmes individus ne répondent pas seulement une fois, mais deux fois, trois fois même à l'appel de la patrie, quelle que soit la nature du service exigé; ils apportent à la société non le secours d'une vie chétive et impuissante, d'un esprit novice et sans vigueur, ils lui apportent un corps sain, une intelligence développée, l'expérience d'une longue vie, la sagesse de leur âge. Le veillard aide l'homme mûr de ses conseils, comme celui-ci soutient de son intelligence et de sa force celui qui vient de s'élancer dans la carrière.

Ces faits ne sont pas d'hier; ces contrastes existaient d'une manière plus frappante encore lorsqu'on se livrait à tant de déclamations sur la population, lorsqu'on faisait tant de lois pour en favoriser le développement. Ces faits, ces observations étaient à la portée de tout le monde; mais l'homme se laisse si facilement dominer par des opinions qu'il accepte et qu'il n'examine point! Il n'y avait qu'un pas de l'observation de ces faits à la recherche de leur cause, et cette recherche conduisait directement au

principe de la population; car elle conduisait à la découverte et à l'appréciation du rapport intime qui rattache le développement de la population au développement des moyens de subsistance, rapport que quelques intelligences supérieures avaient sans doute entrevu, mais qui, disons-le, n'avait jamais été saisi complétement, ni mis dans tout son relief. Et cependant que de faits historiques et de la plus haute importance qui ne peuvent être expliqués qu'à l'aide de ce rapport!

Quelques écrivains avaient, il est vrai, montré que leur esprit se préoccupait jusqu'à un certain point de ces questions; nous le voulons bien. Il en est ainsi de toutes choses dans le domaine de la science. Il n'y a pas d'homme qui, après l'avoir enrichie d'une branche nouvelle, qui, après avoir réuni une grande masse de faits et tiré de cet ensemble les principes et les conséquences qui constituent la véritable élaboration scientifique d'une matière, n'entende dire qu'au bout du compte il ne mérite pas les honneurs de la création, parce que, dans tel siècle, dans tel livre, on trouve un mot, une phrase, un passage qui faisait plus ou moins directement allusion au même sujet.

C'est là ce qui est arrivé à un homme illustre, aussi estimable par ses travaux scientifiques que par la noblesse de son caractère; je veux parler de Malthus, que la mort a récemment enlevé à la science.

On n'a pas seulement attaqué ses doctrines avec une colère, une furie dignes du temps d'Abailard; on a aussi prétendu lui refuser le mérite d'avoir ouvert à nos investigations une carrière nouvelle. Mais le public, avec son bon sens, est plus équitable que les historiens et les bibliographes avec leurs doctes citations et leurs subtiles conjectures. Le nom de Malthus est lié à la théorie de la population, comme celui de Galilée au mouvement de la terre, comme celui d'Harvey à la circulation du sang. On sait cependant que des érudits n'ont pas manqué de prouver que ces découvertes n'étaient que des vieilleries renouvelées des Grecs. Quoi qu'il en soit, Malthus, frappé de certains désordres de nos sociétés civiles, et peut-être aussi des conséquences révolutionnaires, subversives, que des esprits plus hardis que justes s'empressaient d'en tirer, se prit à étudier avec un soin scrupuleux tous les faits qui pouvaient l'aider à résoudre les graves et périlleuses questions que le mouvement social de 1789 venait de soulever.

Ceux d'entre vous qui connaissent son grand travail sur la population savent, quelque opinion qu'ils aient d'ailleurs de sa doctrine, que ce travail est essentiellement fondé sur une grande masse de faits qu'il a patiemment recueillis dans tous les pays où ses voyages et ses investigations ont pu atteindre. Si on peut lui reprocher quelques inexactitudes ou quelques assertions peu justifiées, n'oublions pas

qu'il était impossible à un simple particulier d'éviter toute erreur dans une enquête qu'un gouvernement, avec tous ses moyens officiels, aurait peine à conduire à bon port.

Aidé de ses longues et laborieuses recherches, Malthus, dont l'esprit réunissait à une grande sagacité cette tendance à la généralisation qui enfante les systèmes, crut désormais pouvoir établir les deux propositions qui lui paraissaient capitales dans la matière.

La première de ces propositions, dont je vous ai déjà donné la substance, peut s'énoncer ainsi : La population, si aucun obstacle ne s'y opposait, se développerait incessamment suivant une progression géométrique et sans limites assignables.

Sa démonstration est facile. Toutes les fois que vous avez plusieurs produits, ayant chacun une force reproductive égale à celle du producteur, vous arrivez nécessairement à une progression géométrique plus ou moins rapide. Si un produit deux, et que les nouveaux produits aient chacun la même force productive qu'avait la première unité, deux produiront quatre, quatre produiront huit, et ainsi de suite. Abstraitement parlant, Malthus posait donc un principe incontestable et aussi vrai pour l'homme qu'il l'est pour les animaux et pour les plantes. Si l'on ne tient pas compte des obstacles, il est évident qu'au bout de quelques années la terre serait couverte d'hommes, comme il est certain que tout le sol

serait bientôt couvert de blé et l'Océan rempli de poissons, si rien ne contrariait la force reproductive de chaque grain de blé et de chaque poisson.

C'est là la fameuse progression géométrique qui a soulevé tant de clameurs. N'oubliez pas, cependant, que Malthus ne l'a point donnée comme l'expression de faits accomplis, mais seulement comme l'expression d'une tendance.

Indépendamment des obstacles matériels, Malthus n'ignorait pas que, dès qu'il ne s'agit plus de grains de blé, mais d'hommes, il y a, dans la question, un autre élément qu'on ne saurait négliger, je veux dire la liberté humaine.

Voici la seconde proposition : si, d'un côté, la population, tout obstacle cessant et la liberté humaine ne s'y opposant pas, se développerait suivant une progression géométrique, de l'autre, les moyens de subsistance ne pourraient jamais croître que suivant une progression arithmétique. Ainsi, tandis que la population suivrait la progression de 1, 2, 4, 8, 16, etc., les subsistances ne pourraient suivre que celle de 1, 2, 3, 4, 5, etc. Le point de départ étant le même, une différence se révélerait dès le troisième terme, et serait bientôt presque incommensurable.

Sur quoi est fondée cette seconde proposition? J'ai dit que, abstraitement parlant, avec une récolte de blé on pourrait bientôt couvrir de moissons le globe tout entier : c'est supposer que la force repro-

ductive est toujours et partout égale et constante. Mais, en prenant les choses comme elles sont, nul n'ignore que, pour produire une récolte, il faut une certaine quantité de travail et une certaine quantité de capital. Croyez-vous que lors même qu'il vous serait possible de doubler, de quadrupler, non-seulement ce travail, mais le capital, vous pourriez toujours obtenir un résultat deux fois, quatre fois plus grand? Si cela peut arriver dans quelques cas particuliers, en thèse générale, cela est impossible; car il faudrait bientôt appliquer ce capital et ce travail, soit aux mêmes terres, soit à des terres de qualité de plus en plus inférieure, et pour chaque partie de capital et de travail employée le produit irait en diminuant. La raison est en simple. En parlant de l'homme, des animaux, même des plantes, abstraction faite du sol, on peut supposer, sans erreur sensible, la même force génératrice dans chaque individu. Les cas de stérilité sont compensés par les fécondités exceptionnelles. Mais pourrait-on, sans fermer les yeux à l'évidence des faits, appliquer la même hypothèse à la terre? Quel que soit le nombre des divisions et subdivisions du sol que la pensée pourrait concevoir, si on prend pour terres de première qualité celles dont la fertilité est la plus élevée, par exemple celles qui donneraient au moins vingt semences pour une, on trouvera que le nombre de ces lots n'est pas grand, et qu'à l'autre

extrémité de l'échelle les lots tout à fait stériles ou à peu près sont en nombre si considérable, que la compensation est impossible.

D'ailleurs, la puissance productive de la terre s'épuise rapidement. Ce n'est pas au bout de vingt ans, mais de quatre ou cinq, que le sol nous refuserait tout secours, si les assolements et les engrais, si, au pis aller, la jachère, ne lui rendaient de nouvelles forces. Or, par les assolements et les engrais, ce n'est plus la terre seule qui produit, il y a concours du capital : dans le cas de jachère, il y a interruption de produit.

Enfin il est évident que, tandis que la terre, sans l'aide du capital, s'épuise, j'oserai presque dire vieillit sans ressource, l'espèce humaine ne vieillit jamais; aux individus fatigués, impuissants, succèdent des individus jeunes et robustes; et ceux que la mort frappe se trouvent le plus souvent déjà remplacés par des individus plus nombreux et dans la fleur de l'âge.

Le développement des deux éléments de la question, la population et les subsistances, n'est donc pas le même. La marche de l'un tend à s'accélérer toujours, celle de l'autre à se ralentir; la distance qui les sépare peut ainsi devenir de plus en plus considérable.

Telles sont les deux propositions fondamentales de la doctrine de Malthus; en définitive, elles revien-

nent à dire qu'il y a tendance constante de la population à dépasser les moyens de subsistance. Je n'ai fait, jusqu'ici, que l'office de rapporteur; mais je désire vous prouver que j'ai été un rapporteur fidèle. Voici les paroles de Malthus lui-même : « Il « existe peu de pays dont les populations n'aient une « tendance à se multiplier au delà des moyens de « subsistance. Une tendance aussi constante que « celle-là doit nécessairement engendrer la misère « des classes inférieures et empêcher toute amélio- « ration durable de leur condition. Dans l'état ac- « tuel de la société, il semble que ces effets se pro- « duisent de la manière suivante. Supposons que « dans chaque pays les moyens de subsistance soient « tout juste suffisants pour faire vivre les habitants; « le principe de la population, qui domine même « les sociétés les plus mal constituées, accroîtra le « nombre des individus avant qu'un accroissement « dans les moyens de subsistance n'ait eu lieu. La « nourriture qui, d'abord, était insuffisante pour onze « millions d'individus, doit maintenant être parta- « gée entre onze millions et demi : par conséquent, « les pauvres seront forcés de vivre plus mal qu'ils « ne le faisaient auparavant, et plusieurs d'entre « eux se trouveront réduits à une misère extrême. « Outre cela, le nombre des ouvriers étant hors de « toute proportion avec l'ouvrage, les salaires doi- « vent aller en diminuant, tandis que le prix des

« subsistances doit tendre à s'élever. L'ouvrier est « donc forcé de travailler plus qu'auparavant pour « gagner le même salaire. Pendant cette époque de « misère, le découragement apporté aux mariages « et la difficulté d'élever une famille sont tels, qu'il « est mis un retard à l'accroissement de la popula- « tion, etc. »

Mais le lecteur le plus superficiel pouvait lui dire : Je n'examine pas vos propositions; je m'en tiens à un fait, c'est qu'on vit, et tous les jours un peu mieux, dans ce monde, bien que la population de plus d'un pays augmente d'une manière sensible. Comment concilier ce fait avec vos propositions? D'après votre système, le globe devrait être couvert d'hommes se déchirant et se dévorant les uns les autres. Il n'en est rien; au contraire, il est des pays où l'on se plaint de la dépopulation, où les subsistances débordent évidemment le nombre des consommateurs, puisqu'on en exporte les céréales : votre proposition n'est donc pas vraie; votre principe, les faits le repoussent.

Malthus répond à ces objections par sa théorie des obstacles au développement de la population.

Le principe de la population, dit-il, est incontestable en lui-même; la tendance est positive, constante; mais elle rencontre des obstacles divers. En effet, le taux de la population résulte du fait de la naissance et du fait de la mort combinés ensemble.

Plus il naît d'hommes, moins il en meurt, et plus la population augmente; moins il en naît, plus il en meurt, et moins la population tend à s'accroître. Il y a donc là un double fait à étudier.

Le principe de la population se trouve arrêté dans son action par les causes qui préviennent les naissances, et par celles qui augmentent les cas de mort.

Malthus appelle obstacles préventifs ceux qui empêchent les naissances; obstacles positifs, ceux qui n'empêchent pas les hommes de naître, mais qui les font mourir avant le temps. Le second de ces mots n'est pas heureusement choisi; le mot de *répressif* vaudrait peut-être mieux que celui de *positif;* mais, au surplus, l'essentiel est de s'entendre.

Or, quels sont les obstacles préventifs? quels sont les obstacles positifs?

Les obstacles positifs se résument dans le mal physique; les obstacles préventifs sont le mal moral et la contrainte volontaire ou la prudence humaine.

C'est en développant la théorie des obstacles positifs que Malthus a fait une ample moisson de faits; c'est la partie la plus remarquable de son livre. Il faut le dire, il a appris à plus d'un historien à étudier l'histoire, à voir dans les faits ce qu'ils recèlent effectivement, au lieu d'y apporter les rêves d'une imagination purement littéraire. Les faits économiques ont exercé une grande influence sur

le développement de l'espèce humaine et sur la formation des États. L'histoire du mélange des races, l'histoire des émigrations et celle des colonies seraient souvent chose incompréhensible sans la connaissance des faits économiques et du principe de la population. Dans le monde ancien comme dans le monde moderne, et surtout chez les races peu civilisées, c'est au manque de subsistances qu'on doit souvent attribuer les changements qui se sont opérés dans l'assiette des peuples. Quelquefois des faits qui paraissent inexplicables cachent une disette, et à sa suite une famine, et enfin une maladie pestilentielle qui a fait des ravages tels, que nous, peuples civilisés, nous ne pouvons plus nous en faire une idée aujourd'hui. La guerre elle-même, souvent causée par le manque de subsistances, se faisait jadis comme, grâce à Dieu, aucun peuple civilisé n'a plus la pensée de la faire. Je dis aucun peuple civilisé, car, aujourd'hui encore, se renouvellent chez les peuplades barbares de l'Afrique ces luttes à mort, ces guerres d'extermination qui effacent les vaincus même du souvenir des hommes.

Les obstacles positifs sont donc toutes les calamités qui font périr les générations avant le terme ordinaire. Il y a obstacle positif dans l'existence de ces marais pestilentiels au milieu desquels sont assises, comme au bord d'un tombeau, des populations pâles

et chétives; il y a obstacle positif dans ces funestes habitudes de malpropreté qui règnent ailleurs, dans l'usage habituel d'une mauvaise nourriture, dans l'abus des liqueurs fortes et dans tous les faits analogues; mais le premier de ces obstacles, c'est la famine, traînant à sa suite de terribles maladies, des émigrations meurtrières, des guerres de cannibales.

Supposez que les trente-trois millions d'hommes dont se compose la population française eussent tout juste de quoi vivre, et que les pays environnants fussent dans le même état. Supposez, en outre, qu'aucune portion de céréales, ni d'autre matière propre à la nourriture de l'homme, ne fût donnée aux bestiaux, ni employée à des consommations de luxe; enfin, supposez que nous en fussions tous réduits au strict nécessaire en fait de comestibles, comme une garnison qui, sans être en proie à la disette, ne reçoit cependant qu'une ration indispensable. Si cette population ne récoltait, une année, que les deux tiers de ce qu'elle récolte dans les années ordinaires, et si, par malheur, ce qui n'est pas inouï dans les annales de l'agriculture, cette année de disette était suivie d'une autre année de disette, que deviendrions-nous? La réponse n'est que trop simple. La mort nous décimerait cruellement: les enfants, les vieillards, les malades, les êtres faibles, en un mot, succomberaient les premiers; les hommes robustes, même avec une nourriture moins bonne et moins

abondante, résisteraient plus longtemps, mais ils finiraient aussi par mourir, et un grand nombre de ceux qui échapperaient à la famine périraient plus tard, comme il arrive dans une ville assiégée : on se croit sauvé dès que le siége est levé; mais les germes de maladie qu'une nourriture insuffisante et malsaine a déposés dans les corps se développent lorsque l'exaltation de la souffrance a cessé, et font quelquefois plus de ravages que n'en avait faits la disette elle-même.

Tels sont les obstacles que Malthus appelle positifs, obstacles dont la terrible influence paraît attestée par une masse de faits que je vous engage à étudier, soit dans son livre, soit dans les documents publiés par les staticiens les plus acrédités. Ils prouvent que les oscillations de la population ont suivi, avec une coïncidence qui quelquefois vous confond, les oscillations notables des moyens de subsistance. Vous y verrez des populations cruellement décimées par le malheur, et dont cependant tous les vides, après quelques années d'abondance, se trouvent comblés, comblés d'enfants, il est vrai, mais enfin numériquement comblés, tant est prompte la tendance de la population à atteindre le niveau.

Les obstacles préventifs, selon Malthus, peuvent se réduire à deux, et ils sont d'une nature fort opposée. L'un, c'est l'incontinence, la promiscuité des sexes, la débauche. Sous le rapport de la population,

du nombre des naissances, la *Venus vulgivaga* ne paraît avoir d'effet appréciable que dans les pays à esclaves, où la femme asservie se trouve livrée à la fois aux désirs de ses compagnons d'infortune et aux caprices des maîtres, et dans quelques grandes villes où les passions brutales épuisent leur violence dans l'égout de la prostitution.

Reste l'autre obstacle préventif, l'abstinence : c'est la contrainte que l'homme s'impose à lui-même, soit par de mauvais motifs et seulement dans son intérêt personnel, soit aussi par les motifs les plus légitimes et dans l'intérêt de ceux qui constituent ou qui doivent un jour constituer sa famille. C'est alors le célibat réfléchi, sensé, la cohabitation des deux sexes retardée jusqu'au moment où le futur père de famille peut raisonnablement se persuader qu'il pourra élever les enfants qui proviendront de cette union, et les élever de manière que, s'ils ne peuvent pas atteindre plus haut, ils ne perdent pas du moins dans la société le rang que leur père y occupe.

Ainsi, selon Malthus, si la loi de la progression géométrique pour la population, et celle de la progression arithmétique pour les subsistances, ne se développent pas dans toute leur énergie, ou, pour mieux dire, si leurs effets ne sont pas constants et uniformes, les causes en sont, d'un côté, la barrière infranchissable que le mal physique oppose à l'imprévoyance des passions, et de l'autre, le frein que la

liberté humaine peut s'imposer à elle-même. D'où il conclut que c'est la contrainte morale, la prévoyance du bon père de famille qu'il faut, avant tout, recommander constamment aux populations; que tout encouragement, que toute coutume, tout établissement propre à cacher aux hommes les suites de leur imprudence, est un fait déplorable, la population n'étant déjà que trop stimulée par les penchants naturels des deux sexes.

De là, messieurs, les violentes accusations soulevées, et contre l'illustre économiste, cet homme de bien, si digne de tous nos respects, et contre sa doctrine, qu'on a qualifiée d'inhumaine, d'immorale, voulant contraindre l'homme soit à s'abstenir du mariage, soit à le retarder jusqu'à l'âge où le feu de la jeunesse serait éteint par des habitudes qui, limitant le nombre des hommes, n'accroîtraient que celui de leurs vices, et nous ramèneraient à ces temps de corruption où toutes les lois impériales échouaient contre l'égoïsme et la dépravation des célibataires romains. Il est facile de concevoir tout ce qu'on a pu accumuler à ce sujet, je ne dis pas de faits et d'observations, mais d'exagérations et d'injures contre la doctrine et contre l'auteur lui-même.

Vous le savez, ce n'est pas sur de pareilles attaques ni sur de vaines déclamations que la science doit abaisser ses regards. Mais il est, d'un côté, des hommes qui ont opposé à la théorie de Malthus de

graves et sérieuses objections, de l'autre des économistes non moins respectables qui ont, à mon sens, porté cette théorie plus loin que Malthus lui-même. Nous sommes donc entre ceux qui font du principe de Malthus un principe absolu, fatal, et ceux qui, niant le principe même des deux progressions différentes, regardent la théorie comme essentiellement erronée.

Où se trouve la vérité? C'est ce que nous chercherons à reconnaître dans la prochaine séance.

QUINZIÈME LEÇON

SOMMAIRE

Examen des principes de Malthus et des doctrines qu'on lui oppose. — Pour que la théorie de Malthus soit substantiellement vraie, il suffit que chez l'homme la puissance reproductive de son espèce tende constamment à dépasser la reproduction des moyens de subsistance: il n'est pas nécessaire d'établir que ces deux reproductions se développent, l'une selon une certaine progression géométrique, l'autre suivant une progression arithmétique. — Que faut-il penser des ressources que les adversaires de Malthus prétendent trouver dans l'émigration? Est-il vrai qu'une meilleure distribution de la richesse suffirait à prévenir toutes les souffrances qu'on attribue à un excès de population? — Exposition de la doctrine de ceux qui pensent que le penchant de la reproduction est suffisamment contenu par une autre tendance non moins générale et non moins naturelle à l'homme, par une tendance qu'on pourrait appeler aristocratique.

De l'ensemble des faits qui servent de fondement à la doctrine de Malthus, résultent deux propositions incontestables, et l'on peut même dire incontestées, lorsqu'on les renferme dans les limites que nous avons indiquées en les énonçant : 1° la puissance productive de l'homme est plus grande pour la multiplication de son espèce que pour celle des moyens de subsistance ; 2° si les deux reproductions se développaient, sans obstacle, avec toute l'énergie de leur principe, la population se presserait continuellement

contre la dernière limite des subsistances, et le niveau entre ces deux éléments ne serait maintenu ou rétabli que par le mal physique, par la mort.

Je dis que les deux propositions ne sont pas sérieusement contestées; car nul n'a imaginé de dire que l'homme, dût-il se livrer à sa puissance génératrice, sans obstacle ni contrainte aucune, serait toujours sûr de trouver des moyens suffisants de subsistance; telle serait cependant la proposition inverse. Ce qu'on a pu contester, ce sont les deux progressions établies par Malthus. Il faut s'empresser de le reconnaître, il est impossible d'arriver en ces matières à une démonstration rigoureuse; impossible de prouver, comme étant un fait général et constant, que l'une de ces forces agirait selon une certaine progression géométrique, tandis que l'autre n'agit que selon telle ou telle progression purement arithmétique. Mais, pour que la théorie soit substantiellement vraie, il n'est pas nécessaire d'arriver à une évaluation mathématique des deux forces; il suffit que l'une puisse agir plus rapidement que l'autre : dès lors, elle aura toujours une tendance à la dépasser, tendance plus ou moins grande selon que l'énergie de l'une l'emportera de peu ou de beaucoup sur l'énergie de l'autre.

Qu'importe à la théorie qu'on n'arrive au doublement de la population qu'en cinquante ans ou dans cent au lieu de vingt-cinq? Le moment de la difficulté serait reculé; mais la difficulté resterait, au fond, la même.

La différence ne serait sensible que pour les applications pratiques; on a plus de temps pour parer à un inconvénient qui arrivera dans cinquante ans qu'à celui qui arrivera dans vingt-cinq. Le médecin aime mieux avoir à traiter une maladie dont les paroxysmes se succèdent de trois en trois jours, qu'une maladie dont les paroxysmes se succèdent d'heure en heure.

Ce point une fois établi, nous pourrons apprécier avec plus de facilité et de justesse les opinions et systèmes divers auxquels les doctrines de Malthus ont donné naissance.

Les uns, exagérant, à mon avis, la pensée de Malthus lui-même, paraissent regarder le débordement de la population au delà de la dernière limite des subsistances, et tous les malheurs qui en résultent, comme une loi fatale, comme une nécessité; ils semblent vouloir dire que l'espèce humaine est, en quelque sorte, prédestinée à être constamment ramenée au niveau des subsistances par le crime, par la souffrance, par la mort, à subir ainsi un sort plus cruel que celui des êtres irrationnels.

Évidemment c'est là une manière par trop matérielle d'envisager la question; c'est en méconnaître l'élément principal, l'homme, qui, intelligent et libre, peut à la fois prévoir et éviter les fâcheux résultats des deux progressions. Il serait inutile d'insister davantage sur cette observation : nous l'avons déjà développée.

L'école opposée repousse le principe des deux progressions, l'une géométrique, l'autre arithmétique; et, sans nier positivement que la population puisse, abstraitement parlant, dépasser, dans une mesure quelconque, le niveau des subsistances, elle regarde toute crainte à ce sujet comme chimérique, et traite d'inhumains et d'immoraux tous les moyens de prévenir un trop grand nombre de naissances.

Les uns nous disent que le monde est grand et qu'il offre encore au travail et à la production d'énormes places que l'émigration peut remplir.

Pour les autres, les souffrances du pauvre, les ravages de la misère, ne sont dus qu'à une mauvaise distribution de la richesse. En fait, la production des subsistances peut toujours, à les entendre, égaler l'accroissement de la population. Si les souffrances et la mort déciment quelques populations, c'est que les riches, les puissants, les oisifs, enlèvent au pauvre, par des consommations immodérées, sa nourriture, et jettent à leurs valets, à leurs suivants, à leurs chiens, le pain du travailleur. C'est la distribution de la richesse qu'il faut changer, et non la marche naturelle et providentielle de la population; c'est aux folles dépenses des classes opulentes qu'il faut imposer un frein, au lieu d'adresser aux classes souffrantes des reproches inhumains, et des conseils qui, suivis, leur enlèveraient toute consola-

tion, toute jouissance honnête, et ne feraient qu'ajouter à leur misère le désespoir et la débauche.

L'émigration, messieurs! c'est là, nous le savons, un des palliatifs qui font le plus d'illusion aux hommes qui, trop éclairés pour méconnaître le principe de la population, voudraient cependant, par un sentiment bon et noble en soi, échapper aux conséquences.

Je ne ferai, sur ce point, que deux observations. La première, c'est que l'émigration, fût-elle la chose la plus simple et la plus facile, ne ferait cependant que reculer la difficulté. Quand toutes les landes et tous les steppes de la France et de l'Europe seraient peuplés de millions d'hommes; quand de nombreux habitants auraient été s'établir à la Nouvelle-Galles et à la Nouvelle-Zélande, dans les plaines de l'Orénoque et dans les pampas, avec la même facilité qu'un habitant de Bruxelles se transporte à Malines; en un mot, quand le globe serait couvert d'autant d'hommes qu'il peut en nourrir, en contenir, si l'on veut, certes la question pratique se représenterait alors dans toute sa force. Mais la science n'attend pas, pour reconnaître la vérité de ses principes, que toutes ses prévisons s'accomplissent. S'il était démontré, avec la même certitude qu'on prévoit une éclipse, que d'ici à deux mille ans une énorme comète viendra se heurter contre la terre, que penseraient les savants de celui qui, vu la longueur du délai, se

moquerait des principes de la science et des prévisions de l'astronome?

C'est là la réponse théorique. La réponse pratique est bien autrement grave aux yeux de l'humanité. Il est des philanthropes qui crient aux populations : Ne faites pas attention aux conseils des économistes, fondez sans scrupule des familles nouvelles, l'émigration viendra à votre secours ; vous mènerez loin d'ici des jours heureux dans la chaumière de Baucis et de Philémon. A notre tour, nous prendrons par la main les hommes imprudents, et nous les mènerons dans les ports où s'embarquent les émigrants, sur ces quais couverts de pauvres, de mendiants, livrant tout le peu qu'ils possèdent pour payer leur passage, pour se faire entasser à fond de cale comme des nègres, laissant derrière eux les souvenirs de l'enfance, les consolations du sol natal, n'ayant devant eux que des dangers et des souffrances, un avenir sombre et menaçant, sans autre gage de sûreté que des promesses imprudentes ou fallacieuses, que les rêves d'un philanthrope ou les mensonges d'un spéculateur. Nous les mènerons sur les plages où sont jetés ces émigrants, ceux du moins qui survivent au passage. Leur petit capital est consommé, et sur cette terre américaine qu'on appelle la terre de la liberté par excellence, quoiqu'il ne soit pas même permis d'y exprimer un vœu pour l'abolition de l'esclavage, ils arrivent pauvres, in-

connus, dépourvus de tout. Que deviennent-ils? On leur a dit, à Heidelberg, à Glaris, qu'ils trouveraient la terre promise, de hauts salaires, et ils se trouvent en présence d'entrepreneurs qui déjà, grâce au développement de la population, n'ont plus un besoin urgent de leur travail. Il faut donc se vendre à bas prix; car c'est, en quelque sorte, se vendre que de s'engager pour des années à un service mal rétribué, loin de sa patrie, de ceux dont les regards seuls seraient une consolation, au milieu d'un peuple inconnu, peut-être aussi parlant une langue qu'on n'entend pas, professant une religion différente de celle qu'on aime. Voilà ce qu'on appelle un moyen de pourvoir à l'excédant de la population. C'est, sans doute, un moyen de rétablir le niveau; mais en quoi diffère-t-il, si ce n'est par la lenteur du supplice et par un surcroît d'angoisses, de cet autre moyen bien plus simple, la mort chez soi? Messieurs les philanthropes ressemblent par trop à ceux de nos médecins qui, pour se débarrasser de leurs malades, les envoient mourir au loin.

Ma seconde observation, c'est que le remède est tout à fait insuffisant. Supposez un pays qui ait seulement un excédant de deux ou trois millions d'hommes. L'émigration! Mais le temps des grandes émigrations est passé! Ce moyen était concevable lorsque des populations tout entières se levaient et allaient conquérir des pays inhabités ou assez fertiles pour

nourrir les conquérants et ceux des indigènes qu'on voulait bien, au lieu de les exterminer, asservir ou rendre tributaires; aujourd'hui une émigration n'est que l'exil volontaire de quelques milliers d'individus tout au plus. Le nombre des émigrants aux États-Unis nous paraît, sans doute, considérable, quand nous nous représentons cette masse d'hommes en marche pour le nouveau monde, traversant l'Océan; mais cependant qu'est cette population mobile, comparée avec la population qui reste, et dont elle faisait partie?

Enfin il est également vrai que les émigrations sont fort coûteuses. L'Angleterre a dépensé des sommes énormes pour aider à l'émigration d'un petit nombre de familles. Veut-on livrer les émigrants à eux-mêmes, ou du moins les traiter avec une excessive parcimonie, les émigrants vont mourir de misère sur un rivage étranger.

Toute émigration raisonnable, humaine, suppose des conditions qui peuvent rarement se réaliser : un climat sain, des terres fertiles et des capitaux suffisants. Et, lors même que ces conditions essentielles sont assurées, il reste toujours les effets trop souvent désastreux d'un brusque changement de patrie, de climat, d'habitudes, de nourriture. En général, l'histoire des émigrations n'est pas telle, que les amis de l'humanité doivent la proposer aux pères de famille comme exemple et comme aiguillon.

Aussi n'est-ce pas l'émigration que suggèrent d'autres opposants aux doctrines de Malthus. Pourquoi chercher au loin un remède que nous avons sous la main? Il ne s'agit, à les entendre, que de mieux distribuer la richesse, de bannir également de la société l'opulence et la misère. Et ici les uns ne font que répéter des généralités insignifiantes et des lieux communs par trop rebattus; les autres, plus pratiques, plus hardis, plus capables, ont produit des systèmes, et nous ont montré même quelques faibles essais d'exécution.

Nous n'avons rien à dire des premiers : les seconds méritent de fixer notre attention ; mais nous ne pourrons examiner avec profit leurs doctrines que dans la seconde partie de notre travail, lorsque nous aurons traité à fond la matière des salaires, des profits et de la rente, en un mot des revenus.

Je puis cependant vous faire remarquer, dès ce moment, qu'une tout autre distribution de la richesse nationale, fût-elle juste et possible, ne produirait par elle-même, en ce qui concerne la population, que des effets temporaires, analogues à ceux que l'émigration produit; elle reculerait la difficulté sans la résoudre. Supposez que toute la richesse de la France fût répartie demain, en ne tenant compte que du nombre de têtes, entre les sept ou huit millions de familles qui forment notre nation, et supposez que, grâce à cette répartition, il ne restât pas un seul

pauvre au milieu de nous. Qu'est-ce à dire? ce fait, *par lui-même*, empêcherait-il le principe de la population de se développer avec toute son énergie, et d'atteindre l'extrême limite des subsistances? En aucune façon. Nul ne mourrait de faim pendant la première génération; mais les souffrances et la mort réserveraient leurs ravages pour la seconde ou la troisième génération, au plus tard.

Il n'y a donc rien là qui puisse renverser le principe établi par Malthus; rien qui puisse en écarter à tout jamais les conséquences. Ce ne serait encore, aux yeux de la science, qu'un palliatif.

Il y a plus : si l'excessive inégalité des fortunes est un fait déplorable, une distribution artificielle de la richesse, poussée jusqu'à l'égalité, produirait sur la population les effets les plus inattendus et les plus funestes.

D'un côté, mettant, pour quelque temps du moins, toutes les familles à l'abri du besoin, elle en favoriserait l'accroissement avec d'autant plus d'énergie qu'elle étoufferait tous les besoins moraux qui naissent de l'inégalité des conditions. On a calculé que, si les Montmorency s'étaient multipliés selon la loi d'accroissement qui double la population en vingt-cinq ans, ils formeraient aujourd'hui, à eux seuls, une multitude que l'Europe aurait peine à contenir. Au lieu de cela, je ne sais s'il existe un seul descendant direct du premier baron chrétien, tellement

était puissante sur les familles nobles la crainte de décliner, en s'appauvrissant, crainte qui a donné naissance à des institutions et à des coutumes que la richesse cherchera toujours à imiter, même en dépit de la loi.

D'un autre côté, toute dépense non nécessaire se trouvant bientôt supprimée par la modicité des fortunes et par l'accroissement de la population, le pays manquerait pour les subsistances de ce fonds de réserve qu'on retrouve partout ailleurs dans les matières nutritives destinées, dans les temps ordinaires, à la nourriture des animaux ou à des consommations de luxe. Toute disette deviendrait alors une terrible calamité; aucune classe n'ayant de superflu pour subvenir aux nécessités des autres, tous seraient également dépourvus d'une partie du nécessaire. Alors point de secours, point de pitié, une misère commune, un égoïsme impitoyable. Un vaisseau plein de monde, vide de provisions, enchaîné par un calme inexorable au milieu des solitudes immenses de l'Océan : tel serait alors le pays de l'égalité des fortunes; tel il serait, surtout si, comme il est arrivé plus d'une fois, une première disette était suivie d'une seconde. C'est alors que la misère et le crime, et puis cet oubli de toute dignité humaine, cette insouciance de l'avenir, cette résignation désespérée, qui en sont trop souvent les conséquences, s'empareraient de la société et la condamneraient à cet abais-

sement, à cette dégradation morale dont rien ne laisse entrevoir le terme.

Arrivons maintenant à une autre opinion qui nous mettra sur la voie de la véritable solution du problème. Il y a des économistes qui, sans repousser d'une manière absolue le principe de Malthus, ont cependant remarqué qu'en fait les populations se développent et s'élèvent graduellement dans l'ordre politique et moral. Après avoir fait, pour ainsi dire, les premiers pas dans la carrière sociale, elles croissent visiblement en richesse, en intelligence, en prospérité, et, quoi qu'en disent les *laudatores temporis acti*, avec le nombre des hommes et leur bien-être matériel, s'élève également et se développe la moralité publique. C'est là, dit-on, un fait irrécusable, c'est l'histoire de la civilisation. Si ce fait n'était pas, l'homme civilisé ne se trouverait nulle part; toute civilisation aurait été impossible. S'il était vrai que toutes les fois qu'il y a de la nourriture pour quatre familles, ces quatre familles se forment et sont suivies de plusieurs autres, la population se serait constamment pressée contre la dernière limite des subsistances, comme une garnison depuis longtemps assiégée : or le fait contraire leur paraît irrécusable, et il est facile, disent-ils, de l'expliquer.

Le principe de la population, tel que Malthus l'a exposé, se fonde, il est vrai, sur une tendance naturelle, sur un désir de l'homme; mais l'homme n'est

pas dominé par un seul désir. Parmi ses tendances, parmi ses besoins, il y a aussi le désir du bien-être personnel, de l'accroissement de ce bien-être.

Il y a plus : l'homme, dans l'état social, quelque imparfait que soit d'ailleurs cet état, éprouve d'autres désirs très-puissants. Il n'y a pas de société où il n'existe, en fait du moins, des distinctions de classes. La tendance aristocratique est dans la nature humaine ; vous la retrouvez partout, sous la tente du nomade comme dans nos cités, dans nos salons dorés comme dans la modeste demeure de l'artisan, au village comme à la ville, dans les sociétés les plus honnêtes comme dans les plus dépravées : l'aristocratie se glisse partout, ce qui ne peut s'expliquer que par une tendance naturelle de l'homme. D'où il résulte que l'homme qui occupe une certaine position sociale, loin de vouloir descendre, aspire au contraire à s'élever. Ce besoin, il l'éprouve non-seulement pour lui-même, mais pour les siens. Dans ses manifestations et ses effets, ce besoin varie selon les formes sociales, les idées, les habitudes des différents peuples ; mais le principe est toujours le même, et le fait, malgré ses variétés, n'est pas moins général et constant.

Aussi, ajoute-t-on, il y a toujours une crainte chez le père de famille, qui le rend prévoyant et le contient ; c'est la crainte de déchoir ou de ne pas pouvoir s'élever. Il y a donc en lui deux principes, deux

forces également naturelles et constantes, qui ne se paralysent pas, mais qui se tempèrent l'une l'autre.

Et ici, pour mieux expliquer cette théorie, on développe la distinction que nous avons déjà indiquée entre les choses nécessaires, les choses convenables, et les choses de luxe. Toute population est divisée en trois classes, dont l'une n'a que le strict nécessaire, tandis que les deux autres possèdent en même temps, la première assez de richesse pour obtenir et garder un certain rang dans la société, et la seconde une fortune qui lui permet de se livrer, en outre, aux dépenses de pur luxe. Si la crainte de ne plus être en état de suffire aux dépenses de luxe n'exerce pas, comme moyen préventif, une grande influence sur la marche de la population, on ne saurait en dire autant de la crainte de manquer des choses convenables, de manière à être obligé de descendre du rang social qu'on occupe. Son action préventive est aussi grande qu'irrécusable. Quant à la crainte de manquer du nécessaire, qui pourrait douter de sa puissance préventive? qui pourrait imaginer que, malgré l'attrait du plaisir, l'homme ne reculera pas devant l'image d'une famille demandant au père le morceau de pain dont il est lui-même privé?

Ainsi, dit-on, il existe un principe préventif qui modère et contre-balance le principe progressif de la population; on ne peut donc pas dire d'une manière générale que la puissance reproductive de la popu-

lation ait plus d'énergie que la puissance reproductive de la richesse ; il faut considérer l'homme avec tous les éléments de sa nature, dont les uns le poussent, il est vrai, à la reproduction irréfléchie de son espèce, mais dont les autres répriment ce désir. Les uns et les autres sont des faits également naturels, également généraux. Le principe de Malthus n'est donc pas l'expression complète de la vérité ; il pèche, comme la plupart des systèmes, par une vue trop étroite du sujet ; il suppose une tendance exclusive, fatale en quelque sorte, tandis que cette tendance est toujours plus ou moins modifiée par d'autres penchants, par des besoins dont l'influence est tout opposée, et qui deviennent de plus en plus impérieux à mesure que l'état social se perfectionne.

Pour confirmer cette théorie, on allègue les faits que j'ai déjà indiqués. Comment se fait-il, dit-on, que, même dans le monde ancien, il y ait eu des peuples qui ont monté si haut dans l'échelle de la civilisation? qui a jamais contesté la prospérité et le progrès de la Grèce, de Rome, de Tyr, de Carthage, de la Grande Grèce, dans les belles époques de leur histoire? Cependant, si la théorie de Malthus était vraie, ces faits n'eussent jamais pu se réaliser. Il faut donc reconnaître que, toutes les fois que la décadence politique ou de mauvaises institutions ne s'y opposent pas, l'espèce humaine, par l'harmonie naturelle qui s'établit entre ses penchants divers, loin

de déborder la limite des subsistances, reste, au contraire, en deçà de cette limite, au point de rendre possibles l'amélioration graduelle de l'état social et le développement d'une brillante civilisation.

Telle est, en substance, la doctrine qu'on a opposée à celle de Malthus, et qui mérite, en effet, d'être prise en sérieuse considération. Ce ne sont plus de vaines déclamations, ni de purs sentiments de philanthropie, très-respectables sans doute, mais peu propres à fonder une théorie ; c'est une attaque contre la base même adoptée par Malthus : au fait naturel sur lequel il se fonde, on oppose un autre fait qu'on dit également efficace et tout aussi naturel à l'homme.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette doctrine ? Malthus s'est-il, comme cela arrive trop souvent à l'auteur d'une découverte, abandonné avec trop d'impétuosité aux vérités qu'il venait de reconnaître, sans tenir suffisamment compte des faits qui pouvaient en modifier l'action et en atténuer l'influence ; ou bien, n'y a-t-il pas un peu de confusion d'idées, une sorte d'équivoque dans la théorie qu'on lui oppose et dans l'appréciation des faits qui paraissent la justifier ? C'est ce qui nous reste à examiner pour compléter nos études sur le principe de la population.

SEIZIÈME LEÇON

SOMMAIRE

Les deux tendances de l'homme, le penchant à la reproduction et le désir d'améliorer sa condition, si elles sont également naturelles, ne sont ni également actives ni également efficaces. Livrées à elles-mêmes, la première l'emporte d'ordinaire sur la seconde. — Comment ce fait se concilie avec les progrès de l'humanité et la brillante civilisation de plus d'un peuple. L'erreur des deux écoles a été de considérer les nations comme de véritables unités, comme des corps parfaitement homogènes. Les faits sur lesquels repose le principe de Malthus n'ont été que trop réels, même au sein des sociétés les plus avancées, mais ils ne se montraient que dans les classes les moins prévoyantes ou les moins fortunées. De même le fait contraire ne s'est réalisé que partiellement et n'a jamais pris possession d'une vaste société tout entière. Rien ne prouve cependant qu'il ne puisse à aucun prix s'étendre et se généraliser tous les jours davantage.

Nous avons mis en présence deux opinions qui, appuyées l'une et l'autre de l'autorité d'hommes éminents, paraissent également se fonder sur l'observation des faits internes de notre nature, et sur les témoignages de l'histoire. Il s'agit maintenant, pour nous, d'examiner et de choisir.

Et d'abord, doit-on reconnaître, comme un fait général, que le penchant à la reproduction de son espèce est réellement et suffisamment contenu dans

l'homme par ses tendances aristocratiques et par la prévoyance qu'elles inspirent? Je dis réellement et suffisamment contenu, car nous ne voulons pas nier que l'homme ne puisse, s'il le veut fortement, diriger ses penchants au gré de sa raison et mettre un frein à ses passions les plus fougueuses. On doit même reconnaître qu'il est quelques populations dont non-seulement un nombre considérable d'individus, mais la grande majorité paraît avoir compris combien il importe au bien-être, à la dignité, à la moralité des familles, de ne pas se livrer au penchant de la reproduction avec l'imprévoyance de la brute. Les disciples les plus ardents de Malthus ne contestent ni cette possibilité ni ces faits. S'ils les contestaient, leurs recommandations seraient absurdes, leurs conseils n'auraient pas de sens, pas plus que ceux d'un physicien qui, tout en reconnaissant comme des faits nécessaires l'épuisement journalier de nos forces et la vive sensibilité de nos organes, nous recommanderait néanmoins de ne pas sentir le chaud ni le froid, et de ne jamais céder à la soif ni à la faim.

Mais, si le débordement et la contrainte ont l'un et l'autre pour principe une de nos inclinations naturelles, ces deux inclinations ne sont ni également actives, ni également secondées par les circonstances où le commun des hommes se trouve placé.

L'un de ces penchants se développe promptement et avec force, à l'âge de la puberté; l'autre n'est un

mobile puissant et continuel que pour l'homme d'un âge mur. Le premier pousse les jeunes gens au mariage ; le second détermine les parents à la résistance. Ces combats ne sont pas rares au sein des familles ; la victoire reste-t-elle souvent au parti de la prévoyance et de la raison?

Le penchant de la reproduction a pour lui non-seulement le pouvoir des sens, l'attrait du plaisir physique, mais les sentiments du cœur les plus vifs, les plus impétueux ; l'autre, la froide raison avec ses craintes, ses prévisions, ses calculs.

L'un ne demande que du laisser-aller, de l'abandon ; l'autre exige de la réflexion, de la résistance, un combat.

Or, cette lutte, ces efforts, peut-on raisonnablement les attendre de ceux qui sont encore plongés dans l'ignorance ; de cette multitude qui obéit en aveugle à tous ses instincts? N'a-t-on pas droit de craindre, au contraire, qu'elle ne se laisse entraîner par l'instinct le plus impérieux? Elle peut s'arrêter effrayée, se contenir, se détourner, si dans sa marche elle rencontre le crime se levant devant elle dans toute son horreur ; la religion et la loi viennent alors en aide à ses répugnances naturelles. Lorsqu'au contraire ce n'est plus le crime, mais l'erreur qu'elle rencontre ; lorsqu'au lieu des peines éternelles dans l'autre vie, des rigueurs de la justice humaine dans celle-ci, elle n'entrevoit que des souffrances, qui re-

tomberont plus encore sur des enfants inconnus et dont la naissance est incertaine, que sur les auteurs mêmes du mal, peut-on sérieusement se persuader que la prévoyance et la réflexion donneront aux tendances aristocratiques cette influence prépondérante qu'évidemment elles n'ont pas sur l'homme qui s'abandonne à l'énergie relative de ses instincts? Avouons-le; si le crime, le crime légal, du moins, est toujours un fait exceptionnel, même parmi les hommes dépourvus de toute instruction, l'erreur, l'imprudence, les préjugés, les espérances chimériques, les mouvements instinctifs, passionnés, n'y sont que trop communs. Tant que la faculté de réfléchir n'a pas acquis, par l'exercice et par l'instruction, une certaine vigueur, l'homme est sous l'empire de la sensation, et ne s'élève guère au-dessus de la vie animale : vérité fort rebattue sans doute, mais que paraissent cependant oublier ceux qui, aujourd'hui encore, ont le triste courage de contester l'utilité, la nécessité d'une large instruction populaire.

De même, est-ce au sein de la misère et dans l'insouciance stupide qui en est souvent la conséquence, que peuvent naître ces sages prévisions, ces calculs d'avenir, qui doivent tempérer dans l'homme l'empire des sens et ralentir la marche de la population? Eh! non, messieurs; mille fois non. Celui qui n'a rien à craindre ni à espérer ne calcule pas et ne réfléchit point. L'homme qui vit de privations saisit

avec empressement toute excitation physique qui peut un instant lui faire oublier sa misère. Le sauvage, pour un verre d'eau-de-vie, vend sa femme et ses enfants. Hélas! le pauvre de l'Europe les vendrait peut-être s'il le pouvait; il les livre à un fileur de coton qui les étiole, en les faisant travailler seize heures par jour dans une atmosphère étouffante et nauséabonde.

Il y a aussi beaucoup d'égoïsme dans les classes souffrantes; ce n'est pas l'égoïsme des gens riches, des hommes opulents, mais c'en est un. Le riche sacrifie toutes choses, et la plupart de ses enfants, et lui-même s'il le faut, à la puissance de sa famille, au lustre et à la grandeur de sa race; c'est l'égoïsme de la vanité et de l'orgueil; c'est l'exagération, blâmable sans doute, et que nos lois ont eu raison de réprimer, d'un sentiment juste et noble en soi, d'un sentiment qui, même dans son excès, n'est jamais tout à fait personnel. Cette mère impitoyable qui, un pied dans la tombe, au fond d'un château, résistait aux larmes, aux supplications de ses filles et de ses fils cadets, repoussant en vain la vie monastique et l'ordre de Malte, pensait-elle à elle-même, à sa personne, à ses jouissances personnelles? Non; c'était de l'avenir, c'était d'êtres à elle inconnus qu'elle se préoccupait; elle était sous l'empire tyrannique d'une idée.

L'égoïsme de la misère est tenu à fait personnel.

Plus excusable que celui du riche, il est peut-être plus âpre encore et plus absolu. Le riche peut retrouver, dans la crainte de l'opinion publique, dans l'ostentation, dans le désir de s'épargner des récriminations et des plaintes, ces règles de conduite que ne lui inspireraient pas la sensibilité et le sentiment du devoir. S'il a le malheur de fermer l'oreille aux préceptes de la morale, il l'ouvre aux conseils de l'intérêt bien entendu. Mais celui qui n'a rien et qui désespère d'un meilleur avenir, celui qui a fini par croire qu'il est abandonné de tout le monde, qu'il est en guerre avec le genre humain, celui-là n'a rien à prévoir ni à calculer. Il ne songe qu'au moment présent et à lui-même. Peut-il mettre au monde des êtres plus malheureux qu'il ne l'est? D'ailleurs, qui aurait le droit de se plaindre? il a bien vécu, lui, dans le besoin, au jour le jour, sans autre appui que la Providence; elle ne manquera pas à ses enfants. Meurent-ils, meurent-ils tout jeunes, meurent-ils en naissant? Dieu l'a voulu, et tant mieux pour les morts. Quant aux parents, il leur reste toujours une famille assez nombreuse. Aussi l'expérience prouve-t-elle que, si la perte d'un enfant est pour certaines femmes une cause de profonde douleur, elle ne produit le plus souvent qu'une faible et fugitive émotion dans l'asile de la pauvreté.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de nos paroles. Nous n'avons pas le malheur de méconnaître

les vertus qu'on rencontre dans la cabane du pauvre, même sous les haillons de la misère. Que ces vertus sont alors nobles, touchantes, sincères, puisqu'elles ont pu conserver à la religion du dévouement et du sacrifice des cœurs saignants, des esprits incultes, des êtres que les besoins les plus impérieux et les plus cruels ne cessent d'exciter à mal faire ! La tendresse, la sollicitude d'une mère pour ses enfants, nous plaît, nous touche toujours; mais celle d'une mère qui, manquant elle-même de toutes choses, dérobe à ses lèvres affamées le morceau de pain qu'elle distribue à ses enfants et dévore sa propre souffrance pour ne les pas contrister de sa douleur, celle-là nous émeut jusqu'aux larmes ; celle-là est plus qu'un sentiment, c'est une vertu.

Mais est-il moins vrai, est-il moins démontré par des faits malheureusement trop nombreux, que le besoin et la misère rendent souvent les pères de famille insouciants, insensibles, et que l'union des sexes, dépouillée de toute idée de moralité et d'avenir, n'est plus alors pour eux qu'un moyen de suspendre momentanément le cours de leurs souffrances ?

C'est ainsi que, là où la misère exerce ses ravages, il arrive que les enfants pullulent, sans que la mort, par ses nombreux avertissements, puisse faire comprendre aux parents tout ce qu'il y a de révoltant, d'immoral, dans ces enfantements d'êtres humains

qui ne viennent au monde que pour y passer quelques jours dans les gémissements et mourir.

Et ce qui est triste à dire, mais vrai cependant, c'est que le pauvre a été plus d'une fois poussé dans ces voies par celui qui devait le plus l'en détourner, par le prêtre, induit lui-même en erreur par le désir, louable en soi, de prévenir, en amenant les jeunes gens au mariage, les écarts du célibat. Mais, entre deux maux, ne faut-il pas choisir le moindre? La morale, la religion, peuvent-elles, dans cette nécessité, s'écarter de la règle que suit la politique? Il s'agit de savoir si mieux vaut tolérer quelques jeunes gens de mœurs incorrectes, ou préparer, par des mariages imprudents, des familles que la misère décime, tandis que, d'un autre côté, la vieillesse prématurée des femmes y attire tous les désordres de la débauche impérieuse et violente des maris, et que l'une et l'autre y donnent naissance à ces crimes affreux et à ces délits honteux dont ne retentissent que trop les cours de justice. Le choix paraît d'autant moins douteux que les dérèglements de la jeunesse peuvent être prévenus, atténués du moins, en lui procurant une éducation religieuse, une instruction suffisante, un travail suivi, et en la soumettant à une discipline que son âge comporte, et qu'on ne saurait imposer à des hommes mariés. Mais, si vous poussez les jeunes gens aux mariages précoces; si, au lieu de les appeler à la réflexion, à la prévoyance, aux épar-

gnes, vous secondez leurs penchants physiques et l'entraînement de leur âge ; s'ils se trouvent chargés d'enfants, des dépenses qu'ils nécessitent, des soins qu'ils exigent avant d'avoir formé un établissement raisonnable et quelques économies, que voulez-vous augurer du bien-être, de la moralité, de l'avenir de ces familles?

Reconnaissons-le, messieurs, les deux tendances de l'homme, le penchant à la reproduction et le désir d'améliorer sa condition personnelle et de maintenir son rang dans la société, si elles sont également naturelles, ne sont ni également actives, ni également efficaces. Livrées à elles-mêmes, la première l'emporte d'ordinaire sur la seconde; la population déborde, et les calamités signalées par Malthus pesant sur l'espèce humaine, la population n'est refoulée dans les limites des subsistances que par le crime, les souffrances et la mort.

Mais, dit-on, c'est là une conclusion formellement démentie par l'histoire. Plus d'une nation a fait de grands progrès en bien-être et en moralité. Qui oserait nier la civilisation, ses conquêtes, ses prodiges? Il y a donc un vice dans cette observation des faits de notre nature qu'on donne pour base au système contraire.

Il est impossible de le dissimuler, messieurs; ce qu'il y a là, des deux côtés, c'est une sorte d'équivoque, involontaire sans doute, mais réelle. Dans

l'une et l'autre école, on considère les nations comme de véritables unités, comme formant chacune un corps parfaitement homogène; ce qui est vrai d'une partie de la société, on croit pouvoir l'affirmer de toutes les autres, et on arrive ainsi, relativement à l'ensemble, à des déductions opposées, qui, dans leur généralité et selon le point de vue où l'on se place, sont toutes également vraies ou également fausses.

Le besoin, la faim, suites naturelles d'un excès dans le nombre des naissances, ont décimé plus d'une population : qui pourrait le nier sans nier les faits les mieux constatés? Les nations, cependant, même celles qui avaient souffert plus d'une fois des ravages de la disette, se sont élevées à un haut degré de civilisation et de prospérité matérielle. Le fait est également irrécusable.

De ces deux faits, en apparence si opposés, que doit-on conclure, si ce n'est qu'ils ne se sont pas accomplis dans la même classe d'hommes, au sein des mêmes familles, bien qu'elles fissent toutes partie de la même nation? Il faut en conclure que les uns avaient de quoi suffire à leurs besoins et faire des épargnes, tandis que les autres succombaient sous le faix de leurs misères. Lorsque des chevaux, vainqueurs dans la lice, atteignent le but, la tête haute, fiers de leur victoire et des applaudissements de la multitude, oublierons-nous ceux qui, succombant sous l'effort, n'ont pu achever leur carrière, et n'ont

bientôt des indigents, et cela par le simple développement des faits économiques, sans qu'il soit besoin de recourir, pour expliquer la naissance des prolétaires, ni à l'esclavage, ni aux confiscations, ni aux méfaits d'un pouvoir inique, ni à aucun autre acte d'oppression et de violence. Non que ces faits n'aient aggravé cruellement les suites funestes de l'imprévoyance humaine, et jeté plus d'une tache sanglante sur l'histoire des nations : mais, sans entendre justifier, ni même excuser aucun crime, il importe de se bien convaincre que les prolétaires et les indigents *peuvent*, en tout pays, se multiplier en peu de temps, indépendamment de toute cause politique, et par le seul effet d'habitudes irréfléchies ou de faux calculs.

Tandis qu'au sein même de l'abondance, l'erreur et la légèreté préparaient ainsi, dans trop de familles, les voies à la pauvreté, à l'indigence, il s'est trouvé parmi ces travailleurs des hommes plus intelligents, plus actifs, plus heureux, si l'on veut, que les autres. Leurs entreprises ont été plus sensées, leurs mariages plus prudents; leur travail a été plus productif, leur économie plus sévère; bref, ils ont pu et voulu faire des épargnes que le plus grand nombre n'a point faites. Pour peu que ces habitudes et cette activité s'y perpétuent, ces familles seront bientôt les maisons riches du pays; leurs épargnes iront en augmentant, bien que leurs besoins deviennent plus variés et leurs dépenses plus considérables.

Prenons le cas le plus simple en faisant abstraction de tout ce qui pourrait le compliquer, comme la conquête, un mauvais gouvernement, la diversité des races, les castes, l'esclavage.

Une peuplade laborieuse occupe un terrain vaste, fertile et communiquant facilement avec des foyers de consommation. Supposez, si vous le voulez, que chaque famille possède le même nombre de bras et le même capital. Après quelques efforts, les produits abondent, les salaires sont élevés, les profits aussi; la population s'accroît, l'espérance luit pour tous : c'est la terre promise, c'est l'âge d'or. En effet, ceux qui aiment les jeux d'esprit pourraient être tentés de soutenir que sous l'ancien mythe des quatre âges se cachait un profond enseignement économique.

Mais, après un temps plus ou moins long, deux faits viennent troubler ce contentement général : une population trop considérable et l'inégalité des conditions. Les temps prospères ont fait naître l'habitude, d'ailleurs si conforme à nos penchants naturels, des mariages nombreux et des familles patriarcales. La population s'accroît toujours rapidement, bien que déjà la charrue ait dû se transporter sur des terres rebelles dont l'exploitation n'est devenue possible que par l'élévation successive du prix des céréales. La rente territoriale augmente, tandis qu'une baisse se manifeste dans les profits peut-être, certainement dans les salaires. Alors il y a des pauvres d'abord,

en foule à la porte d'un hospice, aux bras d'une nourrice officielle, pour qu'ils meurent oubliés quelques jours plus tard, vingt-cinq, cinquante, soixante sur cent, plus encore, selon le lieu et l'époque, sans que leur mort coûte ni une larme à leurs mères, ni à leurs pères un remords : tels seront les faits que l'histoire devra recueillir et le tableau qu'elle nous fera, si elle est instruite et sincère, de la condition de ces hommes.

En même temps, comment nous représentera-t-elle les descendants fortunés d'ancêtres sages, actifs, prévoyants? A peine trouvera-t-elle des couleurs assez vives pour nous peindre le bonheur de ces familles, la variété de leurs jouissances, l'éclat de leurs grandeurs; elle nous parlera de la civilisation de ces hommes, de la beauté de leurs formes, de l'élégance de leur langage, de leur goût délicat, de leur esprit cultivé, peut-être aussi des productions de leur génie. Cicéron composait ses discours, il écrivait ses lettres, pendant qu'une foule de prolétaires, poussés par le vice et le besoin, allaient grossir les bandes de Catilina.

Et, il ne faut pas craindre de le répéter, quelle que soit la générosité des hommes riches, des familles opulentes, tant que la masse persistera dans ses funestes habitudes, tant qu'elle ne comprendra pas que le champ du travail et l'étendue du capital sont limités, la charité pourra, sans doute, adoucir des infortunes, soulager des malheureux, elle ne saurait ar-

rêter le cours des choses; elle peut, dans certains cas, ajouter à son impétuosité et à sa violence.

N'est-ce pas là l'histoire du monde, du monde ancien et du monde moderne? — On marche à la civilisation. — Oui! mais comme on marche à l'ennemi. comme on monte à la brèche, en laissant derrière soi des blessés, en foulant aux pieds des cadavres.

Ce fait a été malheureusement si général, qu'il ne faut pas trop s'étonner de voir de bons esprits l'accepter comme une loi de l'humanité, et de les entendre parler du prolétaire et de l'indigent des sociétés modernes comme les anciens parlaient de leurs esclaves. Il est évident, disait le précepteur d'Alexandre en parlant des hommes, que les uns sont naturellement libres et les autres naturellement esclaves, et que, pour ces derniers, l'esclavage est aussi utile qu'il est juste. Il est évident, diraient volontiers les Aristotes de nos jours, que des familles humaines, les unes sont prédestinées à la richesse, et les autres vouées à la misère, et que celles-ci doivent se résigner à leur sort comme le Lapon à ses frimas et le Bédouin au vent meurtrier du désert.

Il est donc certain que, si l'on ne doit pas affirmer que les adversaires de Malthus ont tout à fait tort, il serait encore plus loin de la vérité de dire que Malthus n'avait pas raison. Même au sein de nos brillantes civilisations, la cause qu'il a signalée ne cesse d'exercer ces ravages, et Dieu veuille que l'imprévoyance

humaine ne l'étende pas un jour aux pays qui, par d'heureuses circonstances, ont pu y échapper jusqu'ici : je veux parler des États-Unis.

L'exacte vérité se trouve dans la doctrine de Malthus, tempérée, surtout dans l'expression, par l'observation de faits plus heureux, et dont la généralité, si elle est loin d'être réalisée, n'est cependant pas impossible.

En d'autres termes, la vérité se montrera tout entière à ceux qui ne se laisseront pas éblouir par l'éclat rassurant ou sinistre des faits d'une localité ou d'une époque.

Malthus, alarmé des cris du *paupérisme*, des menaces de la démagogie, de la progression effrayante de la taxe des pauvres, compulse l'histoire, fouille dans les archives, n'épargne ni frais, ni voyages, ni travaux, pour remonter à la source du mal et trouver les moyens de le détourner de son pays. De là sa doctrine, de là ses *Essais*, dictés par un amour éclairé, sincère de l'humanité, mais écrits, il est vrai, sous l'impression de la terreur et dans de noires prévisions. Plus tard, Malthus a mieux expliqué sa pensée ; elle se résume à dire qu'il est toujours à craindre que pour les masses les penchants irréfléchis ne l'emportent sur les tendances de notre nature, qui ont besoin, pour déployer toute leur activité, du secours de l'expérience et de la réflexion.

En Amérique, pour les causes que tout le monde

connaît, les moyens de subsistance, des profits élevés, des salaires suffisants ne manquaient à personne. Une population rapidement croissante, un vaste continent promptement occupé, mis en culture, couvert de moissons, de villes et de canaux, faisaient la force et la grandeur des États-Unis qui, abrités, en outre, derrière la vaste barrière de l'Océan, voyaient arriver à grands pas le jour où les colons de Penn et les miliciens de Washington pourraient tenir aux puissances du vieux monde le langage d'une nation de premier ordre. Dans cet état de choses, que pouvaient les observations de Malthus sur les économistes américains? Des hommes, des bras, c'était pour eux la richesse : travailleurs et produits étaient des idées qui devaient se confondre dans leur esprit. Les subsistances croissent comme la population : ce devait être là un aphorisme de l'économie sociale de l'Amérique. C'est ainsi que les jeunes gens imaginent que la force et l'éclat de la jeunesse sont éternels, et qu'ils ne fixent jamais leurs regards sur les soucis de l'âge mur, ni les souffrances de la vieillesse.

Enfin la crise anglaise qui avait agité l'esprit de Malthus, et à laquelle nous sommes peut-être redevables des profondes recherches de ce vrai philanthrope, cette crise se dissipa : des jours plus heureux luirent même pour les pauvres en Angleterre, et si la plaie du *paupérisme* ne s'est point cicatrisée, elle a cessé du moins d'être saignante et ne met plus en

danger la vie du corps social. Les économistes, à leur tour, se rassurèrent ; je parle de ceux qui méritent ce nom, et dont il vaut la peine de peser les opinions. Quant à ceux dont toute la science se résume en vaines déclamations, il faut bien leur appliquer le vers du Dante :

« Non ragioniam di lor, ma guarda e passa. »

On opposa des faits à des faits, un penchant de l'homme à un autre penchant; le combat fut engagé, mais les armes étaient courtoises ; nul n'a succombé ; la vérité seule y a gagné ; car, nous l'avons vu, les deux doctrines ne sont en réalité que le complémen l'une de l'autre. Les faits sur lesquels repose le principe de Malthus ont été malheureusement les plus constants et les plus généraux. Le fait contraire, le fait rassurant, ne s'est réalisé que partiellement et n'a jamais pris possession d'une vaste société tout entière. Mais quelque incomplet qu'il ait été jusqu'ici, il est cependant réel, et rien ne prouve qu'il ne puisse s'étendre tous les jours davantage. Cela suffit pour qu'on doive en tenir compte et ne point fonder une théorie exclusivement sur le fait opposé. Ce serait abandonner la science pour le système.

DIX-SEPTIÈME LEÇON

SOMMAIRE

La question capitale est de savoir si et comment l'instinct de la reproduction et l'esprit de prévoyance peuvent se concilier de manière à prévenir pour toutes les classes de la société tout excès périodique de population. Cette complète conciliation des deux principes est impossible dans les sociétés barbares et demi-barbares. La civilisation seule la rend possible, en dissipant les préjugés et en subordonnant les mouvements instinctifs à la réflexion. En tout pays la civilisation est d'abord incomplète et partielle. Elle ne pénètre dans le corps social que sous les formes du privilége. C'est ainsi que le monde ancien et le moyen âge nous montrent des sociétés civiles où la barbarie et la misère des classes inférieures rehaussaient l'éclat de la civilisation des classes privilégiées. Peu à peu la civilisation devient générale, et alors seulement la population peut suivre dans ses développements une marche réfléchie et régulière. On peut contribuer à cet heureux résultat par des moyens directs et par des moyens indirects.

L'histoire des sociétés humaines nous apprend que les deux tendances dont nous avons cherché à connaître la portée et les effets ne sont presque jamais tempérées l'une l'autre au point de mettre un peuple tout entier à l'abri de la misère et de le pousser, comme un seul homme, dans les voies de la civilisation. Aussi l'inégalité des conditions, qui, con-

tenue dans une certaine mesure, contribue au progrès de l'humanité, a-t-elle franchi toutes les bornes, et répandu dans le monde l'opinion qu'il est impossible à l'élite des sociétés de marcher vers un brillant avenir sans que la foule, par son abaissement et sa misère, lui en aplanisse la route.

Vous apercevez maintenant la question importante, vitale en cette matière. Elle n'est pas de savoir si l'humanité, considérée d'une manière générale, obéit à une seule tendance ou à plusieurs, ni quels sont les effets de chacun de ses penchants, ni même dans quel état social ces effets deviennent saillants et plus faciles à saisir. Sur ces divers points, tout dissentiment nous paraîtrait désormais hors de saison.

La question est de savoir si l'on peut, sans tomber dans de vaines utopies, espérer que l'instinct de la reproduction et l'esprit de prévoyance se concilient dans toute société civile, de manière à prévenir, pour toutes les classes, ces excès périodiques de population, qui, sans interrompre la marche des plus habiles ou des plus forts, arrêtent celle de tous les autres, et font des membres d'un même état, j'ai presque dit deux nations si profondément diverses, qu'il y a une sorte d'ironie à parler de cet assemblage incohérent comme d'une unité sociale et politique.

Ne craignons pas de proclamer les vérités que l'ob-

servation et le raisonnement révèlent à tout esprit calme et impartial.

Ce juste équilibre entre les divers penchants de notre nature ne peut jamais s'établir dans les sociétés barbares, demi-barbares, dans toute association politique, encore inculte et grossière. La raison, nous l'avons déjà dite : le penchant conservateur exige, pour déployer toutes ses forces, le secours de la réflexion, et la réflexion, dans les nations comme dans les individus, ne se montre guère aux jours de l'adolescence. C'est l'âge de l'instinct et de l'imagination. Quelles que soient les circonstances physiques où ces nations se trouvent placées, quelle que soit la nature de leurs croyances et de leurs institutions, le fléau de la famine ne manquera pas de frapper, à des époques plus ou moins rapprochées, leurs chaumières ou leurs tentes. Il faut bien le reconnaître : pour ces peuples, le principe de Malthus est une loi inévitable, fatale, comme dans l'individu les erreurs et les imprudences du jeune âge. Ce fut là un des principaux mobiles de ces hordes si redoutables qui mirent plus d'une fois en danger la civilisation du monde, en recouvrant des flots de leur barbarie les pays où elles allaient chercher de l'espace et du pain. De là aussi, dans l'antiquité, ces haines profondes des peuples assis, civilisés, contre les barbares, et surtout contre les nomades. C'était la haine de la propriété et de l'épargne contre la

vie errante et le pillage; c'était, mais envenimé par la grandeur du péril, ce même sentiment d'antipathie méfiante qu'il n'est pas rare de retrouver aujourd'hui encore entre les riches et les prolétaires.

Alors seulement qu'un peuple passe de l'état barbare à celui de nation civilisée, commence pour lui la *possibilité* d'établir, pour toutes les classes, un équilibre permanent entre la population et les moyens de subsistance. La réflexion et l'esprit de l'observation ralentissent peu à peu l'impétuosité des mouvements instinctifs, et les progrès de l'état social, faisant naître de nouveaux besoins, développent ces pensées d'avenir et ces craintes qui, chez les peuples barbares, effleurent à peine l'âme d'un petit nombre d'individus.

Pourquoi n'en serait-il pas des préjugés et des habitudes imprudentes, en matière de population, comme de tant d'autres idées et coutumes erronées et pernicieuses qui disparaissent peu à peu, grâce aux enseignements de l'expérience et à la diffusion de plus en plus générale des lumières?

On apprend, à la longue, qu'il vaut mieux observer la quarantaine et respecter les lois sanitaires que d'exposer son pays aux ravages de la peste orientale.

Une éclipse cesse d'être une cause d'épouvante, et, à l'approche d'un orage, on ne court plus s'en-

tasser dans une église et mettre en branle toutes les cloches du village.

Peu à peu on finit par reconnaître que les assolements sont préférables à la jachère, que la vaccine est un préservatif précieux contre une cruelle maladie, qu'un officier de santé et un commissaire de police sont plus aptes qu'un sorcier à guérir une blessure ou à découvrir un voleur.

On commence même à comprendre qu'il est absurde pour les travailleurs de briser les machines, absurde de croire que les bateaux à vapeur annihilent l'industrie des voituriers et des aubergistes des lieux intermédiaires, absurde même d'imaginer que les chemins de fer rendront inutile le service des chevaux.

C'est ainsi que se forme lentement, successivement l'éducation des masses. Les préjugés se retirent pas à pas, opposant toujours une vive résistance, des premiers rangs de la société dans les rangs inférieurs, et il s'écoule des siècles avant que l'instruction publique, marchant de conquête en conquête, les expulse de leurs derniers retranchements. Dans un pays voisin, où la civilisation est fort avancée, et où les hommes ne sachant ni lire ni écrire sont rares, en Suisse, je rencontrais encore, il y a peu d'années, des personnes qui ajoutaient foi aux impostures de la sorcellerie, et qui repoussaient, avec une sorte d'horreur, les bienfaits de la vaccine.

On ne saurait espérer une marche plus rapide pour les saines idées, en matière de population ; au contraire, trop de causes se réunissent pour entretenir les préjugés contraires, même chez les peuples qui comptent déjà, depuis longtemps, au nombre des nations policées.

Rappellerons-nous, entre autres, les fausses doctrines et la sollicitude puérile de ces hommes, écrivains, magistrats, législateurs, qui paraissaient craindre la fin prématurée du monde, pour peu qu'on se fût avisé de substituer, dans la fondation et le développement de la famille, la prévoyance à la légèreté ? Ces hommes, l'histoire les connaît depuis longtemps sous des noms divers. Ce sont les mêmes qui ont mis à mort Socrate et banni de Rome les philosophes grecs, persécuté Galilée et justifié la torture, proscrit l'émétique et anathématisé la vaccine, défendu la dissection des cadavres et soutenu les douanes intérieures, race rétrograde, bien que douée de quelque instruction, mettant la logique au service de l'erreur, comme les despotes se font de la civilisation un instrument de tyrannie, race dont les rangs s'éclaircissent sans doute, tous les jours, mais qui ne disparaîtra jamais complétement. Aujourd'hui, elle ne justifie plus l'esclavage, mais elle l'excuse ; elle vante les bienfaits du libre commerce intérieur, pour se donner le droit d'être absurde en fait de commerce extérieur, et aux pompeuses déclamations de

ses pères, elle tâche de substituer les procédés et les formules de la science moderne.

Essayons d'aller au fond des choses. En sortant de la barbarie, les nations n'entrent pas tout d'un coup dans une civilisation large et pleine : j'appelle ainsi celle qui réalise deux grands principes organiques, l'équité dans la famille, l'égalité civile dans l'État. La civilisation est d'abord incomplète et partielle ; c'est à l'aide et sous les formes du privilége qu'elle s'insinue dans le corps social : elle en modifie les parties les plus élevées, et, jetant de là quelques reflets sur l'ensemble, elle exerce sur les autres parties une influence, lente à la vérité, mais certaine.

Les classes élevées, en adoucissant leurs mœurs, perdent de leur oppressive énergie ; tous les jours plus sensibles aux jouissances de l'esprit, elles sont forcées de reconnaître la fraternité de toutes les intelligences développées. Les idées de justice et d'égalité pénètrent peu à peu dans cette masse privilégiée, et lui enlèvent la première condition du succès et de la durée, la confiance dans son droit.

Par un mouvement simultané, les classes inférieures s'éclairent et s'élèvent. Les distances se rapprochent, les barrières tombent, et le problème social est résolu, non le jour où tout le monde serait également élevé ou également rabaissé (c'est là le rêve des niveleurs), mais le jour où, le droit et une liberté régulière ayant pris possession de la société,

le passage d'une classe à l'autre est ouvert à tous les mérites, où tous les efforts légitimes peuvent espérer une récompense, où la civilisation distribue, dans une juste proportion, ses lumières et ses bienfaits dans le palais du riche comme dans la chaumière du pauvre, et, en respectant les droits de tous, n'enlève à personne l'espérance et le courage.

Il serait égalcment contraire à toutes les données de l'histoire et de prétendre que la civilisation ne commence pour une société que le jour où le privilége a définitivement cédé la place à l'égalité civile, et de parler de la civilisation des sociétés que le privilége domine comme d'un fait commun à toutes les parties de l'État.

Qui pourrait révoquer en doute la civilisation grecque et romaine ? Qui pourrait méconnaître l'énorme distance qui séparait les Scythes des Grecs de Périclès et d'Alexandre, et les compatriotes de Cicéron des peuples de la Germanie?

Mais, d'un autre côté, la civilisation athénienne était-elle commune aux Clarotes de Crète, aux Pénestes de la Thessalie, aux Ilotes des Spartiates, et aux esclaves proprement dits? Celle de Rome éclairait-elle de ses lumières, comblait-elle de ses bienfaits tous les habitants de l'empire? les hommes libres comme les esclaves, les citoyens romains comme les *peregrini*, les habitants de la capitale, comme ceux de ces provinces africaines et asiatiques qui ne con-

naissaient de Rome que les ravages de ses légions et la cupidité insatiable et cruelle de ses proconsuls?

La même question peut être soulevée à l'égard de la civilisation renaissante, au moyen âge. Ce n'étaient pas des temps de barbarie pour l'Italie et les Pays-Bas que ceux de leurs brillantes républiques et de leurs puissantes villes commerciales. Mais combien cette lumière nouvelle était inégalement distribuée ! Que d'ignorance, que de grossièreté, que de misère à côté d'une industrie si active, d'un commerce si hardi, d'une littérature si originale et si belle ! Lorsqu'on étudie le XIVe siècle, et qu'au lieu de se laisser éblouir par l'éclat de quelques faits saillants, on a le courage de pénétrer dans les profondeurs de la société, et de deviner, à travers les réticences de l'histoire convenue, la vie des générations oubliées, on se souvient involontairement de ces tableaux où la main d'un artiste malhabile n'a pas su nuancer les couleurs et les assortir dans une savante harmonie : le rouge et le noir, le vert et le gris s'y touchent par grandes masses, sans liaison ni dégradation aucune !

La civilisation générale date d'hier, et même dans les pays où son existence est le plus incontestable, elle n'est cependant qu'au berceau. Dès lors, qui pourrait s'étonner des obstacles que rencontre la diffusion des vérités les plus utiles à l'espèce humaine ? Mais, d'un autre côté, pourquoi désespérer

de voir un jour toutes ces vérités universellement connues et mises en pratique ?

Les progrès de la civilisation amènent la chute, ou du moins une modification profonde, des gouvernements de privilége, et c'est alors, et alors seulement, qu'on peut espérer de voir l'éducation nationale s'élever au point de mettre en lumière, pour tout le monde, les vrais principes de l'association civile, et d'inspirer à toutes les classes un vif sentiment de dignité personnelle et la saine intelligence des devoirs du père de famille. La marche de la population ne sera plus dès lors le résultat imprévu d'aveugles instincts, ni la société un troupeau stupide, n'ayant aucune conscience de ses accroissements et de ses pertes.

Il est évident, par la nature même des choses, que c'est des gouvernements fondés sur le principe de l'égalité civile qu'on peut attendre, avec le respect de tous les droits, et de solides garanties pour tous, une éducation nationale, forte et sincère. Partout ailleurs les classes inférieures, le plus souvent pauvres, sans instruction aucune, sans liberté dans le présent, sans sécurité pour l'avenir, ne sauraient s'élever aux prévisions de l'homme éclairé ni aux calculs de la prudence. Le pouvoir a intérêt à retenir ces classes dans les misères et les embarras d'une population excessive.

Si on peut alléguer des faits contraires, et nous

montrer quelques populations assez instruites et matériellement heureuses, même sous un gouvernement *de privilége*, nous dirons que, par bonheur, l'égoïsme aussi peut se tromper ou s'endormir, agir mollement ou en aveugle. Sans cela, l'opprimé, l'ignorant, le faible auraient pu rarement espérer des jours meilleurs. En dernière analyse, tout nous ramène, par des voies plus ou moins détournées, vers le vrai et vers le juste. Une grande oppression soulève les âmes les plus énervées et donne des forces aux bras les moins vigoureux. Les classes privilégiées se corrompent et s'affaiblissent dans la volupté et dans les excès du pouvoir absolu, et les erreurs des gouvernements qu'elles enfantent profitent en définitive à la raison générale et à la cause de l'humanité. Ne pourrait-on pas dire que le progrès des masses est d'autant plus assuré que les mauvaises passions, dans leur aveuglement, le secondent, indirectement, il est vrai, presque autant que l'influence des pensées droites et des sentiments élevés?

Quoi qu'il en soit, nul esprit sérieux ne saurait contester que, dans tout pays policé et régi par un gouvernement national et éclairé, heureusement nous pouvons exprimer plus nettement encore notre pensée, en disant, dans tout pays réunissant les conditions sociales et politiques de la France, il est possible de donner aux masses la saine intelligence des principes fondamentaux de l'économie sociale, et de

contenir, non à l'aide de la souffrance et de la mort, mais de la raison et de la prudence, la population tout entière dans les limites qu'elle ne saurait franchir sans s'exposer à d'innombrables calamités.

Ce but important peut être atteint par des moyens directs et par des moyens indirects.

Le plus actif des moyens directs, c'est une éducation nationale appropriée à ce but. Il nous est difficile de comprendre pourquoi quelques notions d'économie politique ne seraient pas comprises dans l'instruction du peuple. Que les enfants de riches familles ne soient point initiés aux doctrines économiques, qu'un grand nombre d'entre eux arrivent au barreau, aux fonctions publiques, à la législature, ne connaissant pas même la valeur des termes de la science, et la tête remplie de préjugés vulgaires et surannés, c'est sans doute un fait déplorable, moins funeste, cependant, par ses effets, que la profonde ignorance de la masse des travailleurs sur tout ce qui concerne la production de la richesse, l'action du travail et du capital, la source des salaires et des profits, l'influence et la marche de la population. Ces connaissances, dans une mesure très-suffisante pour l'instruction élémentaire, ne sont ni difficiles à communiquer, ni rebutantes au jeune âge ; il est facile de les rendre, pour ainsi dire, palpables, de les égayer même par des exemples et des applications tirées des objets les plus familiers et des faits les plus connus.

Une foule de notions scientifiques dont on surcharge aujourd'hui les premières études des classes aisées, sont, à notre avis, un danger pour l'esprit et un fardeau pour la mémoire, car la réflexion ne peut encore en tirer parti, et leurs applications ne sont pas à la portée de l'écolier. Que peut faire un garçon de douze à quatorze ans de quelques notions, nécessairement superficielles, d'anatomie, de minéralogie, de botanique, qu'on lui donne pêle-mêle avec le grec et le latin, et la géographie et l'histoire, et les langues vivantes et le calcul, et que sais-je? les oublier au bout de quelques jours, et c'est le mieux; parvenu à l'âge de la réflexion, il lui suffira de trois mois pour les apprendre exactes et complètes, et il évitera, en attendant, la fatuité de la fausse science.

Quelques notions économiques, au contraire, données au jeune travailleur, lui expliqueraient des phénomènes de tous les jours, de tous les instants, des phénomènes qui sont à sa portée, et *quorum pars magna est*. Elles ne seraient pas pour lui de la science, mais plutôt des conseils d'une application immédiate, un guide qui s'adresserait, avant tout, à sa prudence et à son bon sens.

C'est là ce que les classes riches et instruites doivent, avant tout, au peuple. Au lieu de le corrompre par de honteuses adulations ou de l'avilir par une aumône dédaigneuse et regrettée, nous devons travailler de toutes nos forces à l'éclairer sur ses vrais

intérêts, à cultiver ces trésors de bon sens et d'équité naturelle que l'humanité, quoi qu'on en dise, recèle dans son sein. L'ouvrier est un enfant robuste, mais ignare, qui a d'autant plus besoin de direction et de conseils que sa position est plus difficile.

Entre autres choses, l'ouvrier, le plus souvent, ne sait ni dépenser habilement, ni épargner. Il est facile au riche d'acheter à juste prix, d'épargner avec intelligence, de tirer un bon parti de ses économies. Le pauvre, au contraire, trop souvent paye cher les mauvaises denrées qu'il achète ; il ne fait point d'économies, uniquement parce qu'il ne comprend pas la puissance cumulative des petites épargnes, ou il les perd misérablement par une aveugle confiance et par les séductions perfides du gros intérêt. On ne se dit pas assez ce que pourraient être les épargnes du pauvre, et tout le bien qu'il pourrait en retirer, s'il était mieux éclairé dans l'art de bien dépenser, et dans celui, plus difficile encore , de mettre en sûreté et de faire valoir les petits capitaux. Sous ce dernier point de vue, l'institution des caisses d'épargne, si on en excepte les établissements consacrés à l'éducation nationale, laisse derrière elle, à une grande distance, toutes les institutions d'utilité publique. Nous l'avons déjà dit dans un cours précédent, nous ne craignons pas de le répéter : les salles d'asile et les caisses d'épargne peuvent, à elles seules, changer la face de la société.

L'ouvrier ne doit ni exiger un salaire que la baisse des prix ne permet plus de lui accorder, ni se livrer à des jouissances immodérées dans les temps de hausse. Ces maximes sont fort justes. Mais la résignation dans un cas et dans l'autre la modération, sont-elles faciles à des hommes habituellement aux prises avec le besoin, et qui n'ont pas une idée exacte de l'origine des salaires et de la nature du contrat, souvent aléatoire, qui intervient entre les ouvriers et l'entrepreneur?

Cette même ignorance leur fait croire que tous les enfants auxquels ils donneront le jour trouveront, comme eux, un entrepreneur, du travail, un salaire. Aussi quelle différence entre les populations vouées uniquement au travail des manufactures, et celles qui se composent principalement de petits propriétaires fonciers, tels qu'on les trouve en France, en Suisse, en Toscane! Les premières croissent trop souvent d'une manière effrayante, car elles apportent dans les mariages, avec leur ignorance, cet esprit d'aventure, cette insouciance de l'avenir, ces espérances trompeuses que n'inspirent que trop les brusques oscillations de l'industrie et du commerce. Les petits propriétaires, au contraire, participent de la dignité personnelle et de l'esprit réfléchi et prévoyant que donne la propriété. Les petits propriétaires ayant quelquefois besoin d'un ouvrier savent, lorsqu'il leur arrive de travailler pour autrui, ce

que c'est que de payer un salaire au lieu de le recevoir. Le simple ouvrier peut se faire des illusions sur la demande et la rétribution du travail dans les temps à venir : les petits propriétaires peuvent-ils se dissimuler les conséquences du partage de leur petit bien entre un grand nombre d'enfants ? Aussi ne tardent-ils guère à s'éclairer sur la question de la population : s'ils n'en connaissent pas la théorie, ils la pratiquent du moins, et cela suffit au bien-être et à la moralité des familles, à l'accroissement progressif et régulier de la richesse générale. Ils exercent sur eux-mêmes, là, du moins, où de fâcheuses influences ne les égarent pas, cette contrainte morale que Malthus recommande et qui est un des traits les plus caractéristiques de l'homme civilisé.

Reconnaissons, messieurs, que dans nos sociétés policées, pour qui l'éducation du peuple est désormais une affaire principale et un devoir impérieux, le moment est arrivé d'appeler toutes les classes laborieuses à la connaissance de ces premières notions économiques. Il est temps de leur faire comprendre que le travail est impuissant sans un capital proportionné, que la valeur en échange du travail, comme celle de toute autre chose, diminue inévitablement lorsque l'offre déborde la demande, et que les mariages précoces sont funestes au pauvre, soit qu'ils encombrent le marché de travailleurs, soit qu'ils

chargent les familles, en pure perte, d'enfants chétifs et dont la vie probable est très-courte. Même dans les écoles primaires on enseigne des choses plus difficiles à expliquer. Un manuel d'économie politique suffisant pour ces premiers rudiments ne serait certes pas le plus abstrait des catéchismes.

L'éducation, avons-nous dit, c'est le moyen le plus actif et le plus efficace; ajoutons le plus moral et le plus conforme à la dignité de l'homme. Notre conviction, à cet égard, est entière, au point que nous ne serions pas enclin à conseiller l'emploi d'aucun autre moyen direct. Sans doute, il est absurde de penser que deux enfants, l'un de quinze ans et l'autre de dix-huit, soient propres à fonder une famille, du moins si l'on consent à voir dans ce fait autre chose que l'union physique des deux sexes. Mais qu'importe que la loi ait adopté comme règle ce qui ne doit être qu'une rare exception, si, d'un autre côté, une forte éducation vient s'ajouter, contre les mariages imprudents, aux garanties que le législateur lui-même a cherchées dans le consentement des parents et dans l'ensemble des formalités requises pour la célébration du mariage?

Rappelons, cependant, que nous avons parlé d'éducation et pas seulement d'instruction : or l'éducation n'est réellement que la résultante de toutes les circonstances qui peuvent exercer une influence sur le développement moral de l'homme.

C'est dire, en d'autres termes, que l'enseignement direct perdrait la plus grande partie de son utilité s'il était contrarié, et par le législateur dans ses lois, et par les ministres du culte, et par les chefs de manufactures, et par tous les hommes influents dans leurs rapports et leurs communications avec les classes laborieuses.

Il serait superflu d'insister sur cette remarque; bornons-nous à en tirer quelques conséquences : nous indiquerons par là quelques-uns des moyens indirects qui doivent coopérer, avec la volonté éclairée des travailleurs, à contenir la population dans ses justes limites.

Et d'abord il n'est plus douteux, pour tout esprit réfléchi, que le législateur doit s'abstenir de tout encouragement à la population. Ces mesures, inutiles si le peuple est éclairé, sont funestes s'il ne l'est pas. La nature n'a rien laissé à faire, à cet égard, aux lois de l'homme. Il y a longtemps qu'on a dit que, partout où une famille pourrait trouver de quoi vivre, il se formerait un mariage. Que, si l'on nous citait certaines époques de décadence et de corruption, où les hommes repoussaient, dit-on, le mariage comme une calamité, pour se livrer à une infâme et stérile débauche, il serait facile de répondre qu'en admettant toute la gravité de ces faits, l'expérience aurait également démontré l'impuissance de la loi positive pour arrêter les effets d'un ordre social pro-

fondément vicié. Nous ajouterions que, d'ailleurs, ces dépravations temporaires sont le triste privilége des classes élevées et blasées par les raffinements d'une fausse civilisation. Si l'ordre économique de la société romaine n'eût pas été altéré jusque dans ses fondements par l'esclavage et par d'autres plaies que nous ne pouvons pas énumérer ici, la population de l'empire n'aurait cessé de s'accroître, malgré le libertinage et l'égoïsme de quelques centaines de sénateurs et de chevaliers romains.

Restent les encouragements indirects, et il faut comprendre sous ce nom toutes les mesures, tous les établissements propres à faire croire aux époux qu'ils échapperont aux funestes conséquences d'un mariage imprudent, et à déterminer des unions qui n'auraient pas lieu si ces mesures et ces institutions n'existaient pas. Ainsi nul ne révoque plus en doute aujourd'hui les conséquences déplorables de la taxe des pauvres en Angleterre.

Mais, est-il vrai que tout établissement de bienfaisance, que toute charité publique et privée, ne soit au fond qu'une taxe des pauvres mal déguisée, digne, aux yeux de l'économiste, du même blâme et de la même réprobation?

Nous l'avons déjà fait sentir : ce serait une pensée excessive que de mettre sur la même ligne tous les établissements de bienfaisance, et d'envisager du même œil tout acte de charité.

Ainsi, rien de plus funeste que l'aumône officielle, que ces subventions hebdomadaires, régulières, proportionnées au nombre des têtes, que l'Angleterre distribuait à ses pauvres, encore que cette taxe ne fùt quelquefois qu'un complément de salaire payé par une classe et au profit de certains producteurs. Toujours est-il que les pauvres se regardaient comme des pensionnaires : l'État ne faisait, à leurs yeux, que s'acquitter d'une dette qui devait s'accroître avec le nombre et les besoins des créanciers. Et remarquez-le, dans l'idée de l'État, il y a, pour les esprits incultes, quelque chose de si vague et de si indéfini, que leur intelligence se dispense de toute réflexion et de tout calcul, comme leur âme de toute reconnaissance.

La taxe des pauvres, telle qu'elle existait en Angleterre avant l'importante et salutaire réforme de 1834, réunissait, et comme charité légale, et comme secours certain, abondant et immédiat, tous les caractères des institutions qui exercent sur le développement de la population une influence fâcheuse : elle est le type dont on peut rapprocher tout autre établissement pour reconnaître s'il mérite ou non d'être repoussé au nom du principe de la population.

Nous ne pouvons pas entrer dans l'examen détaillé d'une matière aussi importante, et qu'ont déjà élaborée, avec un soin scrupuleux et une profonde con-

naissance des saines doctrines économiques, des hommes aussi distingués par l'étendue de leur savoir que par leur amour éclairé de l'humanité. Il faut nous restreindre : il ne nous reste que peu d'instants. Quelques exemples suffiront à mettre en pleine lumière notre pensée.

Quel jugement devrions-nous porter, sous le point de vue qui nous occupe, des maisons d'enfants trouvés ? Il faut l'avouer, elles ont presque tous les inconvénients de la taxe des pauvres : charité légale, secours certain, immédiat, illimité, dette de l'État. Que peut-on dire pour les défendre ? que l'amour maternel ne permettra jamais qu'un infâme calcul devienne un fait général, qu'il serait inhumain de faire retomber sur d'innocentes créatures les fautes ou l'imprudence de leurs parents, que c'est là le seul moyen de prévenir un certain nombre d'infanticides ou des expositions meurtrières.

Faibles réponses ! car le nombre des enfants trouvés n'est que trop considérable, et les enfants illégitimes n'y sont pas seuls compris. On préviendrait beaucoup de vols en donnant de l'argent à tous ceux qui en manquent, et on supprimerait l'adultère en abolissant le mariage. Pourrait-on sérieusement se jeter dans cette carrière, s'appliquer à prévenir le crime, en caressant toutes les faiblesses et les penchants qui en sont la cause première ?

Encore, si, en ouvrant à ces malheureux enfants

un asile, on leur ouvrait réellement les portes de la vie ! Hélas ! en parcourant les registres de ces maisons, on ne peut se défendre d'un sentiment de dégoût : ce n'est pas la vie qui règne, mais la mort. L'État, avec les meilleures intentions et de grandes dépenses, se fait, en quelque sorte, le complice de l'infanticide !

Conclurons-nous à la suppression de ces asiles? Nous savons que les mesures violentes et soudaines produisent rarement de bons effets; mais nous témoignerons notre reconnaissance à ceux qui, peu à peu graduellement, prudemment, travailleront à restreindre cet encouragement à la débauche, cette prime à la fainéantise ou à l'imprudence, cette molle complaisance pour l'oubli des sentiments les plus sacrés et des devoirs les plus impérieux.

Mais, à côté de ces hospices, dont, à vrai dire, on n'ose ni conseiller la suppression ni désirer le maintien, voyez ces maisons qui ouvrent un asile à la vieillesse honnête et malheureuse, ou qui offrent à de pauvres incurables un traitement qui, impossible ou ruineux au sein de leur famille, peut cependant alléger leurs souffrances et prolonger leur vie : sont-ce là des établissements propres à favoriser la population, à exciter au mariage, à seconder l'imprudence? nullement. L'esprit vif et léger de la jeunesse ne se préoccupe pas de ces faits exceptionnels, de ces secours douteux, lointains, et qu'il faut mériter soit

par un grand malheur, soit par une vie sans reproches. Encore une fois, en cherchant à apprécier l'influence qu'un établissement de charité peut exercer sur la population, il ne suffit pas de remarquer que les classes pauvres y trouveraient des secours gratuits et indépendants de leur travail : ce serait une manière par trop rude de trancher la question ; une logique qui, pleine d'égoïsme et de dureté, manquerait de justesse.

De même, qui pourrait redouter tout établissement gratuit d'éducation, où l'enseignement serait approprié à l'avenir probable des élèves, fortifié par la religion, nourri des principes d'une morale ferme et éclairée? De l'éducation, messieurs, le plus possible et pour tous. Dût-on, par ces établissements, favoriser d'abord quelques mariages imprudents, le mal sera minime, si l'on y travaille puissamment à préparer une génération instruite, laborieuse et profondément pénétrée du sentiment de ses devoirs et de sa dignité; la charité, fût-elle momentanément mal comprise, aura rendu un immense service à la société, même sous le point de vue économique, lorsqu'elle aura formé des hommes résolus à ne pas en accepter les secours pour eux-mêmes, et à compter, pour leur avenir, sur leur travail et leur prudence.

Or, nous sommes profondément convaincu de la possibilité d'élever ainsi, par une éducation forte et digne, toutes les classes de la société au sentiment

du devoir, au respect de soi-même, à l'intelligence de sa condition. Sans blâmer aucune tentative bienfaisante, nous espérons bien peu des efforts de ces hommes charitables qui voudraient plier à la règle les esprits désordonnés et endurcis des adultes. Mais la cire molle de l'enfance se prête à toutes les empreintes; si le mal s'imprime facilement et comme de soi-même, le bien, croyons-le, peut, avec le secours de l'instruction, de la religion et de l'exemple, laisser des traces profondes et durables. Ce que des hommes dévoués ont obtenu dans plus d'un pays et dans des circonstances très-diverses de climat, de situation, de gouvernement, de religion, prouve ce qu'on aurait droit d'espérer si ces efforts devenaient une pratique générale et constante, si tous, hommes capables, hommes riches, pouvoirs publics, coopéraient avec une vive persévérance à l'éducation des classes laborieuses.

La charité, et surtout la charité officielle, n'est trop souvent qu'un palliatif funeste, soit; mais ne nous empressons pas d'en conclure qu'il ne reste rien à faire que d'en tarir la source. Avant de refuser ces eaux délétères, montrons à ceux qui meurent de soif qu'ils peuvent l'étancher ailleurs avec plus de jouissance et plus de sûreté; avant de refuser la charité, il faut avoir placé les hommes honnêtes, laborieux et prudents, hors de la triste nécessité de la demander. Or du travail, un salaire ne suffisent pas au

but, sans la prudence, sans l'amour de l'ordre et de l'économie, qualités qu'une forte éducation peut seule donner aux travailleurs.

Je pourrai vous signaler des institutions qui sont à la fois des moyens d'éducation et des moyens de secours : je veux parler des encouragements et des récompenses qu'on accorde aux travailleurs diligents, économes, soit en facilitant le placement de leurs épargnes, soit en ajoutant, à leur pécule naissant, le denier de la bienfaisance, soit aussi en leur faisant comprendre et en les aidant à se procurer les avantages de la mise en commun de certains intérêts, de certains soins, et aussi de quelques économies destinées à soulager des malheurs imprévus, à subvenir aux besoins de la maladie et de la vieillesse. Il est mille moyens, et la charité éclairée en a déjà fait l'essai, de venir au secours du pauvre, sans lui ôter ni tout souci de son avenir, ni l'amour du travail, ni le sentiment de ses devoirs.

En résumé, nous ne regardons comme nuisibles au développement régulier de la population, ni les secours accordés aux hommes frappés de malheurs imprévus, aux malades et à ces invalides qui, après une vie honnête et laborieuse, se trouvent, par des causes indépendantes de leur volonté, sans moyens de subsistance; ni les établissements d'éducation; ni tout ce qu'on peut faire pour apprendre aux travailleurs à bien dépenser, à bien épargner, et pour les aider

à s'occuper de leur avenir par des associations partielles ou autrement.

Il est, disons-le, des encouragements indirects à la population bien plus dangereux, et pour les travailleurs eux-mêmes, et pour la société tout entière, que les institutions de bienfaisance.

Une loi de douane, une mesure prohibitive, en changeant la distribution naturelle du travail et du capital, peut altérer en même temps celle de la population, car elle peut enlever à une localité ses moyens de production et de subsistance pour les accumuler d'une manière factice dans une autre ; et, comme la transplantation des hommes est toujours lente et difficile, une population peut se trouver ainsi appauvrie, tout en conservant ses anciennes habitudes, tandis que la population des lieux favorisés se développe avec une rapidité effrayante, et s'entasse au bord d'un abîme. Les promoteurs de ces mesures artificielles déploient, il est vrai, le plus grand zèle à défendre le mal qu'ils ont voulu par les résultats mêmes qu'il a produits, comme les défenseurs d'une mauvaise place qui se feraient un parapet des blessés et des mourants. Qui peut cependant s'assurer que la raison publique et l'intérêt général ne mettront pas fin un jour à ces mesures factices, à ces priviléges octroyés à quelques producteurs aux dépens d'autres producteurs et de la masse des consommateurs ?

En attendant, le contre-coup le plus funeste se fait sentir aux frontières. Là aussi s'accumule une population pleine de ruse et d'audace, dont les enfants sont élevés dans le mépris de la loi et la haine de la force publique, dont les hommes font de la fraude et du crime leur profession habituelle, dont les femmes elles-mêmes participent à la vie errante, aventureuse, criminelle, de leurs maris et de leurs pères.

Ici la population est stimulée par une industrie privilégiée; là, par une industrie coupable : dans l'une et dans l'autre zone, rien ne garantit un équilibre permanent entre la population et les moyens légitimes et réguliers de subsistance.

Cet équilibre, cependant, est le but qu'on doit s'efforcer d'atteindre, et que le législateur ne doit jamais perdre de vue. Tout ce qui, dans les lois et les institutions, tend à en éloigner, est aussi contraire aux intérêts de la politique et aux principes de la morale qu'aux sains principes de l'économie sociale.

Je ne suis pas utopiste au point d'imaginer que toute famille pourra un jour se dire propriétaire et vivre de ses rentes; mais je pense qu'il n'est de société régulière et fortement assise que celle où chaque famille peut raisonnablement, dans les temps ordinaires du moins, compter sur les revenus de son travail, non-seulement pour ne pas mourir de faim,

mais pour améliorer lentement sa condition au moyen de l'ordre et de l'économie.

Or, quelles sont, en résumé, les causes qui, dans plus d'un pays, éloignent de ce but, aujourd'hui encore, un nombre plus ou moins considérable de familles?

On peut les réduire à trois : un déficit absolu de subsistances, la population se trouvant hors de proportion avec les forces productives du pays; un déficit provenant uniquement de la paresse des travailleurs et de l'ignorance des capitalistes; enfin un déficit relatif produit par des institutions et des lois qui ne permettent pas au travail de recevoir la rétribution qu'il pourrait obtenir selon le cours naturel des choses. En d'autres termes, défaut de terre et de capital suffisant; défaut de travail productif; détournement arbitraire des instruments producteurs ou des produits au profit de quelques privilégiés.

Dans le premier cas, c'est le cas prévu par Malthus, et dont nous nous sommes principalement occupé, l'équilibre ne peut être rétabli que par l'émigration et la mort, maintenu que par la contrainte morale.

Dans le second, ce n'est pas la population qu'il faut stimuler, mais le travail. Avant d'appeler un grand nombre de travailleurs, il faut donner à ceux qui existent l'envie et les moyens de produire. Ce

sont de meilleures habitudes qu'il faut inspirer aux populations ignorantes et paresseuses. A mesure qu'elles produiront plus de richesses, la civilisation prendra possession de ces pays, et très-probablement la marche de la population y deviendra régulière, l'accroissement se proportionnant aux moyens de subsistance.

Enfin, dans le troisième cas, ce sont les institutions sociales et politiques qu'il importe de réformer. Stimuler la population serait une grande iniquité; ce serait faire, à l'égard de l'espèce humaine, ce que nul ne s'aviserait de faire pour les animaux dont il serait propriétaire; il n'en favoriserait pas la propagation, de ceux, du moins, qui ne lui servent pas d'aliment, s'il n'avait pas les moyens et l'intention de leur fournir une nourriture suffisante.

Ainsi, toutes les voies nous ramènent à cette règle, que ce n'est jamais la population qu'il faut aiguillonner, soit qu'on songe à la distribution des produits et au bien-être des familles, soit qu'on s'occupe, comme nous le faisons dans ce moment, de la production de la richesse.

Nous ne voulons pas nous arrêter aux calculs de ceux qui ne voient, dans un concours excessif de travailleurs et dans la baisse des salaires, que l'avantage du bas prix des denrées, de celles, du moins, qui ne sont pas le produit d'un monopole. Alors, disent-ils, la consommation s'anime, la production na-

tionale s'étend et peut, sans crainte de concurrence, offrir ses denrées sur tous les marchés du monde.

Si l'argument était péremptoire, il conduirait tout droit à l'esclavage, comme au meilleur moyen de mettre les travailleurs à la demi-ration. Je me trompe; les possesseurs d'esclaves, ne pouvant les remplacer qu'à prix d'argent, y regardaient à deux fois avant de les laisser périr de misère. L'argument serait donc une injure même pour un colon; sa logique était meilleure.

Pour que, toute considération d'humanité mise à part, le calcul ne fût pas faux, il faudrait pouvoir démontrer qu'une population excessive fournit au travail une très-forte proportion d'hommes faits et robustes, vivant de peu, produisant beaucoup et redoutant, en raison directe de leur misère, Dieu et la police.

Il n'en est rien, messieurs. Dans toute population excessive, il se forme un cercle vicieux. Si les mariages trop nombreux sont suivis d'un très-grand nombre de naissances, celles-ci entraînent après elles, surtout aux dépens du jeune âge, une effrayante mortalité, laquelle, à son tour, produit beaucoup de mariages, et ainsi de suite. Les maisons sont pleines d'enfants qui succombent avant l'âge du travail. On a fait le compte d'une société ainsi constituée. Le coût d'un enfant depuis sa naissance jusqu'à l'âge de douze à seize ans n'est guère au-

dessous de 1.000 fr., car il ne faut pas seulement songer aux dépenses positives, mais aux soins qu'il exige, au temps qu'on lui voue. Ainsi une nation qui, produisant, chaque année, un million d'enfants, en perdrait la moitié avant l'âge de quinze ans, s'exposerait, par les naissances de chaque année, à une perte qui pourrait s'élever à cinq cents millions.

Or, lorsqu'on parle de la richesse nationale, faut-il prendre en considération les intérêts particuliers de tels ou tels producteurs plutôt que l'intérêt général, les profits et les charges de l'État?

Qu'on ne dise pas que les mariages sont d'autant moins productifs qu'ils sont plus nombreux. Qu'importe à l'accroissement général de la population la prompte dissolution d'un grand nombre de mariages par la mort de l'un des époux, si de ce fait résulte un plus grand nombre de secondes et de troisièmes noces? La statistique pourra, dans ce cas, nous signaler la fécondité moyenne des mariages comme fort modérée; et cependant la fécondité générale de la population sera excessive.

Et si, d'un côté, il paraît prouvé que les mariages précoces ne sont pas les plus féconds, de l'autre il est également certain qu'ils produisent des enfants faibles et mal constitués, qui n'atteignent qu'en petit nombre l'âge de la puberté et deviennent, pour l'État, une charge sans compensation.

Encore une fois, ce serait un calcul aussi faux

qu'inhumain que de chercher à s'entourer de familles indigentes et à stimuler dans ce but la population. Les secours que la charité publique ou privée ne pourra jamais se dispenser d'administrer sous une forme et un nom quelconques; les pertes qu'occasionne la naissance d'un grand nombre d'enfants qui n'atteignent pas même la puberté; les désordres et les crimes qu'enfante la misère, le coût des moyens de surveillance et de répression, l'inquiétude et les dangers inséparables de cette situation irrégulière et menaçante de la société, peuvent-ils être compensés par les économies que les producteurs pourront faire sur le payement des salaires proprement dits?

Au surplus, messieurs, ne nous laissons pas induire en erreur par de vaines déclamations. Il faut s'en tenir aux faits, et, dans ce cas, l'observation en est facile. En portant les yeux sur une population, y reconnaissez-vous un grand nombre d'enfants chétifs, de femmes flétries avant l'âge, d'hommes caducs malgré leur jeunesse, et peu ou point de vieillards? Quelles qu'en soient les causes, l'état de cette population est fâcheux, et s'il existe des tables statistiques un peu exactes, vous y trouverez que la vie probable et la vie moyenne sont d'une effrayante brièveté. Nous appelons vie probable l'âge auquel la moitié des enfants nés à la même époque a cessé de vivre, vie moyenne l'âge qu'on trouve en divisant

par le nombre des morts la somme des années qu'ils ont vécu.

Si, au contraire, vous reconnaissez une population bien portante et robuste, des enfants et des vieillards en nombre proportionné, quoi qu'on vous dise, n'ajoutez pas facilement foi aux plaintes qu'on élèvera autour de vous sur la misère du pays et les souffrances des classes pauvres. Il est possible que les moyens de subsistance leur arrivent d'une manière irrégulière et fâcheuse, mais il est certain qu'elles n'en manquent pas. C'est ainsi qu'en Angleterre, avant que l'administration de la taxe des pauvres fût réformée, on se plaignait de l'excès de la population, de l'insuffisance de salaires. La population cependant était visiblement prospère et dans des conditions hygiéniques dignes d'envie; et, lorsque le nouveau système a été mis en vigueur, on a vu, dans plus d'une localité, la population mendiante absorbée sans encombrement par le travail régulier. Il y avait plus encore qu'un débordement de population, un mauvais emploi de la charité publique et des habitudes déplorables.

Le chiffre de la mortalité, la durée de la vie probable et celle de la vie moyenne, non pour les classes aisées seulement, pas même pour la population prise en masse, mais pour les classes laborieuses, telles sont, messieurs, les données qu'il importe le plus de vérifier lorsqu'on veut s'assurer des rapports

de la population avec l'état économique du pays.

En terminant ces études, encore bien incomplètes, je le reconnais, sur une question si importante, je suis heureux de pouvoir ajouter que la marche de la population française, grâce aux progrès de la prospérité générale et à l'influence de nos institutions sociales et publiques, devient de jour en jour plus heureuse et plus régulière. Déjà, dans plus d'un département, en particulier dans ceux de la Normandie, la population ne s'accroît qu'avec une grande et sage lenteur, et la population de la France entière ne pourrait doubler, en suivant sa marche actuelle, qu'au bout de cent trente ans. Il y a loin de là aux vingt-cinq ans de l'Amérique du Nord. D'ailleurs, messieurs, le chiffre des naissances et celui des décès se sont sensiblement améliorés : il ne meurt aujourd'hui, en France, qu'une personne sur quarante; il n'y a que trente ans, il en mourait encore une sur trente-cinq (1).

(1) Dans la *Statistique de la France* (*territoire*, *population*), publiée, en 1837, par le ministre du commerce, on trouve, pag. 385, les chiffres suivants pour 1836 :

Population.	33,540,910	
Naissances.	1 sur 33	75 cent.
Décès.	1 — 41	08
Mariages.	1 — 121	74

En 1801, les chiffres étaient :

Population.	27,549,003	
Naissances.	1 sur 29	77 cent.
Décès.	1 — 35	12
Mariages.	1 — 154	78

Il ne s'agit, pour la France, que de persévérer dans ces heureuses voies, et de travailler à faire participer toutes les parties de l'empire aux bienfaits dont jouissent déjà les populations laborieuses et prudentes des départements qui se sont mis à la tête de la civilisation française.

DIX-HUITIÈME LEÇON

SOMMAIRE

De la liberté de l'industrie considérée dans ses rapports avec l'habileté et la puissance des travailleurs. Aperçus historiques sur la condition des travailleurs et les règlements du travail dans le monde ancien et au moyen âge. Les corporations de métiers n'avaient été dans le principe que des associations défensives; elles appartiennent à l'histoire de la politique plus encore qu'à celle des doctrines économiques. — Elles avaient eu pour résultats : 1° la division officielle des métiers; l'obligation de l'apprentissage. Le raisonnement et l'expérience ont démontré que ces mesures, toujours partielles et imparfaites, sont également contraires aux intérêts des travailleurs et au progrès de la richesse nationale. Ces mesures n'influent pas d'une manière sensible et salutaire sur le développement de la population. — Des règlements de police qui, tout en cherchant à prévenir l'imprudence et la fraude, respecteraient la liberté et la distribution naturelle du travail, n'auraient pas d'influence sensible sur la production. — Il se peut aussi que la politique et la morale légitiment quelques exceptions au principe du travail libre. Que faut-il penser, à ce point de vue, de la limitation du nombre des producteurs dans certaines professions, dans celles, par exemple, d'avoué, d'agent de change ou de notaire? Que faut-il penser de la vénalité des offices?

Nous avons étudié la question de la liberté de l'industrie dans ses rapports avec la population, cet élément essentiel du travail; nous voulons maintenant la considérer dans ses rapports avec l'action, avec la puissance des travailleurs.

Et d'abord cette puissance, soit corporelle, soit

intellectuelle, pouvant être augmentée par l'éducation, on en tire cette conséquence, qu'il faut soumettre les travailleurs à une discipline, à un apprentissage forcé pour qu'ils acquièrent une capacité que probablement ils ne parviendront pas à acquérir, si on permet que l'intérêt du moment les séduise et les pousse à l'œuvre sans instruction préalable. Dans ce dernier cas, dit-on, vous aurez l'anarchie, de mauvais travailleurs ; les arts du pays tomberont en décadence ; les produits en seront moins recherchés que ceux des pays dont les producteurs auront reçu une éducation technique. L'État, la puissance publique devant chercher à augmenter la richesse nationale et par une plus grande production et par une production meilleure, ils ont à la fois l'obligation et le droit de soumettre tous les travailleurs à une discipline, d'en exiger des preuves d'habileté et d'instruction.

D'ailleurs la question a deux faces : on peut l'envisager non-seulement sous le point de vue de l'intérêt général, mais aussi dans ses rapports avec l'intérêt personnel du travailleur lui-même. Si, d'un côté, plus les produits abondent, plus ils sont bons, soignés, et plus la richesse nationale augmente ; de l'autre, plus le travailleur est habile, plus, toutes choses d'ailleurs étant égales, est grande la rétribution qu'il obtient, plus est élevé le salaire qu'il a droit d'espérer et, en conséquence, plus sont consi-

dérables les avantages qu'il retire de son industrie pour lui-même et pour sa famille.

A ces arguments les défenseurs du système réglementaire ajoutent, pour les corroborer, l'argument d'autorité. Le principe de la liberté absolue du travail n'a jamais existé, disent-ils, que dans la tête de quelques économistes. C'est sous la loi de la règle et de la contrainte que l'industrie et le commerce du monde se sont développés. On connaît les progrès de la richesse publique sous cette loi : ce sont là des faits accomplis, irrécusables. Les brillants résultats de la pleine liberté, au contraire, ne sont que des conjectures, des prédictions de théoriciens. Là où leurs théories ont reçu une application partielle par la suppression d'un grand nombre de règlements relatifs à l'industrie, a-t-on lieu de se réjouir des effets de la liberté? La libre concurrence n'a-t-elle pas enfanté la misère des travailleurs, l'anarchie des producteurs, la guerre dans le commerce, la fraude dans le marché?

Messieurs, avant d'entrer dans le fond de la question, acceptons cet appel à l'histoire. Jetons un coup d'œil rapide sur les faits ; voyons s'ils ont réellement la signification économique qu'on se plaît à leur attribuer, si c'est réellement en vue d'un meilleur système de production et de distribution de la richesse que ces faits ont pris naissance.

Il est certain que, dans le monde ancien et dans le

monde moderne, la puissance du travail a presque toujours été soumise à des règlements. Ne vous empressez cependant pas d'en rien conclure. Il y a eu des esclaves dans ce monde jusqu'à hier; hélas! il y en a encore! Voulez-vous en tirer la conséquence que l'esclavage est chose utile et légitime? Dans le monde ancien, précisément parce que l'esclavage était un fait général, on peut dire qu'il n'y avait pas ce que nous appelons travail. En effet, je vous le demande, appelez-vous travail ce que font vos chevaux ou vos bœufs? Quand on porte une botte de foin à un de ces animaux, dites-vous: Voilà le salaire de mon cheval ou de mon bœuf? Ce cheval, ce bœuf est-il un travailleur? Non, c'est une portion de votre capital. De même, dans le monde ancien, les esclaves étaient un capital. On les nourrissait parce qu'ils travaillaient et afin qu'ils pussent travailler. Ils n'étaient pas regardés comme des hommes réalisant une noble pensée que Dieu leur a donnée, obéissant à la loi providentielle du travail libre, spontané, méritoire; ils étaient, dis-je, une partie du capital de leur maître, comme les animaux le sont chez nous.

Aussi les idées des anciens sur le travail et sur la production étaient-elles nécessairement erronées.

Dans les États de l'Asie, dans les pays de castes, la dernière des castes était celle des artisans. Était-ce là sérieusement un fait, un arrangement économique? Nullement. C'était une œuvre d'organisation

sociale et de théocratie. Ce n'était pas à l'économie politique, ce n'était pas à la production que songeaient ses auteurs, c'est par un tout autre principe qu'ils étaient guidés.

Là même où la civilisation brillait d'un vif éclat, dans cette Grèce à qui nous devons tant, dans cette Rome devant laquelle, quoi qu'on dise, notre esprit est toujours prêt à s'incliner, que disait-on du travail? que pensait-on du travailleur? Les professions industrielles n'étaient pas tenues en grand honneur, pas même à Athènes, bien que la démocratie y eût affaibli ce préjugé. Chez les Béotiens, si on avait eu le malheur de se vouer au commerce, il fallait se purifier par dix années d'oisiveté avant d'être digne d'aspirer au maniement des affaires publiques. Ainsi, lorsqu'on se moquait de certains patriciats modernes qui exigeaient, je crois, trois ou cinq ans d'intervalle entre la profession de négociant ou de banquier et l'entrée au sénat, on aurait pu répéter qu'en fait de folies humaines il n'y aura jamais rien de nouveau sous le soleil. Aristote, ce génie si vaste et si philosophique, peut-être la plus forte tête qui ait jamais paru parmi les hommes, celui dont les écrits sont aujourd'hui encore des chefs-d'œuvre, Aristote aussi regardait les artisans comme une race méprisable, frappée d'ilotisme, comme nous regardons certains métiers dont les noms mêmes sont peu honnêtes.

Xénophon ne voit dans les artisans que des lâches,

Quel courage voulez-vous qu'ait un homme qui passe sa journée à travailler, au lieu de la passer sur la place publique à causer de politique, un homme qui s'occupe d'un métier, au lieu de s'exercer à la lutte, à la gymnastique, et de se préparer à la guerre?

Platon ne les traitait guère mieux. Et Cicéron lui-même, cet esprit éminemment éclectique, qu'aurait-il dit, si quelqu'un lui eût sérieusement proposé de faire de son fils un marchand?

Ces déplorables préjugés, qui subjuguaient également l'esprit du vulgaire et les plus hautes intelligences, étaient dus à l'esclavage. L'esclavage avait déshonoré le travail. Ce ne sont pas là des conjectures, des inductions faites à plaisir. Allez aux Antilles, là où l'esclavage existe encore, et voyez dans quelle estime on y tient le travail, et surtout le travail des champs. Partout où le travail est devenu le lot d'hommes asservis, opprimés, avilis, l'homme libre s'est accoutumé à le regarder comme un signe d'infériorité naturelle. C'est là la plaie la plus profonde que l'esclavage ait jamais faite à l'humanité. Certes ç'a été un grand crime que d'exploiter l'homme comme une chose et d'oser s'en dire propriétaire; mais il y a peut-être un mal moral plus profond encore à déshonorer ainsi la véritable force, le principe de vie des individus et des nations, la loi imposée par la Providence à l'espèce humaine, le travail.

La classe des travailleurs libres, peu nombreuse et

peu considérée dans le monde ancien, commençait à se développer dans le rajeunissement de l'Europe, sous l'influence du christianisme, au moyen âge.

Mais alors elle était, si je puis parler ainsi, encore dans l'enfance. Elle se sentait faible et toujours menacée au milieu de cette société de fer qui paraissait ne reconnaître d'autre principe que la force. Vous représentez-vous la classe des hommes libres paraissant au milieu des lances de la féodalité comme des herbes et des fleurs bien tendres et bien jeunes, qui poussent au milieu des ronces et des épines ! Tels furent ses commencements. Comment, si faible, au milieu de si grands dangers, a-t-elle pu se conserver, croître, et enfin couvrir la face de l'Europe civilisée ? Par l'association et, pour dire tout en deux mots, par les communes et les corporations des métiers.

C'est là l'origine de ces corporations. Elles étaient des associations défensives, un bouclier dont on se couvrait pour ne pas être écrasé par la puissance féodale ou pour résister aux empiétements de la haute bourgeoisie. Dès lors, il importe de les considérer sous leur véritable point de vue. Or quel est-il ? Est-ce le point de vue économique ? Nullement ; c'est le point de vue politique. Il n'était pas question de savoir si les travailleurs produisent davantage et mieux à l'état de corporation ou autrement ; la question était d'être ou de n'être pas. Remonter à ces faits

sociaux pour en tirer quelque conclusion économique, ce serait aussi raisonnable que de regarder les règlements d'une place en état de siége, règlements faits pour se défendre à tout prix, comme la véritable et permanente organisation de la cité. Que peut-on conclure de faits qui se sont passés lorsque la puissance publique était à peu près nulle ? Qu'ont-ils de commun avec un état régulier où la puissance publique ne refuse à personne la protection sociale, où chacun peut développer sans crainte ses forces et son industrie ?

Les corporations du moyen âge s'entouraient de priviléges, parce que le privilége était la seule forme sous laquelle put alors s'abriter le droit. L'apprentissage, dans les corporations, était une sorte d'initiation politique. On se soumettait à cette hiérarchie parce qu'on avait besoin à la fois de protection et d'ordre. Cela est si vrai, que même alors, dans les pays où ces nécessités politiques n'existaient pas, il n'y avait pas de corporations. Je vous citerai un ancien statut de Milan, ville qui était alors au plus haut degré de grandeur, de richesse et de puissance productive. Ce statut ferait honneur à Adam Smith. Il proclame la liberté du travail, liberté pour le lieu, liberté pour le choix du métier, liberté pour le nombre et le sexe des travailleurs. C'est sous ce régime que le travail de la laine atteignit dans Milan un tel degré de prospérité, que les produits en étaient trans-

portés dans tous les marchés de l'Europe. Plus tard on voulut, sans nécessité, imiter les corporations des autres pays, et ces florissantes fabriques milanaises disparurent.

La France aussi eut ses jurandes, ses maîtrises. Ces corporations de métiers avec obligation d'apprentissage et de compagnonnage, n'ont été définitivement abolies que par l'Assemblée constituante.

Cependant l'Assemblée constituante, en abolissant les jurandes et les maîtrises, a-t-elle résolu la question? Non, messieurs. Aujourd'hui encore dans le domaine de la science, la question est controversée; il est des hommes, et des hommes dont l'opinion mérite d'être examinée, qui regrettent, en partie du moins, ces établissements. Effrayés de la libre concurrence des travailleurs, ils croient qu'il y a là quelque chose à faire, quelque mesure à prendre, que tout n'est pas à repousser dans le système des règlements. Cela est-il vrai? cela est-il fondé? Que peut-on attendre de ces règlements? C'est ce que nous allons examiner.

Qu'il nous suffise pour le moment de reconnaître qu'on ne peut tirer aucun argument d'analogie, ni des corporations du moyen âge, ni de quelques institutions du monde ancien, telles que les *collegia opificum* des municipes romains. Les circonstances sont trop diverses, car, certes, nous ne suspectons personne de vouloir ramener parmi nous le système

féodal, et moins encore l'esclavage et l'organisation sociale de l'empire romain.

Il est bon de le rappeler, messieurs. Le travail libre est un fait des temps modernes, un résultat de notre civilisation. Servile dans l'antiquité, quasi-servile au moyen âge, là où les esclaves ont été remplacés par les serfs, il fut, dans une grande partie de l'Europe, affranchi par l'émancipation des classes laborieuses, lors de la formation des communes. La liberté du travail se trouva cependant limitée par le système des règlements et des corporations.

Ces corporations, produit nécessaire, dans leur temps, des circonstances où le travailleur se trouvait placé, seraient-elles compatibles avec l'état actuel de la société en Europe, et plus particulièrement en France? Écartons d'abord la nécessité politique qui leur a donné naissance. Certes, les métiers n'ont pas besoin aujourd'hui de s'organiser en corporations pour être protégés; la puissance publique leur suffit. Dès lors il est évident que la gêne, les frais et les pertes de temps qu'occasionnaient ces corporations par cela seul qu'elles étaient des corporations, qu'elles avaient une organisation et une administration à elles, seraient aujourd'hui sans but et sans compensation. Qui voudrait s'enfermer dans une cuirasse ou se couvrir d'un lourd bouclier lorsque tout respire autour de soi la sécurité et la paix?

On pourrait peut-être envisager ces corporations

sous un autre point de vue politique pris dans notre organisation sociale. On pourrait se demander si cette portion de travailleurs et de capitalistes, qu'on est convenu d'appeler la *classe moyenne*, pourra, dissoute comme elle l'est en simples individualités, sans autre aide que son intelligence et ses richesses, garder la position sociale qu'elle a conquise ; si elle le pourra en présence de la noblesse et du sacerdoce, dont rien n'a pu détruire, soit la puissance d'organisation, soit l'esprit de corps ; si elle le pourra, pressée de l'autre côté par la masse des travailleurs pauvres, des prolétaires, avec laquelle la commune origine tend sans cesse à la confondre, et dont rien de profondément marqué ne la sépare. On pourrait se demander si cette situation n'est pas de sa nature transitoire, si ce que nous prenons pour définitif et pour assis est autre chose que la préparation d'un ordre nouveau dont la forme nous est encore inconnue.

Mais, à supposer qu'il y ait quelque prétexte à ces inquiétudes et quelque motif à ces doutes, ce seraient là des problèmes par trop étrangers à la science économique pour que nous dussions nous y arrêter. Et d'ailleurs, serait-ce sérieusement qu'on croirait en trouver la solution dans le rétablissement des anciennes corporations des arts et métiers ?

Aussi ceux qui, aujourd'hui encore, séduits par une utopie rétrograde, pensent qu'il est utile de sou-

mettre tous les travailleurs à une règle commune, se fondent-ils sur des raisons économiques et morales ; ils cherchent à prouver que la misère du travailleur et tous les vices qu'ils reprochent à notre économie sociale sont les conséquences nécessaires d'un excès de liberté, et, pour parler comme on parle aujourd'hui, d'un *individualisme* exagéré.

Examinons d'abord le système des anciennes corporations de métiers. Nous verrons ensuite ce qu'il faut penser des mesures législatives que pourraient désirer ceux qui, convaincus de l'inopportunité de ce système, voudraient cependant arriver à une organisation uniforme du travail.

Or quels étaient les résultats économiques les plus frappants du système des jurandes et des maîtrises? Il y en avait deux principaux : la division officielle des métiers, l'obligation de l'apprentissage.

Tâchons de nous rendre un compte exact de ces deux résultats.

Dès le moment que, pour avoir le droit d'exercer un métier, il faut, en qualité d'apprenti, de compagnon, de maître, appartenir à une corporation, chaque corporation doit représenter un métier déterminé. L'homme qui veut se vouer à une profession doit connaître quel est, pour ainsi dire, le collége où il doit faire ses études de travailleur, et prendre un brevet de capacité. Dans les hautes professions, l'étude de la jurisprudence et celle de la

médecine sont nettement divisées l'une de l'autre, bien que ces deux sciences aient des points de contact, ainsi que nous le voyons dans la médecine légale. Par le système des corporations, le principe de la séparation fut appliqué aux métiers proprement dits. Il y avait, à Florence, vingt et une corporations de métiers, ou *arti*, dont sept, qui occupaient le premier rang, étaient appelées *arti maggiori*, et constituaient la véritable aristocratie de la république florentine. C'est de l'une de ces corporations que sortirent les Médicis. Déjà, au treizième siècle, sous Louis IX, il y avait à Paris cent métiers peut-être, ayant chacun son organisation et ses statuts particuliers. La royauté octroyait ces priviléges ou les légitimait à prix d'argent, et se préparait ainsi des points d'appui contre l'aristocratie féodale.

Il est facile d'apprécier les résultats de toute division réglementaire des métiers.

D'abord est-elle possible? J'entends une division bonne, raisonnable. On l'a cru dans un temps où l'on ne se faisait pas une idée exacte de la puissance de l'industrie humaine. Mais nous, pourrions-nous souscrire à une pareille prétention? Une division rationnelle des métiers est une œuvre de science; c'est le principe de la division du travail appliqué à l'ensemble des forces productives. Diviser les métiers, en fixer les limites de manière que la division ne mutile et ne paralyse aucune force, et que

les limites assignées ne deviennent pas des entraves, c'est un des plus difficiles problèmes de classification que la science présente à l'esprit humain; passer ensuite de l'abstrait à l'application, du spéculatif à la pratique, ce serait le dernier effort de l'art, le couronnement de la technologie.

D'ailleurs, quelque habilement fait que fût ce travail à une époque donnée, qui pourrait se flatter d'avoir saisi la dernière expression de l'industrie humaine? En présence des prodiges qu'elle accomplit tous les jours, pourriez-vous imaginer de lui assigner des limites infranchissables et un état permanent? Il suffit d'un métier nouveau pour porter le trouble dans une classification, pour paralyser plus d'un métier et en mutiler plusieurs autres. Il faudra donc, tous les mois, toutes les semaines, tous les jours, à chaque découverte, à chaque progrès de l'industrie, diviser et subdiviser derechef, modifier, rajeunir une classification qui ne sera plus en harmonie avec l'état des choses.

C'est là, nous en sommes d'accord, la mission du savant. Tenu, sous peine de déchéance, de suivre l'esprit humain dans sa marche et dans ses conquêtes, d'en être à la fois le conseiller et l'historien, il n'y a jamais pour lui ni halte définitive, ni repos absolu.

Et l'art, on en tombera également d'accord avec nous, n'a rien de mieux à faire que de suivre, au-

tant qu'il est donné à la pratique de réaliser la théorie, les progrès et les conseils de la science.

Mais que lui faut-il, avant tout, pour qu'il puisse ainsi déployer librement toutes ses forces sur les traces de la science, pour qu'il puisse profiter de ses découvertes et s'aider de ses expériences? de la liberté.

Et de quelle liberté jouira-t-il, lorsque la classification des métiers, la division du travail, au lieu de rester affaire de science et chose d'expérience, se transformera en loi positive, en règlement obligatoire, et qu'on créera ainsi non-seulement des intérêts, mais des priviléges, des droits?

Aurait-on assez de bonhomie pour penser, ou assez d'hypocrisie pour affirmer que la loi positive, au lieu de suivre la marche de l'esprit humain d'un pas très-lent, épiera tous les progrès, qu'elle pourra les suivre jour par jour, avec un travail incessant, sans rien donner à la paresse, sans écouter l'orgueil législatif, le plus intraitable de tous, le plus fier de ses créations, et surtout sans se laisser ébranler par les résistances opiniâtres, féroces, c'est là le mot, de ces intérêts que le législateur aura imprudemment transformés en droits et en priviléges?

Ce ne sont pas là des craintes chimériques. Quand l'industrie des tôles vernies voulut s'introduire en France, elle y rencontra des difficultés presque insurmontables. Les fabricants d'objets métalliques,

serruriers ou autres, s'écriaient : C'est là notre privilége. Les vernisseurs disaient la même chose, et personne ne pouvait faire de tôles vernies.

Quand Argand inventa sa lampe, il eut à soutenir des luttes incroyables avant qu'il lui fût permis d'exercer son industrie. La construction d'une lampe exigeait le concours de plusieurs métiers, l'emploi de leurs outils ; deux ou trois corporations se jetaient à la fois sur l'inventeur et l'accusaient d'empiéter sur leurs prérogatives.

C'est en ces termes que l'inventeur des papiers peints se plaignait à son tour de ces vexations :

« Je n'avais pas songé aux tracasseries de la jalou-
« sie et au despotisme des commuautés ; je ne tardai
« pas à en éprouver l'animosité ou l'humeur ; plu-
« sieurs corps prétendaient tour à tour que j'en-
« vahissais leurs droits, et il se trouvait toujours
« que, soit une partie de ma manufacture, soit une
« autre, était une usurpation ; le moindre outil que
« j'imaginais ou que j'employais n'était plus à moi,
« c'était l'outil d'une manufacture ; la moindre idée
« que j'exécutais était un vol fait aux imprimeurs,
« aux graveurs, aux tapissiers, etc. Des administra-
« teurs éclairés me débarrassaient de ces entraves :
« je continuai à perfectionner mes ouvrages ; mes
« nouveaux succès excitèrent encore la jalousie. Un
« règlement parut, qui était destructeur de l'indus-
« trie, et me faisait un tort irréparable. Ces magis-

« trats furent bientôt désabusés; ils visitèrent ma « manufacture; le règlement fut supprimé. Pour me « mettre une bonne fois à l'abri des persécutions, « j'obtins pour mon établissement le titre de manu- « facture royale. »

Ces débats sont inévitables, à moins que l'autorité supérieure ne modifie sans cesse les règlements des corporations : ce qui est une véritable chimère. La division officielle des métiers, quelque facilité que nous ayons à faire des lois et des ordonnances, ne se trouverait jamais au niveau des progrès de l'industrie; elle ne serait qu'un embarras, un obstacle, une source de controverses et un moyen d'oppression.

Supposez maintenant les métiers divisés officiellement tant bien que mal; chaque maître reçoit ses apprentis, chacun fait des élèves; celui qui est apprenti ou compagnon dans une corporation, pour un métier déterminé, ne peut pas exercer un autre métier; quelque analogie qu'il y eût entre les deux métiers, il empiéterait. Il serait repoussé comme on repousserait, au Palais de Justice, un médecin qui s'y présenterait pour faire des actes d'avoué, ou comme dans un hôpital on mettrait dédaigneusement à la porte un avocat qui voudrait faire l'opération de la cataracte.

Dans ce système, que pouvaient devenir, après l'invention de l'imprimerie, ceux qui faisaient métier de copistes? Qui ne voit pas que, partout où

l'industrie est progressive et les besoins variables, il faut que le travailleur puisse passer d'une occupation à une autre? C'est déjà un grand malheur pour lui que cette nécessité de rétablir, souvent au prix de grandes souffrances, l'équilibre pour le nombre des travailleurs entre les diverses branches de la production, sans qu'on vienne encore lui dire : Tu as appris à faire des clavecins, on n'en veut plus aujourd'hui, tant pis pour toi ; il ne te sera pas permis de fabiquer des harpes ou de faire tel autre métier qui puisse te faire vivre.

C'est là un arrangement artificiel et tout à fait absurde. Un métier gagne trop dans ce système, tandis que d'autres ne gagnent pas assez. Le consommateur est rançonné quand le nombre des travailleurs est au-dessous des besoins, tandis que le travailleur est sacrifié à son tour quand les consommateurs se retirent, en grande partie du moins, des objets auxquels il travaille.

Il est un troisième inconvénient. Le système des jurandes et des maîtrises peut-il s'appliquer à tous les métiers? Même dans le temps où il jouissait de la plus grande faveur, on n'a jamais essayé de l'appliquer aux agriculteurs. Au fait, il a toujours été restreint aux villes, à certains métiers urbains. Sans doute, les tailleurs, les cordonniers, les fabricants de tissus de laine, d'étoffes de soie, se sont, avec une sorte d'orgueil, organisés en aristocratie des

métiers ; les agriculteurs, jamais. Dès lors, quel est le résultat? Lorsqu'il y a excès de travailleurs dans un métier fermé, le surplus se rejette, bon gré, mal gré, dans les métiers qui ne sont pas organisés en corporations. Les travailleurs, au lieu de se distribuer d'après les besoins de la production, se portent là où ils peuvent, comme l'eau qui, ne pouvant suivre son cours naturel, s'échappe sous une forte compression par des issues latérales que, livrée à elle-même, elle n'aurait point envahies.

Ce système de corporations devenait pour les campagnes une charge permanente, une véritable oppression. Des villes se sont arrogé toutes sortes de priviléges, parce qu'elles se trouvaient gouvernées par les hommes influents de ces mêmes corporations. Ainsi, dans un pays voisin, même de nos jours, aucun habitant de la campagne ne pouvait importer des objets par lui manufacturés ; un villageois ne pouvait y vendre une paire de souliers ; pour obtenir le haut privilége de chausser les bourgeois, il fallait être citadin. De là une lutte entre la ville et la campagne, car tôt ou tard la guerre éclate entre le privilége et ceux qui en souffrent ; lutte qui a fini par un déchirement déplorable et ridicule, qui n'est utile ni à la ville, ni à la campagne, et a fait deux états microscopiques de ce qui suffisait à peine pour en faire un.

Mais, dira-t-on, le second effet économique, du

moins, était précieux. L'apprentissage était assuré; vous n'aviez pas d'ouvriers ignorants, de travailleurs incapables : vous évitiez en même temps les piéges que la fraude et la mauvaise foi, excitées par une concurrence illimitée, tendent sans cesse à l'inexpérience des consommateurs. On trouvait dans le système des maîtrises, grâce au stage et aux épreuves que les producteurs devaient subir, la garantie de leur instruction, ainsi que celle de leur moralité.

La moralité des producteurs! Mais les innombrables lois et règlements qu'on rencontre dans tous les pays où l'industrie était bridée par le système des corporations, même par celui des castes, à commencer par les lois de Menou jusqu'aux règlements d'hier en Europe, et le fréquent renouvellement de ces lois, et les détails minutieux où le législateur se croyait obligé d'entrer, et la sévérité des peines dont il frappait les contraventions, n'attestent guère la bonne foi et l'innocence des producteurs. Ce ne sont pas là des lois et règlements imaginés *à priori* et publiés uniquement pour l'amour de l'art législatif. Le temps des législations scientifiques n'était pas arrivé. Tout y porte l'empreinte visible des faits qui ont forcé la main au législateur et réveillé même sa colère, par le sentiment de l'inutilité de ses efforts. Il est facile d'accuser le temps présent, facile d'absoudre le passé; nous sommes très-sensibles aux piqûres que nous éprouvons, et nous ou-

blions les blessures désormais cicatrisées de nos ancêtres.

D'ailleurs, y a-t-il fraude et tromperie par cela seul qu'on nous vend aujourd'hui, sous des noms anciens peut-être, des étoffes et autres produits moins fins, moins pesants, moins solides? le prix en est-il comparable à celui d'autrefois? C'est un bienfait de notre temps que d'avoir mis une foule de productions à la portée du plus grand nombre, d'avoir proportionné la valeur des produits divers à tous les moyens de fortune. L'industrie y a gagné, les consommateurs aussi; le riche peut encore satisfaire sa vanité, sans envier au pauvre ses modestes ustensiles et ses vêtements propres et confortables.

L'instruction ! Reconnaissons d'abord qu'il est un grand nombre de métiers pour lesquels un long apprentissage est chose parfaitement inutile. On comprend que, pour certains métiers, tels que ceux de pianiste, d'horloger, de mécanicien, un apprentissage soit nécessaire comme pour la profession de médecin ou d'avocat. Mais il y a des métiers pour lesquels l'apprentissage est l'affaire de quelques heures, de quelques jours tout au plus. On exigeait cependant un temps assez long, parce qu'il est dans la nature de tout corps privilégié de retarder, du moins, l'entrée de ceux qu'il ne peut pas ne pas recevoir. C'était un véritable impôt que les maîtres levaient sans cause aucune. Ainsi que l'a fait remar-

quer Smith, dont la sagacité et la méthode ne laissent rien à désirer sur cette question, cet impôt était aussi odieux qu'absurde. On exigeait l'apprentissage d'un boulanger, on ne l'exigeait pas d'un agriculteur, dont l'art est bien autrement difficile à apprendre et à pratiquer.

Qu'était, du reste, cet apprentissage tant vanté? Était-ce une école que l'État, comme tuteur commun, mettait à la portée de tout le monde? un enseignement théorique qui préparait les esprits à une pratique éclairée et progressive? une instruction donnée par des hommes choisis et n'ayant aucun intérêt à retarder les progrès de leurs élèves, à couper les ailes aux plus éveillés, à favoriser la médiocrité?

L'apprentissage ne se faisait que dans les ateliers, chez des hommes dépourvus, la plupart, de toute connaissance théorique, n'ayant ni l'envie, ni le loisir de cultiver leur esprit, d'étendre leurs connaissances. Le nombre des apprentis était réglé. Le maître le plus habile, comme le plus ignare, ne pouvait avoir que le même nombre d'apprentis. Point de libre choix pour les élèves; il fallait entrer, non chez le plus capable, mais chez l'homme où se trouvaient encore des places vacantes. L'apprentissage n'était point établi en faveur des élèves, mais tout en faveur des maîtres : c'était une sorte de servitude temporaire. Le maître voulait en tirer le plus d'avantage qu'il pouvait; il n'avait, certes, aucune

envie de se préparer, dans son élève, un compétiteur, un rival redoutable.

D'un autre côté, quel stimulant pouvait pousser les travailleurs à des efforts pour améliorer les procédés de leur industrie? Aucun. Aussi, quoi qu'on en dise, l'histoire de l'industrie française nous apprend qu'elle a fait plus de progrès en vingt ans, depuis l'affranchissement des travailleurs, qu'elle n'en avait fait auparavant en deux siècles. L'homme qui aurait montré un talent extraordinaire aurait été regardé par ses maîtres du même œil que les patriciens de Venise regardaient un jeune noble annonçant une vaste ambition et une marche rapide dans la carrière politique. On savait, d'ailleurs, qu'au bout d'un certain temps, en obtenant les bonnes grâces de son maître par un humble servage, on arrivait sûrement à être compagnon d'abord, et maître ensuite. L'essentiel donc était d'être soumis, admirateur de ses anciens, dédaigneux de toute nouveauté. On n'avait alors aucune inquiétude sur son avenir. Eh! quel souci pouvaient avoir des hommes à qui le défaut de libre concurrence assurait dans tous les cas une clientèle suffisante?

En résumé, l'instruction était imparfaite; la routine dominait dans les ateliers; les garanties qu'on prétendait obtenir étaient incompatibles avec la nature des choses. Le privilége était non-seulement inutile, mais odieux. Les produits, tantôt surabon-

dants, tantôt insuffisants, ne pouvaient jamais se proportionner au besoin. Je l'ai déjà dit, dans un temps où l'Europe était couverte de jurantes et de maîtrises, la ville de Milan jouissant, par une heureuse exception, de la liberté d'industrie, ses manufactures de draps entre autres furent bientôt célèbres dans toute l'Europe. Plus tard, le système des corporations y fut introduit, et ce fut là, je ne dis pas la cause unique, mais une des causes qui anéantirent presque l'industrie milanaise.

L'Angleterre, aussi, avait adopté le système des jurandes et des maîtrises; il y a plus, ce système y existe encore. C'est pourtant, dira-t-on, le pays où l'industrie a pris le plus brillant essor, où la production, par la quantité, par la qualité et le bas prix des produits, a fait de véritables prodiges.

On dira toute la vérité en ajoutant que ces résultats ont été obtenus malgré les corporations. Les Anglais aiment leurs vieilles lois; ils se plaisent à en proclamer la stabilité, l'éternité, bien entendu qu'on ne les appliquera pas, ou qu'une adroite interprétation les accommodera au temps présent. Ils ont des corporations; le statut d'Élisabeth n'a jamais été révoqué; mais, malgré la généralité de ses termes, les Anglais ont dit : Le système doit être maintenu, mais pour les villes *de marché* du temps d'Élisabeth et pour les métiers alors connus et incorporés. Tout autre métier est libre, et les métiers réglémentés,

eux aussi, sont libres dans toute autre localité. C'est ainsi que les nouvelles découvertes et les métiers nouveaux, même les anciens métiers dans les localités peu importantes jadis, se sont trouvés libres et n'ont rien eu à démêler avec les statuts et les chartes. Il suffisait d'un nom nouveau ou d'une ville nouvelle pour échapper à la gêne; qu'on dise maintenant que l'industrie anglaise s'est développée, grâce aux corporations et aux garanties que la production trouvait dans les jurandes et les maîtrises.

Il est cependant une observation que nous ne voulons pas passer sous silence et qui pourrait être de quelque poids pour ceux qui, comme nous, sont convaincus qu'il est de l'intérêt du pays, et surtout des travailleurs, que la population se développe très-lentement. Les jurandes et les maîtrises, dit-on, étaient un frein. Les pères de famille n'avaient pas l'espérance illimitée de trouver, pour leurs enfants, un métier, une profession utile; ils savaient que cette carrière n'était qu'à moitié ouverte, que n'entrait pas qui voulait dans le grand atelier de l'industrie nationale, et que le noviciat en était à la fois long et coûteux. Les mariages imprudents et précoces trouvaient un obstacle dans le système des jurandes, qui devenait ainsi une mesure préventive contre l'excès de la population.

Si la conséquence était vraie, elle ne me paraîtrait cependant pas décisive en faveur des jurandes et

des maîtrises. Je ne pense pas qu'il faille, par de mauvais moyens, imposer à la société des résultats que l'homme doit conquérir par sa moralité et par sa prévoyance. Mais, sans rentrer ici dans cette haute question à la fois économique et morale, bornons-nous à faire remarquer que l'observation n'est pas justifiée par les faits. Pour qu'elle eût quelque valeur, il faudrait que tous les métiers fussent soumis au régime des corporations. Or nous avons vu que, même dans le temps où ce système était le plus étendu, il n'a jamais été appliqué qu'à certains métiers et à certaines localités. Dès lors le surcroît de la population se jetait sur les professions et sur les métiers qui n'étaient pas enrégimentés. C'était un mal de plus pour ces métiers libres qui devaient supporter tout le poids rejeté par les autres. Enfin l'observation serait fondée, qu'il ne faudrait pas acheter ce résultat par des institutions qui paralysent l'industrie, qui supposent une immobilité chimérique dans les besoins du marché, et empêchent toute division rationnelle du travail.

Mais il est des hommes qui se flattent toujours de pouvoir rajeunir de vieilles idées à l'aide de nouvelles dénominations. Les jurandes et les maîtrises, ils les repoussent comme nous; les corporations leur déplaisent; les priviléges leur sont odieux. Ils ne demandent que des lois qui empêchent les ouvriers malhabiles de discréditer la production nationale, et

les travailleurs de s'entre-nuire par une concurrence déplorable.

Loin de nous la pensée de passer en revue tous les projets qui ont pu être imaginés dans le but de substituer des règlements modernes aux statuts des anciennes corporations. Ces détails auraient d'autant moins d'intérêt pour vous, que la liberté des travailleurs, garantie par nos lois, est en même temps assurée chez nous par nos opinions et nos mœurs. Ce n'est pas en France que le travailleur peut craindre le rétablissement des vieilles entraves.

Au surplus, dans ces projets, tout peut être ramené à deux points principaux :

Exige-t-on pour l'universalité des professions un apprentissage forcé et des épreuves de capacité?

Veut-on distribuer les travailleurs dans les divers métiers, au gré du législateur, et mettre à leur travail et à leur passage d'une industrie à l'autre, d'un lieu à un autre lieu, d'autres conditions que l'accord des parties intéressées?

Dans ce cas, quelles qu'en fussent la dénomination et la forme, ces règlements nous ramèneraient au système des maîtrises ; ils pourraient même le dépasser.

Dans le cas contraire, la liberté des travailleurs se trouvant respectée, les mesures qu'on pourrait prescrire ne seraient plus que des règlements de police. Il appartiendrait alors au droit public, plus encore

qu'à l'économie politique, d'en juger la portée et d'en apprécier les conséquences.

D'ailleurs nous n'envisageons ici la question de la liberté du travail que sous le point de vue de la production. Or les intérêts de la production sont garantis dès que rien n'empêche les travailleurs de faire l'essai de leurs forces, et que rien ne met obstacle à la libre concurrence du travail.

Est-ce à dire que nous voulions encourager l'imprudence des travailleurs, les détourner de l'esprit d'association, et sacrifier à la question de la production la question plus grave encore et plus compliquée de la distribution de la richesse? Est-ce à dire que la libre concurrence soit à nos yeux un principe tellement absolu que nulle limitation ne soit possible, nulle exception raisonnable?

Non, messieurs; mais nous ne pouvons pas tout dire à la fois.

Déjà, en parlant des lois qui régissent le marché et déterminent la valeur en échange, nous avons fait remarquer que la libre concurrence n'était pas un fait aussi général que quelques économistes paraissent le supposer. Nous aurons l'occasion de renouveler cette remarque importante.

En traitant de la population nous avons indiqué les règles que les travailleurs devraient s'imposer dans leur propre intérêt, et les écueils contre lesquels ils iront inévitablement se briser, si, méconnaissant

la puissance de certains faits, ils se livrent à d'imprudents conseils et négligent les enseignements que la Providence a mis à la portée de tout être raisonnable.

Nous y reviendrons en étudiant, d'abord, l'action du capital, et plus tard les lois des profits ainsi que celles des salaires.

Nous verrons aussi que ces considérations n'ôtent rien de leur force aux arguments qui justifient le principe de la liberté des travailleurs. C'est à leur intérêt et à leur raison qu'il faut se confier. La loi, avec ses mesures générales et nécessairement grossières, tout en paralysant la production nationale, retarderait en même temps l'amélioration du sort des classes pauvres.

Mais, tout en repoussant le système des jurandes et des maîtrises, ainsi que tout système analogue, voulons-nous affirmer qu'aucune exception légitime ne puisse être apportée au système de liberté ? Voulons-nous ériger en principe absolu qu'il ne faille prendre aucun soin de la capacité et de la moralité des travailleurs ?

L'une et l'autre conséquence dépasseraient notre pensée.

Regardons les choses de plus près. Nous l'avons dit souvent, et nous ne craignons pas de le répéter, les intérêts économiques ne sont pas les seuls dont la société doive prendre soin. Que la loi mette, si cela

est possible, des bornes au travail des enfants dans les manufactures, qu'elle assujettisse à certaines règles le service de la marine marchande, la profession de colporteur; l'économiste peut et doit signaler les effets de ces mesures sur la production nationale : il ne saurait prétendre à ramener la question aux étroites dimensions d'une question purement économique.

Il y a plus : il est des travaux, surtout parmi les travaux intellectuels, qui peuvent, par leurs résultats, exercer une influence irréparable, soit sur l'individu, soit sur la société.

Ajoutez que, pour certaines productions, celui-là même qui ne connaît pas les procédés du travail peut en apprécier les résultats. J'ignore complétement par quelles opérations sont produits certains meubles; cependant je pourrais en acheter sans trop redouter la mauvaise foi du vendeur. Mais il est des produits dont l'appréciation est impossible au vulgaire ; tels sont ceux du médecin. Nous avons des magistrats, des officiers publics, des avoués, des notaires, des huissiers, des agents de change, des instituteurs, dont les erreurs peuvent également causer un très-grand préjudice à l'individu qui en serait victime et jeter en même temps une profonde alarme dans la société. Leurs services sont, dans une certaine mesure, indispensables à tout le monde : et cependant leur capacité est si spéciale, qu'il est impossible aux consommateurs de ces services d'en juger.

D'ailleurs l'immoralité d'un marchand, d'un fabricant est peu redoutable. La denrée peut être vérifiée avant l'achat, et, en cas de fraude, le dommage est appréciable et limité. Le médecin, l'avocat, le magistrat ne nous offrent pas, avant d'agir, un échantillon de guérison, de plaidoyer ou de jugement.

Dès lors, la question s'élargit et dépasse les bornes de l'économie politique. Il ne s'agit plus seulement de savoir si la libre concurrence nous donnerait des produits plus abondants et meilleurs ; la morale et la politique interviennent dans la question. La protection due aux incapables, et la nécessité d'écarter une foule de crimes ou d'erreurs irréparables, exigent impérieusement quelques mesures préventives. Dussent-elles rendre quelques produits plus chers, dussent-elles paralyser quelques talents, la morale et la politique pourraient-elles consentir à la suppression de ces mesures ?

Pour certaines professions on demande aux candidats des preuves de capacité, pour d'autres des garanties de capacité et de moralité à la fois. Il en est où le nombre des titulaires est limité et le choix en dépend de l'autorité supérieure. Enfin dans quelques pays, en France, par exemple, le gouvernement exige un cautionnement plus ou moins considérable, et en cas de vacance il accorde, d'ordinaire, son *placet* au candidat que le titulaire lui désigne comme

acheteur de l'office qu'il entend résigner. Il ne nous appartient pas de soumettre ici à une analyse critique les diverses conditions qu'on impose aux professions que nous avons indiquées et à d'autres professions analogues.

Il est cependant deux graves questions que ces faits soulèvent et que nous ne croyons pas devoir laisser passer sans faire quelques remarques.

Cette limitation du nombre des producteurs dans certaines professions est-elle réellement chose nécessaire, utile du moins ?

Et, dans le cas affirmatif, que penser de cette pratique qui permet au possesseur de vendre sa place au candidat de son choix ? En d'autres termes, que penser de la vénalité des offices ?

Et d'abord les esprits ombrageux demanderont peut-être, comme question préjudicielle, si, en limitant le nombre des producteurs, on ne crée pas un privilége.

Un privilége ! mais il n'est (on a répondu) aucune carrière qui offre une masse illimitée de travail ; la production et, par là, le nombre des producteurs sont bornés par la nature même des choses. En déclarant que dans telle ou telle carrière il n'y a place que pour un certain nombre de travailleurs, le gouvernement proclame donc un fait indépendant de sa volonté, et il le proclame au profit des travailleurs eux-mêmes, qui évitent ainsi des piéges et des mé-

comptes. Loin de créer un privilége, il ne fait que prévenir des malheurs, si toutefois il a soin d'étudier l'état toujours mobile de la société et n'oublie pas de proportionner le nombre des travailleurs aux variations de la demande.

Ce n'est pas là, en effet, qu'est à proprement parler le privilége. Cet exercice de la tutelle publique peut paraître plus ou moins nécessaire, plus ou moins sujet aux erreurs et aux abus ; mais, si le nombre des travailleurs était réellement proportionné au besoin, s'ils ne retiraient de leurs labeurs et de leurs capitaux que les profits et les salaires qui, vu l'état général des marchés, doivent être fournis par la profession dont il s'agit, le gouvernement se trouverait dans le cas d'un entrepreneur chargé de construire un *tunnel* ou d'exploiter une mine. Dit-on de celui-ci qu'il établit un privilége, parce qu'il n'admet qu'un nombre limité de travailleurs ? Il subit la loi que la localité lui impose. Ce qu'on pourrait dire avec plus d'apparence de raison, c'est que, pour les professions dont le gouvernement se réserve de choisir les titulaires, il se fait lui-même entrepreneur vis-à-vis du public : ce qui devrait peut-être, en cas de malheur ou de crime, imposer à l'État l'obligation de suppléer à l'insuffisance des garanties exigées de l'auteur du dommage. Ces officiers publics sont les hommes du pouvoir, comme les ouvriers sont les instruments de l'entrepreneur ; s'il lui arrive malheur, le consom-

mateur ne doit rien s'imputer à lui-même ; il n'a pu choisir.

Quoi qu'il en soit, là n'est pas le privilége. Un privilége existe cependant, un privilége analogue à celui des maîtrises ; c'est le droit qu'ont les titulaires de conserver leur place et d'en exercer les fonctions, lors même que des travailleurs plus habiles se présenteraient pour les remplacer. Un entrepreneur ne fait pas avec ses ouvriers des conventions viagères ; il les prend à la journée, à la semaine, tout au plus au mois, rarement à l'année. Le gouvernement, au contraire, engage des travailleurs pour la vie, du moins lorsqu'il se charge des affaires des particuliers ; car les affaires publiques, il a soin de ne les confier qu'à des agents temporaires et révocables. Toute trace de privilége disparaîtrait, si, par une sorte de concours périodique, la lice était toujours ouverte aux capacités nouvelles et les couronnes réservées aux plus habiles.

Mais cette pensée, j'en conviens, ne saurait passer dans la pratique. Quelle perturbation ne jetterait-elle pas dans une foule d'existences ! quel découragement pour des carrières qui, d'un côté, exigent de grands sacrifices, et où, de l'autre, les titulaires seraient exposés, je ne dis pas seulement aux chances de la libre concurrence, comme les avocats et les médecins, mais à une exclusion absolue !

Je voulais seulement démontrer que ce n'est point

la restriction du nombre, isolément considérée, qui peut être attaquée au nom de l'égalité civile. Qui a jamais imaginé de crier au privilége, parce que le nombre des préfets ou des lieutenants généraux, celui des ingénieurs civils et des consuls, n'est pas illimité? Les avoués, les notaires, les agents de change, les huissiers, sont également des travailleurs officiels choisis par le gouvernement, dans l'intérêt général et dans des vues d'ordre public; seulement, au lieu d'être rétribués directement par l'État, ils le sont par les particuliers qui ont besoin de leurs services et proportionnellement (il en devrait du moins être ainsi) à leur travail; ils le sont comme l'étaient jadis les juges, dans plusieurs pays, au moyen des épices.

Cela étant, reste la question pure et simple, dégagée de tout préjugé, de savoir si la restriction du nombre est chose nécessaire, utile du moins.

Pourquoi, dira-t-on, la carrière ne resterait-elle pas ouverte comme elle l'est pour les médecins et les avocats? Ils courent bien, ceux-ci, les risques de la libre concurrence! En supposant même la meilleure volonté, l'étude la plus consciencieuse des faits sociaux, est-il facile au gouvernement de maintenir une juste proportion entre le nombre des officiers publics et les besoins de chaque localité? Qui ne sait pas les obstacles presque insurmontables que lui opposent les intérêts existants, l'esprit de corps, la possession des uns, les espérances des autres?

On ajoutera qu'il en est de même pour les rétributions. Comment prévenir les exagérations, les abus? L'esprit de corps l'emporte sur tout intérêt particulier; des coutumes abusives s'établissent; le gouvernement lui-même ne saurait les déraciner, car toute corporation fermée est une puissance, et une puissance d'autant plus redoutable qu'elle n'a qu'une seule idée dans l'esprit, une seule affaire sur les bras. La concurrence peut seule obvier à ces inconvénients; elle peut seule maintenir constamment le nombre au niveau des besoins, et proportionner la rétribution aux services.

Ces arguments ne sont pas sans force; mais ils ne sont pas non plus sans réplique. C'est ce que j'essayerai de démontrer dans la prochaine séance.

DIX-NEUVIÈME LEÇON

SOMMAIRE

Continuation. — Raisons qui paraissent justifier, pour certaines professions, la limitation du nombre des titulaires et l'élection par le gouvernement. La plus décisive, c'est que la libre concurrence pourrait, dans les professions qui exigent pour la sûreté du public une grande moralité, mettre les titulaires aux prises avec le besoin et exposer ainsi les consommateurs à des dommages très-difficiles à éviter, impossibles à réparer. On ne peut pas s'assurer, à l'avance, de la moralité d'un homme par des épreuves directes et officielles, comme on le peut de sa capacité. Il faut donc admettre un pouvoir discrétionnaire; mais ce droit, qui permet au gouvernement de profiter de tous les renseignements, peut se concevoir comme moyen d'élection; il serait intolérable comme moyen d'exclusion. — La vénalité des offices paralyse ce droit de gouvernement : elle aggrave les inconvénients de la restriction et en affaiblit les avantages. Le libre choix de l'autorité n'est plus qu'une vaine apparence. Le nombre des producteurs ne se proportionne plus au besoin. On crée une propriété factice dont les revenus ne sont qu'un impôt déguisé levé sur les consommateurs.

Il est des industries que, par exception à la règle de la liberté du travail, il peut être utile de soumettre à quelques restrictions, et de contenir par certaines mesures préventives. Cela doit avoir lieu lorsque le danger de la liberté absolue est très-grand, et que les moyens individuels de s'en garantir sont insuffisants. C'est là le principe dirigeant de la ma-

tière. Si cette double condition se vérifie, l'économie sociale comme la morale et la politique, réclament également l'intervention de l'autorité, des mesures équitables de police étant le seul moyen de garantir les consommateurs et de leur assurer la loyale production des denrées ou des services qui leur sont indispensables. Le gouvernement intervient alors avec le même droit qui l'autorise à prohiber l'usage des armes à feu dans l'intérieur des villes. A la rigueur, on pourrait soutenir que, les hommes ayant des yeux et la faculté de s'en servir, il n'y a aucune nécessité d'empêcher que des coups de fusil ne soient tirés dans les rues. Les passants se préserveront de tout danger comme ils pourront, et, si malheur arrive, les auteurs de ces accidents seront condamnés à des dommages-intérêts, même à une peine plus ou moins sévère; mais la liberté individuelle n'aura point reçu d'atteinte. Sérieusement, qui voudrait ainsi être exposé au danger toujours imminent d'être blessé au détour d'une rue, et n'avoir d'autre ressource que l'espoir d'obtenir des dommages-intérêts?

En appliquant ces principes à l'exercice de certaines professions, telles que les professions de médecin, de pharmacien, d'avoué, d'agent de change, nous avons fait remarquer que les mesures préventives le plus généralement adoptées consistent dans des épreuves préalables de capacité, dans la fixation d'un nombre déterminé de titulaires pour chaque

fonction, et dans leur nomination par le gouvernement.

Ces trois mesures ne sont pas toujours cumulées. Ainsi peut devenir avocat qui veut, pourvu qu'il subisse avec succès les épreuves de capacité; c'est à lui de savoir si le marché (il faut bien appeler les choses par leur nom) suffit à tous ces producteurs. Il en est de même pour l'art de guérir. A la rigueur, il pourrait y avoir plus de médecins que de malades.

En revanche, il n'est pas libre à tout homme, quelle que soit d'ailleurs sa capacité, de se faire notaire, avoué, agent de change. On a restreint le nombre des titulaires dans plus d'une profession, plus particulièrement dans celles qui donnent à ceux qui les exercent la qualité d'officiers publics en même temps que celle de producteurs. C'est là la mesure qui a été souvent attaquée au nom de la liberté de l'industrie et du principe de la concurrence. En rapporteurs impartiaux, nous devons vous faire connaître les raisons qui paraissent la justifier.

Nous venons de le dire, le notaire et l'agent de change sont à la fois producteurs et officiers publics : en tant que producteurs, on considère surtout leur capacité; en tant qu'officiers publics, c'est, avant tout, de leur probité, de leur moralité, qu'il faut s'enquérir. Il faut songer à la confiance que doivent inspirer leurs actes, à la foi qu'ils leur impriment,

à la valeur du témoignage qu'ils sont appelés à rendre. Un agent de change, quand il prête son ministère au commerce, conformément à la loi, est en quelque sorte un témoin privilégié, un homme dont le gouvernement vous dit : Accordez-lui votre confiance, je sais qu'il la mérite. Quand vous faites des déclarations devant deux notaires, elles obtiennent plus de croyance que si elles étaient faites devant deux personnes quelconques; aussi, lors même que vous n'auriez pu les signer, ne pouvez-vous les contredire sans vous inscrire en faux; il suffit que l'acte ait l'apparence, les formes extérieures d'un acte notarié, pour que l'inscription en faux vous devienne nécessaire pour l'attaquer.

La capacité de ces agents peut, sans trop d'inconvénients, être diverse. On choisira pour une cause compliquée l'avoué le plus instruit; pour une négociation délicate, l'agent de change le plus habile. La moralité, au contraire, veuillez le remarquer, n'admet ni plus ni moins; car ce n'est pas de délicatesse, mais de probité que nous parlons ici.

D'ailleurs, l'ignorance ne peut guère se cacher; elle ne tarde pas à être connue, proclamée : la perversité, au contraire, se dissimule longtemps, et, chose déplorable! c'est derrière le talent qu'elle peut s'abriter, c'est de son éclat qu'elle peut éblouir les regards du public.

Ces remarques ne s'appliquent pas seulement aux

professions officielles proprement dites; il en est d'autres qu'on pourrait, à la rigueur, placer sur la même ligne. Le pharmacien n'est pas seulement un chimiste plus ou moins habile, un homme dont la légèreté ou l'ignorance peut causer de grands malheurs; il est aussi une sorte d'officier public. Quelles ne seraient pas l'inquiétude des familles, les alarmes des malades, si, en recevant d'un homme qui leur est le plus souvent personnellement inconnu, une mixture, une potion, ils n'étaient pas moralement certains de la véracité de l'étiquette qu'il a inscrite sur la fiole? Il en est des médicaments comme de la monnaie : c'est sur la foi d'une attestation qu'on accepte, avec cette différence, toutefois, que pour les monnaies il est facile, en cas de doute, d'en vérifier, du moins, le poids, tandis qu'un homme de l'art pourrait seul contrôler les fournitures du pharmacien.

C'est à la vue de ces dangers que les gouvernements se sont émus, et qu'ils ont accumulé, pour quelques-unes de ces professions, les mesures préventives; aux épreuves de capacité, au cautionnement, aux garanties qu'offre la discipline des corporations, ils ont joint la nomination par l'autorité publique, et ils n'ont ouvert la carrière qu'à un nombre déterminé de concurrents. Est-ce là une atteinte bien grave, bien fâcheuse au principe de la liberté? Examinons encore.

Et d'abord, quelque vrai, quelque important que soit le principe de la libre concurrence, devons-nous, avec certains économistes, en exagérer la portée? Ne savons-nous pas qu'il ne joue point dans la production intellectuelle le même rôle que dans la production purement mécanique? Il peut y avoir pleine et véritable concurrence entre les fabricants de bas, entre les raffineurs de sucre. En est-il de même des avocats, des médecins, des artistes? Parmi les mille et mille médecins et chirurgiens de Paris, combien y en aurait-il faisant réellement concurrence aux Dupuytren et aux Portal? Les producteurs intellectuels se classent par le mérite réel et par la renommée, et ils se séparent ainsi les uns des autres par des lignes de démarcation infranchissables. La république des lettres (il faut y comprendre les beaux-arts et les sciences) est éminemment aristocratique; elle tient peu à l'égalité des condition : il n'en est pas où la *plebs* soit plus à plaindre.

Mais sans vouloir insister ici sur les corollaires de cette remarque, et tout en reconnaissant qu'il ne faut ni le génie de Ricardo, ni le talent de Dumoulin, pour être soit un bon agent de change, soit un avoué recommandable, nous ne pouvons pas ne pas rappeler que la moralité humaine n'est malheureusement pas une puissance dont il soit difficile de trouver les bornes, du moins chez le plus grand nombre. Dès lors convient-il, est-il sage, moral, de

mettre l'homme aux prises avec le besoin, tout en lui confiant des fonctions importantes et dangereuses; tout en le mettant à même de décider des plus grands intérêts, seul, par un mot, par une omission, par une ruse ou par un crime, souvent si faciles à cacher? convient-il de jeter dans la société une cause si générale, si fondée d'inquiétudes et d'alarmes?

Et cependant, qu'arriverait-il si certaines carrières, qui exigent surtout une grande moralité, étaient ouvertes à un nombre illimité d'aspirants? Il arriverait ce qui arrive de certaines professions libres. Qui ne sait combien il y a de médecins sans malades, d'avocats sans causes, d'instituteurs sans élèves? Il y aurait, par la même raison, des avoués sans affaires, des agents de change sans négociations, des notaires sans cabinet, ou, du moins, la part de chacun serait trop faible pour que le produit de leur travail pût suffire au plus grand nombre d'entre eux et leur donner les moyens de tenir dans la société le rang que leur profession leur assigne.

C'est une pensée commune, mais qu'il importe, cependant, de rappeler ici, que les besoins individuels ne sont pas les mêmes pour tous. Il est pour chacun de nous, grâce à notre éducation, à nos habitudes, à notre profession, à notre position sociale, des besoins qui sont des nécessités, quoiqu'ils ne soient pas communs à tous les hommes.

Même dans des pays civilisés, en Écosse, par

exemple, vous trouverez dans les campagnes beaucoup de gens qui marchent nu-pieds sans en éprouver ni souffrance physique, ni dégradation morale. C'est l'usage du pays. Ailleurs, le paysan qui n'aurait pas au moins des sabots serait regardé comme un mendiant. A coup sûr, un homme de loi qui n'aurait pas de souliers exciterait, quoique peut-être mal à propos, une certaine défiance chez son client. Une chaussure décente est pour lui un besoin aussi indispensable que l'est un vêtement quelconque pour tout homme.

Chaque profession est inévitablement soumise à des convenances d'un ordre plus ou moins élevé, à un genre de vie plus ou moins coûteux. Ne perdons pas de vue que toutes les choses que nous désirons peuvent se ranger sous trois chefs, les choses nécessaires, les choses qu'il est convenable d'avoir, et celles qui sont pour nous de pures jouissances, des dépenses de luxe. Dans toutes les classes de la société qui sont au-dessus de la misère, vous retrouverez cette triple distinction. Ce serait une sorte de cynisme fantastique que d'imaginer que, pour tous les hommes, les besoins sont les mêmes.

Or, pour en revenir aux professions qui, par la nature de leurs fonctions, exigent des garanties positives de moralité, on a pu craindre, avec raison, que si des hommes voués à l'une ou à l'autre de ces professions se trouvaient, par l'effet de la libre con-

currence, hors d'état d'obtenir par leur travail non-seulement ce qui leur est convenable, mais ce qui leur est nécessaire, la moralité de ces hommes, se trouvant ainsi aux prises avec le besoin, ne laissât les consommateurs exposés à des dommages très-difficiles à éviter, impossibles à réparer.

C'est là, je crois, l'argument décisif. Si les autres ne sont pas d'une égale force, celui-là mérite d'autant plus d'être pris en sérieuse considération que l'expérience paraît avoir confirmé la nécessité de cette exception (elle n'est pas la seule) aux principes de la libre concurrence.

Je ne vous citerai qu'un fait. Le privilége des agents de change, aboli en 1791, ne tarda pas à être rétabli. Peut-être, lors du retour de la monarchie? Non, messieurs, par la Convention. On sentit la nécessité d'une police de la bourse. Une concurrence illimitée d'hommes se faisant agents de change avait porté une telle perturbation dans les négociations, qu'il devint nécessaire de réduire le nombre des agents de change à vingt-cinq. Les comités de salut public et des finances furent chargés de les nommer. La corporation fut ensuite réorganisée sous le Consulat, qui exigea un cautionnement. Cette organisation fut complétée plus tard, en 1816 et 1818.

Au surplus, en pratique, la question dépend toujours de la mesure de confiance que la loi accorde à certaines professions. Plus les actes dont on les rend

capables sont importants et dangereux, et plus les précautions à prendre doivent être nombreuses et rassurantes. Le droit de faire des actes judiciaires pourrait ne pas être un privilége, et les inconvénients de cette liberté seraient nuls, là où ces actes n'auraient pas la même importance légale que chez nous, là où ils ne pourraient pas apporter le même préjudice à ceux dont la confiance aurait été surprise. Mais, si vous nantissez certains hommes de pouvoirs très-étendus et très-dangereux, la question de la liberté du travail devient alors une question secondaire. Il ne s'agit plus seulement de savoir si on produira plus ou moins, si le travail sera plus ou moins parfait, plus ou moins cher : les principes de morale et d'ordre public dominent la matière.

On insistera peut-être; on dira qu'il est possible de s'assurer *à priori*, non-seulement de la capacité, mais de la moralité de ces agents; que c'est ainsi qu'on procède chez nous à l'égard des instituteurs primaires, et cela en vertu de l'art. 4 de la loi toute nouvelle qui vient de réaliser, pour cette branche de l'instruction publique, le principe du libre enseignement posé dans la Charte. La moralité de l'homme qui reçoit des pères de famille le dépôt sacré de leurs enfants serait-elle moins importante à constater que celle d'un courtier ou d'un notaire?

L'argument est spécieux, séduisant même pour nous qui désirons vivement l'application la plus éten-

due du principe de liberté : toutefois l'argument nous paraît pécher par la base ; vous allez en juger.

Avant tout, est-il possible de s'assurer, à l'avance, de la moralité d'un homme, par des épreuves directes et officielles, comme on le peut de sa capacité? Évidemment, les moyens nous manquent. La moralité ne peut qu'être attestée ; elle n'admet d'autres preuves que le témoignage. Mais quel témoignage ! Le témoignage du passé, et il s'agit d'assurer l'avenir : un témoignage relatif aux premières années de la vie, avant les séductions et les tentations du monde ; et, cependant, c'est une garantie contre ces tentations et ces séductions qu'on demande : enfin, un témoignage qui, par sa nature, ne peut être que négatif ; et qui ne sait que le témoignage positif peut seul agir sur notre esprit comme preuve irrécusable ?

Encore, si ce témoignage négatif pouvait être obtenu avec toutes les garanties nécessaires, avec pleine liberté de contradiction et de débat public. Il n'en est rien ; cela est impossible. Aussi, convenons-en, celui qui ne voudrait pas confier à un postulant la moindre de ses affaires n'oserait pas, à moins de faits criants, notoires, lui refuser le certificat de moralité, et lui fermer de sa main une carrière qui était le but de sa vie, l'objet de ses études, l'espoir de sa famille. Dès lors, mieux vaudrait renoncer à toute preuve que d'inspirer au public une confiance qu'on n'a pas, en se contentant de preuves insuffisantes et indirectes.

On s'en contente pour les instituteurs primaires. — Le ciel nous préserve de mal augurer de notre belle loi. Nous dirons seulement que la comparaison n'est pas juste. L'instituteur exerce, il est vrai, une sorte de sacerdoce; il peut faire à la société un mal immense, un mal, disons-le, plus grand que le bien qu'elle peut en attendre. Il est si facile d'oblitérer la conscience des enfants et de pervertir la rectitude naturelle de ces jeunes âmes! L'instituteur doit être probe, dévoué, de mœurs très-pures, d'une conduite à tous égards irréprochable. Nous en tombons d'accord. Mais, de bonne foi, quel intérêt a-t-il à ne pas l'être? Qu'on nous permette de ne pas même faire allusion aux abominables égarements de quelques imaginations dépravées. Hors de ces rares turpitudes qui ne peuvent rester longtemps cachées, quel mal peut faire un instituteur primaire? Que peut-il attendre d'un manque de délicatesse, de probité, d'une partialité coupable, d'une complaisance inique? Changerait-il d'état? Pourrait-il s'abandonner aux prestiges d'une magnifique récompense, aux séductions d'une brillante promesse? L'instituteur n'a d'espoir que dans sa bonne conduite, dans une ardeur incessante et un dévouement impartial. C'est l'estime et l'affection des familles qui seules peuvent lui assurer un avenir modeste, mais certain et honorable. D'ailleurs, l'instituteur ne s'enveloppe point de mystère, n'agit point dans l'ombre du cabinet. Il

est constamment sous les yeux des familles, de ses supérieurs, du public. Tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, un geste, un mot, tout est observé par cent yeux, répété par cent bouches.

C'est ainsi que, par une liaison que je voudrais appeler providentielle, dans cette profession si importante pour l'avenir des sociétés, les garanties se trouvent dans les moyens d'exécution et en sont presque inséparables. Il suffit d'agir pour que le public sache si l'action est ou non conforme à la loi du devoir. L'hypocrite ne saurait garder longtemps un masque trompeur, ni préparer dans le mystère des maux irréparables.

D'ailleurs, même dans l'instruction publique, on est arrivé à l'absurde et à l'impossible, lorsqu'on a cru pouvoir, dans tous les cas, conciler le principe de la libre concurrence avec toutes les garanties que le haut enseignement paraissait exiger. En voici un exemple frappant. Le concours fut admis comme moyen de pourvoir aux chaires vacantes dans les facultés de médecine et de droit. Mais, en même temps, on craignit de voir le haut enseignement officiel devenir, en quelque sorte, la propriété d'hommes capables, sans doute, mais d'une moralité douteuse ou d'opinions hostiles à l'ordre de choses établi. A tort ou à raison, on s'effraya de la pensée que toute la jeunesse, appelée un jour au maniement des affaires publiques, pourrait, à un âge où les impressions sont

à la fois faciles et durables, puiser dans les hautes écoles des exemples dangereux ou des principes subversifs. Quelle pourrait être, disait-on, l'autorité morale d'un gouvernement qui, dupe de ses propres lois, organiserait à grands frais et au su de tout le monde des écoles qui deviendraient pour lui de vastes pépinières de frondeurs et d'ennemis? On reconnaissait en même temps que les certificats de bonne vie et mœurs n'étaient pas, dans le cas particulier, une garantie suffisante.

Or qu'a-t-on su imaginer pour obvier à ces inconvénients? Voyez-le, dans le statut du 10 mai 1825; la mesure la plus inoffensive, par cela seul qu'elle n'est pas susceptible d'exécution, la plus révoltante si elle l'était. Lorsque tous les candidats sont inscrits, le ministre, ou, si l'on veut, le conseil royal, aurait le pouvoir de rayer de la liste les noms de ceux dont la conduite, le caractère ou les opinions ne lui offriraient pas de garanties suffisantes. *Proh Deus!* Il dépendrait d'un ministre, d'une autorité, quelle qu'elle soit, de briser ainsi arbitrairement la carrière d'un homme, de jeter sur lui une tache indélébile, sans griefs articulés, sans défense, sans justification, sans appel! Les épreuves étant ouvertes pour la capacité, ce seraient donc les opinions, le caractère, la conduite de l'aspirant qu'on réprouverait. L'inquisition agissait d'une manière plus logique : elle interrogeait l'accusé. On n'a jamais eu recours, je crois, à ce pouvoir. Très-

heureusement, les noms des candidats pour les divers concours n'ont jamais placé le gouvernement dans la douloureuse alternative d'exercer un pouvoir tyrannique, ou de courir la chance de voir le haut enseignement confié à des hommes dangereux. Précisément, parce que cet étrange moyen est resté dans le domaine des abstractions, nous avons pu, sans inconvenance, le choisir comme un exemple des bizarreries auxquelles on serait conduit, en voulant appliquer sans distinction le système des épreuves préalables et directes à toutes les professions qui exigent, avant tout, des garanties de moralité.

En dernière analyse, pour certaines professions, il n'est guère possible de refuser à l'autorité publique un pouvoir discrétionnaire, un droit de tutelle que réclament également les intérêts privés et d'ordre public. Cette intervention tutélaire, qui permet au gouvernement de profiter de tous les renseignements, de toutes les données qu'il a pu se procurer, peut se concevoir comme moyen d'élection ; elle serait intolérable comme moyen d'exclusion. Le choix est une préférence qui peut blesser quelques personnes, mais qui ne les déshonore point ; l'exclusion serait un outrage.

Je passe maintenant à la seconde des questions que nous nous sommes proposé d'examiner, à la question de la vénalité des offices.

Et d'abord, que serait ce pouvoir discrétionnaire

qu'on réclame pour le gouvernement dans l'intérêt public et particulier, s'il était insuffisant au but qu'il faut atteindre? Si le nombre fixé par la loi devient une règle aveugle, inflexible, qu'aucune considération légitime ne peut modifier et qui, au lieu de se proportionner aux besoins, leur résiste, la garantie n'est plus qu'un absurde et odieux privilége. De même, si le gouvernement se trouve gêné dans ses choix, si les candidats lui sont, en quelque sorte, imposés par des intérêts personnels et subalternes, l'intervention de l'autorité n'est plus qu'un piége pour les citoyens : elle couvre de sa responsabilité morale des hommes qui, en réalité, ne sont pas ses élus.

Or, disons-le, il est à craindre que ce double inconvénient ne soit la conséquence nécessaire de la vénalité de ces offices. Je ne veux pas traiter ici la question générale de la vénalité des charges. Malgré l'autorité imposante de Montesquieu, la question est jugée, et la vénalité des charges condamnée sans appel. Signalée dans les cahiers des députés aux états généraux comme une des colonnes de ce vieil édifice politique qu'on voulait renverser, elle aussi tomba sous les coups redoublés de la France nouvelle, dans la nuit à jamais mémorable du 4 août. La magistrature ne fut plus l'apanage d'une caste, ni le privilége des hommes riches. La France, en devenant de plus en plus active et vivante, a prouvé que l'illustre pré-

sident se jetait dans le paradoxe lorsqu'il appliquait à la vénalité des charges la maxime, que « la manière « de s'avancer par les richesses inspire et entretient « l'industrie, » et lorsque, par un rapprochement qui, tombé d'une autre plume, pourrait être appelé bizarre, il nous disait : « Paresse de l'Espagne ; on « y donne tous les emplois. »

Mais le torrent révolutionnaire, quelle qu'en soit la violence, ne suffit pas toujours pour enlever jusqu'aux dernières racines des vieilles coutumes. Viennent ensuite les intérêts personnels et les vieux préjugés cultiver et réchauffer ces faibles débris, et de vigoureux rejetons ne tardent pas à reparaître, au grand étonnement de ceux qui imaginent qu'en politique abolir c'est supprimer, et que créer c'est fonder.

Nul de nous n'ignore ce qui se passe pour les offices de notaire, d'avoué, d'agent de change et autres. Le nombre des places est déterminé, et le choix des titulaires appartient au gouvernement. C'est là l'apparence : voici la réalité. Le titulaire qui, par un motif quelconque, estime que le moment de la retraite est arrivé pour lui, trouve un acheteur de son office, en retire un prix qui a été, dans certains cas, fort considérable, et obtient de l'autorité la nomination du candidat qu'il présente. Cet usage, qui n'était que toléré sous l'empire, a été sanctionné par la loi des finances de 1816 (art. 91).

Qu'importe ? dira-t-on. Le gouvernement peut refuser son agrément si le candidat ne réunit pas les qualités nécessaires : l'intérêt général n'est donc exposé à aucun dommage.

La réponse serait fondée, que le dommage des consommateurs n'en serait pas moins réel. Sur quoi repose cette propriété factice, vendue à beaux deniers comptants, et souvent pour des sommes énormes, trois cent, quatre cent, cinq cent mille francs? Quel est son revenu? où l'acheteur peut-il le puiser ? Hélas ! dans la poche des consommateurs; il faut bien que le tarif ou l'usage leur fasse retrouver, en sus de la rétribution due au travail, les intérêts et un peu aussi l'amortissement du prix d'achat. Car l'avenir est incertain ; il ne serait ni sage ni prudent de se fier aveuglément à l'espoir de recouvrer, à la fin de sa carrière, le prix déboursé ; mieux vaut prendre ses sûretés. Le résultat, c'est donc un impôt déguisé, levé par quelques particuliers et à leur profit ; un droit aussi absurde que le serait la demande que l'un de nous pourrait faire au gouvernement pour en obtenir le don d'un décime additionnel sur l'octroi de Paris.

D'ailleurs, le libre choix de l'autorité n'est plus qu'une vaine apparence. Un candidat perdu de réputation ou d'une incapacité notoire serait refusé. Qui en doute ? Mais la question est autre ; la question est de savoir si, en présence du candidat choisi par

le titulaire, et avec la perspective du dommage que ferait éprouver à celui-ci le refus de confirmation, l'autorité n'éprouve ni embarras ni gêne ; si c'est réellement le plus capable et le plus digne parmi les aspirants qu'elle appellera ; si elle ne donne rien aux circonstances, rien aux engagements déjà pris, aux sollicitations des familles qui ont souscrit, aux influences si puissantes et si actives de l'esprit de corps. Car tous les titulaires sont intéressés à seconder les projets de leur confrère ; plus les précédents se multiplient, plus le privilége est assuré. Dans ce système, l'autorité est à peu près également certaine de ne pas nommer ni le plus indigne, ni le plus digne. Si, d'un côté, on n'oserait pas lui présenter le plus indigne, de l'autre, ce n'est pas le plus digne qu'on recherche, mais le plus hardi, le plus impatient ; ce qu'on veut avant tout, c'est une bonne affaire ; un prix élevé et des sûretés : tant mieux pour le public si on rencontre par surmarché une haute capacité et une probité inébranlable.

On opposera que le gouvernement n'est guère plus infaillible dans ses choix, que sans cette candidature, qui se trouve cependant entourée d'une sorte de responsabilité, les nominations seraient encore plus sujettes à objection, qu'en la supprimant on ne ferait peut-être que substituer à des influences suspectes des influences encore plus dangereuses. Il vaut mieux, dira-t-on, qu'un aspirant au notariat

soit présenté par un ancien notaire connaissant tous les devoirs de sa profession, et ne voulant pas laisser en de mauvaises mains ses clients et son étude, que par un député ou tel autre personnage qui, poussé par des motifs politiques, ne songe guère aux qualités personnelles du candidat.

Nous ne devons pas entrer ici dans le champ trop étendu que ces observations ouvriraient devant nous. C'est, sans doute, une belle et grande question politique que celle de savoir de quelles garanties pourraient être entourées les nominations officielles, sans toutefois que le gouvernement se trouvât, par ces précautions, déchargé de toute responsabilité, ni privé de la juste et légitime influence qu'il doit exercer. Mais cette question, par sa généralité, sort des limites de nos recherches ; elle appartient à un autre ordre d'études. Qu'il nous suffise d'avoir démontré que la vénalité des offices n'assure point aux consommateurs le meilleur service ni un prix modére, conditions qu'il serait *possible* d'obtenir par le choix direct de l'autorité. Cette possibilité ne saurait être sérieusement contestée. Quant aux moyens de la réaliser et aux garanties nécessaires pour que le droit d'élire ne s'égare point, quelles que soient nos idées à cet égard, nous ne voulons pas, en les exposant, empiéter ici sur le domaine des publicistes.

Nous terminerons en vous faisant remarquer que

la vénalité des charges est d'autant plus déplorable, qu'elle empêche de proportionner le nombre des producteurs à l'étendue des besoins; condition qui seule peut faire accepter sans murmures cette restriction à la liberté de l'industrie. Qui ne voit pas, en effet, que, si les offices sont vénaux, il est aussi difficile au gouvernement d'en diminuer que d'en accroître le nombre? Toute diminution, c'est la destruction d'une propriété particulière, au profit des autres titulaires; tout accroissement, c'est une diminution de valeur pour les offices existants. La première de ces mesures excite une légitime répugnance; la seconde soulève de grandes clameurs. Il est aisé de dire à la tribune législative que rien ne gêne, à cet égard, la libre action du gouvernement; il est plus difficile de le prouver dans le cabinet et par des faits.

Plus on avance, plus le mal s'aggrave. Le jour où le gouvernement voudrait enfin recouvrer sa pleine liberté d'action, il n'aurait à opter qu'entre deux graves inconvénients: une sorte de spoliation révolutionnaire, ou bien un sacrifice énorme pour le trésor public; et cela pour avoir sanctionné la transformation d'une fonction personnelle en une propriété transmissible et laissé revivre ainsi, en partie du moins, et sous une certaine forme, une vieille coutume née des misères du trésor royal sous François Ier, et qui devait rester à jamais ensevelie avec

les fiefs, les jurandes, les substitutions et le servage sous les ruines de l'ancien régime. L'augmentation des cautionnements, qui eut lieu en 1816, ne justifiait point ce retour vers le passé. Aussi cette bizarre compensation fut-elle, ce me semble, plus encore le prétexte que le motif de ce rétablissement partiel d'un vieil abus contre lequel, même sous l'ancien régime, s'élevaient des voix imposantes. « C'est une gangrène, s'écrie le duc de Saint-Simon en parlant de la vénalité des emplois militaires, qui ronge depuis longtemps tous les ordres et toutes les parties de l'État, sous laquelle il est difficile qu'il ne succombe et qui n'est heureusement point ou fort peu connue dans tous les autres pays de l'Europe. »

VINGTIÈME LEÇON

SOMMAIRE

C'est par l'instruction générale que l'État doit chercher à augmenter la puissance du travail et à développer les aptitudes diverses des travailleurs. L'instruction élémentaire doit se proportionner aux différentes professions, et toutes les professions peuvent se ranger sous trois classes : les professions mécaniques, les professions industrielles et les professions savantes et *esthétiques*. – Le principe de la liberté ne doit pas seulement s'appliquer au concours, à la distribution et à l'apprentissage des travailleurs; en thèse générale, les règlements qui gênent le travail, soit en lui prescrivant un mode d'application, soit en réglant la qualité et la forme des produits, sont aussi nuisibles à la production que ceux qui entravent le libre mouvement des travailleurs.

Les corporations des métiers, les jurandes, les maîtrises ou toute autre institution analogue ne sont pas des moyens que la raison approuve et que l'expérience autorise. En thèse générale, la libre concurrence des travailleurs est plus utile à la production que le travail soumis à des restrictions et à des gênes. Bossuet se livrait trop à son amour de l'unité et de la règle, lorsqu'en parlant des castes égyptiennes, de ce système immobile où tout était héréditaire, même les métiers, il disait : « Par ce moyen,

tous les arts venaient à leur perfection. » C'est là, au surplus, une de ces erreurs qui peuvent séduire même l'homme de génie, parce qu'elles renferment une portion de vérité. En effet, une des raisons qui justifient la division du travail, et qui font de ce fait économique un des ressorts les plus puissants de la production, c'est qu'on fait mieux et beaucoup mieux ce qu'on est accoutumé à faire ; c'est l'avantage qu'on retire de la constante répétition des mêmes actes par le même individu. L'observation a prouvé que, dans une manufacture, il ne fallait pas faire ce que l'ignorance fait souvent, c'est-à-dire permettre une sorte de pêle-mêle entre les travailleurs, ni croire qu'il y ait économie de temps et de dépense lorsque le même ouvrier est appelé à remplir des fonctions diverses.

Je n'ai pas traité de la division du travail, parce que c'est là un principe désormais acquis à la science et hors de toute contestation. Or, ce que Bossuet disait des castes égyptiennes avait cette portion de vérité, que, grâce à la répétition séculaire des mêmes actes dans la même famille, et à cette pratique traditionnelle qui passait ainsi de père en fils, on était arrivé, pour les ouvrages qui exigent, avant tout, un travail long, patient, minutieux, à un dégré de fini et d'exactitude très-remarquable. Mais que sont les progrès de l'art et de l'industrie des pays de castes, comparés, dans le monde ancien, à ceux de

la Phénicie, de la grâce et de leurs brillantes colonies sur les côtes de l'Afrique, de l'Asie Mineure, de la Sicile, de l'Italie méridionale et de la Gaule ; comparés surtout dans le monde moderne à ceux des pays qui, non contents d'avoir repoussé comme un crime l'esclavage, ont su éluder ou briser les entraves des corporations, la gêne tyrannique des maîtrises? Sans doute, partout où la richesse, le pouvoir et la science sont un privilége, il se peut, si toutefois la paresse et les plaisirs sensuels ne l'abrutissent point, que la classe privilégiée atteigne dans ses loisirs aristocratiques un assez haut degré de développement intellectuel ; qu'elle réalise, si elle est maîtresse d'un peuple docile et dévoué, d'ingénieuses, même de grandes conceptions ; qu'elle étonne le monde par les nécropoles et les temples de la Thébaïde en Égypte, d'Éléphanta et de Mavalipouram dans les Indes. Mais, encore une fois, que sont, sous le point de vue économique, les travaux de l'Inde et de l'Égypte, comparés aux produits si riches, si variés, si multiples de la liberté dans le monde moderne? Et quel était, si on voulait élargir la question, l'état des populations asservies de l'antiquité, comparé même à la condition la plus humble de nos libres travailleurs?

Ce que l'État doit garantir aux populations, ce qu'il doit au moyen de la caisse commune, administrée par le gouvernement, mettre à la portée de tout le monde, peut-être même imposer, c'est un certain

degré d'instruction et d'éducation ; je voudrais un mot qui réunît par un lien indissoluble les deux idées.

L'homme sortant des mains de la nature est aveugle et impuissant. Ses facultés instinctives, fécondes, divines si on les développe, le laissent, livrées à elles-mêmes, au-dessous de la brute. Sans vouloir ici aborder la question sous toutes ses faces et en nous bornant au côté le moins important, qui est, sans doute, le côté économique, quel profit peut espérer la société d'une population inepte, brutale, plus apte à détruire par son ignorance et ses grossières passions qu'à produire par son intelligence et son travail ?

Le chef d'une manufacture refuse ou met à la porte les ouvriers par trop incapables ou désordonnés. La société peut-elle les expulser également du grand atelier national ? peut-elle également les jeter sur le pavé et les y laisser mourir de faim ? La morale et la politique ne sauraient le permettre ; l'économie politique non plus. Le manufacturier peut n'écouter que son intérêt, ou, si l'on veut, son droit. La loi le protége ; l'œil de la police veille pour lui, la force publique garde sa maison. Mais, la société elle-même, qui la protége, qui la garde lorsque la plupart de ses enfants sont abrutis par l'ignorance, excités par de mauvaises passions, égarés par la misère ? Comment pourra-t-elle épurer de plus en plus ses tendances et

ses goûts, ennoblir ses besoins, en étendre le champ et multiplier les moyens d'y pourvoir? Qui l'aidera à soutenir la concurrence dans les marchés du monde, à suivre les progrès incessants de l'humanité dans la carrière de la production, et à obtenir ainsi sa part dans la distribution de la richesse générale?

L'ignorance du peuple trouve ses panégyristes. Hélas! l'homme a des louanges et des critiques pour toutes choses. Il est un si bizarre distributeur du blâme et de l'éloge, que cela seul nous prouve que le juge suprême du mérite et du démérite est ailleurs. Mais je ne sache pas du moins qu'on ait poussé le paralogisme jusqu'à soutenir que plus on est ignare, plus on est riche; que l'ignorance c'est de l'habileté. Non; au contraire, on a dit que le peuple ne devait pas recevoir d'instruction, parce que la morale et la politique exigeaient également qu'il fût pauvre.

Pour nous, qui repoussons de toutes nos forces ces maximes que nous voudrions pouvoir appeler surannées, il est donc évident que l'État peut imposer une certaine éducation de l'esprit, comme il exige un vêtement et une contenance décente pour le corps. Il en a le droit même sous le point de vue économique, car plus la puissance scientifique se substitue par la marche naturelle des choses à la force purement musculaire de l'homme, et moins le travailleur dépourvu de toute instruction trouve d'em-

ploi. Il devient alors une charge pour la société qui, quoi qu'on en dise, ne peut ni ne veut le laisser mourir de faim. Elle le retrouve à la porte de ses bureaux de charité et de ses hospices, dans ses hôpitaux et ses prisons; elle le rencontre au parvis de ses temples, sur le seuil de toute maison aisée, et la société n'a d'autre option que de fermer les yeux ou de le prendre à sa charge sous un nom ou sous un autre. La taxe des pauvres se déguise sous mille formes et pénètre partout où l'appellent l'ignorance, le mépris de soi-même et la misère. L'habileté consiste à lui donner la forme la moins propre à créer des pauvres.

Et qu'on ne dise pas que l'éducation officielle, si elle est gratuite, décharge le père de famille d'une dette sacrée et stimule la population, qu'elle devient précisément une sorte de taxe des pauvres. D'un côté, l'éducation peut être générale et obligatoire sans être entièrement gratuite ; de l'autre, c'est là un stimulant qui n'est guère redoutable. Croit-on sérieusement que les imprudents qui ne craignent pas de donner la vie à des êtres qu'ils ne pourront ni bien nourrir, ni bien habiller, qui s'exposent à s'entendre demander, par des enfants pleurant de faim, du pain qu'ils ne pourront pas leur donner, que ceux-là deviendront de sages pères de famille, parce que l'État ne se chargera pas d'envoyer leurs enfants à l'école ?

Il ne nous appartient pas de tracer ici les limites de cette instruction commune, de cette éducation initiale, qui, première révélation pour l'homme de sa noble nature, lui imprime, je dirai presque le sceau de l'espèce humaine, et lui fait sentir qu'il est autre chose qu'un animal : évidemment ces limites doivent varier selon les conditions morales et politiques de la société. Là où les connaissances spéciales sont très-répandues et d'un ordre élevé, là où la science épargne à l'homme une portion très-considérable de travail purement mécanique, là, surtout, où des salaires suffisants et l'esprit d'ordre et d'économie laissent au travailleur quelque loisir, quelque temps à consacrer aux jouissances de l'esprit, là l'éducation première devra franchir les limites où elle est ordinairement renfermée.

Nous ajouterons, sans crainte d'être taxé de penchant pour le privilége et les classifications arbitraires, qu'il convient de distinguer avec soin trois ordres d'études communes, ainsi qu'on distingue trois espèces de professions, les professions mécaniques, les professions industrielles et les professions savantes et *esthétiques*.

Cultivateur ou cordonnier, ouvrier tailleur ou cocher, peu importe : les études préparatoires doivent être les mêmes. Chacun fera ensuite l'apprentissage du métier auquel il se destine.

De même, régisseur ou commerçant, manufactu-

rier ou constructeur, peu importe encore : il est des études communes pour cette classe, des études d'un ordre plus élevé que celles de la première, bien qu'ensuite chacun doive se livrer à l'étude particulière de la branche qu'il désire cultiver.

La distinction est encore plus sensible pour les professions savantes. Il est pour cette classe des études communes auxquelles, nous le pensons, il est inutile d'appeler ceux qui ne se destinent qu'aux professions mécaniques ou industrielles; ces études forment, par leur ensemble, le point central d'où partent, chacun avançant vers son but au moyen d'études spéciales, le littérateur, l'historien, le savant, le médecin, le publiciste, le légiste, le théologien, et ainsi de suite. La distinction des trois espèces de professions n'a rien d'arbitraire; elle est puisée dans la nature même des choses. Permis sans doute à chacun de choisir sa carrière, et même d'en changer, en se conformant aux lois. Mais ce serait une vaine dépense de temps et d'argent, que de ne pas proportionner les travaux préparatoires au but que chaque profession se propose.

Et si à une bonne classification et à une organisation complète des études communes, institution fondamentale pour laquelle l'État ne doit rien épargner, et vers laquelle, il est juste de le reconnaître, nous avons fait des pas considérables, et nous avançons toujours; si à ce système, dis-je, on ajoute,

surtout pour la première classe, des moyens d'éducation physique, de manière que les forces et l'adresse corporelles puissent se développer comme les forces intellectuelles, vous aurez des hommes propres à tous les métiers. L'apprentissage spécial peut alors être laissé aux libres conventions des individus. Lorsque les études préparatoires sont suffisantes, les apprentissages spéciaux perdent beaucoup de leur valeur et de leur importance pour un grand nombre de métiers. Dans ce système, les ouvriers pourront, sans trop d'inconvénients pour le public et sans trop de souffrances pour eux-mêmes, passer, au besoin, d'un métier à un autre, d'un travail à un autre travail. L'instruction, utile pour tout le monde, est une véritable nécessité pour l'ouvrier, parce que seule elle peut lui donner cette espèce de mobilité si importante pour lui. On n'obtiendra jamais que la demande de travail se proportionne toujours, dans chaque localité, au nombre actuel des travailleurs; il y aura toujours des déplacements de consommation et, en conséquence, de production, c'est-à-dire de capitaux et de travailleurs. Les corporations, les maîtrises, les apprentissages forcés, loin d'y remédier, augmentent l'inconvénient.

Ce n'est donc pas à ce système qu'il faut revenir. A l'exception de quelques professions tout à fait exceptionnelles, il suffit de mettre à la portée des travailleurs une instruction suffisante. Ils pourront

alors, par un travail intelligent, obtenir plus facilement un salaire qui leur permette quelques économies, précieuses surtout dans les chômages qu'entraîne nécessairement le passage d'un lieu à un autre lieu ou d'un travail à un autre. L'instruction commune seconde ainsi le mouvement général de l'industrie, et contribue à garantir le travailleur des souffrances auxquelles il est exposé.

Arrivons maintenant aux autres questions spéciales qui se trouvent renfermées dans la question générale de la liberté du travail. L'esprit réglementaire, non content d'avoir fait de la première des forces productives un privilége et soumis les travailleurs à une classification arbitraire, à des épreuves inutiles, à des frais et à des entraves de toute espèce, voulut aussi diriger leur action et leur prescrire les résultats qu'ils devaient produire.

Si on pouvait oublier tout le mal qu'elles ont fait, il y aurait de quoi sourire en se rappelant les étranges manies de nos ancêtres. L'autorité prétendait tout savoir et voulait tout décider ; elle prescrivait le choix des matières premières ; elle interdisait certains mélanges, l'emploi de certains outils ; elle fixait les dimensions des produits, la forme, les ornements, la couleur ; enfin, dans plus d'un métier, la lumière du jour paraissant nécessaire à la bonté de l'ouvrage, le travail de nuit était sévèrement défendu.

Ces faits sont graves, déplorables. La loi pénale, la répression, ne suffit pas, nous en tombons d'accord, pour les faire entièrement disparaître; mais qu'y a-t-il là d'étonnant? il en est de même de tous les crimes. La loi préventive, les règlements seraient-ils plus efficaces? nullement : l'expérience l'a prouvé. L'autorité réitérait incessamment ses ordres, redoublait de surveillance, multipliait les précautions. On sait ce que cela veut dire : lorsqu'il est obéi, le législateur demeure tranquille; s'il s'agite et se bat les flancs, c'est qu'on le brave. Revenir souvent sur les mêmes lois, réitérer les mêmes prohibitions, c'est faire aveu d'impuissance.

Disons-le, nos bons ancêtres ne valaient guère mieux que nous, et, en parlant de la sorte, je veux être respectueux.

On a d'ailleurs fait remarquer, et nous l'avons déjà dit dans une des dernières séances, que ces plaintes élevées contre les fraudes de l'industrie moderne n'ont souvent aucun fondement. « On nous vend des étoffes légères, de peu de durée, des meubles fragiles, des ornements superficiels : tout cela n'est qu'une fugitive et trompeuse apparence. Chez nos ancêtres, au contraire, ornements, meubles, vêtements, tout était solide, durable, sincère. »

Sans doute les meubles et les vêtements passaient alors de génération en génération, comme les maisons et les champs; mais, aussi, quel était le prix

de ces objets? Au commencement du règne de Louis XIV, la comtesse de Fiesque ayant acheté une glace magnifique, ses amis lui demandaient comment elle avait pu se procurer un meuble alors si rare. « J'avais, » dit-elle, « une méchante terre, et qui ne me rapportait que du blé, je l'ai vendue, et j'en ai eu ce miroir. » Aujourd'hui on trouve, même dans les plus modestes demeures, de jolies glaces et une foule d'autres objets jadis inconnus au vulgaire; si leur solidité n'est pas grande, en revanche le prix en est minime, et, loin de les échanger contre une terre, tout homme jouissant de quelque aisance peut se les procurer avec une portion de son revenu.

La propreté, l'élégance, l'hygiène ne profitent pas moins que le travail et le commerce de cette rapide consommation d'objets que leur bas prix met aujourd'hui à la portée de toutes les fortunes. L'esprit des producteurs devient de plus en plus inventif; l'art déploie toutes ses forces, et il aide la civilisation à pénétrer jusque dans les dernières couches de la société. Du linge, des souliers, quelques parures développent dans les classes inférieures, plus rapidement peut-être que toute loi et tout enseignement, un certain sentiment de dignité personnelle, ressort puissant sans lequel l'homme se plaît dans les plus viles habitudes, et se courbe, sans peine et sans honte, sous le poids de la misère et sous le joug de la tyrannie.

Les règlements paralysent la production, car ils enchaînent l'art et rendent l'esprit humain paresseux et routinier. Comment en serait-il autrement? Le législateur, avec son allure toujours lente et mesurée, pourrait-il suivre le génie de l'invention dans son vol hardi et quelque peu aventureux ; se faire, en temps opportun, juge impartial, appréciateur éclairé de toute nouvelle découverte, de tout perfectionnement nouveau, pour leur accorder sans retard droit de bourgeoisie et des règlements convenables?

Le gouvernement déléguerait ce pouvoir à l'Académie des sciences elle-même, qu'elle ne pourrait pas, tant l'action des intérêts existants est grande et leur politique habile, ne pas apporter au progrès de l'industrie des entraves et des retards également funestes aux producteurs et aux consommateurs. La liberté, messieurs, c'est là une garantie que rien ne remplace : elle seule ouvre aux producteurs une large et noble carrière ; elle seule procure aux consommateurs l'abondance et le bon marché ; ajoutons qu'elle favorise l'accomplissement des lois de la morale. Si les téméraires, les paresseux et les incapables succombent sous le régime de la liberté, une juste récompense est assurée au travail, à la capacité et à la prudence.

Vous voulez donc, dira-t-on, abolir d'un trait de plume tous les règlements qui existent, même chez

nous, du moins pour certaines productions, et permettre aux constructeurs de bâtiments, aux pharmaciens, aux fabricants de produits chimiques, aux entrepreneurs de transports par terre et par eau, au moyen des chevaux ou de la vapeur, sillonnant l'Océan ou franchissant les Alpes, de faire ce que bon leur semble, aux risques de compromettre la vie de leurs semblables et de porter atteinte, par certaines industries, à la sécurité d'une ville tout entière?

Ce n'est pas vous, messieurs, qui le direz. Nous avons assez répété que l'économie politique n'est pas seule maîtresse de la société. Des fanatiques seuls pourraient avoir la singulière prétention de résoudre toutes les questions sociales par un principe unique. Ce que nous disions de la liberté des travailleurs, pour leur apprentissage et leur établissement, s'applique également ici. La liberté est la règle; mais elle admet des exceptions qui, loin de l'abolir, la confirment. Les principes dirigeants sont les mêmes; l'exception est légitime lorsque le danger de la liberté est trop grand, que le dommage serait irréparable, et que les moyens individuels de l'éviter sont insuffisants. Elle l'est encore lorsque la pleine liberté porterait atteinte à des droits acquis ; de là la législation des brevets d'invention et les lois protectrices de la propriété littéraire. La liberté ne doit pas être confondue avec la spoliation.

L'application de ces principes peut offrir, dans plus d'un cas, de graves difficultés. Je suis loin d'affirmer qu'on les ait toutes résolues, même dans le pays où la liberté est proclamée comme règle. Mais ces discussions de détail prendraient une trop grande partie de notre temps; et d'ailleurs elles appartiennent à la philosophie du droit administratif plus encore qu'à l'économie politique.

Au reste, les pratiques que nous avons signalées remontent à des temps plus ou moins reculés; le monde moderne a pu conserver quelques-unes de ces coûtumes, mais sa tendance générale a été vers la liberté du travail et l'indépendance du travailleur.

Il s'est élevé, il est vrai, même de nos jours, des systèmes et des institutions qui paraissent se rattacher aux matières que nous venons de traiter, à la question de savoir si le travail doit être complétement libre et le travailleur tout à fait indépendant.

Mais je dois m'empresser de reconnaître qu'une production plus ou moins active, plus ou moins puissante, n'est pas le but direct de ces divers systèmes, l'objet de la vive sollicitude de leurs auteurs. Ce qu'ils se proposaient, avant tout, était une distribution à leur sens plus équitable de la richesse nationale, le bien-être et l'ennoblissement de la classe des travailleurs à l'aide de l'association et de l'industrie. Il y aurait donc injustice à n'envisager ces

systèmes que sous le point de vue de la production; il y aurait injustice à scinder ainsi ce qui, dans l'esprit des inventeurs et à leur point de vue, doit former un tout, un ensemble : nous pourrons trouver l'occasion d'en parler lorsque nous traiterons de la distribution de la richesse.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

